

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
REMERCIEMENTS.....	iv

TABLE DES MATIÈRES	v
--------------------------	---

LISTE DES TABLEAUX	viii
--------------------------	------

LISTE DES FIGURES	viii
-------------------------	------

LISTE DES ENCADRÉS.....	viii
-------------------------	------

LISTE DES ABRÉVIATIONS	ix
------------------------------	----

INTRODUCTION	1
--------------------	---

HABITER LE TERRITOIRE, LE PAYSAGE ET L'ENVIRONNEMENT	6
--	---

1.1 L'habiter est une conception globale	6
--	---

1.2 Conjoncture en transition et quelques incidences	8
--	---

1.3 Portrait d'une position et d'un horizon à définir.....	13
--	----

ÉPISTÉMOLOGIE ET RÉFLEXIONS THÉORIQUES SUR L'HABITER.....	21
---	----

2.1 Les approches épistémologiques invoquées	21
--	----

2.2 L'universel-singulier de références de l'habitant	24
---	----

2.2.1 Les schèmes de figuration de l'habiter	25
--	----

2.2.2 Les modes de perception de l'habiter	31
--	----

2.2.3 Les types de construction de l'habiter	33
--	----

2.3 La psycho-socio territorialité.....	36
---	----

2.3.1 Du comportement au développement des individualités	36
---	----

2.3.2 Du mouvement au changement des collectivités	38
--	----

2.3.3 L'habiter selon le rapport ethnologique et anthropologique.....	41
---	----

2.4 Les thématiques actuelles de l'habitat	44
2.4.1 Les conceptions paysage-environnement-territoire	46
2.4.2 Quelques pistes alchimiques de l'habiter.....	53
2.4.3 Vers une définition de l'habiter	64
MÉTHODOLOGIE ET INTERVENTIONS PRATIQUES : UNE ÉTUDE DE CAS	66
3.1 Quelques ouvrages documentaires sur la situation contextuelle	66
3.2 Relation situationnelle du cas de Tracadièche	72
3.3 Autres démarches méthodologiques appliquées	83
3.3.1 Les référentiels d'échantillonnage	84
3.3.2 Les méthodes d'observation et d'entretien	85
RÉSULTATS ET TENDANCES À PROPOS DE TRACADIÈCHE.....	91
4.1 Mise en relation et ambiguïtés conceptuelles	91
4.2 L'architecture du territoire et des cités	108
4.2.1 Les agglomérations de Tracadièche.....	114
4.2.2 Mi-lieux-bâtis, trames viaires et mailles parcellaires	133
4.2.2.1 Design paysager et environnemental	146
4.2.2.2 Relation de contactualité et d'appropriété	158
4.2.2.3 Turbulence de mode et du type.....	210
4.3 Situation de quelques mi-lieux-bâtis.....	227
4.3.1 Le barachois de Carleton, la balade et les deux flèches littorales.....	232
4.3.2 Le mont Saint-Joseph, les monts Notre-Dame et les sentiers pédestres	247
4.3.3 La pointe de Miguasha et le site fossilifère	254
4.3.4 La route principale et la halte aux abords du banc de Maria	259
DISCUSSION SUR LA GESTION GLOBALE	266

5.1 Discussion épistémologique et méthodologique.....	266
5.2 L'aller-retour sur la phénoménologie de l'habiter.....	277
5.3 Une gestion globale, équilibrée, intégrée et diversifiée.....	296
CONCLUSION.....	312
BIBLIOGRAPHIE.....	319
Livres, Essais, Rapports.....	319
Articles et Chapitres.....	322
Documents sur internet.....	324
Thèses et Mémoires.....	325
ANNEXES.....	327

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : La population de Tracadieche.....	76
Tableau 2 : Quelques données socioéconomiques sur Tracadieche	77
Tableau 3 : Comparaison entre la population et l'échantillon de Tracadieche	271

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de localisation de Tracadieche.....	4
Figure 2 : La distinction entre multidisciplinaire et interdisciplinaire.....	22
Figure 3 : La phénoménologie de l'Habiter	25
Figure 4 : La psycho-socio territorialité	35
Figure 5 : Le contexte sociétal face à la maîtrise des paysages et des environnements	45
Figure 6 : Carte de localisation de Tracadieche.....	72
Figure 7 : Calendrier des échéanciers de la recherche.....	90
Figure 8 : Évolution des instances locales de Tracadièches	115

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Quelques pistes réflexives de l'Habiter.....	63
Encadré 2 : Schémas conceptuels des participant(e)s.....	92
Encadré 3 : Exemple de modèle et de processus de gestion globale	302

LISTE DES ABRÉVIATIONS

A	- Avignon
BC	- Baie des Chaleurs
CCU	- Comité consultatif en urbanisme
CLD	- Centre local de développement
CPTAQ	- Commission de la protection du territoire agricole du Québec
CRÉ -	- Conseil régional des élu(e)s
GIM	- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
HQ	- Hydro-Québec
IS	- Institut de la statistique
MRC	- Municipalité régionale de comté
MUN	- Municipalité
PIIA	- Plan d'implantation et d'intégration architecturale
PU	- Plan d'urbanisme
SAD	- Schéma d'aménagement et de développement
SADC	- Société d'aide au développement de la collectivité

INTRODUCTION

Un souci palpable à l'égard de considérations paysagères et environnementales est à l'origine de ce voyage au cœur de l'habiter. Et afin d'emprunter cet itinéraire, le voyageur s'efforce d'adopter une attitude philosophique en portant des perspectives contemplatives et méditatives sur les relations entre habitats et habitant(e)s. Il s'agit d'une posture qui n'adopte aucune réalité définitive, qui se promène sans cesse d'une nécessité à une possibilité, héritée d'un passé et puisée d'un futur, d'un site à un autre. L'itinéraire alterne ainsi de la destination aléatoire à l'errance ciblée, mais toujours en mode d'habiter, à travers lequel le voyageur découvre alors l'insondable: une réalité échappant à son emprise. Mais cette prise de conscience l'incite tout de même à poursuivre sans cesse son itinéraire, n'y percevant désormais ni le début ni la fin de sa quête. Il continue donc vers cette alchimie de l'habiter, d'où le recueil de son périple se forme, se déforme et se reforme au fil du temps et au gré des espaces, entre nature et culture, à travers le matériel et l'idéal, à partir d'éthique et d'esthétique... Puis, soudain, les cosmicités surgissent par l'entremise des « universels-singuliers de références »¹ et éclairent la globalité de l'habiter. C'est ainsi que la métaphore de « l'alchimie de l'habiter » souligne l'importance des études sur la relation

¹ Le concept d'universel-singulier de références est le fondement somatique et ontologique de l'habiter, de la relation paysage-environnement-territoire, et se définit, entre autres, par les schèmes de nature et de culture, de corps et d'esprit, de temps et d'espace, d'éthique et d'esthétique, etc. Il s'agit donc d'un concept qui traverse tout le sociétal, de l'individuel au collectif ainsi que de l'ethnique à l'anthropique, et indique en quelque sorte le rapport identité-altérité et le langage relationnel à tous ces échelons.

entre les habitats et les habitant(e)s, de l'intérêt actuel à l'égard du paysage et de l'environnement. Mais il ne s'agit toutefois que d'une métaphore pour illustrer notre thème et introduire les enjeux qui s'élaborent à travers cette quête de l'habiter, qui se formulent bien par le terme de l'alchimie.

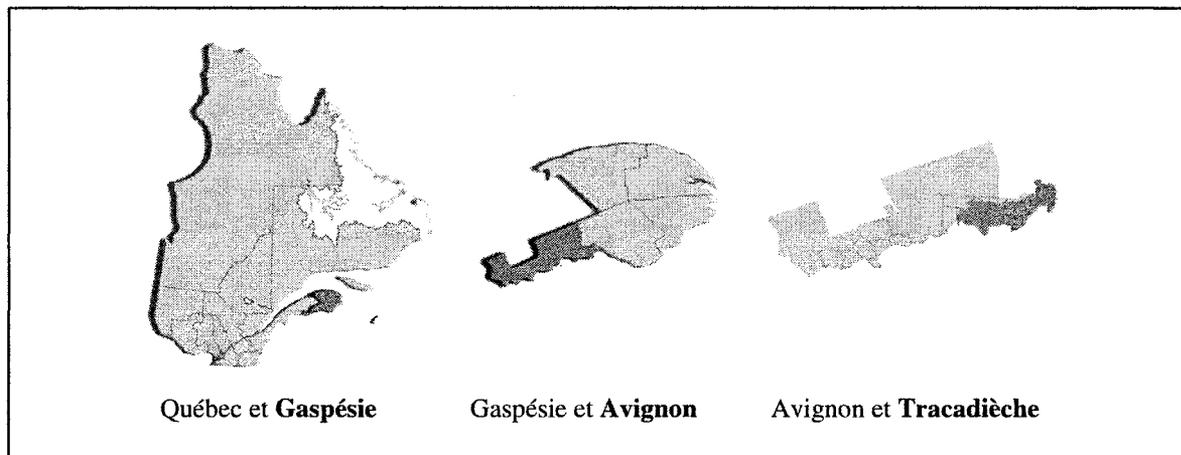
Or, l'intérêt actuel pour le paysage et l'environnement, soit les deux facettes en vogue de l'habiter, renouève et ravive la dualité entre nature et culture (RAPOPORT, 1972; TUAN, 1974; NORBERG-SCHULZ, 1979; COSGROVE, 1984; ROGER, 1997; LAR- RÈRE, 1997; BERQUE, 2000 a et b); les relations entre corps et esprit, sujet et objet, matériel et idéal (TUAN, 1974; APPLETON, 1975; NORBERG-SCHULZ, 1979; COSGROVE, 1984; BERQUE, 2000 a et b); les rapports entre le temps et l'espace (RAPOPORT, 1972; TUAN, 1974; ASHER, 1995; MELLUCI, 1997; MOLES, 1998); les liaisons entre l'éthique, l'esthétique, le politique et le social (COSGROVE, 1984; MAFFESSOLI, 1990; LEGAULT, 1995; KESSLER, 1999); de même que celles entre art, science et technique (NORBERG-SCHULZ, 1979; COSGROVE, 1984; VON MEISS, 2003; CHOAY, 2006)... Ainsi, ce thème constitue en quelque sorte un terrain où dialoguent et s'élaborent divers universels-singuliers de références. Puis comme ces références influencent et/ou contrôlent considérablement toutes les dimensions du monde, du paysage et de l'environnement entre autres, il nous apparaît important de mieux les comprendre et les interpréter afin d'en apprécier leurs portées réelles, autant nécessaires que possibles, ainsi que les limites qu'ils contribuent à situer. C'est d'ailleurs à partir de ces constats que l'étude globale de l'habiter nous apparaît incontournable afin d'alimenter le lien entre les réflexions et les interventions en aménagement comme en développement du territoire.

Ainsi, dans cette posture, nous aurons l'occasion de rencontrer nos motivations et nos intentions à l'égard du thème, tel qu'insérer cette étude dans le cadre des études régionales, au sein de la triade formation-réflexion-intervention et d'éclairer les liens qui les unissent. Déjà, selon cette orientation, nous sommes d'avis que ce projet de formation sert à acquérir des informations nécessaires à notre visée de même qu'à apprendre certaines compétences, attitudes et perspectives apparentées à notre but ultime. Tout comme cette orientation permettra, selon nous, de générer et de véhiculer des réflexions pertinentes afin d'élaborer des interventions cohérentes, d'acquérir les connaissances suffisantes afin de porter des jugements adéquats. Car il s'agit encore et toujours d'alimenter, çà et là, l'aménagement et le développement du territoire, et dans notre cas, surtout à travers les concepts de paysage et d'environnement. Ces considérations étant soulevées, il convient probablement d'assigner cette étude à une anthropologie ou plutôt à une psycho-socio-ethno-logie de l'habiter exposant une façon de penser et une manière d'agir spécifiques sur le paysage et l'environnement. Autrement, il ne faut pas s'attendre à ce que cette étude transforme de fond en comble le rapport entre habitat et habitant(e) ou entre habitant(e)s, mais espère modestement contribuer à son alchimie. Ainsi, cette étude constitue évidemment qu'une esquisse ébauchée ou qu'un récit inachevé de ce qu'il est possible d'étudier sur le thème.

Or, dans la poursuite de cette visée, afin de sonder un universel-singulier de références, puis d'expérimenter ce que ça signifie pour un territoire et une population, nous avons décidé de faire une étude de cas. Notre choix s'est arrêté sur Tracadièche puisqu'il s'agit d'une localité mi-réelle mi-fictionnelle, issue de la Gaspésie et située dans Avignon, n'ayant pas qu'une seule instance municipale assignée (Nouvelle, Carleton-sur-mer, Maria,

St-Jules-Cascapédia), mais s'appuyant tout de même sur la mémoire et l'imaginaire apparenté au contexte (Les municipalités énumérées constituaient jadis plus ou moins la localité de Tracadièche telle qu'elle est présentée sur la Figure-1.). Cette situation contextuelle nous semble d'ailleurs toute désignée pour notre étude de cas car elle apparaît déjà porteuse d'un rapport identité-altérité spécifique et d'un certain langage relationnel propre.

Figure 1 : Carte de localisation de Tracadièche



Source Louis Breton, adaptée de l'IS du Québec et de la MRC d'Avignon

C'est donc en lien avec cette étude de cas que nous vous invitons, dans un premier chapitre, à prendre conscience de la conception globale de l'habiter qui nous servira d'appui pour élaborer le portrait d'une position et d'un horizon de recherche, d'en projeter les buts, mais aussi et surtout la visée. Ensuite, lors du deuxième et troisième chapitre, nous établirons les liens entre l'épistémologie invoquée et la méthodologie employée, entre une approche théorique inspirée de multiples et diverses sources et une démarche pratique de terrain basée sur des observations diffuses et des entretiens semi-dirigés. Les résultats et

les tendances contextuelles liées à l'étude de cas seront, quant à eux, présentés dans le quatrième chapitre. Les relations et les ambiguïtés entre les concepts de territoire, de paysage et d'environnement, l'architecture du territoire et des cités, puis quelques exemples de lieux-bâti, de trames viaires et de mailles parcellaires y seront abordés en détail. Puis, finalement, nous vous présenterons, dans le cinquième chapitre, une brève discussion sur l'épistémologie et la méthodologie ainsi que des commentaires et suggestions à propos d'une gestion globale de l'aménagement et du développement du territoire.

CHAPITRE 1

HABITER LE TERRITOIRE, LE PAYSAGE ET L'ENVIRONNEMENT

C'est en cherchant à révéler la fluctuation des regards sur le territoire, la pluralité des référents qui ponctuent le filtre sélectif des mémoires (et des imaginaires), collectif et individuel, de même que les phénomènes d'émergences, d'amnésies ou de résurgences paysagères (et environnementales) que cette tâche est appelée à s'accomplir (POULLAOUËC-GONIDEC, 2003:10).

1.1 L'habiter est une conception globale

Actuellement, il est possible de signaler une certaine récurrence des manifestations à propos de l'habiter à travers ses dimensions territoriales, paysagères et environnementales. Et cette constatation incite à relativiser les paradigmes usuels et sectaires (FORTIN, 2005) autant qu'elle expose la nécessité d'appréhender et d'investiguer le thème dans sa globalité. Or, cette considération, qu'elle soit individuelle ou collective, implique une dialectique depuis une territorialité de même qu'entre une individualité et une collectivité (SOMMER, 2003). Autrement dit, notre postulat est que la relation habitat-habitant(e) ou entre habitant(e)s effectue un lien entre les comportements et les développements individuels avec les mouvements et les changements collectifs, entre les modes de socialisation et leur rapport respectif avec l'habiter. Il nous apparaît alors que la participation individuelle et la mobilisation collective tendent moins à se fragmenter et plus à se

rassembler, qu'elles soient pour ou contre les affectations concernant les modes d'aménagement et de développement du territoire. Ce qui entraîne certain(e)s spécialistes à appuyer l'émergence de cette tendance sociétale par la stimulation de débats et la génération de projets puisqu'ils portent les germes d'un sens commun et partagé de l'habiter (Pierre Donadieu dans FORTIN (1999)).

À ce titre, amorcer une analyse contextuelle sur les notions de paysage et d'environnement constitue en quelque sorte une manifestation en faveur de modalités spécifiques d'aménagement et de développement du territoire. Cette situation fait également miroiter les intentions individuelles et collectives qui animent la dynamique psycho-socio-territoriale. Puis ces intentions plurielles soulèvent nécessairement des tensions, voire des conflits, liées aux intérêts qui façonnent l'aménagement et le développement du territoire, ainsi que des enjeux fondamentaux qui sont à l'origine de notre « *être au monde* » (HEIDEGGER, 1980), soit une disposition qui concerne nécessairement les modes de percevoir, de se figurer et de construire l'habiter. D'ailleurs, nos concepts repères (territoire, paysage et environnement) formulent de façon concrète ce qui se transmet de manière abstraite par l'universel-singulier de références et le genre spécifique qui en résulte se véhicule à travers les similarités et les différences entre les localités, les régionalités, les nationalités... À partir de ces constatations, il apparaît évident que l'habiter apparaisse comme un thème polémique et polysémique qui exige un savoir global afin d'être appréhendé et investigué. Il nous semble donc pertinent et cohérent d'embrasser tous les modes du savoir qui le définissent, car notre étude consiste justement à éclairer cette globalité à l'aide d'un éclectisme de références, tel que préconisé dans le cadre des études régionales.

1.2 Conjoncture en transition et quelques incidences

Or, actuellement, l'évolution plus ou moins récente de la conjoncture expose des régions qui sont en prise avec des interactions qui se multiplient, s'intensifient et s'amplifient par l'accessibilité et surtout par la mobilité des capitaux, des travailleurs, des savoirs, des biens et des services, de même que par la fluidité des réseaux de transport et de communication. Il s'opère alors depuis quelques décennies et dans plusieurs régions, un bouleversement inédit du rapport entre identité et altérité, et par conséquent du langage relationnel qui les définissent. Cette conjoncture, couplée d'une production / consommation de masse et encouragée par la mondialisation des marchés, ou bien par la relation polarisée de l'urbain sur le rural, affecte plusieurs milieux à notre époque. Ainsi, le rapport identité-altérité se trouve brouiller à travers cette perspective plus ou moins globalisante des réalités et des virtualités territoriales (DORION, 2007). Dans ce contexte, plutôt turbulent, accompagné d'incertitude et d'instabilité, il apparaît ardu d'établir les orientations à suivre et les décisions à prendre en matière de langage relationnel à projeter dans l'aménagement et le développement des territoires, entre autres, parce que les rouages de la production / consommation de masse se sont propagés du l'urbain au rural symbolisant la voie du progrès tout en marquant l'affectation des paysages et des environnements sur leur passage. Et cette situation s'est accompagnée par un manque de contact avec la culture paysagère et la nature environnementale qui constitue le rapport de l'habitant(e) et de son habitat.

En phase analogue, l'humain a cessé d'être la référence au détriment de l'instrument alimentant ainsi l'attitude commune du « laisser-faire », soit d'une acceptation incon-

sidérée de l'adaptation sociale et politique (NORBERG-SCHULZ, 1979), ou d'une attitude ambiguë plutôt qu'hostile au progrès sur les plans technologiques et des modes de production / consommation (COSGROVE, 1984). Or, c'est ainsi que « les machines et les réseaux à habiter » atteignent tour à tour un seuil quantitatif et qualitatif qui bouleverse la relation habitat-habitant(e) (DESPORTES, 2005; CHOAY, 2006). Puis lorsque cette logique devient uniquement mercantile, le « génie » des lieux laisse place à une « folie » hiérarchique et entropique du territoire même si on doute qu'il y ait un lien de cause à effet entre cet état et le capitalisme (COSGROVE, 1984).

En corollaire de cette évolution contextuelle, plutôt propre à certaines régions du monde, une pléthore d'innovations techniques permettent désormais davantage de possibilités de voyager de même que d'expérimenter, d'expliquer et d'engendrer l'habiter. Elles changent ainsi les schèmes de figuration par la découverte de multiples modes de perception avec des expériences originales et les types de construction par diverses méthodes et techniques de mise en œuvre. On a qu'à citer en exemple la prégnance de quelques modes de transport (ex. automobile) et certains types de média (ex. internet) et des répercussions qu'ils occasionnent dans l'aménagement et le développement des territoires, du changement provoqué entre le ralenti et l'accélééré, entre le proche et le lointain, entre le réel et le virtuel, etc., afin de s'en rendre compte. Car les techniques et les technologies agissent de la sorte sur les modes perceptifs et sur les types constructifs, et parfois elles transforment considérablement les schèmes figuratifs en instaurant, par exemple, un écart avec le sens du contexte et l'expérience sensible du site (DESPORTES, 2005).

Ce qu'il faut se figurer à partir de ces constatations, c'est évidemment de considérer cette conjoncture et ses répercussions, entre autres sur le paysage et l'environnement. Cependant, on tient aussi à mentionner qu'il est autant possible de constater des spécificités contextuelles locales et régionales, urbaines et rurales de toute sorte et qu'il semble alors impossible de classifier la logique des habitant(e)s et la constitution de l'habitat à partir d'un portrait unique comme par le clivage contextuel entre l'urbain et le rural (JEAN, 2003) ou par des échelles spatiales locales, régionales, nationales et mondiales (DORION, 2007), ou même temporelles. Il apparaît vraisemblablement se profiler autant de convergences que de divergences dans les modes d'habiter afin de considérer certains états d'être territorialisés résistant aux emprises de toute sorte et parfois même, éclairant plutôt d'autres modes d'habiter... Mais de toutes les manifestations nationales et mondiales, il nous semble davantage important de soulever les réflexions fondamentales qu'ont occasionné la rencontre entre la conservation des biens matériels et la conservation des processus immatériels, entre le partage de l'écoumène et de l'érème (présence ou absence anthropique) de même qu'entre les habitats spectaculaires et les habitats ordinaires (pour des considérations paysagères ou environnementales) (THIBAUT, 1999; BERQUE, 2000a et 2000b).

C'est ainsi que l'émergence de l'habiter, en tant que paysage et environnement, suscite de nombreux débats et occasionne plusieurs enjeux de gestion du territoire. Au Québec, cette réalité s'est traduite notamment par un État sur l'environnement (1992) et un État sur le paysage (1995), par une chaire de recherche en paysage et environnement (1996), par les récentes adoptions des Lois sur la conservation du patrimoine naturel

(2002) et sur le patrimoine culturel (2012). Sur ces initiatives en paysage et en environnement, il ressort que les enjeux québécois sont intimement liés à la perspective des projets d'aménagement et de développement territoriaux (POULLAOUEC-GONIDEC, 1999). Et ces aménagements-développements territoriaux sont indissociables de l'exploration et l'exploitation des ressources et donc de l'affectation des paysages et des environnements. Ça implique de considérer une approche qui tend à la globalité et ça explique, aussi, d'adopter une démarche qui prend en compte les méthodes et les techniques, artistiques et scientifiques, pour alimenter nos formations, réflexions et interventions. Déjà, les études québécoises consultées dénotent d'un certain souci d'arrimer la spécialité à la globalité (POULLAOUEC-GONIDEC, 1999, 2003, 2005). Il semble effectivement que ces études tentent de dépasser une certaine dérive épistémologique atomiste et fermée afin de les repasser à travers une autre visée épistémologique holiste et ouverte tout en éliminant les deux extrêmes par l'établissement d'alternatives centrales. Même le paradigme de structure-forme-fonction et le paradigme de perception-figuration-construction s'expriment par des hybridations complexes (mais parfois aussi d'après une formulation plus ou moins pure).

Autrement, les appréhensions et les investigations actuelles des aménagements-développements territoriaux au Québec s'évertuent à mettre en relation territoire-paysage-environnement, parfois en soulevant l'inclusion et l'exclusion de l'une ou l'autre de ces thématiques, parfois en s'interrogeant sur le lien de séparation ou d'unification entre ces thématiques, et ce, à travers une analyse critique situationniste. Peut-être s'agit-il d'une implantation émergente de nouveaux modes d'habiter? Peut-être s'agit-il plutôt d'une tentative

d'intégration de nos anciens modes d'habiter? Or, à notre avis, ni l'un ni l'autre n'est à ignorer de sorte qu'une étude portée autant sur la rétrospective que sur la prospective demeure encore et toujours une source de possibilité. À cet égard, les études consultées font en quelque sorte mention de l'état de nos modes de penser et d'agir en rapport avec l'habiter. Puis, ces recherches semblent s'orienter et se diriger à partir de considérations toujours plus lourdes et riches de signification, mais moins accessibles et faciles à la conception. L'amalgame obtenu a ainsi le mérite d'interroger en profondeur des thématiques aussi fondamentales que le territoire, le paysage et l'environnement de façon directe et concrète bien sûr, mais également des schèmes à la fois existentiels et essentiels tels que les relations entre nature-culture, matériel-idéal, éthique-esthétique, espace-temps, etc., de manière indirecte et abstraite (POULLAOUËC-GONIDEC, 1999, 2003, 2005).

Donc, il est à se demander quelles sont les tendances actuelles à l'égard de l'habiter. Il semble que les unes penchent vers l'environnement et les autres vers le paysage ou selon une hybridation de ces deux thématiques. Il s'agit d'interroger parfois la conservation, la préservation et l'artificialisation environnementales², parfois la transmission, l'invention et l'actualisation paysagères³ ou les deux genres d'enlignement à la fois. Il s'agit aussi d'adopter une ou plusieurs réflexions, dimensions, proportions, échelles territoriales (locale, régionale, provinciale, etc.) permettant d'éclairer les choix d'intervention, de régula-

² Les notions de conservation, de préservation et d'artificialisation font référence au degré d'altération (voire de perturbation) des environnements.

³ Les notions de transmission, d'invention et d'actualisation font référence au degré de transformation (voire de mutation) des paysages.

tion, d'affectation... En fait, il est impossible d'énumérer toutes les alternatives et c'est entre autres dû à cette situation qu'une vision globale apparaît porteuse.

1.3 Portrait d'une position et d'un horizon à définir

Cette vision globale de l'habiter s'affiche alors ouvertement et fermement. La position adopte donc la thématique et porte l'horizon à la limite de sorte que chacun puisse, tour à tour, momentanément glisser de ses points de repère, s'échapper de ses croyances et de ses savoirs, afin de découvrir en pensée comme en action les divers mondes spécifiques. Car il s'agit effectivement d'effectuer un voyage à travers les cosmicités : ces universels-singuliers de références (BERQUE, 2008). Puis, comme à l'interface de ces cosmicités, le concept d'habiter transgresse l'irréductibilité des champs disciplinaires particuliers ainsi que des domaines d'études généraux, il est de mise d'aborder l'intégralité du thème. Surtout dans un contexte où les frontières entre les champs disciplinaires ou entre les domaines d'études apparaissent brouillées, même s'il ne s'agit toutefois pas de leur disparition, mais probablement de leur autonomie propre.

La thématique déborde donc de ces champs particuliers et ces domaines généraux pour englober tout l'habiter. Cette vision globale s'effectue ainsi sur le mode de la thématique et non de la problématique puisse qu'elle envisage de passer d'une conception globale à une (des) proposition(s) intégrale(s) et non d'un problème cerné à une (des) solution(s) ciblée(s). Toutefois, faut-il souligner que ces deux modes sont incomplets, caractéristiques inéluctables de l'holisme pour le premier et de l'atomisme pour le second, mais distincts et complémentaires? Donc notre étude ne peut évidemment pas embrasser

l'ampleur d'une telle entreprise, car nous n'entendons pas, pour paraphraser Augustin Berque (2008), « réunir des champs et des domaines que nul ne pourra jamais tous intégrer dans sa formation, ses réflexions et ses interventions, mais qui pourtant sont les champs et les domaines où œuvrent nécessairement l'existence et l'essence de chacun(e) d'entre nous ». Mais il faut néanmoins passer l'inertie des situations actuelles, voire les dépasser et les repasser, et tendre à la réalisation d'étude itérative entre une simple multidisciplinarité et une interdisciplinarité complexe. Ainsi nous apparaît-il non seulement souhaitable, mais pertinent et cohérent d'aborder la globalité de l'habiter puisqu'il s'agit d'un thème de rencontre disciplinaire donnant lieu à des échanges d'épistémologie, de méthodologie, voire de technologie. Alors pour comprendre et interpréter ce phénomène de même qu'excéder le sectarisme usuel des champs particuliers et des domaines généraux; la fragmentation des individualités et des collectivités, des strates élitistes et populistes; l'évacuation des dimensions sensibles, écologiques et symboliques; ou bien de connaître l'irrépressible expérience humaine à l'égard de considérations historiques et géographiques à travers toutes circonstances sociales et politiques, il est également de mise d'effectuer des études à l'échelle de la globalité (COSGROVE, 1984; FORTIN, 1999 et 2004).

La position et l'horizon thématique de l'étude se trouvent donc implicitement dans ce concept d'habiter, mais plus explicitement dans l'idée de globalité. Ainsi, nous nous intéressons de façon générale à la relation entre habitat et habitant(e) ou entre habitant(e)s. Une relation qui s'exprime de manière particulière à travers les thématiques de paysage et d'environnement ainsi que des concepts d'individualité, de collectivité et de territorialité

pour alimenter l'aménagement et le développement des localités. D'ailleurs, ces guides d'étude en constituent l'objectif général.

Objectif général:

Amorcer une réflexion à travers les thématiques de paysage et d'environnement, selon le filtre de références propre à une localité, sa socialité et sa territorialité, et ce, pour alimenter une rétrospective et surtout une prospective des interventions sur l'habiter.

Puis cette visée tentera de formuler en quelque sorte un filtre de références qui doit seulement se concevoir comme une piste fondamentale sur lequel s'appuyer afin d'éclairer l'aménagement et le développement d'un certain mode d'habiter. Ainsi, les véritables possibilités admises par l'universel-singulier de références doivent être foncièrement communes et partagées pour qu'elles suscitent un dynamisme local (voire supralocal et infrarégional). À partir de cette posture, l'habiter se situe selon une conceptualisation de la thésis et la praxis, soit à partir d'un contexte qui comprend, interprète et reconnaît cette transposition de l'idée abstraite vers l'action concrète sur le mode d'habiter, et vice-versa. Ça se traduit, dans notre cas, par le souci d'intégrer un éclectisme de références en s'appuyant sur les paradigmes de l'identité-altérité et du langage relationnel. Paradigmes qui exigent que nous expliquions nos conceptions.

Or, le premier paradigme, soit l'identité-altérité, se caractérise par la relation entre la totalité (unité : ensemble ou élément) et l'entité (uni-multi-cité : lien entre ensemble-ensemble ou entre ensemble-élément). Une relation perpétuelle qui se forge entre l'intérieur (intérieurité ou rapport avec soi) et l'extérieur (extériorité ou rapport avec l'autre), mais

également à travers une conscience, une mémoire et un imaginaire. C'est une relation qui est perçue, vécue et conçue (LEFEBVRE, 2000). Elle porte la signature de l'ordre du système et du filtre de références dans lesquelles elle évolue. Elle possède de multiples dimensions, des tailles et des échelles diverses. Elle est donc lourde et riche de sens. C'est également une relation au monde qui se forme, se déforme et se reforme. Elle fut, est ou sera locale dans la mesure où la localité apparaît comme une source de socialité et de territorialité. C'est ainsi que l'identité-altérité se véhicule dans des modes spécifiques de penser et d'agir qui s'immiscent chez les individualités et les rapports de collectivités (JEAN, 1996). Cette identité-altérité habite ainsi l'être, se perçoit et se construit tout autant. Il s'agit donc d'un paradigme qui se réfère fondamentalement aux relations cognitives et affectives, symboliques et écologiques que l'humain établit avec son milieu et son époque à travers son expérience de l'habiter (BILODEAU, 2003).

Le deuxième paradigme, quant à lui, consiste à cristalliser l'universel-singulier de références dans l'habiter. Ainsi, le langage relationnel consiste à comprendre les besoins et les désirs, les attentes et les préférences des habitant(e)s vis-à-vis l'habitat, d'interpréter les attitudes et les perspectives différenciées à l'égard de l'habiter, jusqu'à impliquer les habitant(e)s aux décisions et aux orientations concernant l'aménagement et le développement de l'habitat (SOMMER, 2003). De la sorte, l'habiter arbore toutes les caractéristiques inhérentes à la notion de projet. Un projet ayant évidemment un langage spécifique de l'habitat à travers l'arbitrage, la médiation et la négociation entre les intérêts individuels et collectifs des habitant(e)s. Par conséquent, le projet est co-élaboré et déploie des intentionnalités, des

moyens et des fins propres à l'universel-singulier de références, des méthodes et des techniques qui doivent refléter la spécificité de la localité (TREMBLAY, 2003).

La notion de projet d'habiter appréhende et investit ainsi le rapport identité-altérité et le langage relationnel de la localité d'où il s'agit de constituer la forme qui lie l'habitat et les habitant(e)s. Et pour une localité, sa socialité et sa territorialité, ça signifie de s'approprier l'affluence des modes d'habiter diffusés, proposés ou imposés par les instances comme les institutions politiques et sociales, les organisations civiles (publiques ou privées) ou la constitution des décisions relationnelles à travers les rapports de positions et d'horizons sociétaux et territoriaux⁴. Pour le faire, il faut catalyser la dynamique sociale et politique, par le haut (la strate élitiste) et par le bas (la strate populaire), d'une part, mais également de l'endogène (le local) et de l'exogène (le régional, le provincial, le national, etc.), d'autre part. En d'autres termes, pour reprendre la typologie des mouvements sociaux et politiques de Claus Offe (1997), le thème de l'habiter a un potentiel de fédérer un mouvement central et de contribuer au changement global puisqu'il atteint à la fois l'habitat et les habitant(e)s, l'individuel et le collectif, le privé et le public, etc. Il inverse d'une certaine manière la conception de la société complexe pour la rendre « simplexe », soit la dilution et la segmentation des endroits et des moments de débats et d'enjeux relationnels ainsi que la fragmentation et l'aliénation de l'identité (MELLUCI, 1983).

⁴ Les institutions politiques et sociales, les organisations civiles (publiques ou privées) et la constitution des décisions relationnelles sont des catégories inspirées de la réflexion d'Alain Touraine (1973). Nous établissons ainsi une nuance avec les catégories du système institutionnel, du système organisationnel et surtout du système d'action historique. Ainsi, le concept de constitution des décisions relationnelles évacue de la sorte l'accent implicite ou explicite attribué à la dimension historique dans le concept de système d'action historique.

Donc, l'habiter, comme passage entre l'habitant(e) et l'habitat ou comme rencontre entre les habitant(e)s, pourrait être le thème mobilisateur pour que chacun(e) participe à la localité, à sa socialité et sa territorialité, stimule un sentiment d'appartenance à travers cette construction sociale et politique qui présuppose des modes alternatifs de penser et d'agir, et modifie par répercussions les critères et les principes, les normes et les valeurs, les styles et les goûts qui les gouvernent. Dans cette conception, il s'agit évidemment de co-constituer une relation habitat-habitant(e) consciente avec toute la légitimité, la volonté et la responsabilité, nécessaire et possible à adopter vis-à-vis la pléthore des positions et des horizons à instaurer ou à contester. C'est ainsi que les débats à l'égard du cohabiter initient des rapports de tensions, voire parfois de conflits, puisqu'il s'agit d'un enjeu fondamental passant de la compétition à la coopération qui alimente des comportements et des développements individuels jusqu'aux mouvements et changements collectifs.

Sinon, à travers cette posture paradigmatique, il ne s'agit pas plus de s'enliser dans une tradition quelconque, mais encore moins de la nier de même que de créer de la rareté, de la nouveauté ou de l'ancienneté stériles ou de produire du banal et du standard uniformes. Toutefois, il semble improbable de se cantonner au point tel qu'il n'existe aucune emprise systémique et/ou référentielle. De ces constatations, nous adoptons une perspective glocalisée⁵ qui reflète les rapports entre le local et le mondial de même qu'entre le moderne et le contemporain. Dès lors, il apparaît considérablement important d'effectuer une distinction entre l'appropriation et l'assimilation, l'intégration et la

⁵ Terme issu du néologisme glocal : soit de penser globalement et d'agir localement.

différenciation par le mode d'habiter pour trancher convenablement entre ce qui constitue ou ne constitue pas une entrave à un universel-singulier de références. Cette conception se veut une médiance évoquant la relation trajective entre le subjectif et l'objectif de notre sens de l'habiter. Une relation entre l'habitant(e) et l'habitat qui trajecte sans cesse entre le sujet et l'objet afin d'édifier une modalité spécifique. Il s'agit d'une co-constitution qui n'est ni proprement subjective ni proprement objective, mais d'ordre trajective. Elle s'inscrit donc géographiquement et historiquement dans un habitat, mais également dans la phénoménologie de l'habitant(e). Ainsi, l'habiter serait comme une manifestation de la médiance (BERQUE, 1996 et 2000a).

Puis c'est à partir des positions et des horizons itérés ici et là, que nous avons élaboré quatre objectifs particuliers visant l'atteinte de notre objectif général. Et cette amorce réflexive entend évidemment éclairer les concepts qui couvrent la relation habitat-habitant, soit de co-constituer à partir d'un référentiel habitant (intervenants et non-intervenants) une conception des notions de territoire, de paysage et d'environnement. Ces conceptions seront colligées, argumentées et complétées à l'aide de la qualification des lieux et des bâtis d'attraction et de répulsion de même que par l'argumentation sur les bonnes et les mauvaises interventions passées et/ou futures à travers les valeurs et les normes, les goûts et les styles s'y dégageant explicitement ou implicitement. À partir du matériau obtenu par les observations diffuses et les entretiens semi-dirigés, nous serons probablement en mesure d'éclairer les modes de perception, les schèmes de figuration et les types de construction propres à la situation contextuelle étudiée ainsi que de les intégrer dans un

certain mariage entre les arts, les sciences et les techniques. À ces considérations consistent donc les objectifs particuliers.

Objectifs particuliers:

- Définir les notions de paysage, d'environnement et de territoire en référence à une localité, sa socialité et sa territorialité;
- Identifier, comprendre et interpréter les lieux et les bâtis d'attraction et de répulsion, les bonnes et les mauvaises interventions passées et/ou futures en y dégagant des valeurs et des normes, des goûts et des styles associés;
- Intégrer les modes de perception, les schèmes de figuration et les types de construction pour alimenter la réflexion sur l'habiter;
- Intégrer le concept d'universel-singulier de référence à travers une perspective transaxiale s'inspirant des arts, des sciences et des techniques.

Ainsi, notre position et notre horizon s'éclairent à partir de ce portrait d'étude et s'appuient évidemment sur plusieurs hypothèses heuristiques. Premièrement, les modes du savoir sont pluriels. Ils concernent le savoir être, avoir, faire, connaître, juger, communiquer, etc. Deuxièmement, les biais paradigmatiques concernent autant l'holisme que l'atomisme, la thématique que la problématique, puisqu'il s'affiche selon des attitudes et des perspectives spécifiques du monde, mêlées et irriguées par plusieurs sources. Troisièmement, il semble qu'une dialectique entre arts, sciences et techniques permet de mieux éclairer le thème de l'habiter. En effet, nous sommes d'avis qu'il faut éviter autant les groupes cloisonnés scientifiques, artistiques et techniques pour ne pas sombrer dans le scientisme, l'artistisme ou le technicisme. Quatrièmement, il nous apparaît nécessaire de reconnaître la portée fondamentale du thème pour les aménagements et les développements locaux. Dernièrement, il faut encore et toujours nuancer ces hypothèses heuristiques et ainsi se permettre d'analyser et de critiquer les modes déployés...

CHAPITRE 2

ÉPISTÉMOLOGIE ET RÉFLEXIONS THÉORIQUES SUR L'HABITER

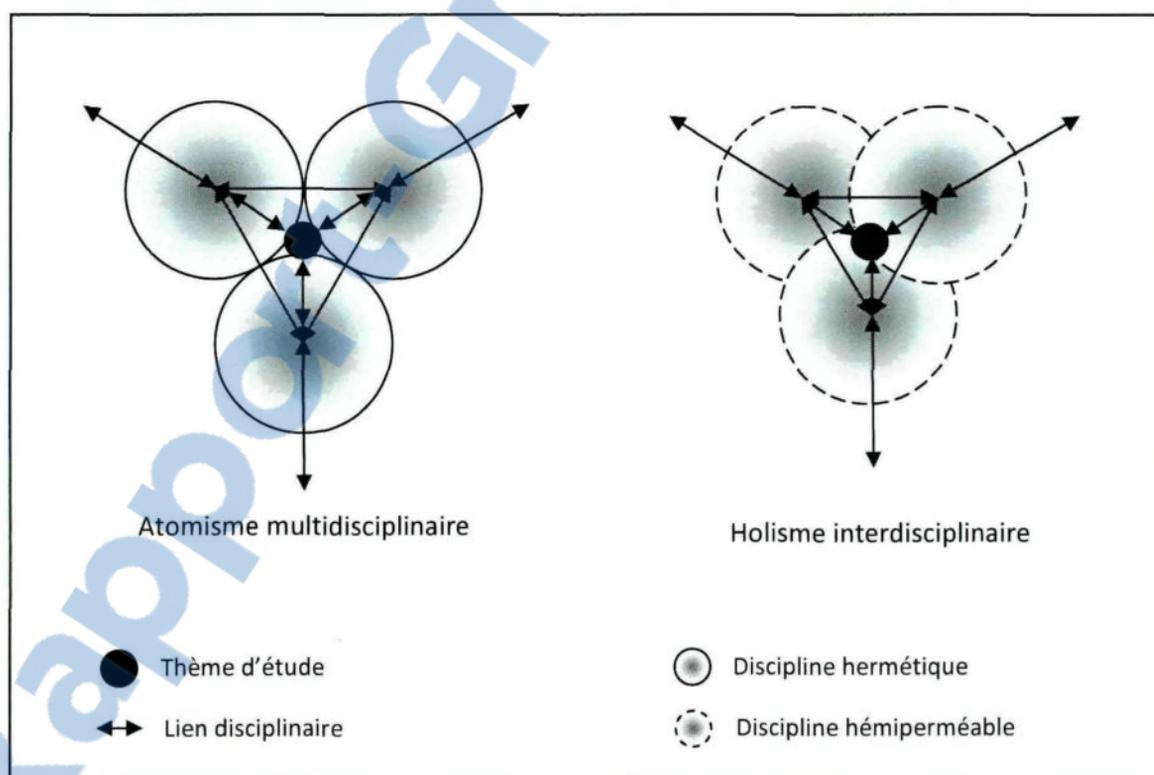
Il faut « changer le rapport au pouvoir pour changer les rapports de pouvoir » afin de vivre une démocratie citoyenne et de partager le sens de notre relation au monde (LAMOUREUX, 2008:128).

2.1 Les approches épistémologiques invoquées

Fondamentalement, notre considération à l'égard d'un éclectisme de références correspond à une épistémologie transaxiale, soit d'exprimer l'articulation entre la théséologie et la praxéologie de même que les relations entre les disciplines. Cette épistémologie transaxiale combine ainsi le rapport de verticalité (entre la théséologie et la praxéologie) avec le rapport d'horizontalité (entre les disciplines). C'est en quelque sorte la combinaison de la thésis (action de poser) et la praxis (de l'idée vers l'action) de même que l'émancipation de la notion de discipline afin d'effectuer une dialectique entre une division arborescente universelle et une unification ramifiante singulière. Cette orientation permet alors d'éprouver la position et l'horizon que l'on occupe à travers une rencontre des branches du savoir tout en occasionnant des éclaircissements et des enrichissements mutuels de leurs visions respectives (LOUBIER, 2002). C'est aussi à partir de cette posture qu'il faut se figurer la distinction entre la transversalité multidisciplinaire et

interdisciplinaire, entre l'accumulation et l'interrelation des disciplines. Car le mode multi- ou pluri- disciplinaire s'applique aux études s'appuyant sur une épistémologie atomiste tandis que le mode interdisciplinaire se rapporte aux études reposant sur une épistémologie holiste. Cette différenciation entre l'atomisme et l'holisme épistémologique est cruciale et déterminante puisqu'elle effectue la distinction entre le regroupement (atomisme) ou l'entrelacement (holisme) des éléments pour constituer l'ensemble (Figure-2). Or, notre étude s'appuie fondamentalement selon une posture épistémologique holiste, suivant les exigences d'une certaine globalité.

Figure 2 : La distinction entre multidisciplinaire et interdisciplinaire



Source Louis Breton, inspirée de Loubier (2002)

Autrement, notre étude s'inspire principalement de la phénoménologie, même si l'herméneutique se pose çà et là, comme en constitution dialectique constante et itérative avec elle. Car il s'agit davantage d'appréhender et d'investiguer les modes de perception, les schèmes de figuration et les types de construction en vue d'amorcer une réflexion sur l'habiter par l'entremise du concept d'universel-singulier de références, des paradigmes d'identité-altérité et du langage relationnel, pour ensuite se prononcer sur des interventions. Ultimement, l'universel-singulier de références traduit une rencontre synergique entre des phénoménologies différenciées et une herméneutique délibérative, voire consensuelle, tout en constituant de la sorte un mode d'habiter propre d'un certain état d'être territorialisé.

À ce titre, il est évident que chacun(e) procède, par exemple, avec des figures d'impression et d'expression investis de sens, de valeurs et de goûts pour aborder le mode d'habiter (POULLAOUËC-GONIDEC, 2005). L'habitat s'apprécie alors de plusieurs façons et chaque habitant(e) évoque une certaine manière de l'invoquer, d'où la complexité d'une vision globale commune et partagée. C'est ainsi que l'habiter expose les tensions, voire les conflits, entre le privé et le public, l'individuel et le collectif, le social et le politique, le populaire et l'élitaire, les habitant(e)s et l'habitat... Et selon la pluralité des thèmes et des intentions, de même qu'à partir des formations, des réflexions et des interventions, l'éclatement de l'habiter renvoie effectivement aux paradigmes usuels et sectaires forgés par la division des champs disciplinaires particuliers et des domaines d'études généraux. Quoi annoncer d'autre sinon que nous considérons que notre étude et le but de toute vision, comme celle du département des études régionales ou même celle que

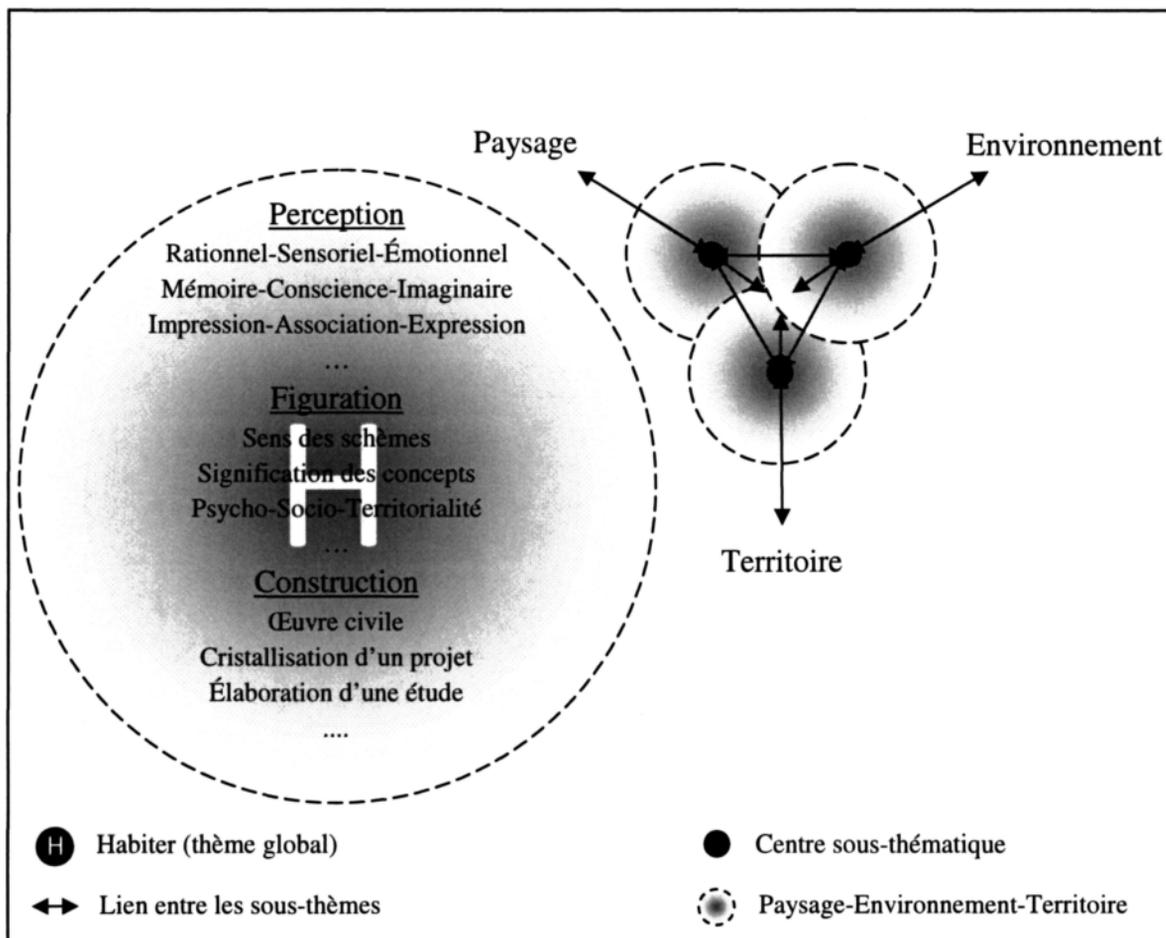
l'Université du Québec à Chicoutimi tente de promouvoir dans sa mission⁶, doit nécessairement s'interroger de près ou de loin aux mêmes sources que les nôtres.

2.2 L'universel-singulier de références de l'habitant

Or, en s'appuyant autrement sur le concept d'universel-singulier de références, qui se caractérise en quelque sorte par les termes philosophiques de scopie, de logos et de gonos, c'est-à-dire de percevoir, de se figurer et de construire le monde respectivement, il est possible d'apprécier une certaine schématisation de la phénoménologie de l'habiter (Figure-3). Cette posture initiale expose, en quelque sorte, les références fondamentales qui éclairent la relation habitat-habitant(e) et abordent les modes de penser et d'agir propres à une localité, à sa socialité et sa territorialité. Mais, à cet égard, il faut d'abord souligner que le bagage personnel constitue la source angulaire d'une posture propre, c'est-à-dire que les schèmes de figuration, de même que les modes de perception et les types de construction d'ailleurs, sont uniquement investis par ceux et celles qui en font l'expérience. C'est ainsi que plusieurs personnes se sont penchées sur ces schèmes de figuration, sur ces interfaces qui permettent le dialogue entre les modes de perception et les types de construction, de sorte qu'il est actuellement possible de faire état d'une certaine interrelation entre les différentes avenues envisagées.

⁶ http://www.uqac.ca/recherche/pdf/plan_strategique.pdf

Figure 3 : La phénoménologie de l'Habiter



Source Louis Breton, inspirée de Jung (1964), Fortin (1999), Bilodeau (2003), Poullaouec-Gonidec (2005) et Rivard (2008)

2.2.1 Les schèmes de figuration de l'habiter

Ainsi, c'est à partir de cette posture que nous abordons certains schèmes de figuration, qui constituent la source angulaire entre les modes de perception et les types de construction et dont les point de contact, les zones de relations ou encore les limites respectives sont plus ou moins bien définies. Mais, parcourons donc sommairement ces schèmes de

figuration afin d'apprécier, par la suite, une certaine relation avec les modes de perception et les types de construction.

Tout d'abord, une première figuration insinue que toutes les manifestations ne sont que des émanations constantes des dialectiques entre nature et culture ainsi qu'entre corps et esprit (MAFFESSOLI, 1990). Puis que ces dialectiques ressurgissent actuellement à travers la conceptualisation de l'habiter, car la scission et l'opposition entre nature et culture de même qu'entre corps et esprit s'estompe pour laisser place à la réunion et la relation. Ces dichotomies désuètes brouillent alors les repères entre l'humain et la Terre, le sujet et l'objet, le matériel et l'idéal, etc. Et malgré que plusieurs personnes incitent à éviter ces dialectiques, tous semblent y porter une vive attention puisqu'elles forment notre mode de penser et d'agir sur le monde. C'est ainsi que s'élabore la constellation des universels-singuliers de références telle que la pose, en d'autres termes, Denis Cosgrove :

« Le traitement du (paysage-environnement-territoire) en géographie humaniste, en dépit de ces défauts, démontre que les questions soulevées par le (paysage-environnement-territoire) et son sens pointe au cœur du social et des théories historiques: problèmes d'action individuelle et collective, de connaissance objective et subjective, d'explication idéaliste et matérialiste. (Et si les études en géographie traditionnelle du (paysage-environnement-territoire) insistent sur une perspective externe concentrée sur la morphologie des formes extérieures, la géographie humaniste récente cherche une réserve en établissant une identité et une expérience de l'interne ». (Traduction paraphrasée libre) (COSGROVE, 1984:38)

Ainsi, des concepts comme le paysage et l'environnement prennent nécessairement des significations spécifiques à partir de ces schèmes fondamentaux. Par exemple, nous constatons deux filtres de références possible avec d'une part, Augustin Berque (1996) qui propose une idée de nature (notion qui, dans le monde, a un sens dans l'homme et autour

de l'homme) qui trajecte avec une idée de culture (notion qui, par et pour l'homme, donne un sens au monde), et d'autre part, Catherine Larrère et Raphael Larrère (1997) qui suggèrent plutôt un filtre de références sujet-objet hybride de nature et culture. Ainsi, ces classifications de nature et de culture évoquent une mouvance itérative de l'un à l'autre et établissent une possibilité de sens à travers la conception de ces deux pôles extrêmes, mais non antagoniques. Puis, dans cette mouvance, il est possible de concevoir un naturalisme propre et un culturalisme propre constituant chacun leur évolution intrinsèque (LASSUS, 1999) tout comme il est envisageable de concevoir le même phénomène pour le subjectivisme et l'objectivisme, le matérialisme et l'idéalisme, etc. Puis, comme il s'agit de possibilités, spécifiques plutôt que globales, qui supposent évidemment des affectations sur le paysage et l'environnement, il nous semble fondamental d'apprécier ce constat, c'est-à-dire que l'habitant(e) somatise et cosmise à la fois l'habitat, à travers une évolution trajective où la nature et la culture ainsi que le corps et l'esprit interfèrent sans cesse (BERQUE, 2000a), que la personne acquiert un statut de sujet-objet ou d'un mixte flottant de sens et de sensible (LIPOVETSKY, 1983), et qu'il est impossible d'ignorer les contextes géographiques et historiques de même que le langage relationnel et la relation identité-altérité qui s'opère à travers des manifestations symboliques et écologiques (COSGROVE, 1984).

Ensuite, une deuxième figuration, soit celle de l'éthique et de l'esthétique, caractérise aussi notre thème. Car il s'agit de deux schèmes fondamentaux qui indiquent les valeurs et les normes (éthique), les goûts et les styles (esthétique) prônés à travers la cristallisation de l'habiter. Puis, sur le plan des valeurs, on souligne qu'elles sont à la fois des points de réf-

rence, des sources vives de synergie qui assurent la légitimité de nos actes (LAMOUREUX, 1996). Elles permettent, dans une certaine mesure, le dialogue, la cohésion sociale, la reconnaissance mutuelle tout en soutenant et en incitant l'engagement et le dépassement de l'être. Tandis que sur le plan des goûts, on constate qu'ils se caractérisent par des critères de qualification d'une œuvre tels que le langage, le concept, le message, la forme, le processus, etc. Ces qualifications de goût sont alors des expériences par lesquelles il est possible d'apprécier l'expression ou l'impression de sensation d'une œuvre en tant qu'étant ou non-étant, une mise en œuvre de l'être (HEIDEGGER, 1986). Et selon une autre figuration, la multiplicité des valeurs et des goûts ne s'exprime pas par une unité, mais par une unicité de sorte qu'ils deviennent parfaitement mêlés les uns aux autres : il s'organise une sorte de synergie entre éthique et esthétique (MAFFESSOLI, 1990). Par cette figuration, l'œuvre de création est amenée à se renouveler et à se démultiplier afin d'exprimer le « *polythéisme des valeurs (et des goûts)* », l'indication d'un vitalisme puissant en génération. Comme si « *un jeu d'appréciations, cause et effet d'émotions communes, suscite société (et nous) fait entrer dans un vaste processus de communication, dans un univers symbolique dont on peut repérer les temps (et les espaces) forts* » (MAFFESSOLI, 1990:119). Ainsi, l'habiter redevient un acte poétique ou « *le processus d'attraction-répulsion et l'ambiance globale favorisent une configuration sociale dont les pôles objectifs et subjectifs ont tendance à s'estomper* » (MAFFESSOLI, 1990:28).

Or, que ce soit l'éthique ou l'esthétique, il est capital de souligner le passage d'un mode de connaissance à un mode du jugement, puisque « *juger n'est pas connaître* » (LEGAULT, 1995:58). En fait, le jugement se distingue essentiellement de la connaissance

car il ne s'élabore pas sur une démarche rationnelle, mais bel et bien sous une approche émotionnelle. Et ce, même si le mode du jugement, tout comme le mode de la connaissance, permet de soutenir un discours cohérent et pertinent afin de comprendre et d'interpréter les phénomènes propres aux domaines éthiques et esthétiques (LEGAULT, 1995). Par exemple, reconnaître l'habiter comme étant une donnée à étudier, qu'elle soit abordée scientifiquement, artistiquement, ou même techniquement, ne permet pas d'omettre les manifestations éthiques et esthétiques ou d'établir une confusion entre connaître et juger (MAFFESSOLI, 1990). Donc, dans ce sens et tel qu'il a été défini dans cette étude, l'habiter suppose une signification commune et partagée de ces modes du savoir, d'une signification spécifique de la connaissance et du jugement tout en établissant une relation entre les deux. De la sorte, il est possible de poser quelques fondements de l'habiter avec une certaine légitimité, car c'est le propre d'une démarche éthique et d'une approche esthétique de passer par la connaissance et le jugement, l'apprentissage de la délibération et l'expérience du dialogue (LEGAULT, 1995).

L'habiter se définit aussi par une troisième figuration, soit à partir des deux schèmes fondamentaux que sont l'espace et le temps. Par exemple, les catégories temporelles du passé et du futur de même que les catégories spatiales de l'horizontal et la verticale symbolisent respectivement nos conceptions du temps et de l'espace. Sinon la dichotomie ouvert et fermé, qu'elle soit d'ordre spatial ou temporel, correspond également à des sentiments qui y sont associés. À cet égard, les espaces ouverts signifient la liberté, l'aventure, la socialité, la luminosité, la sonorité, etc., alors que les espaces fermés indiquent, quant à eux, la sécurité, le refuge, l'intimité, l'obscurité, le silence, etc. Sinon les temps ouverts expo-

sent la maîtrise, la durabilité, l'éternité, etc., tandis que les temps fermés évoquent la contrainte, la désuétude, l'éphémère, etc. Les uns éveillent donc le sentiment de flexibilité et d'expansion et les autres plutôt le sentiment de fixité et d'inhibition (TUAN, 1974). Autrement, il serait préférable d'utiliser les notions de spatialité et de temporalité afin de signifier l'expérience intrinsèque de chaque espace-temps (le limité, l'infini, l'axe, etc.), car il y a une pluralité de temporalités (le quotidien, les saisons, le rite, l'année, l'époque, la durée, l'instantané, le calendrier, le présent, le passé et le futur, le cyclé et le fléché, le ralenti et l'accélééré, etc.) et de spatialités (le site, le seuil, le milieu, la frontière, le centré et le dispersé, le plein et le vide, le proche et lointain, le vertical et l'horizontal, etc.) qui s'enchevêtrent dans l'habiter.

Autrement, il est possible de constater une accélération du rythme qui se vit autant dans la fréquence que dans l'amplitude (MELUCCI, 1997). Il y a effectivement un manque de temps qui se perçoit, çà et là, ne serait-ce que par rapport aux flux qui ne cessent de s'amplifier et de s'accélérer. À cette linéarité apparente s'accompagne une cyclicité discrète du temps puisque la génération des universels-singuliers de références évolue en boucle dans le cours duquel le monde se fait, se défait et se refait. Et ce cycle à tendance à se faire de plus en plus vite et de moins en moins long au point tel que certains vont jusqu'à prétendre que le temps a supplanté l'espace comme caractéristique prépondérante de nos sociétés. D'ailleurs, des modes de production et de consommation empruntent déjà un langage qui souligne cette importance, comme le « juste à temps », « en temps réel », « la désuétude planifiée », etc. Cette temporalité affecte alors la spatialité puisque pour suivre le rythme, il faut concevoir des réseaux de communication et de mobilisation

adaptés. Il s'opère une sorte de contraction/dilatation de l'espace-temps qui déforme, par un effet tunnel, l'habiter, comme une carte étirée et repliée ici et là (ASCHER, 1995). D'où apparaît une matrice constituée de réseaux et de flux qui effectue l'arrimage du local au mondial et vice-versa. Elle devient l'interface qui prédomine apparemment à tous les échelons, que ce soit du local, du régional, du national... Puis, l'analyse de cette matrice ressort et expose ce qui situe, configure et distribue les lieux et les bâtis, les repères et les symboles pour marquer, délimiter, s'approprier un espace. Ainsi, des points (pôle, nœud, lieu, bâti...), des lignes (voie, limite, frontière, flux...), des plans (zone, aire, réseau...) de même que des volumes émergent dans l'espace (LYNCH, 1971). Bref, des exemples apparents, çà et là, démontrent que l'espace et le temps ne sont jamais neutres. Ils sont toujours organisés par les habitant(e)s et l'habitat!

2.2.2 Les modes de perception de l'habiter

Puis, ces figurations sont aussi abordées à partir des modes de perception. À cet égard, Hirohiko Otha, cité dans RIVARD (2008), propose entre autres les avenues de la mémoire et de l'imaginaire, des associations et des évaluations comme clés à privilégier. Un amalgame de modes de perception qui se complètent, à notre avis, avec la conscience et les impressions-expressions soulignées par POUULLAOUEC-GONIDEC (2005). La première indique en quelque sorte le pivot central entre la mémoire et l'imaginaire tandis que les dernières constituent les deux pôles extrêmes des associations: les introjectives (impressions) et les extrajectives (expressions). En lien avec ces modes de perception, nous effectuons un rapprochement avec les relations cognitives et affectives émises par BILODEAU (2003)

ou celles des sensations, des réflexions, des sentiments et des intuitions de JUNG (1964). Des perceptions qui sont, entre autres, captées par le sensoriel, que ce soit par le visible, l'auditif, l'olfactif, le gustatif, le tactile, le kinésique, etc., et qui passent par la suite par d'autres modes pour être saisies comme elles se présentent en apparence. C'est d'ailleurs ainsi que les modes de perceptions permettent d'aborder les figurations plus ou moins consciemment et fondamentalement, car ce n'est qu'au fur et à mesure de leurs interrogations que l'on accède réellement à notre être.

Un premier exemple de cet état est rapportée par FORTIN (1999) lorsqu'elle dénote un certain passage d'une prédominance du visible vers une prépondérance du sensible, ou plutôt du sensoriel. Un changement perceptuel qui n'est probablement pas étranger aux crises liées à l'environnement et au paysage comme peuvent le souligner certaines manifestations pour la polysensorialité⁷ ou contre la pollusensorialité⁸. Ainsi, l'émulsion d'une expérience par le sensoriel peut s'avérer une source de tension, voire de conflit, entre des conceptions paysagères et environnementales. Rien n'indique que les exigences de l'une satisfassent les contraintes de l'autre. Un deuxième exemple, soulevé par DESPORTES (2005), indique que les sens se donnent au voir, mais également au mouvoir (voir en mouvement) afin de signifier la totalité de l'expérience sensorielle. Puis que par cette faculté de se mouvoir ou par ce mode de récolter les sensations, on est en mesure de mieux apprécier

⁷ Stimulation de plusieurs sens afin de créer des expériences originales en transformant significativement le paysage.

⁸ Stimulation exacerbée d'un ou plusieurs sens, une dérive de la stimulation, une pollution sensorielle affectant considérablement l'environnement.

les pleins et les vides, les proches et les lointains, les ralenties et les accélérés, etc. C'est ainsi que la sensorialité est en quelque sorte un itinéraire programmé par le mode d'habiter.

2.2.3 Les types de construction de l'habiter

Puis ces figurations sont aussi élaborées à travers les types de construction. Car c'est aussi une généalogie du sens des schèmes ou de la signification des concepts, qui, de génération en génération, est associée avec des réalités matérielles, idéelles, symboliques, écologiques, etc. Puis, en tant que génération de l'expérience humaine, ces schèmes ou ces concepts naissent, évoluent, meurent, se concentrent et se diluent dans les universels-singuliers de références selon la situation. Puisque ces schèmes ou concepts fondamentaux portent la marque du présent, certes, mais ils constituent également une inspiration héritée du passé et puisée dans le futur. Ainsi, la généalogie des figurations permettent de comprendre pourquoi et comment il y a émergence de précédents et d'expliquer comment ils gagnent ou perdent en signifiante. C'est le processus de figuration qui se cristallisent dans une panoplie de réseaux de relation et d'instruments de cohésion tels que les lois, les règles, les codes, les chartes, etc. Ainsi, se forment donc, implicitement ou explicitement, les choix sociaux et politiques, individuels et collectifs, publics et privés.

Or, cette phénoménologie de l'habiter se situe donc selon les aléas de l'habitat ainsi qu'à partir des attitudes et des perspectives de l'habitant(e) dont il apparaît encore et toujours porteur d'universalité et de singularité, puisqu'il se trouve à rencontrer des traits d'individualité et de collectivité, de socialité et de territorialité, parfois similaires et parfois

différents d'avec ses semblables. Car il découvre le monde à partir de ses bulles⁹ (HALL, 1973) ou de ses coquilles¹⁰ (MOLES, 1977) et forme autour du « soi » son mode d'appropriation de l'habiter, soit des conceptions qui nous renseignent à la fois sur les éléments de la relation habitat(e)-habitant et sur l'activité sociétale dans son ensemble (DESCHAMPS, 2008). C'est d'ailleurs à ce titre qu'il est possible de schématiser trois situations hypothétiques se dégageant de notre psycho-socio-territorialité (Figure-4). Un schéma où la première et la troisième figures cristallisent un jeu phénoménologique entre l'endogène et l'exogène de type contrôle-influence provenant de l'externe (prépondérance exogène) ou de l'interne (prépondérance endogène). Alors que la deuxième, quant à elle, constitue une régulation de contrôle-influence entre les postures phénoménologiques endogènes et exogènes. Autrement dit, ces schémas illustrent le degré de maîtrise des individus et des collectifs sur un territoire commun afin qu'il soit de contactualité¹¹ et de sorte que l'appropriété¹² relative des éléments (individuels et/ou collectifs) varie selon l'appropriété de l'ensemble (sociétal). Cependant, les schémas n'indiquent pas la hiérarchie entre les positions et les horizons, individuels et collectifs, en lien avec leurs psycho-socio-territorialités respectives. Cette figuration introduit plutôt la relation que nous établissons entre les comportements et les développements individuels jusqu'aux mouvements et changements collectifs, ou le groupe constitue une référence importante dans la formation

⁹ L'intime (privé), le personnel (individuel), le social (collectif) et le public sont les niveaux du concept de bulle de Hall (1973).

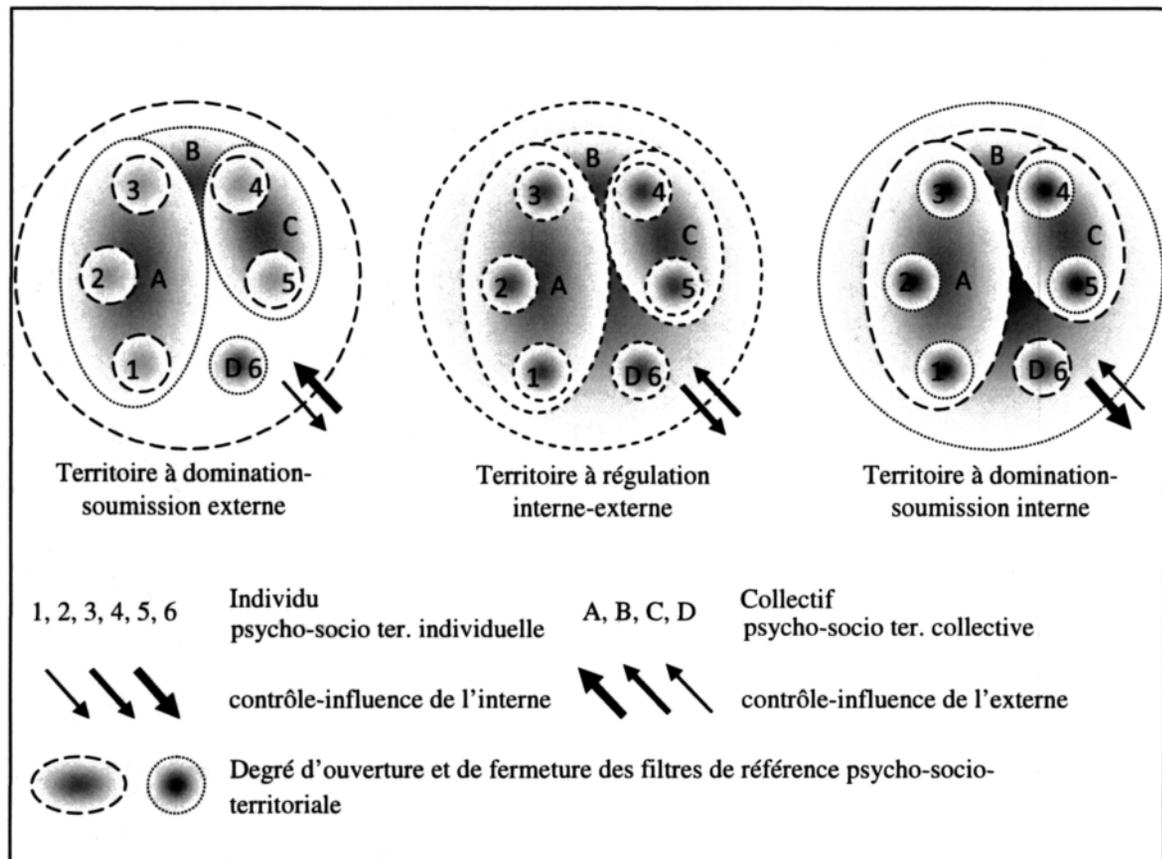
¹⁰ Le logement, le quartier, le local, le régional, le national, le mondial sont les niveaux de la coquille de Moles et Rohmer (1977).

¹¹ Le concept de contactualité vient de contact, de contexte et d'actualité. Il puise ses sources dans une position et un horizon situés, c'est-à-dire en relation avec l'universel-singulier de références.

¹² Le concept d'appropriété vient d'approprié et de propriété, une certaine autonomisation civile propre ou une appropriation entre le public et le privé de même qu'entre l'individuel et le collectif.

des attitudes et des perspectives de ses membres, du filtre de contrôle-influence qui régule plus ou moins les flux de la communication (TUAN, 1974).

Figure 4 : La psycho-socio territorialité



Source Louis Breton, adaptée de Deschamps (2008)

Il s'agit donc de concevoir notre relation au sociétal afin d'éviter ces deux dérives: que l'individuel ne soit que peu confronté au collectif dans toute sa profondeur, c'est-à-dire dans sa dimension sociologique, puisqu'il n'aura qu'une conception individualiste du sociétal, et inversement, que le collectif ne soit que peu confronté à l'individuel, donc dans sa dimension psychologique, puisqu'il n'aura qu'une conception collectiviste du sociétal.

Car l'habiter est personnellement, socialement et territorialement défini et peut donc être assimilé à une œuvre civile (COSGROVE, 1984).

2.3 La psycho-socio territorialité

2.3.1 Du comportement au développement des individualités

Or, dans le contexte actuel, les modes d'habiter indiquent en quelque sorte la prévalence des mécanismes d'individualisation sur les mécanismes de collectivisation à travers les phénomènes d'atomisation programmée et de fragmentation identitaire. Ainsi, la personnalisation trouve un terrain fertile pour se déployer (LIPOVETSKY, 1983). Il s'agit d'un type de socialisation¹³ où l'habitant(e) s'insère dans l'habitat ou plutôt dans l'habiter avec son individualité, sa collectivité et sa territorialité dite portables (SOMMER, 2003). C'est une insertion de l'habitant(e) qui résulte non seulement de sa situation dans l'habitat, mais également et surtout de son intégration dans l'habiter (FREIRE, 1978). Donc, l'habiter arbore ainsi une constitution dans laquelle certains habitant(e)s (endogène) voire même certains non-habitant(e)s (exogène), de par leurs positions et leurs horizons, influencent et/ou contrôlent l'aménagement et le développement de l'habitat. Et un habitat dicté par la personnalisation est aussi imprégné par la segmentation sociale et la ségrégation territoriale. Il insuffle un comportement aux habitant(e)s qui consiste soit à s'ignorer, soit à s'affronter les uns les autres (SOMMER, 2003). Et ce mode d'habiter exacerbe les mécanismes d'individualisation au détriment des mécanismes de collec-

¹³ La personnalité est à l'individu ce que la communauté est au collectif, les deux sont englobés dans la socialité.

tivisation d'autant plus que les personnes évoluent dans un état de sur-valorisation individuelle et de sous-valorisation collective. Cet habitat devient alors porteur de graves tensions, voire de conflits patents, qui risquent de supprimer certains comportements normaux et d'engendrer d'autres comportements radicaux chez les habitant(e)s. Évidemment, il s'agit d'un état de crise, mais qui n'est pas négligeable à considérer surtout lorsque le procès effectué à la personnalisation indique l'immense indifférence portée par une attitude flottante. Une attitude gonflée à l'atomisation programmée et ce qu'elle propage comme source de comportement (LIPOVETSKY, 1983).

C'est ainsi que la vulnérabilité de la personnalisation supporte alors une indifférence branchée à l'accessibilité et à la mobilité excessivement tolérante et aucunement résistante vis-à-vis le mode d'habiter propagé. Un mode d'habiter, plutôt axé sur le rendement que sur la relation, qui déploie sa machine et son réseau d'utilité, d'efficience et d'efficacité. Toutefois, malgré la turbulence et l'incertitude qui se dégagent de cette modalité, l'habitant(e) ne se comporte pas seulement, mais se développe également par rapport à l'habitat. Il (Elle) s'accomplit par une prise de conscience et effectue la globalité de son individualité, sa collectivité et sa territorialité portables à travers les choix identitaires qui jalonnent son itinéraire et son récit de vie (MASLOW, 1978). C'est donc en situant sa position et son horizon, sur les plans individuels et collectifs, que l'humain se développe (FREIRE, 1982). Il s'engage alors par conviction sur une base identitaire et élabore de la sorte son expérience existentielle et essentielle en tant qu'humain. Il apprend ainsi à réaliser ses capacités et ses possibilités propres de même qu'il effectue des associations et des orientations nécessaires en vue d'accomplir sa vocation. Or, cette personnalisation

consciente de la réalisation de soi s'accomplit parfois au détriment de la reconnaissance par l'autre, mais vise toujours l'approbation intérieure (de soi) et extérieure (de l'autre). Par cette attitude détachée, la personne élimine les déficiences perceptuelles liées à l'identité (percevoir le moi en l'autre) et à l'altérité (percevoir l'autre en moi) en évacuant les introjections altruistes et les extrajections égoïstes (MASLOW, 1978). Cette attitude détachée n'est pas dénuée d'intérêt, toutefois elle nous semble cloisonnée dans une dimension strictement rationnelle et ainsi séparée d'une autre dimension purement émotionnelle. Notre réalité se situe donc au centre de ces deux pôles conceptuels, à partir d'une signification cognitive et affective. Par conséquent, cette prise de conscience nous permet de comprendre et d'interpréter la position et l'horizon de l'habitant(e) dans sa relation sociétale et dans son rapport avec l'habitat et d'annoncer que son rôle dans la société concerne d'abord lui-même pour ensuite dépasser sa propre portée, et ce, qu'elle se déploie consciemment ou inconsciemment.

2.3.2 Du mouvement au changement des collectivités

Autrement, les modes d'habiter, par leurs constitutions, reflètent en quelque sorte la fragmentation identitaire de nos socialités et leurs territorialités en considérant les phénomènes de segmentation sociétale et de ségrégation territoriale qu'ils exposent et génèrent. Cette segmentation sociétale se traduit en termes de classes, d'ethnies, de religions, de professions, d'éducation, de générations, de genres, etc., alors que cette ségrégation territoriale s'incarne dans la gentrification (strate élitare), la ghettoïisation (strate populaire), ou les personnes d'une même strate sociale tendent finalement à se ségréguer eux-mêmes dans un

voisinage (TUAN, 1974), ou bien dans le zonage structurel et fonctionnel (agricole, forestière, minière, industrielle, commerciale, résidentielle, circulation, récréation, naturelle, culturelle, sites patrimoniaux, places monumentales...), etc. Et ces modes d'habiter contribuent à alimenter un rapport de contrôle-influence entre la strate élitiste et la strate populaire (SOMMER, 2003). Il existe d'ailleurs une relation entre la hiérarchie sociale (de la strate élitiste à la strate populaire) et les inclusions-exclusions spatiales (les riches avec les riches, les pauvres avec les pauvres) et temporelles (la richesse engendre les riches, la pauvreté engendre les pauvres). C'est une relation qui compense le flou des distinctions sociales par des distinctions territoriales claires et nettes à toutes les échelles et les dimensions de l'habiter (SOMMER, 2003).

Ainsi, ce rapport de contrôle-influence expose les tensions, voire les conflits, entre les rapports de strates sociales et la constitution des décisions relationnelles. Car c'est à partir de la constitution des décisions relationnelles qu'il est possible de dégager des situations, d'insuffler des orientations et de permettre des décisions à l'égard de l'habiter (TOURNAINE, 1973). Une relation habitat-habitant(e) qu'il s'agit donc de comprendre et d'interpréter à travers les enjeux issus des rapports de strates sociales pour l'appropriation de la constitution des décisions relationnelles. Évidemment, ces rapports sociaux, entre une strate élitiste (dominante et dirigeante) et une strate populaire (soumise et dirigée), se manifestent par une interrelation dialectique. D'une part, la strate élitiste sur « l'offensive » impose des contraintes par l'entremise des appareils qu'elle possède, et d'autre part, la strate populaire sur la « défensive » conteste passivement (aliénation) ou activement (participation) ces mécanismes qu'elle subit. En définitive, l'habiter se réalise à travers une

constitution des décisions relationnelles et des rapports de strates sociales abstraits, mais également à partir d'institutions sociales et politiques ainsi que d'organisations civiles concrètes (DURAND, 2006). Or, tout comme la constitution des décisions relationnelles, les institutions sociales et politiques ainsi que les organisations civiles (privées ou publiques) tendent plus ou moins vers les intérêts de la strate élitiste au détriment de la strate populaire.

Ces appareils oscillent entre l'ouverture et la fermeture de sorte qu'ils régissent les rapports sociétaux entre la strate élitiste et la strate populaire (degré de participation civile). Plus il y a de fermetures, moins la strate élitiste emploie la concertation et la persuasion. Au contraire, plus il y a d'ouvertures, moins la strate élitiste utilise la consultation et la coercition. La strate populaire, quant à elle, se conforme ou se confronte à la strate élitiste selon les degrés d'ouverture et de fermeture des appareils contrôlés et influencés. Quand la strate populaire se conforme, elle se comporte selon le code (statut doxique situationnel). Par contre, quand la strate populaire se confronte, elle se développe par réforme ou par rupture à ce code. Puis, les conduites de réforme conduisent à une modification de la constitution des décisions relationnelles alors que les conduites de rupture opèrent une évolution des rapports de strates sociétales (DURAND, 2006). Or, ces conduites correspondent à deux types de mouvement : un mouvement sociétal de réforme et un mouvement sociétal de rupture qui portent le terme général de mouvement contextuel (historiquement et géographiquement situé), soit l'ensemble des évolutions sociétales (TOURAINÉ, 1973). En somme, il y a des conduites individuelles et collectives qui se dégagent à travers les rapports sociétaux et des luttes pour l'appropriation de la

constitution des décisions relationnelles, des institutions sociales politiques ainsi que des organisations civiles. Des conduites qui contribuent au développement individuel et au changement collectif, mais également au comportement individuel et au mouvement collectif.

2.3.3 L'habiter selon le rapport ethnologique et anthropologique

Mais, l'habiter ne se constitue pas seulement des attributs psychologiques et sociologiques, il est également empreint des aspects ethnologiques et anthropologiques. Ainsi, sont les similarités et les différences entre les universels-singuliers de références, car « *tous les humains partagent des attitudes et des perspectives communes, même si chaque (phénoménologie) du monde est unique* » (TUAN, 1974:245). Puis, ces filtres de références sont composés des notions de culture et de nature, de matériel et d'idéal, d'éthique et d'esthétique, d'espace et de temps, etc., et contribuent en quelque sorte de rendre chaque mode d'habiter spécifique. Peut-être est-ce cette tendance anthropique de disposer des entités non pas seulement en fragment, mais en paires opposées, souvent organisées selon la médiation d'alternatives centrales de telle sorte que l'idée centrale réconcilie les tendances bipolaires et antinomiques. Et cette figure dialectique permet plusieurs niveaux d'organisation qui affecte tout l'être au monde, aussi bien l'art que la science, la politique que le social, en passant par l'économie, le paysage que l'environnement, etc. (TUAN, 1974). Autrement dit, les modalités diffèrent selon les aires, les genres et les modes de vie; les méthodes, les techniques et les matériaux d'édification; la conception de l'architecture, de l'urbanisme (ou du ruralisme) et de l'aménagement; le

climat; le paysage et l'environnement... Par exemple, les genres et les modes de vie affectent la forme de l'habiter à travers les besoins fondamentaux (identité, sécurité, se loger, se nourrir...), les relations familiales (polygamie, monogamie, exogamie, génération, etc.) et sociétales (appartenance, enracinement, intimité, socialité, proximité, densité, etc.). Il existe aussi des constantes fondamentales dans les besoins et les désirs humains qui se vérifient par le mode d'habiter (RAPOPORT, 1972). L'anthropologie est donc ce qui rassemble alors que l'ethnologie est ce qui différencie les modalités anthropiques. Ainsi, ces dimensions anthropologiques et ethnologiques doivent être mise en relation, tout comme les dimensions psychologiques et sociologiques, afin de découvrir ce qu'un filtre de références rend impraticable et ce qu'il rend inévitable à l'égard de l'habiter. Il est évidemment révélateur de savoir ce qu'une individualité et une collectivité admettent à cet égard, comme possibilité ou comme impossibilité à travers les choix et les limites admises par son universel-singulier de références (RAPOPORT, 1972). Parfois, ça concerne une situation institutionnalisée par des lois, des codes, des statuts, etc.; parfois ça consiste plutôt à une situation organisée par des promoteurs immobiliers, des industriels, des distributeurs commerciaux, des institutions financières, des ordres professionnels, etc.; sinon, c'est aussi une médiation sociétale par l'entremise de la constitution des décisions relationnelles.

Dans ce contexte, le filtre de références définit en quelque sorte des positions propices à catalyser des horizons possibles, des facteurs et des vecteurs d'évolution sociétale susceptible d'engendrer des trajectoires à l'habiter. Des trajectoires qui relient des situations de départ et d'arrivée selon une dynamique allant de la diffusion à la polarisation. Il s'agit

d'une régulation qui s'effectue entre l'interne et l'externe, où la régulation interne de la diffusion – mobilisée par la réunion et l'évasion – se traduit par des actes réfléchis d'appropriation ou de renonciation, alors que la régulation externe de la polarisation – intégrée par la concentration et la dispersion – se transcrit par des actes transitifs d'attribution ou de dépossession (BAUDET, 1999). Puis, il semble souvent y avoir négociation et médiation entre les deux de sorte que la cristallisation de l'habiter ne résulte pas d'un sens unique, mais ne s'inscrit pas davantage dans un universel-singulier de références isotrope. Ainsi, c'est la position et l'horizon de chacun(e), ou peut-être même davantage la figuration situationnelle qui détermine, parfois même conditionne considérablement, la perception et la construction du monde, sans toutefois les posséder totalement (car la perception et la construction affectent aussi la figuration).

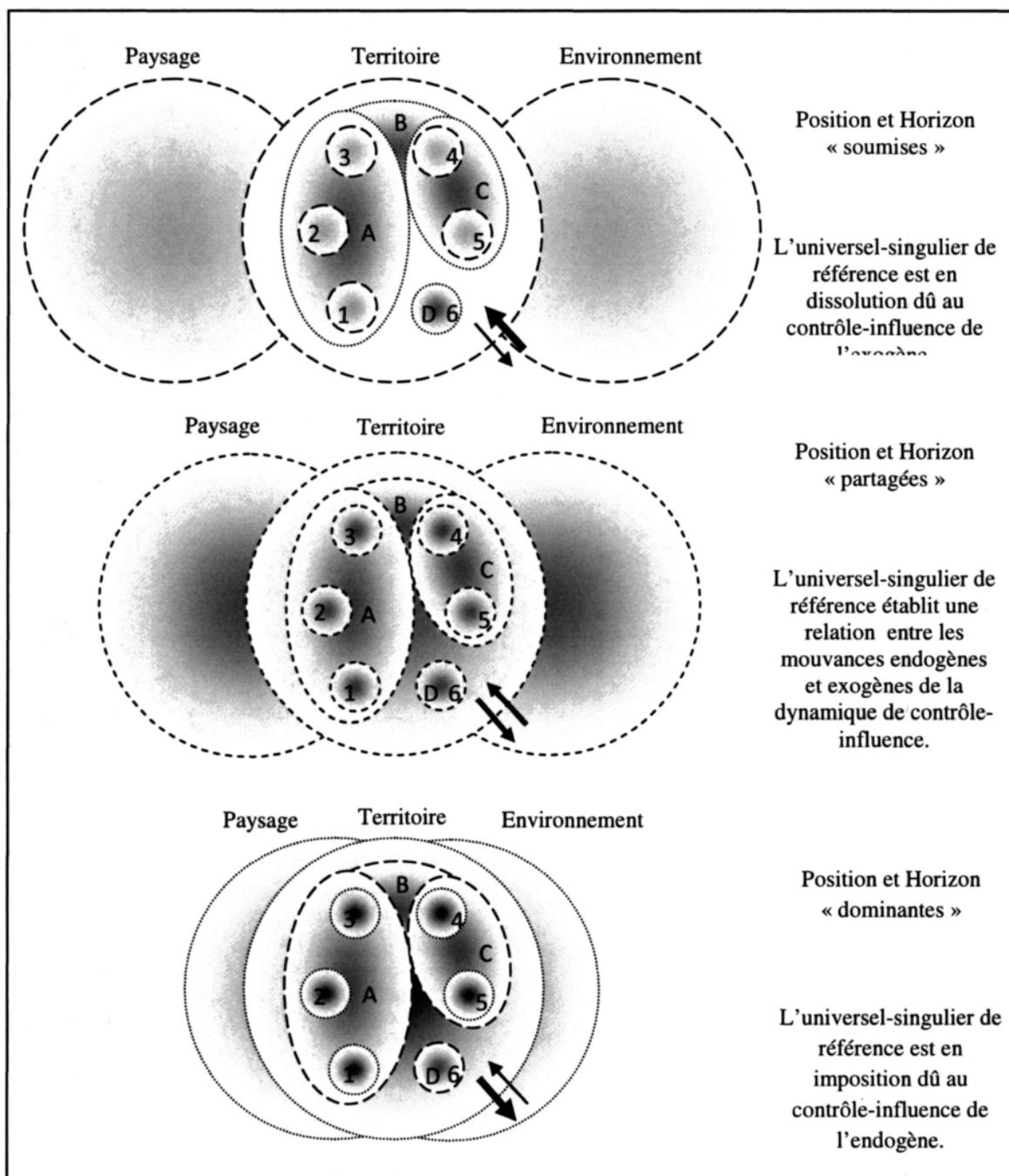
Autrement, le filtre de références se reflète à travers une panoplie de dimensions et à toute une série d'échelles. Chacun des éléments ou tous comme ensemble peuvent refléter une figuration, une perception ou une construction du monde de sorte qu'il est aussi important de considérer la partie comme appartenant à un tout, ou bien le tout comme étant composé de parties. Par exemple, l'humain habite un habitat dont l'habitation n'est qu'un élément de l'ensemble. Il s'agit d'une perspective qui considère que « *la structure même de l'habitation relève du symbolisme cosmique* » (ELIADE, 1965:52). Il faut donc concevoir l'habitation par rapport à son habitat et à ses habitant(e)s, à son paysage-environnement immédiat, ou plutôt à partir du mode d'habiter. Cette posture est considérable dans la mesure où c'est elle qui constitue les conceptions de nature et de culture (RAPOPORT, 1972). Sinon, le mode d'habiter se caractérise également par la

différenciation ou l'interrelation de l'utilisation de l'espace et du temps. Ça se traduit par une gradation de l'unification à la séparation de la spatialité et la temporalité, entre des utilisations générales vers des utilisations particulières qui transparaissent dans les modes de penser et d'agir d'un universel-singulier de références (RAPOPORT, 1972). Ainsi, les spécialisations des types de logement et de bâtiment, des genres de production et de consommation, des modes de création, etc., sont toutes caractéristiques de l'habiter. Par conséquent, notre étude gravite autour de ce concept et s'appuie sur les notions de modes du savoir, de processus de génération anthropique et de modèles d'explication anthropique. Enfin, cet universel-singulier de références résonne évidemment dans les individualités et les collectivités, les socialités et les territorialités.

2.4 Les thématiques actuelles de l'habitat

C'est donc avec ces approches épistémologiques que nous allons explorer les repères conceptuels attachés au thème de l'habiter pour en établir une relation habitat-habitant(e) (Figure-5). Ces repères peuvent se classer en trois catégories : le territoire, le paysage et l'environnement. Et ces trois thématiques clarifient le thème de l'habiter en illustrant les tendances véhiculées à travers ces domaines généraux (paysage, environnement, territoire) à l'aide de leurs différents champs particuliers (esthétique, éthique, écologique, symbolique, social, économique, politique, etc.). Une posture qui s'intègre bien dans le giron des études régionales, mais peut-être avec plus d'acuité à l'égard de l'aménagement et moins selon le développement, sans toutefois rompre la relation qui les unissent dans la socialité et la territorialité.

Figure 5 : Le contexte sociétal face à la maîtrise des paysages et des environnements



Source Louis Breton, inspirée de Deschamps (2008)

2.4.1 Les conceptions paysage-environnement-territoire

Mais qu'est-ce que le paysage et l'environnement? Il apparaît effectivement nécessaire de distinguer ces deux concepts puisqu'ils suscitent actuellement une vive polémique et suggèrent une vaste polysémie. Or, si la genèse des termes distingue l'affiliation du paysage à l'art et de l'environnement à la science, il semble inconcevable de les confiner dans leurs champs respectifs sans les intégrer dans un domaine distinct. À cet égard, l'hybridation des arts et des sciences trouble cette conceptualisation des termes de sorte que le brouillage entre le paysage et l'environnement s'évoque à travers les multiples et diverses figurations. Alors, il nous semble usuel et sectaire que d'avoir une approche strictement environnementale de même qu'une approche purement paysagère. Il ne s'agit plus de faire de l'art pour l'art ou de la science pour la science, d'élaborer une fusion ou plutôt une confusion technique, mais de bien dissocier paysage et environnement pour mieux les articuler (ROGER, 1997). Or, de cette distinction entre paysage et environnement découle aussi l'attribution de l'esthétique à l'un et de l'éthique à l'autre. Ainsi, le premier serait de l'ordre du beau tandis que le dernier serait de l'ordre du bon. Le bien pourrait se définir, quant à lui, comme l'interrelation du bon et du beau, de l'éthique de l'environnement et de l'esthétique du paysage. D'ailleurs, il demeure encore et toujours de mise d'achever cette interrelation entre ces deux thématiques. Et cette constatation illustre en quelque sorte les tensions, voire les conflits, entre les naturalistes et les culturalistes, qui s'expriment par des débats et des enjeux sur les mesures à adopter. S'agit-il de privilégier l'un ou l'autre? Ou faut-il ajuster l'un et l'autre? Voilà qu'émerge le territoire! Or, il semble que chacun(e) apporte une réponse à cette question à travers sa

phénoménologie spécifique, et c'est peut-être valable et souhaitable ainsi. Toutefois, nous insistons sur la nécessité d'appréhender autant le paysage que l'environnement pour éclairer les valeurs et les normes, les goûts et les styles qui expliquent et engendrent l'habiter. Ce territoire où s'effectuent les débats entre les naturalistes et les culturalistes se définit et s'édifie à travers des filtres de références. Mais encore faut-il véhiculer ces filtres de références par le langage!

Mais enfin qu'est-ce que le paysage? Le paysage est-il l'exception ou la règle? Est-il une étendue de terre seulement visible ou vraiment sensible? À cet égard, deux conceptions identifient des critères de classification pour caractériser un paysage.

Classification selon Augustin Berque (1995) :

- Représentations linguistiques, c'est-à-dire un ou des mots pour dire paysage;
- Représentations littéraires (orales ou écrites), décrivant les paysages;
- Représentations picturales, ayant pour thème le paysage;
- Représentations jardinières, traduisant une expression esthétique de la nature.

Classification selon Alain Roger (1997) :

- Artialisation directe ou in situ (représentation de la nature par les jardiniers, les paysagistes, les aménagistes...);
- Artialisation indirecte ou in visu (représentation de la nature par les écrivains, les peintres, les photographes...).

Pour Augustin Berque (2000a), le paysage s'appréhende par la « médiance » et ces quatre représentations constitutives. Il effectue une gradation entre les civilisations proprement paysagères et les civilisations aucunement paysagères, les premières exposent tous les critères alors que les secondes n'en révèlent aucun. Les civilisations intermédiaires, dites proto-paysagères, témoignent seulement de quelques critères de représentation (en

particulier à un ou des mots pour définir le paysage). À ce titre, il semble illustrer une quelconque évolution paysagère condescendante en hiérarchisant les civilisations les unes par rapport aux autres à travers une illusion conceptuelle. Quoique significative à bien des égards, cette conception du paysage évacue pour ainsi dire toutes les civilisations, hormis les occidentales et les orientales (Chine et Japon seulement), à la dignité paysagère. C'est d'ailleurs sur cette classification rigide du paysage qu'Alain Roger (1997) suggère une classification davantage souple. Ainsi, pour lui, le paysage s'érige par « artialisation », c'est-à-dire par un processus qui permet d'élaborer ou d'actualiser les modèles du paysage, d'où il est possible d'effectuer la généalogie des goûts et des styles paysagers.

Sinon, qu'est-ce que l'environnement? L'environnement est-il seulement alentour ou également milieu? Est-il possible de se situer à l'intérieur comme à l'extérieur de l'environnement? D'abord, il existe plusieurs postures de l'humain vis-à-vis son environnement qui régulent, dans une certaine mesure, son rapport à la nature et à la culture. En effet, l'humain se situe soit à l'intérieur soit à l'extérieur de son environnement, en position centrale ou diffuse. Ces situations constituent l'universel-singulier de références par lequel l'humain s'autorise une modalité relationnelle spécifique avec son environnement. Par exemple, il peut se mettre en mode d'observation, de compréhension, d'expérimentation... À ce titre, une figuration établit trois catégories distinctes afin de caractériser les conceptions de l'environnement.

Classification selon Raphael Larrère et Catherine Larrère (1997) :

- Anthropocentrisme, c'est-à-dire que l'humain occupe une position centrale et se situe à l'extérieur d'une nature en lui assignant une valeur instrumentale;

- Biocentrisme, c'est-à-dire que l'humain occupe une position diffuse par le respect de la vie auquel il s'intègre lui-même tout en lui accordant une valeur intrinsèque;
- Écocentrisme, c'est-à-dire que l'humain occupe une position diffuse vis-à-vis du vivant et du non-vivant auquel il s'intègre lui-même tout en hiérarchisant ces valeurs à travers la relation de culture et de nature.

L'humain adopte ainsi une conception anthropocentrique, biocentrique ou écocentrique. Or, dans une conception anthropocentrique, l'humain domine une nature soumise comme un moyen à sa fin et justifie ainsi la suprématie de la valeur instrumentale. Sinon, le biocentrisme substitue cette valeur instrumentale en valeur intrinsèque, c'est-à-dire en reconnaissant une valeur à l'égalité, la multiplicité et la diversité de la vie et de ses environnements respectifs. Puis, l'écocentrisme pose une hiérarchie de valeurs entre, par exemple, les droits et les devoirs de l'humain envers la nature et de l'humain envers l'humain (LARRÈRE, 1997). Cette conception de l'humain vis-à-vis son environnement lui fait donc adopter des attitudes et des perspectives appropriées. Il est possible, par exemple, d'évoquer l'intronisation de la responsabilité comme valeur environnementale et dans une moindre mesure les principes de réduction, de réutilisation, de réparation et de recyclage dans nos modes de vie...

Alors, pourquoi et comment effectuer cette réflexion sur le paysage et l'environnement? S'agit-il de cette sonnette d'alarme enclenchée par les sommités philosophiques, scientifiques et artistiques? La Terre s'émeut-elle comme le souligne Michel Serres (1990)? Le paysage est-il mort comme l'indique François Dagognet (1982)? Apparemment, il existe une double crise issue de la modernité: celles du paysage et de l'environnement. Il apparaît donc de poursuivre cette réflexion de l'humain par

rapport à son environnement et à son paysage afin de se prémunir d'une quelconque classification scientifique, d'une certification artistique ou d'une labellisation étatique. (LARRÈRE, 1997). Or, sur le plan de l'environnement, Roland Robertson a appelé à penser globalement et à agir localement (d'où le néologisme glocal) alors qu'Hans Jonas a concilié les sphères de l'économie, du social et de l'environnement selon la perspective du développement durable ou responsable (ou la contingence du vivable, du viable et de l'équitable). Dans cette même foulée, J. Baird Callicott a repris l'idée de l'écologie éthique d'Aldo Léopold pour rapprocher humanisme et naturalisme sous un même concept : l'anthropocentrisme faible (priorité relative et conditionnelle de l'humanité sur la nature). Michel Serres propose « *le contrat naturel* ». Un contrat signé avec la nature à la manière du contrat social avec les humains afin d'instituer les droits naturels comme les droits de l'homme. « *Dois-je la laisser signer?* », se demande-t-il (SERRES, 1990:136). Cette affirmation soulève la dynamique qui existe entre humaniser la nature et naturaliser l'humain. Mais, la vision occidentale s'insurge à l'idée d'une nature-sujet comme celle de Gaïa de James Lovelock, elle préfère l'idée de nature-objet (TIBERGHIEU, 2001). Cette tendance n'exclut pourtant pas de trouver un dénouement à la crise environnementale. Puisque ce n'est pas parce que la nature est appropriée par l'humain qu'il peut se défilier de ses responsabilités, ses devoirs et ses droits envers elle. Sinon, sur le plan du paysage, « *c'est la conjonction de ces deux facteurs – détérioration in situ, déréliction in visu – que procède la crise actuelle* » (ROGER, 1997:113). Car nous avons assisté avec impuissance à l'instrumentalisation de nos paysages par la rupture qu'a occasionnée la modernité avec son mode de production et de consommation industrielles du standard et du banal. Ainsi, la

sclérose de nos schèmes de figuration porte à la ruine les modèles et les processus associés à la modernité. Toutefois, une prise de conscience de ces schèmes de figuration encore et toujours davantage critique à l'égard de la modernité incite à une prolifération pléthorique des goûts et des valeurs liés à la contemporanéité (ROGER, 1997)...

Cette prise de conscience à l'égard du paysage et de l'environnement occasionne alors des débats et des enjeux sur les manières de penser et les façons d'agir à travers ces dimensions de l'habiter. Le territoire fait alors irruption. Un territoire qui exprime autant le politique, le géographique, l'historique, l'économique, le social, etc. Ces dimensions s'impliquent et s'imbriquent les unes les autres où un lien prépondérant se tisse entre l'individualité et la collectivité, la socialité et la territorialité. Effectivement, l'individu et/ou le collectif s'approprient, remarquent et délimitent son territoire. Ils le façonnent par le développement et l'aménagement, par l'accession, l'exploration et l'exploitation des ressources qui le composent. C'est ainsi que les personnes s'attachent et s'identifient, dans une certaine mesure, à leurs territoires puisqu'ils portent l'empreinte du milieu et de l'époque, le filtre de leur universel-singulier de références. Une identité territoriale se forge alors par des critères, des principes, des règles, des normes et des styles propres; se caractérise par des façons originales de penser et d'agir; se spécifie par des manières particulières de s'exprimer et de vivre... Or, cette définition n'est assurément pas exhaustive, tout comme celles du paysage et de l'environnement d'ailleurs. Pourtant, il n'en demeure pas moins « *qu'il est indispensable de définir le concept de territoire* » parce qu'il se situe au centre de la complexité du monde (MOINE, 2006:117).

À cet égard, plusieurs conceptions pourraient être passées en revue. Une première, soutirée d'Alexandre Moine (2006), stipule que le territoire fait référence à une appropriation d'un espace géographique. À cet espace géographique s'interpose un système de représentation qui influence à son tour le système des acteurs qui, lui, interagit sur l'espace géographique. « *Le territoire est donc un système complexe évolutif qui associe un ensemble d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part* » (MOINE, 2006:126). Une seconde, obtenue de Guy Di Méo (1998), affirme plutôt que le territoire « *témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité* » (MOINE, 2006:118). C'est une dialectique qui s'effectue entre une infrastructure (géographique et économique) et une superstructure (idéologique et politique) à travers les acteurs. C'est un double mouvement qui décrit d'une part, l'insertion de l'individu dans un collectif sensé, et d'autre part, l'insertion de l'individu dans un champ géographique et historique significatif (DI MÉO, 1998).

Or, pour notre part, nous considérons plutôt un passage du déterminisme « systémique » vers un possibilisme « filtré » pour étudier avec davantage d'acuité les mécanismes par lesquels différents facteurs ont influencé et/ou contrôlé les choix qui ont façonné les territoires (DORION, 2007). Il s'agit alors de définir autant le territoire réel que virtuel, autant le territoire actuel qu'éventuel, etc., bref, de saisir non seulement la pluralité, mais aussi l'unité et l'entité du territoire.

2.4.2 Quelques pistes alchimiques de l'habiter

Les aspects et les attributs proposés dans cette étude indiquent déjà l'alignement privilégié. Cependant, nous souhaitons également l'alimenter à partir de quelques pistes de recherche qui sont étroitement liées aux concepts de paysage, d'environnement et de territoire. Effectivement, les tensions, parfois même les conflits, actuels qui se véhiculent à travers ces thématiques repères de l'habiter sont impertinentes et incohérentes. Il s'agit plutôt d'élaborer certaines possibilités issues de ces références en respect avec le cas étudié. C'est ainsi que des concepts aussi divers que le palimpseste, le polysensoriel, l'imagibilité, le type, le site, le contexte, etc., prennent place dans la réflexion proposée. Voici donc une énumération de quelques pistes de recherche qui nous permettront de mieux ancrer la théorie à la pratique.

Une première piste empruntée par Pierre Donadieu et Michel Périgord (2007) souligne la différence entre l'orientation sur la gestion des lieux spécifiques et celle des habitats singuliers. Selon eux, il s'agit davantage d'une dynamique territoriale avec des politiques sur des lieux spécifiques souvent orientées « top down » comparativement à des politiques à l'égard d'habitats singuliers souvent dirigées « bottom up ». À ce titre, les professionnels de l'intervention se fondent sur une critique de l'existant pour comprendre et interpréter une intention territoriale à faire advenir. Cette approche s'appuie sur une démarche déterminée par quatre principes non exclusifs les uns des autres : la scénographie, la reconnaissance de la géographie physique et humaine, l'héritage, la compréhension et l'interprétation des relations sociales et des espaces de vie.

Une deuxième piste soulevée par Catherine Larrère et Raphael Larrère (1997) s'inspire plutôt de classes phénoménologiques différenciées entre des regards formés, informés et initiés pour qualifier le mode d'habiter. Les premiers, soit les regards formés, sont ceux qui évoluent avec les esthétiques paysagères et les arts. Ils forment pour ainsi dire un regard élitare de « goût exceptionnel » contrairement à un regard populaire de « goût ordinaire » sur le paysage. Ensuite, il y a les regards informés, soit ceux qui évoluent avec les éthiques environnementales et les sciences. Encore une fois, ils forment le regard élitare en rapport avec un regard populaire sur les « valeurs importantes » à cristalliser dans notre environnement. Les derniers, soit les regards initiés, sont, quant à eux, ceux qui habitent, connaissent et fréquentent les sites. Ces regards endogènes (initiés) se figurent les sites avec une certaine référence identitaire alors que les regards exogènes (non-initiés) se figurent plutôt les sites comme un spectacle à observer, à expliquer, à expérimenter...

Une troisième piste évoquée par Pierre Von Meiss (2003) indique plutôt que l'intervention oblige d'opérer des choix critiques. Ces choix sont guidés par des principes qui relèvent de trois avenues philosophiques et qui effectuent le dialogue entre les arts, les sciences et les techniques. L'une des avenues est l'herméneutique ou la foi dans le savoir, dans la compréhension et l'interprétation des professionnels. Les deux autres avenues consistent à une vision restreinte ou élargie de la phénoménologie, c'est-à-dire en appréhendant et en investissant plus ou moins la globalité des aspects et des attributs de l'habiter.

Une quatrième piste envisagée par Alain Roger (1997) pointe deux possibilités. Toutefois, même s'il privilégie ces deux possibilités, il se garde de prétendre qu'elles constituent les seules pistes à envisager. Or, la première a été identifiée par Pierre Francastel avec l'abandon du cube scénographique au centre duquel se déplace l'homme-acteur pour lui substituer une dimension polysensorielle (visible, auditif, olfactif, gustatif, tactile, kinésique) tandis que la seconde a été exprimée par Michel Conan avec sa métaphore du palimpseste où il faut percevoir l'habiter comme de multiples récits qui se déposent sur lui et le chargent de significations.

Une cinquième piste avancée par Robert Irwin selon Gilles A. Tiberghien (2001), s'interroge, pour ainsi dire, sur le phénomène entre l'art du paysage en rapport avec la science de l'environnement. C'est à travers cette relation qu'il a construit une typologie du site: déterminer le site; ajuster au site; spécifier par le site; et enfin conditionner par le site. C'est ainsi qu'il classifie le lien entre le paysage et l'environnement par le degré de modification du site sur les interventions de toutes sortes.

Une sixième piste développée par Kevin Lynch (1971) étudie les cartes conceptuelles des gens de la cité. Un concept qu'il appelle « imagibilité » et qui se base sur cinq notions constitutives : les nœuds, les voies, les limites, les secteurs et les repères. Il s'agit d'analyser les jonctions entre les voies, les points de tension ou d'attention (nœuds), le réseau de parcours et leurs bandes limitrophes (voies), les barrières naturelles ou culturelles (limites), les zones distinctives d'un ensemble avec ses caractéristiques et ses activités

(secteurs), et finalement les guides territoriaux dus à leurs localisations et distinctions (repères).

Une septième piste résumée par quelques concepteurs fait étalage de plusieurs paradigmes d'architecture de la cité. Pour Christian Norberg-Schulz (1979), il y a trois paradigmes, le « cosmique », le « romantique » et le « classique ». Ensuite, pour Françoise Choay (1965), on distingue aussi trois paradigmes, mais en fait, il s'agit plutôt de trois catégories paradigmatiques inspirées de plusieurs auteurs, soit le « progressisme », le « culturalisme » et le « naturalisme ». Elle insiste toutefois sur le fait que cette classification appelle nuances et réserves. Et puis, dans Anne Vernez Moudon (1994), la cité se révèle à travers les formes qui la génèrent et les types qui la composent, le modèle et les processus sont par conséquent « typo-morphologique ». Enfin, tous ces paradigmes sont assortis de « visions » et de détails qui méritent une attention soutenue, un exercice considérable que nous ne présentons pas par un portrait intégral, mais selon une brève description.

Tout d'abord, pour Christian Norberg-Schulz (1979), il y a une dichotomie paradigmatique entre le « cosmique » et le « romantique », l'un est uniforme et identique alors que l'autre est multiforme et diversifié. Le « cosmique » constitue un ordre absolu plutôt statique où le système logique de la cité semble s'organiser rationnellement, mais abstraitement, comme issu d'une objectivité transcendante, et à l'inverse, le « romantique » s'engendre par un ordre relatif plutôt dynamique où le système logique de la cité apparaît se manifester irrationnellement, mais concrètement, comme issu d'une subjectivité immanente. C'est aussi une association du géométrique (souvent rectiligne) pour le « cosmique »

de même que du topologique (souvent sinueux) pour le « romantique ». Donc, il s'agit de deux conceptions qui s'opposent, mais qui peuvent aussi se composer l'un l'autre, comme la dichotomie entre l'universel et le singulier. Alors que l'autre modèle, le « classique », peut vraisemblablement se concevoir comme étant une telle combinaison issue d'une logique consciente et d'un ordre formel à la fois statique et dynamique, géométrique et topologique, qui permet une distinction sociale autant au niveau de l'élément que de l'ensemble. Sinon, ces trois paradigmes sont encore et toujours d'actualité, avec comme conséquence les caractères et les ambiances qu'ils suscitent à travers les paysages jusqu'aux risques et aux impacts qu'ils provoquent dans les environnements. Par exemple, le « classique » est associé à l'harmonie et a comme référence l'humain. Le « romantique » apparaît plutôt géocentrique, mystérieux et fantastique alors que le « cosmique » semble souvent astrocentrique, monumental et perpétuel. Leurs signatures passent d'une simplicité synthétique (cosmique) à une complexité organique (romantique), en passant par l'amalgame de l'un et l'autre (classique). Dans tous les cas, leurs langages exigent une maîtrise experte.

Pour ce qui est du paradigme progressiste, avec quelques fameux concepteurs comme Charles Fourier, Robert Owen, Tony Garnier, Le Corbusier, il se base sur des constantes anthropiques pour dégager les tendances bio-psycho-socio-logique et des formes universelles associées. Les besoins d'air, d'eau, du sol et du soleil doivent être distribués à tous. L'architecture de la cité se conçoit par une rationalité stricte, selon une structure ordonnée et hiérarchisée, des fonctions d'utilité et des formes souvent austères. Il s'agit d'une illusion naïve de l'architecture qui ne porte sur aucune tradition culturelle de la cité et

aucune spécificité naturelle du site. La rupture avec le passé est souvent assumée agressivement avec une provocation conquérante, sans aucune restriction, et parfois même jusqu'à une dérive totale vers un futur douteux. Indifférent quant au milieu et à l'époque, ce paradigme indéfini et interchangeable propage alors des schèmes préétablis compressés dans le temps et diffusés dans l'espace. Et c'est probablement le congrès international de l'architecture moderne (CIAM), avec sa formulation doctrinale de la charte d'Athènes (1933), qui en insuffle un élan décisif par son cadre chiffré sur les parcelles, les gabarits, les marges, etc., puis surtout avec son zonage calqué sur les quatre « besoins fondamentaux », soit de se loger, de travailler, de se cultiver et de circuler (CONRAD, 1991). À cette médiatisation, il faut annexer les méthodes, les techniques et les matériaux industriels qui permettent du même coup un changement d'échelle, une confusion des dimensions de l'habitant et une modification du contexte de l'habitat. On assiste alors à un bouleversement typologique de l'habiter qui s'évertue à appliquer le standard sur des critères de rendement, d'efficacité et d'efficacités. Or, en se faisant ainsi les chantres du standard, les progressistes déploient une fougue constructive considérable, mais d'une virulence trop peu maîtrisée dans la réalité. C'est donc principalement dans sa mise en œuvre qu'on assiste à des adaptations plus ou moins réussies du paradigme et bien vite l'excès du standard fait tache dans la cité. Il lui donne souvent un caractère uniforme, des ambiances monotones et ennuyeuses, suivant un plan plutôt géométrique que topologique, selon une agglomération atomisée et dispersée, une multiplication des parcs et la séparation de la rue. L'asthénie s'empare d'elle lorsque son édification devient arbitraire, comme issue d'un nuage, instrumentalisée par des « pseudo-experts » de tout acabit parce

qu'ils permettent l'unité et l'entité de la cité d'éclater à travers la dislocation de l'ensemble et la banalisation des éléments. Pourtant, il s'agit d'un paradigme qui a su se cristalliser puisqu'il incarnait assurément la modernité, mais étant donné qu'il fut forgé à travers des considérations territoriales et techniques sans relation contextuelle véritable, il sera éventuellement distancé par l'émergence des dimensions paysagères et environnementales.

En ce qui concerne le paradigme culturaliste de John Ruskin et de Camillo Sitte, pour en nommer que deux auteurs célèbres, on pourrait plutôt le qualifier de conception patrimoniale où le savoir traditionnel fonde le point d'appui des formes singulières édifiées. L'architecture de la cité se crée sur la prééminence des besoins spirituels sur les besoins matériels de l'humain, se différencie par l'entremise de sa socialité démocratique qui la socialise, où l'individu se réalise et le collectif se cultive. Dans ce paradigme, la continuité est assurée par le patrimoine qui constitue l'assise où s'alimente le présent, la modification et non pas la répétition du passé pour le futur. Toutefois, la pression industrielle au détriment de l'artisanale devient une entrave à cette évolution puisque le patrimoine apparaît comme étant la manifestation d'une capacité créatrice menacée. Il faut donc éliminer l'imprévisible d'une telle situation sans toutefois sombrer dans un monde figé sur le témoignage et étouffant la génération du sens. C'est ainsi que la justification du patrimoine peut servir de prétexte à tout et n'importe quoi. Mais le « patrimonial », lorsqu'il inspire convenablement, établit une relation contextuelle qui tente alors d'éviter la disparition de l'unité et l'entité de la cité. Il s'agit donc d'une certaine réaction nostalgique à une belle totalité noyée dans une prolifération typologique inconsidérée. Or, l'unification de l'ensemble l'emporte sur la multiplication des éléments même s'il ne néglige pas la

différenciation par la réalisation au lieu du rendement, par le témoin plutôt que du standard. Et le langage déployé puise dans l'organique et le synthétique, établit des contrastes sans ambiguïté entre nature et culture, s'enracine dans un temps continu et un espace condensé. La cité arbore alors un caractère multiforme dans ses irrégularités et asymétries, des ambiances passagères et relationnelles, axé sur la topologie plutôt que sur la géométrie, au travers d'agglomération décentralisée, assez densifiée et circonscrite selon des limites précises. Son architecture tient compte, par exemple, du tracé des voies, des mesures et dispositions des places, du rapport entre la rue et le bâti. En somme, ce paradigme souffre aussi de deux lacunes principales, l'une est de savoir qu'est-ce qui est ou n'est pas un bâti ou un lieu patrimonial et l'autre est de s'interroger sur l'authenticité architectonique patrimoniale de la cité. Et nous pourrions aussi nous demander dans quelle mesure la modification du passé pour le présent dans le « patrimonial » peut-il être mieux que la modification du présent pour le futur dans le « progressif » ou s'il y a une véritablement considération paysagère et environnementale dans ce paradigme.

Alors que pour le paradigme naturaliste, surtout façonné par l'illustre architecte Frank Lloyd Wright, mais aussi par Alvar Aalto, la libération des instincts devient la pierre angulaire de la réalisation de l'humain et la condition pour chacun(e) d'agir à sa guise. Le rapport originel entre l'humain et la terre y est fondamental, une solution nécessaire au problème occasionné par le rôle mutilant et aliénant de l'artifice industriel. Donc, à l'instar du « culturalisme », le « naturalisme » récuse la forme industrielle propagée par le « progressisme » tout en se gardant de rejeter les avancées techniques. Néanmoins, le procès tient place de sorte que la nature constitue désormais le modèle continu d'une inspiration

intarissable qui ne vient d'aucune époque et d'aucun milieu précis sinon de tous. Or, dans le « naturalisme », l'architecture doit se subordonner à la nature de sorte que le bâti puisse pousser littéralement du sol plutôt que de tomber agressivement du ciel comme dans le « progressisme ». Ces cellules bâties, individuelles ou collectives, sont reliées par d'abondants vaisseaux circulatoires, au niveau même où s'établit le rapport entre l'intimité et la socialité. Parfois ces cellules s'agglomèrent en organe autonome de type logement-atelier-boutique ou en organe réduit et spécialisé (commercial, industriel, institutionnel, etc.). Selon cette perspective l'échelle humaine y est vraisemblablement préservée même si l'on accorde une place importante à la technologie comme la télé, l'auto et l'avion. Cette architecture de la cité acentrique est dans son ensemble comme un tissu qui demeure uniforme et résulte de la topologie, à la fois ouvert et fermé, universel et singulier, qui se compose d'éléments ponctuels et dispersés. Le caractère naturel y est prépondérant et lui confère des ambiances aventureuses, étonnantes, mais également sauvages. Ce paradigme a le mérite d'éprouver un acte de foi dans la responsabilité sociale et le geste fondamental de construire l'habiter qui possède néanmoins le germe d'une dérive possible dans l'aléatoire. Il se heurte ainsi en la capacité de chacun(e) de s'approprier le savoir nécessaire de sa mise en œuvre, et ce, surtout dans la situation actuelle des typologies médiatisées. Et encore une fois, il n'y a pas de véritable considération paysagère et environnementale en tant que telle.

Tandis que pour le paradigme typo-morpho-logique en provenance de l'Italie avec ses factions patrimoniales (Saverio Muratori et Gianfranco Caniggia) et progressistes (Aldo Rossi et Carlo Aymonino) ainsi que par les écoles de France (ex. Philippe Panerai) et d'Angleterre (ex. M.R.G. Cozen), la dévastation de l'architecture de la cité moderne pose

un défi considérable pour l'architecture de la cité contemporaine. Et pour opérer cette modification il est nécessaire de considérer toutes les échelles de l'habiter de même que de reconnaître le changement continu de l'unité et l'entité de l'habitat et de sa dialectique avec les habitant(e)s. C'est à ce titre que l'analyse morphologique et typologique de la cité, du lieu et du bâti, devient une nécessité pour le design architectural et sa relation contextuelle avec le social. Dans cette perspective, la cité apparaît comme une source de savoir et d'inspiration. Elle n'est pas seulement un modèle inspiré, elle est aussi et surtout un processus évolutif. Et pour cette raison, l'architecture se sert des relations dimensionnelles et des modularités scalaires (micro et macro depuis un centre de référence) pour la concevoir. C'est ainsi que les échelles formelles de l'élément bâti, de l'ensemble bâti, de la cité et de la région de même que l'évolution du type à travers un temps stratifié et un espace contextuel en sont des critères fondamentaux. D'ailleurs, l'école d'Angleterre a alimenté cette perspective en élaborant la relation entre le niveau de résolution et de définition (échelle et détail typologique) avec le plan de la cité et les plans de distribution des usages et des types (morphologie structurelle et fonctionnelle). Autrement, on considère toujours la relation avec la rue, l'orientation et l'identification du bâti à son contexte, l'intégration de la cité dans la région. Cette description n'élucide pas pour autant le défi de la modification puisque certains optent pour une démarche patrimoniale alors que d'autres préfèrent une approche progressive. Il y a donc encore et toujours cette fameuse et épineuse réflexion sur le traitement à opérer entre les nouvelles et les anciennes interventions dans leur contexte. Quelle place accorde-t-on à la transgression des conventions (et non pas la subversion)? Quel spectre façonne les possibilités admises?

Peut-être que le seul fait de réfléchir à cette relation contextuelle suffit pour les interventions architecturales! Bref, chacun(e) se situe selon une position et un horizon propre. À cet égard, l'école de France a apporté une perspective différente en posant la cité comme étant une œuvre sociale, une interrelation entre le milieu bâti et le milieu social où il y a une conscience « spontanée » (savoir traditionnel) et une conscience « éveillée » (savoir d'expertise) qui alimente des types d'architecture affiliés et participe à qualifier, à nommer, à édifier cette construction sociale. Et même s'il n'y a toujours pas de considération environnementale et paysagère globale à travers ce paradigme, le seul fait d'avoir posé la cité en termes d'œuvre sociale devrait tôt ou tard intégrer ces dimensions émergentes.

Encadré 1 : Quelques pistes réflexives de l'Habiter

BRÈVE DESCRIPTION DES PISTES RÉFLEXIVES	RÉFÉRENCE
La gestion des lieux spécifiques par le haut (top down) La construction des habitats singuliers par le bas (bottom up)	DONADIEU (2007)
Les trois classes phénoménologiques différenciées: - Formé par l'art - Informé par la science - Initié par l'expérience	LARRÈRE (1997)
Les trois avenues philosophiques: - L'herméneutique ou la foi dans le savoir d'un professionnel - La phénoménologie restreinte (ex. par une profession) - La phénoménologie élargie (ex. par plusieurs professions)	VON MEISS (1986)
La polysensorialité ou l'expérience sensible totale Le palimpseste ou la métaphore des couches de sens	ROGER (1997)
La sitologie ou le rapport au site - Déterminer le site - Ajuster au site - Spécifier par le site - Conditionner par le site	TIBERGHIEU (2001)

Le concept d'imagibilité : nœud, voie, limite, secteur, repère	LYNCH (1971)
Trois paradigmes de la cité -Le cosmique -Le classique -Le romantique	N.-SCHULZ (1971)
Trois paradigmes de la cité -Le progressiste -Le culturaliste (ou patrimonial) -Le naturaliste	CHOAY (1965)
Un autre paradigme de la cité -La typo-morphologie	MOUDON (1994)

2.4.3 Vers une définition de l'habiter

En somme, la réflexion de l'habiter demeure pleine et entière. Qu'est-ce que l'habiter? Cette question demeure apparemment sans réponse. Les débats et les enjeux continus des sociétés en sont la preuve. Il est certainement souhaitable de multiplier et diversifier ces pistes envisagées, mais autant d'en inspirer un certain universel-singulier de références (Encadré-1). Déjà, elles contribuent à éclairer notre voyage, mais elles ne suffiront jamais à qualifier l'habiter. C'est pour cette raison que ce savoir constitue seulement des possibilités, des guides permettant de refléter la situation contextuelle. Effectivement, se restreindre à ces quelques pistes réflexives consisterait non seulement à réduire, mais bel et bien à dénaturer et acculturer l'universel-singulier de références étudié... Cette exploration préalable est toutefois considérable dans la mesure où elle constitue le passage par lequel est élaboré le thème de l'étude. Puis, étant donné que l'habiter est fortement chargé de sens, sa conceptualisation est primordiale afin de communiquer à partir d'une base commune et idéalement partagée. Cette conceptualisation met alors en évidence la

globalité et la complexité du thème. L'habiter apparaît ainsi comme un « filtre de références » dans lequel se tisse une relation de médiance en constante évolution, à la fois modèle et processus trajectif entre les rapports des habitants à l'habitat qui affecte les paysages et les environnements. Donc, « *s'intéresser à (l'habiter) revient alors à saisir des pratiques sociales, qui ne se présentent jamais comme (un ensemble) de réalités données, mais comme des relations en constitution permanente entre deux éléments : la logique des habitants et le système d'habitat* » (MICHEL, 1998:97). Dans cette relation, il est nécessaire d'énoncer une vision commune et partagée, et c'est ce que nous proposons de faire dans cette étude de cas, dans le cadre des études régionales.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE ET INTERVENTIONS PRATIQUES : UNE ÉTUDE DE CAS

Il s'agit peut-être maintenant d'aller voir dans la façon dont nous architecturons le monde, les critères, tant positifs que négatifs, qui nous permettraient de juger nos manières de vivre individuelles et surtout collectives, et à partir desquels nous pourrions nous engager dans un lent procès [...] des normes (et des styles) que nous nous donnons (FREITAG, 1992:93-94).

3.1 Quelques ouvrages documentaires sur la situation contextuelle

Pour effectuer cette étude de cas, il nous sera possible d'établir le portrait de Tracadèche à l'aide de la documentation. À cet égard, il existe plusieurs sources de documentation, comme les plans d'urbanisme (PU), le schéma d'aménagement et de développement (SAD) et les autres visions du territoire. Il y a aussi de la documentation sur les municipalités (MUN), sur la municipalité régionale de comté (MRC-A) et le centre local de développement (CLD-A) d'Avignon, la société d'aide au développement des collectivités de la baie des Chaleurs (SADC-BC), le conseil régional des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉ-GIM), les ministères provinciaux de même que les chaires de recherche universitaire concernées qui peuvent être consultées. Sinon, il y a d'autres documents disponibles faisant état d'un travail considérable sur des préoccupations analogues à notre étude.

D'abord, il y a le guide de PAQUETTE (2008), un document officiel issu de la chaire de recherche en paysage et environnement piloté par Philippe Poullaouec-Gonidec et Gérald Domon, dont nous constatons l'enlignement thématique (paysage, environnement, territoire) que nous avons adopté dans notre étude. Dans ce document, un avis initial nous invite à apprécier les incidences des aménagements et des développements territoriaux qui sont souvent élaborées dans une perspective sectorielle de même que d'évaluer les outils de préservation et de valorisation à l'échelle locale, régionale, provinciale, fédérale, etc. On énonce plusieurs critères afin de poursuivre ce but ultime. Tout d'abord, il faut reconnaître le milieu comme étant fondamentalement commun et partagé; reconnaître l'évolution du milieu, les tendances plausibles et les alternatives possibles; l'itération entre l'habitat et l'habitant; faire participer intervenant(e)s et non-intervenant(e)s tout en favorisant l'équité sociale; engager une gestion intégrée et équilibrée autour d'une réflexion contextuelle; dresser un portrait des caractéristiques; orienter le spectre des possibilités et décider des priorités; et finalement élaborer un cadre opérationnel afin de guider les interventions.

Ensuite, dans la dimension territoriale, PAQUETTE (2008) évoque une panoplie d'instances comme les MUN, MRC, CLD, SADC, CRÉ, la fédération des municipalités du Québec (FMQ), l'union des municipalités du Québec (UMQ), les ministères provinciaux et fédéraux, tourisme Québec (TQ), solidarité rurale du Québec (SRQ), etc. Il mentionne plu-

sieurs lois et mesures québécoises affiliées qui doivent être arrimées à tout projet¹⁴. Il soutient également que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) exige un processus et laisse les instances locales et régionales définir leur modèle avec une marge de manœuvre appréciable, les visées et les portées opérationnelles des contenus à travers les deux outils principaux que sont le SAD et le PU, de sorte que les dispositions doctrinaires du zonage et du lotissement urbanistiques de même que les dispositions discrétionnaires d'implantation et d'intégration architecturales sont encore et toujours discutables. Ces outils de gestion technique sont alors limités que par la créativité du milieu organisationnel qui en fait l'application. Il ne faut aucunement les confondre avec une vision, voire même avec les orientations à suivre et les décisions à prendre. Et pour cette raison, il est toujours de mise de permettre un jeu de contrôles, mais aussi, et surtout d'influences qui alimentent la mise en œuvre de l'habiter (réglementation, valorisation, préservation, sensibilisation, participation, réflexion, intervention, etc.). Puis que les compétences locales et régionales à ces égards sont encore à apprendre, voire à inventer.

Ensuite, toujours dans PAQUETTE (2008), nous distinguons deux grandes familles dimensionnelles pour alimenter les milieux. L'une est environnementale et écologique alors que l'autre est paysagère et symbolique. Les deux composent le milieu tout autant

¹⁴ En voici une liste non exhaustive: Loi sur le patrimoine culturel, Loi sur la qualité de l'environnement, Loi sur les espèces menacées ou vulnérables, Loi sur la conservation du patrimoine naturel, Loi sur le développement durable, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Loi sur les cités et les villes, le Code municipal du Québec, Loi sur l'organisation territoriale, Loi sur les élections et les référendums, Loi sur la transparence et l'éthique du lobbyisme, Loi sur l'accès aux documents des organismes publics, Loi sur le ministère des affaires municipales et des régions, Loi sur la fiscalité, les mesures du ministère de l'agriculture, des ressources naturelles, des transports, d'Hydro-Québec...

que la dimension territoriale, et cette relation entre environnement et paysage n'est pas aussi évidente qu'on veut bien le croire. Les deux font pourtant étalage des réalités factuelles et sensibles, des multiples et diverses postures phénoménologiques qui se cristallisent dans un contexte donné. Il faut donc reconnaître que la qualification du paysage et de l'environnement dépend à la fois des attributs et des aspects du milieu, mais aussi de l'expérience phénoménologique. Cette qualification des milieux révèle alors plusieurs positions et horizons thématiques comme l'utilité, l'identité, le sociétal, l'esthétique, l'éthique, l'écologique, le symbolique, le patrimoine, etc. Puis, jusqu'à récemment, ces concepts abstraits ont été plus ou moins négligé dans les actions concrètes. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler les nombreuses réactions à l'égard du paysage et de l'environnement.

Maintenant, nous renseigne PAQUETTE (2008), il y a une panoplie de paradigmes disponibles. Des paradigmes qui se situent depuis l'importance à accorder au point de vue jusqu'à toute perspective sensible; à introduire la caractérisation individuelle et collective pour mieux cerner l'appréciation du milieu par les populations (valorisations actuelles), à connaître la formation du milieu à travers l'analyse géographique et historique de l'affectation du sol, des éléments et des ensembles architecturaux, des rôles accordés aux dimensions paysagères et environnementales dans la construction territoriale, etc. Il insiste à relativiser tout projet avec des enjeux globaux (pas seulement les strictes retombées économiques) à l'aide, par exemple, d'un palimpseste thématique cartographiée, annotée et argumentée par une sélection de personnes socialement (et phénoménologiquement) contrastées, dans le but d'optimiser les ressources locales et régionales, d'aider à réguler les

tensions et les conflits (usages, échanges et partages), d'effectuer des gestes cohérents et pertinents selon le contexte, et finalement de réaliser des projets qui dépassent des intentions tardives cosmétiques. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il nous invite à prendre l'exemple sur le paradigme européen où des incitatifs sont consacrés tantôt pour une réalisation de design paysager (aménagement, urbanisme (ou ruralisme) et architecture), tantôt pour la gestion environnementale (protection, préservation, conservation), et aussi pour l'amélioration des connaissances (par des activités techniques, artistiques et scientifiques) de même que pour l'innovation sociétale (sensibilisation, éducation, participation civile).

À travers d'autres ouvrages issus de la chaire de recherche en paysage et environnement (POULLAOUËC-GONIDEC, 1999, 2003, 2005), on retrouve plusieurs assertions qui étayaient encore davantage l'interrelation entre aménagement et développement. Une interrelation qui se détermine dans les aspirations et qui conditionne les orientations à suivre et les décisions à prendre à travers les appréciations à valoriser (TREMBLAY, 2003). Ce qu'une autre auteure soutient en d'autres termes lorsqu'elle atteste que le territoire est en constante évolution, à partir de position et d'horizon variable et selon des rythmes divers (QUAYLE, 2003). Elle déclare également que les connaissances à l'égard de l'habiter demeurent sectaires et semblent être en voie de conduire à une altération accélérée des paysages et de l'environnement parce que les caractéristiques actuelles résultent de modes de penser et d'agir non délibérés. Toutefois, il convient de soutenir que les attentes et les préférences, individuelles et collectives, à l'égard des paysages et de l'environnement sont réellement tangibles et virtuellement porteuses. Et pour cette raison, il faut mentionner que cette pluralité des regards nécessite de multiplier les lectures pour couvrir le spectre sémio-

tique de l'habiter et en établir une poétique du cohabiter (ADAMCZYK, 1999). Puis, finalement, condenser cette assertion dans une gestion nécessaire de l'habiter étant donné qu'elle renvoie à un arbitrage politique et social, qui seul permet de statuer sur les décisions à prendre et les orientations à suivre (POULLAOUEC-GONIDEC, 2005).

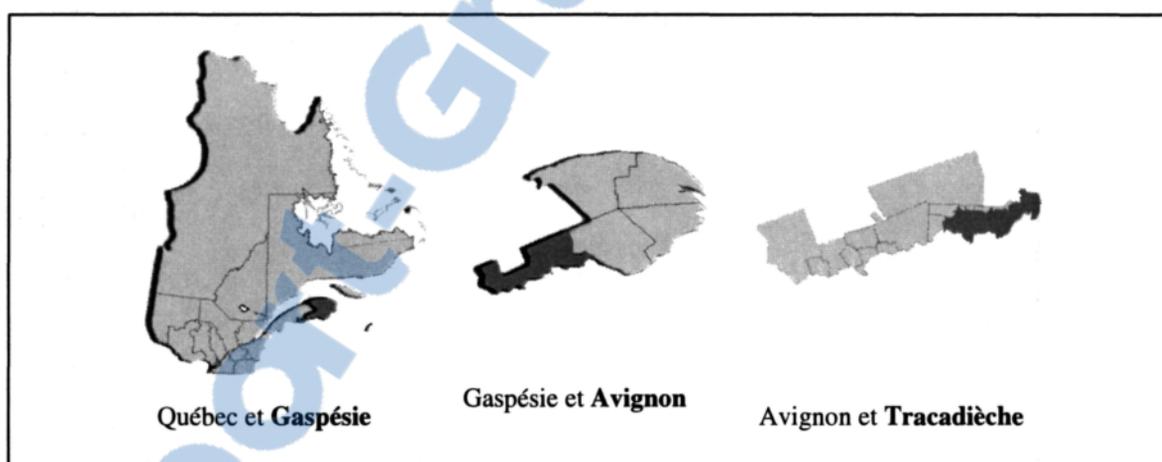
Il y a beaucoup de documentation disponible sur la valorisation paysagère et environnementale. Mais afin d'appliquer les techniques à cet égard, encore faut-il posséder les connaissances artistiques et scientifiques nécessaires pour en faire des jugements adéquats. Aucune documentation ne remplace une personne qualifiée et aucun projet d'habiter ne sera réellement valable que s'il y a des ressources diversifiées et intégrées à ce titre. C'est pour cette raison que nous avons établi un alignement thématique (paysage, environnement, territoire) qui nous semble être une base nécessaire à tout projet d'habiter. À partir de cette constatation décisive, qui doit être inscrite non seulement dans la mission, mais dans les organigrammes mêmes des organisations régionales et locales, le milieu sera alors en voie d'aménagement honorable et de développement durable. Autrement on pourra toujours souscrire à ces vœux pieux dans une vision, dans un schéma ou un plan sans les cristalliser véritablement. Et bien que les réalités locales et régionales soient soumises à des pressions de développement, souvent au détriment de l'aménagement, qui fassent en sorte de ne pas rencontrer ces exigences fondamentales à tous les paliers gouvernementaux, rien ne justifie cependant de ne point posséder cette expertise à un niveau supralocal ou infrarégional parce que la gestion classique du territoire est désuète et elle n'est pas en mesure de faire face aux dimensions émergentes qu'elle ne considérait pas

au sein même de son modèle et de ces processus. Il faut donc posséder cette expertise pour tout projet d'habiter, comme il est suggéré dans les orientations sur les études régionales.

3.2 Relation situationnelle du cas de Tracadie

Afin de poursuivre ce projet d'étude, de rendre compte de la globalité du concept d'habiter, nous avons choisi d'effectuer une étude de cas sur Tracadie (Nouvelle, Carleton-sur-Mer, Maria, et une infime partie d'Escuminac et de St-Jules), soit trois localités contiguës de la MRC-A et du CLD-A, de la SADC-BC et de la CRÉ-GÎM (Figure-6).

Figure 6 : Carte de localisation de Tracadie



Source Louis Breton, adaptée de l'IS du Québec et de la MRC d'Avignon

Ce choix s'appuie sur quelques critères de sélection, comme le contexte rural de l'étude, des indices de dynamisme local (comme la pluralité des organismes locaux, les nombreuses festivités, spectacles et concerts organisés sur place) et une volonté d'autonomie et de responsabilité régionales (par exemple la lutte contre l'incinérateur de Belledune, les audiences pour l'installation des éoliennes, les forums sur le tourisme). Or,

ces localités de Tracadèche sont, en quelque sorte, les foyers depuis lesquels se dessinent les limites de territorialité et des socialités à l'étude. Nous circonscrivons donc le terrain d'étude entre un niveau supralocal et un niveau infraréional, et nous nous inscrivons dans une période d'étude nécessaire pour dégager la trajection actuelle de l'habiter dans cette situation contextuelle spécifique, soit de nous permette d'en effectuer une certaine rétrospective, mais surtout une prospective.

Or, à l'échelle du territoire de la Gaspésie, Tracadèche se présente comme un seuil entre les régions de la baie des Chaleurs et de la vallée de la Matapédia, une zone de transition signalée, d'est en ouest, par les limites naturelles de la rivière Cascapédia et de la rivière Escuminac, des monts Notre-Dame au nord, et de la baie des Chaleurs au sud. Le site montre le passage entre une baie assez élargie vers une baie très étroite, entre une frange plus (au niveau de Maria) ou moins (au niveau de Carleton) étendue de plaine littorale vers une vallée plutôt escarpée (au niveau de Nouvelle), entre un vaste plateau raviné et une baie peu profonde, et contient deux importantes plaines riveraines aux abords des rivières Nouvelle et Cascapédia. C'est un territoire qui se compose d'une régulière consistance pédologique de strate carbonifère, irrigué par un généreux réseau hydrique qui se caractérise surtout par ses nombreux ruisseaux et ses quelques rivières, mais aussi configuré par trois matrices topologiques éminentes que sont le plateau raviné, les plaines littorales et riveraines. Autrement, le site arbore un sol plutôt sensible à l'érosion des courants et des marées, un relief et des affluents susceptibles à l'inondation et à la submersion sur ses plaines littorales et riveraines (niveau moyen de la baie est de 1,2m). L'éventail de sa flore et de sa faune y est vraisemblablement diversifié, mais nous apparaît

peu documenté sauf pour les espèces marchandes. Alors que son climat jouit d'un ensoleillement important dû à son exposition au sud, de vents changeants selon les saisons (sud-ouest à l'été et nord-ouest à l'hiver), avec ses brises courantes de l'ouest et ses rafales exceptionnelles de l'est, des précipitations moyennes de 900 mm avec des écarts annuels et saisonniers considérables. Un climat dont les températures se situent entre 15° à 20° l'été et entre -15° à -10° l'hiver, et qui est tempéré par une régulation thermique de la baie au sud de même que par une protection thermique par les monts au nord. En somme, Tracadie constitue l'articulation de deux grands ensembles distincts, mais aussi l'accumulation de leurs éléments respectifs. Un portrait qui est à la fois unifié et diversifié par la diversité environnementale et la variété paysagère qu'on y trouve (CCCSO, 2006; DGGÎM, 2006).

Dans son contexte sociétal, la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est assez révélatrice du type d'aménagement et de développement des régions dites « ressources ». Elle affiche une population en déclin, une délocalisation des activités économiques et une réorganisation des gouvernances politiques provoquée par la modernisation (BOUCHARD, 2006). La population de la région est passée de 120 000 personnes au début des années 1970 à 96 000 personnes vers la fin des années 2000. Puis, comme plusieurs régions rurales éloignées, les jeunes sont drainés vers les centres d'étude spécialisés et vers les bassins de travail indiqués afin d'être employés pour leurs formations professionnelles ou de vivre au travers des commodités d'une région urbaine désormais apprivoisée. Autant signifier tout de suite la difficulté et la complexité qu'ont les gouvernances politiques en place de réguler cet exode démographique et encore davantage

si l'on considère que l'activité économique se solde par un revenu moyen d'à peine 15 000\$ par personne, dont 47% des revenus proviennent des transferts gouvernementaux, et par un taux de chômage fluctuant autour de 20% (BOUCHARD, 2006). Une activité économique se résumant par des ressources maritimes qui s'amenuisent, par une importante partie des ressources sylvicoles qui ont été dévastées, par une part considérable des ressources agricoles qui ont été abandonnées et par un secteur touristique qui est aussi dégradé. Néanmoins, la population gaspésienne, dépossédée de plusieurs de ses ressources, n'a jamais abandonné l'occupation dynamique de son territoire (BÉLANGER, 1981; LANDRY, 1997; BOUCHARD, 2006). Tracadie n'échappe pas à ces constatations régionales. Ainsi, la base économique s'appuie encore sur l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles, mais se construit aussi par la valorisation des ressources culturelles. Effectivement, l'importance des secteurs maritimes, agricoles et sylvicoles s'amenuise au fur et à mesure d'une diversification économique, notamment par les secteurs du tourisme et de la culture. Autrement, sa situation économique actuelle n'est pas étrangère à son rôle de centre de desserte en biens et en services pour les environs. Les secteurs de la santé et de l'enseignement, avec, par exemple, l'hôpital de Maria et le Cégep de Carleton, ont permis de consolider l'économie de Tracadie de sorte qu'actuellement le déficit démographique semble moins un problème crucial, mais plus un enjeu majeur. En d'autres termes, l'évolution démographique de 1996 à 2006 indique une diminution notable de la population passant de 8 978 à 8 315 personnes (-7,4%), mais apparemment une certaine stabilisation récente de la population durant les dernières années (Tableau-1).

Tableau 1 : La population de Tracadieche

LOCALITÉ	ANNÉE DU RECENSEMENT		
	1996	2001	2006
<i>Maria</i>	2613	2502	2418
<i>Carleton-sur-Mer</i>	4330	4083	4074
<i>Nouvelle</i>	2035	1995	1823
Tracadieche	8978	8580	8315

Source : IS du Québec. Données sociodémographiques.

Autrement il s'agit d'une population authentique qui est composée d'un amalgame d'anciens et de nouveaux habitants ancrés à cet habitat spécifique. La population d'origine acadienne demeure considérable, mais il ne faut pas oublier les Loyalistes et les Micmacs de même que les migrants plus ou moins récents d'ici et d'ailleurs de Tracadieche. Ensuite, les constatations économiques sur Tracadieche s'apparentent assez à celles de la Gaspésie, avec un taux de chômage oscillant autour de 20%, un taux de revenus provenant des transferts de 22%, un revenu moyen des ménages de 43 901\$ (soit d'environ 21 500\$ par personne). Les indices de développement¹⁵ évoquent aussi la situation contextuelle délicate qui sévit en Gaspésie dans plusieurs localités. Mais ces indices n'indiquent presque rien à une échelle territoriale restreinte sans qu'ils soient également considérés dans une échelle territoriale élargie. Par exemple, la performance de Maria se trouve noyée dans la situation contextuelle de Tracadieche, des MRC d'Avignon et de Bonaventure ou de la baie des

15 L'indice de développement a été calculé en 2002 (à partir des données des recensements de 1996 et de 2001). Il a ensuite été mis à jour lors du recensement suivant, en 2006. Cet indice permet d'identifier les milieux les plus dévitalisés (indice inférieur à -5,0) qui sont au coeur du Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/indice-de-developpement/>

Chaleurs (Tableau-2). Et si l'on tient à évaluer une municipalité selon cette mesure, il serait préférable d'utiliser deux ou trois mesures (comme Maria, Maria et les municipalités limitrophes inscrites dans un rayon défini, Maria et la région de la Baie-des-Chaleurs).

Tableau 2 : Quelques données socioéconomiques sur Tracadieche

LOCALITÉ	ANNÉE DU RECENSEMENT 2001			
	Taux de chômage	Taux des revenus en provenance de transfert	Revenu moyen des ménages	Indice de développement
<i>Maria</i>	11,6	15,8	51 346	2,34
<i>Carleton-sur-Mer</i>	19,3	23,0	42 128	(1,58)
<i>Nouvelle</i>	30,1	29,5	38 194	(5,92)
Tracadieche¹⁶	19,6	22,4	43 901	(1,45)
MRC-Avignon	23,7	26,2	37 365	(3,72)
MRC-Bonaventure	23,8	28,5	36 660	(4,32)
Baie des Chaleurs	23,8	27,5	36 981	(4,05)

Source : Statistique Canada. Données socioéconomiques.

Puis, si on brosse le portrait de quelques instances qui orientent l'aménagement et le développement de Tracadieche, tout d'abord à travers le CRÉ-GÎM avec son « *énoncé de vision stratégique* » et son « *plan régional de développement intégré des ressources et du territoire* » (CRÉ-GÎM, 2006 et 2011), il est possible d'apprécier les axes privilégiés de la région. Dans ces documents, les propos tenus mettent de toute évidence le développement sur un piédestal et renseignent alors sur la place occupée par l'aménagement. Ainsi se formule notre première critique. Dans une deuxième critique, peut-être que nous pourrions

¹⁶ Les données sur Tracadieche, les MRC et la Baie-des-Chaleurs ont été calculées selon la proportion démographique de chacune de ces municipalités constitutives.

également relever l'utilisation (usage, échange et partage), voire même la propriété, et non pas seulement le statut des ressources pour démontrer de quel type de région sommes-nous en train d'habiter! Car nous sommes d'avis que la réalité des ressources se situe dans leur utilisation. D'ailleurs, le CRÉ-GÎM ne s'illusionne pas lui-même sur ce statut en voulant établir une valorisation responsable, c'est-à-dire une transformation optimale et non point seulement une extraction abusive des ressources régionales. Une situation qui est explicitement relatée dans BOUCHARD (2006) et implicitement reconnue par le gouvernement du Québec avec sa vision d'occupation dynamique du territoire et son pacte rural. Or, la perspective actuelle du CRÉ-GÎM évoque l'immense potentiel de la région tout en stipulant la nécessité de valoriser les ressources naturelles et énergétiques renouvelables pour en faire une gestion davantage performante. Ce cadre indique distinctement les créneaux priorités de l'énergie éolienne, du récréotourisme et des biotechnologies marines en ce qui concerne le développement, puis de la protection et la valorisation des sites naturels, des lieux d'ensemble et des éléments bâtis pour ce qui a trait à l'aménagement. Pour notre part, il nous semble que ces fonctions soient plutôt restrictives. Car rien n'indique qu'il y a une volonté du CRÉ-GÎM d'assurer le rôle et le maintien des structures d'accompagnement pour l'aménagement comme il en est le cas pour le développement, reléguant ce rôle pour seulement en faire la promotion. Sinon, en poursuivant l'analyse du cadre de gestion du territoire qui apparaît avec davantage de détail dans le « *Plan régional de développement intégré des ressources du territoire* », nous sommes en mesure d'apprécier avec davantage d'acuité les 4 principes de base de cette gestion : la

gouvernance régionale, le développement durable, la gestion intégrée et la participation civile. Ces principes sont intéressants, mais encore faut-il les cristalliser!

Mais peut-être n'est-ce pas le rôle du CRÉ-GÎM étant donné son titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière régionale! Ou uniquement le rôle du CRÉ-GÎM! Qu'en est-il alors de la MRC-A, du CLD-A et de la SADC-BC¹⁷, ainsi que des municipalités en ce qui concerne Tracadèche? Est-ce que le développement et l'aménagement sont abordés à travers les mêmes perspectives? Il n'en est de toute évidence pas le cas en ce qui concerne le développement si on se fie à la diversification proposée autant par la SADC-BC que par le CLD-A avec sa mise en œuvre du pacte rural¹⁸. En effet, les deux organismes en exposent des priorités autant divergentes, comme les secteurs agricoles et sylvicoles (avec ses possibilités de création d'aliments et de matériaux du terroir), que convergentes, comme les énergies renouvelables (des éoliennes en particulier et de la biomasse) et le tourisme (et non pas seulement le récréotourisme). Ce à quoi le CLD-A intègre les services (technologie de l'information, santé et transport) et la culture, alors que la SADC-BC incorpore les biotechnologies marines et seulement les technologies de l'information. On est donc dans une perspective tout à fait différente d'avec le CRÉ-GÎM et des « clochettes vocationnelles » que se donnent certaines municipalités, dans une logique davantage diversifiée et probablement aussi mieux adapté à la réalité du développement durable des localités même si l'on éprouve un doute quant à la possibilité

¹⁷ Consultation internet : <http://www.cldavignon.com/index.php> et <http://sadcabc.ca/hv/fr/actualites.aspx>

¹⁸ Le pacte rural signifie l'occupation dynamique du territoire par l'évolution démographique, l'adaptation des politiques et des interventions gouvernementales aux réalités rurales, la diversification économique du milieu, la prise en charge du milieu par le milieu et l'amélioration du milieu habité.

d'arrimer cette diversification avec les expertises disponibles dans ces organismes (si on fait allusion à la composition du personnel et des conseils d'administration). Il s'agit toutefois d'un alignement à suivre pour la mise en œuvre du pacte rural.

Ensuite, en ce qui a trait à l'aménagement, le schéma de 1987 de la MRC-A est obsolète, d'ailleurs il est sur le point d'être changé. Et malgré que nous n'ayons pas pu consulter le schéma en construction, nous pouvons tout de même nous baser sur l'évolution réglementaire des années 1988-2010 pour nous faire une idée du prochain schéma de la MRC-A. Tout d'abord, que ce soit dans les orientations proposées ou dans la planification établie, le schéma de la MRC-A prévoit peu de place au paysage et à l'environnement, puisque trop formulé dans la stricte protection environnementale ou paysagère. Que ce soit quelques réserves écologiques, certains sites ornithologiques, patrimoniaux et paléontologiques, l'approvisionnement et l'assainissement des eaux, la collecte et le traitement des matières résiduelles, les maigres et rares contraintes des zones d'érosion et d'inondation, l'encadrement visuel des coupes forestières limitées, mais morcelées, la politique élémentaire de protection du territoire agricole, la politique de protection des rives et du littoral mal adapté au milieu, la gestion du territoire est vaguement pourvue de connaissances écologiques et symboliques, dans les risques et les impacts environnementaux, dans les caractères et les ambiances paysagères. Une situation que la CRÉ-GÎM souhaite améliorer dans son « *Plan régional de développement intégré des ressources du territoire* » avec l'acquisition de connaissances sur les milieux biophysique (climatologie, topologie, pédologie, hydrologie, écologie du territoire) et socioéconomique (affectations, zonages et tenures du territoire, profil démographique et économique

sectoriel). Or, cette fâcheuse situation ne pourrait en être autrement étant donné le personnel dédié à l'implantation et à l'intégration éminemment considérable de ces dimensions. Nous devons néanmoins poursuivre le travail accompli et émettre encore une fois quelques critiques. Premièrement, les affectations du sol participent au morcellement aléatoire parce qu'elles sont presque toujours calquées sur la tenure des propriétés en rang. Ainsi, on affirme la géométrie et on néglige la topologie, ce qui occasionne, bien sûr, des répercussions paysagères et même environnementales. Les marques considérables que laisse cette disposition se présentent surtout sur la frange entre les forêts et les champs de la chaîne des monts Notre-Dame, mais aussi à travers les dénivelés de la plaine littorale. Deuxièmement, le périmètre d'architecturation des cités dans le souci de rentabiliser le milieu habité n'est que peu contrôlé ou pas influencé dans sa forme actuelle. Ainsi, aucune disposition n'est prise pour obliger quelques secteurs avec davantage de densité démographique, d'autres avec des sites cultivés, naturels et culturels, des accessibilités littorales (sur la baie) et riveraines (sur les rivières et les ruisseaux) dispersées et lisibles, etc. En fait, aucun plan d'architecture des cités n'est exigé de la part des municipalités, ne laissant place qu'à la distribution des usages autorisés et des types affiliés, et vraisemblablement à l'improvisation arbitraire d'une liste à accomplir. Troisièmement, aucune mesure n'est formulée pour concevoir et construire une deuxième voie de circulation, à l'exemple du plan d'aménagement touristique de Carleton en 1969 (LANDRY, 1997), et ainsi contribuer à la formation de véritables noyaux polaires et non pas seulement d'une bande étirée sur toute la route principale, une problématique actuellement cruciale.

Sinon, suite à l'examen des plans d'urbanisme, il est possible de constater que les municipalités adoptent vraisemblablement un paradigme plutôt « cosmique » que « romantique », très « progressiste », se concentrant presque uniquement sur une grille de spécification des usages autorisés ou prohibés et des types affiliés. Il n'y a aucun plan véritable de l'architecture des cités. Or, faut-il rappeler ce qu'est un plan! Se limite-t-il aux seules affectations des sols, au zonage des vocations, au type de lotissement, à l'alignement des façades, aux marges et hauteurs chiffrées, aux règlements des permis et des certificats? Est-ce ainsi qu'on opère vraiment une harmonisation entre l'aménagement et le développement du territoire en considérant les caractéristiques locales? Et que dire de la politique de la « clochette vocationnelle » locale qui semble se restreindre à une filière dans la diversification économique régionale. Peut-on vraiment soutenir, selon l'exemple de Carleton-sur-mer, qu'il y a du tourisme sans les milieux agricoles et sylvicoles, sans les paysages et les environnements qu'ils contribuent à façonner, que ce soit en termes de valorisation des terroirs de matériaux et d'aliments locaux et régionaux pour l'hébergement et la restauration? Y a-t-il vraiment du tourisme sans valorisation naturelle (ex. sentiers pédestres) et culturelle (ex. spectacles, expositions, festivités), sans la mise à contribution des technologies de l'information dans la promotion, bref sans une diversification du milieu dans sa totalité? Non! Ce qui n'empêche pas de privilégier certains axes, néanmoins se limiter à un seul, nous apparaît insensé, surtout sans arrimage synergique avec d'autres axes. Donc, c'est pour cette raison que les visions de développement du CLD-A et de la SADC-BC sont davantage abouties que celles des municipalités. Puis, à ce titre,

l'aménagement doit alors s'évertuer à faire en sorte d'alimenter et de bénéficier des possibilités du développement.

3.3 Autres démarches méthodologiques appliquées

Notre poursuite pour mieux saisir l'étude de cas projetée nous appelle maintenant à faire un aller-retour entre les approches épistémologiques invoquées et les démarches méthodologiques appliquées. Effectivement, le rafraîchissement des visées de l'étude nous apparaît opportun pour signifier le fil conducteur. Comme signalé, les paradigmes du langage relationnel et de l'identité-altérité constituent notre orientation théorique pour aborder le thème de l'habiter que nous avons élaboré subséquentement. Maintenant que nous avons sondé par une recherche de documentation la situation contextuelle, nous allons réaliser une observation diffuse et deux entretiens afin d'effectuer notre insertion pratique. Il faut dès lors noter que nous appliquons les principes de diversification avec les sources (primaires et secondaires) et les types (transversales et longitudinales) de données, de triangulation avec les concepts d'appréhension (perceptions, figurations, constructions) et les méthodes d'investigation (documentation, observation et entretien) pour l'enquête, de même que nous entrevoyons obtenir le consentement et l'engagement d'intervenant(e)s et de non-intervenant(e)s (provenant de la gestion, des arts et des sciences) sur leur disponibilité et leur acceptabilité envers l'étude. Les buts de l'étude s'enquêtent alors par un référentiel d'échantillonnage de position et d'horizon variées et diverses afin de se situer entre la phénoménologie restreinte et la phénoménologie élargie (VON MEISS, 2003) et des phénoménologies formées, informées et initiées (LARRÈRE, 1997). Cet

alignement permet une certaine perspective mariant les arts, les sciences et les techniques afin d'explorer les lieux et les bâtis d'attraction et de répulsion de même que les bonnes et les mauvaises interventions, et finalement, tout cet effort pour étayer les paradigmes retenus. Ainsi, l'étude de cas projetée est évidemment plus qualitative que quantitative et inévitablement moins déductive qu'inductive. Elle permettra d'établir une certaine réflexion critique visant à mieux comprendre et interpréter les phénomènes locaux et régionaux, à approfondir leur analyse globale afin d'en apporter des interventions adaptées, comme le suggère les études régionales.

3.3.1 Les référentiels d'échantillonnage

Sur le plan de l'observation, nous n'avons pas d'échantillonnage comme tel alors que sur le plan des entretiens, nous avons prélevé notre échantillon, qui nous a servi pour les deux périodes d'entretien, à partir de trois critères de compositions. Cet échantillon respecte d'abord une certaine diversité entre les catégories gestionnaires (9), artistiques (6) et scientifiques (4); se compose ensuite d'intervenant(e)s (12) tels que des gestionnaires locaux et régionaux, d'acteur(e)s communautaires, d'agent(e)s corporatifs, de conseiller(ère)s professionnels, etc., sélectionnés sous une base susceptible d'alimenter l'aménagement et le développement du territoire par leurs expériences professionnels, de même que de non-intervenant(e)s (7), soit des citoyen(ne)s sélectionné(e)s afin d'obtenir une certaine représentativité des trois localités de Tracadièche (Nouvelle = 2; Carleton = 8; Maria = 5; Autre = 4) tout en essayant d'obtenir celle des genres (M = 12; F = 7) et des générations. Nous croyons effectivement qu'il est intéressant de mettre en relief le

contraste ou, au contraire, la similitude du matériau obtenu avec ces deux types de participant(e)s. C'est donc globalement par échantillon contrasté que nous effectuons les entretiens avec comme principe la diversification et la saturation du référentiel habitant (Annexe-1).

3.3.2 Les méthodes d'observation et d'entretien

En ce qui a trait aux méthodes, nous effectuons, premièrement, une collecte de données à partir d'une documentation contextuelle (données secondaires) de même que sur 1 période diffuse d'observation et 2 périodes d'entretien (données primaires) pour parvenir à l'objectif général et aux objectifs particuliers indiqués. L'observation diffuse alimente les 2 périodes d'entretien de même que la première période d'entretien nourrit la deuxième période d'entretien. Ainsi, chaque période d'enquête permet l'évolution et l'adaptation des pistes d'observation et des schémas d'entretien. À ce titre, nous spécifions que les premières périodes d'entretien s'effectuent dans un mode plutôt inductif d'expression tandis que les deuxièmes périodes d'entretien se réalisent dans un mode plutôt déductif d'impression. Autrement, nous envisageons d'effectuer l'observation diffuse à partir d'échantillons sélectionnés intuitivement (exemple illustrant l'occupation des lieux, la qualification du bâti, etc.) et les séances d'entretien avec les mêmes participant(e)s afin de passer d'un mode moins dirigé (première période d'entretien) vers un mode plus dirigé (deuxième période d'entretien).

Dans le cadre de l'observation diffuse ou plus précisément à travers le dialogue de l'observation in visu et de l'observation in situ, nous qualifions dans la mesure du possible

les critères d'évaluation de l'habiter (Annexe-2) à partir du milieu (vision d'ensemble) et de plusieurs lieux et bâtis (vision d'éléments). Effectivement, nous effectuons une observation in visu du milieu à l'aide de l'imagerie satellite, de cartes, des plans d'urbanisme, du schéma d'aménagement et de développement, ainsi qu'une observation in situ des lieux et des bâtis à l'aide de commentaires et d'iconographies. À ce titre, il est intéressant de souligner que *« le milieu n'exige pas nécessairement que toutes les observations soient faites dans un seul lieu, mais tout simplement qu'elles soient traitées comme se rapportant globalement à un même milieu »* (PIRES, 1997:173). Sinon, les pistes d'observation s'inspirent de l'architecture et de l'urbanisme, de la géographie physique et humaine avec les concepts d'imagibilité, d'activité, de réflexivité et de sensibilité. Ces perspectives s'appuient par exemple sur les études de l'analyse des cités (LYNCH, 1971), de l'architecture des cités (CHOAY, 1965; NORBERG-SCHULZ, 1979; VERNEZ MOUDON, 1994), des critères d'évaluation formulés par la relation identité-altérité et du langage relationnel de même qu'indiqués par Marc Antrop (contexte, cohésion, authenticité, identité) et Hubert Gulinck (intégrité, diversité, qualité) dans RIVARD (2008), ainsi que sur les études thématiques dans POULLAOUËC-GONIDEC (1999, 2003, 2005). Ces perspectives servent à appréhender et investiguer l'universel-singulier de références de Tracadièche sans toutefois nuire à la spécificité de chacune des trois localités principales (Nouvelle, Carleton-sur-Mer, Maria).

Dans le cadre de l'entretien, nous récolterons les perspectives à partir des entretiens des participant(e)s dans le but de faire ressortir avec plus d'acuité l'universel-singulier de références de Tracadièche. Pour le permettre, les personnes impliquées sont invitées à par-

ticiper à deux entretiens plus et moins dirigés. Ces entretiens sont effectués dans l'intervalle mi-juillet à mi-novembre. Le premier entretien est de type plutôt ouvert (moins dirigé) afin de permettre l'expression libre sur l'ensemble du thème de l'habiter alors que le deuxième entretien est, quant à lui, de type plutôt fermé (plus dirigé) pour récolter l'impression ciblée sur quelques éléments des thématiques abordées. Ainsi, l'un servira d'appui pour l'approfondissement et l'enrichissement de l'autre. Pour ce faire, nous puisons, lors du premier entretien, dans les modes de penser et d'agir sur l'habiter à partir d'une réflexion sur les conceptions thématiques (milieu, paysage, environnement, territoire), sur les lieux et les bâtis d'attraction et de répulsion ainsi que sur les bonnes et les mauvaises interventions passées et/ou futures (Annexe-3). Ensuite, nous effectuons, durant le deuxième entretien, un échange et un partage du portrait des conceptions thématiques vraisemblablement priorisé, de certaines interventions controversées et du portrait polaire du milieu habité pour initier un certain débat avec les personnes impliquées à l'étude avec ces analyses et critiques préliminaires (Annexe-4).

Cela dit, l'observation diffuse et les entretiens se veulent une sonde afin d'étudier les paradigmes conceptuels examinés à l'égard de la relation habitat-habitant. Autrement, notre observation s'opère selon des séances diffuses et chaque séance d'entretien s'effectue dans des conditions situées et datées. Les pistes d'observation ou les schémas d'entretien servent à élaborer un rapport de commentaires annotés dans un journal, d'enregistrements effectués par magnétophone, de transcriptions exécutées par le logiciel Dragon et d'iconographies prélevées sur le milieu étudié. Les observations et les entretiens se déroulent selon les instants, les durées et les endroits jugés bénéfiques à l'étude et

convenables pour les personnes impliquées. Par ailleurs, l'endroit des entretiens est également laissé à la discrétion des personnes impliquées pour leur permettre d'être à leur aise. Toutefois, nous leur suggérons de choisir des endroits (évités les endroits susceptibles d'être perturbés) et des durées (calculez environ 0,5 à 1,5 heure selon les cas) propices au déroulement normal des entretiens.

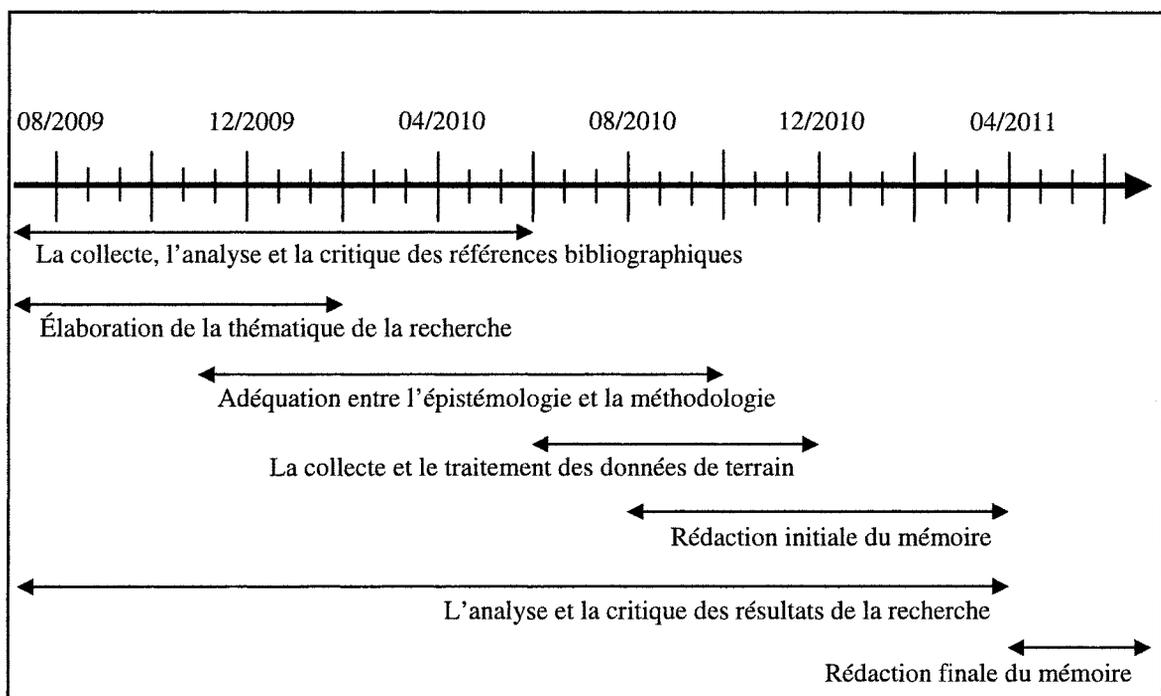
Ensuite, nous effectuons le traitement des données et l'analyse des résultats au fur et à mesure de la collecte des données, c'est-à-dire à chaque fois qu'une séance d'observation et qu'une période d'entretien est terminée. Or, pour ce qui est des rapports d'observation in situ, l'analyse de données exécutée permet d'identifier les unités-entités de l'habiter et se base sur une analyse croisée et dynamique des diverses variables (imagibilité, activité, réflexivité, sensibilité). Cette analyse de la stratification et de la fragmentation des unités-entités de l'habiter nous sert d'une part, pour l'échantillonnage des observations in situ, et d'autre part, pour comprendre et interpréter les modes de penser et d'agir sur le territoire de même que le dialogue entre les caractéristiques naturelles et les empreintes culturelles du territoire à l'étude. Puis, pour ce qui est des rapports d'entretien, l'analyse de contenu pratiquée en est autant directe qu'indirecte pour dévoiler le sens littéral et le sens figuré. Les supports du journal et du magnétophone couvrent effectivement la totalité de l'entretien: l'un permet de rendre plutôt compte du discours et des perspectives (langage verbal) tandis que l'autre permet de rendre plutôt compte des gestes et des attitudes (langage non verbal) des personnes impliquées. Cette méthode combinée facilite ainsi la prise de notes spontanées. C'est donc la compréhension et l'interprétation du sens des mots et des concepts utilisés, de leurs fréquences, de leurs agencements et de leurs associations

qui nous permettent de creuser profondément dans les phénoménologies différenciées. À partir de ces considérations, nous utilisons le logiciel Nvivo pour analyser et codifier le contenu des rapports d'entretien. La codification s'effectue en trois étapes : premièrement, par prolifération des codes; deuxièmement, par la figuration catégorique des codes; et finalement, par épuration des codes. C'est donc un va-et-vient entre les codes particuliers et les codes généraux, en gardant comme principe d'empêcher la surcharge sans toutefois perdre de la substance dans la catégorisation, la classification et l'épuration des codes, qui permet de dégager la nébuleuse de codification. À cet égard, il faut mentionner que les pistes d'observation et les schémas d'entretien composent assurément des catégories ou des sous-catégories dans cette nébuleuse de codification.

Pour l'analyse et la critique des résultats obtenus, il faut soulever qu'il s'agit d'une étude d'un cas particulier et donc que la généralisation demeure difficile, mais tout de même possible. À cet égard, nous différencions deux types de généralisation : l'interne, concernant ce cas particulier, et l'externe, s'appliquant aux cas généraux. En effet, à l'interne, nous dégageons une assez forte généralisation de l'étude du fait même que nous nous appuyons sur des principes, des stratégies et des tactiques de recherche éprouvés. Nous croyons effectivement que l'information recueillie permettra aux habitant(e)s de reconnaître leurs figurations et, dans une moindre mesure, leurs perceptions et leurs constructions à l'égard de l'habitat. Sinon, à l'externe, nous considérons la généralisation de l'étude assez faible, mais comme nous nous appuyons en partie sur des concepts et des analyses typiques, il y a déjà une certaine contextualité transposable. Ainsi, cette contextualité ne peut certainement pas s'effectuer sur toutes les perspectives, mais nous osons

tout de même envisager que cette recherche constitue une information importante pour des interventions subséquentes sur l'habiter. En somme, les principales étapes de la recherche sont présentées dans le calendrier des échéanciers ci-contre (Figure-7). On peut ainsi se figurer en une seule saisie les diverses étapes de la recherche et les relations entre elles sans vraiment soutenir que cette seule figure schématique résume le modèle de la recherche et le processus d'itération à l'œuvre, mais elle en donne toutefois une indication commode.

Figure 7 : Calendrier des échéanciers de la recherche



Source Louis Breton, adaptée de Gumuchian (2000)

CHAPITRE 4

RÉSULTATS ET TENDANCES À PROPOS DE TRACADIÈCHE

La chose chosifie le monde (HEIDEGGER)!

4.1 Mise en relation et ambiguïtés conceptuelles

Afin de définir les trois thématiques abordées dans cette étude, nous avons sondé les participant(e)s sur leurs conceptions avant et après avoir partagé nos propres conceptions de ces mêmes thématiques. Assez bien accueilli, cet exercice de mise en relation des notions de paysage, d'environnement et de territoire a ainsi permis d'initier une certaine réflexion avec les participant(e)s et leur faire prendre conscience de la différenciation et de l'hybridation entre ces trois thématiques. L'invitation à cette « expérience phénoménologique », à éveiller les interrelations entre les perceptions, les figurations et les constructions, sert alors à étayer les multiples et diverses perspectives afin de faire accepter les distinctions et les complémentarités de ces trois notions pour améliorer l'aménagement et le développement des milieux. À cet égard, nous avons constaté plusieurs « classes phénoménologiques » et avons aussi bénéficié de la mise en commun des conceptions partagées de chacun(e).

Encadré 2 : Schémas conceptuels des participant(e)s



Le cheminement poursuivi constitue donc ni plus ni moins un cycle conceptuel de figuration, défiguration et refiguration. D'abord, le portrait conceptuel initial de chacun(e) fut brossé à l'aide du premier entretien. Ensuite, le portrait conceptuel final de chacun(e) fut fixé lors du deuxième entretien. Ainsi, le premier comme le deuxième entretien permirent de soutenir la mise en relation à l'égard des thématiques. Le tout indique une hiérarchie conceptuelle dont l'ordre d'importance est : le territoire, l'environnement, le paysage. Ce qui signifie que les champs spécifiques liés au domaine territorial (surtout en ce qui a trait à l'économie) sont distinctement mis sur un piédestal par rapport à ceux des domaines environnementaux et paysagers¹⁹. Sinon, les entretiens ont également fait soulever quelques ambiguïtés chez les participant(e)s auxquels nous nous étions déjà frottées auparavant; nous sommes donc en mesure de partager à notre tour nos conceptions actuelles. Toutefois, nous allons au préalable exposer les cas de figure des participant(e)s (Encadré-2).

Or, si nous nous penchons en profondeur sur le portrait conceptuel dégagé, nous pouvons y découvrir deux catégories phénoménologiques, les unes sont prépondérantes (12/19 participant(e)s) et exposent la hiérarchie conceptuelle « générale » tandis que les autres sont marginales (7/19 participant(e)s) et relatent parfois une hiérarchie conceptuelle « particulière » et parfois un certain équilibre conceptuel. Les premières s'impriment davantage d'un « comportement (mouvement) » alors que les deuxièmes s'expriment

¹⁹ Il serait probablement juste de comparer cette hiérarchie à l'égard de l'« aménagement honorable » avec l'une propre au « développement durable ». De sorte qu'on ne serait pas surpris d'y vérifier une hiérarchie similaire dont l'ordre d'importance varierait de l'économie au social, en passant par l'environnement.

davantage par un « développement (changement) ». Puis, il y a l'encadrement qui est chargé soit par le « comportement (mouvement) » ou le « développement (changement) », et concerne plutôt les gestionnaires. Autrement, il faut préciser qu'il y a toujours des relations entre ces trois phénomènes et qu'il s'agit, bien sûr, d'un exercice de compréhension et d'interprétation qui ne se substitue absolument pas à la réalité, mais ne réside pas davantage dans la fiction. Il nous sert donc de repère de classes et de catégories phénoménologiques dont on peut puiser pour soutenir une certaine figuration. Des classes et des catégories phénoménologiques qui s'organisent autour de deux critères se référant à nos définitions, soit la relation conceptuelle entre paysage-environnement-territoire et le genre de contrôle ou d'influence psycho-socio-territoriale. Or, à partir de ce portrait, il est intéressant de noter qu'il n'y a aucun artiste dans une situation d'intervenant et qu'il y a une différence de proportion significative sur le plan des gestionnaires (2/3 vs 1/3) et des intervenants (2/3 vs 1/3), de même que sur le plan des générations (3/4 vs 1/4 pour les 40-59 ans et environ 1/2 vs 1/2 pour les 20-39 ans) entre les catégories conceptuelles « prépondérante » et « marginale ». Des différences qui soulèvent des interrogations quant à la cristallisation dans l'aménagement et le développement des milieux que peut effectuer la catégorie conceptuelle « prépondérante », mais qui annoncent une éventuelle évolution si, notamment, le transfert sur le plan des gestionnaires et des intervenants s'arrime à l'équilibre noté entre les deux catégories conceptuelles pour la génération des 20-39 ans. Pour ça, il faut évidemment que cet équilibre vienne affecter le rapport sur le plan des gestionnaires et des intervenants de sorte qu'il atténue l'écart proportionnel entre les deux catégories conceptuelles pour ces deux indicateurs. Pour quelles raisons? Tout logiquement

afin que cet équilibre se transpose dans la constitution d'un portrait de catégories sociales et politiques significatives et de classes phénoménologiques différenciées davantage susceptibles d'opérer une gestion intégrée et équilibrée, c'est-à-dire d'avoir une évolution entre les catégories conceptuelles « prépondérantes » et « marginales » qui tend vers l'équilibre proportionnel. Autrement, le clivage entre les jeunes et les vieilles générations suscitera vraisemblablement son lot de tensions, voire même de conflits, rendant du même coup pénible le passage d'un langage relationnel suscitant communauté.

Mais que peut donc signifier cette hiérarchie conceptuelle? Est-elle souhaitable? Pour en apprendre davantage, nous avons alors interrogé les participant(e)s sur cette hiérarchie conceptuelle et leurs commentaires appuyaient en quelque sorte cette constatation. D'abord, Jocelyn annonce que « *ça correspond assez bien* », ensuite Kevin et Isabelle déclarent respectivement : « *je suis d'accord avec la hiérarchie* » et « *cette hiérarchie fait du sens, c'est normal* », puis Pierre, Henri et Rose abondent dans le même sens. Pierre dit : « *la hiérarchie ne me surprend pas, le lien territorial est partout pareil* ». Alors que Rose et Henri ne sont pas étonnés davantage, et ce dernier l'évoque tout en y associant l'ancrage de la notion de territoire chez les Occidentaux. Certain(e)s tentent aussi d'y apporter d'autres explications comme Brigitte qui stipule qu'à l'égard de l'aménagement et du développement on se préoccupe davantage du territoire tout en ayant un certain souci d'être en harmonie avec le paysage et l'environnement, domaines qui sont peut-être des conséquences à réguler. Et Rose avise que « *s'il y a des interventions, alors c'est peut-être le territoire qui va être priorisé* ». Tandis qu'Amélie va jusqu'à prédire que « *l'ordre hiérarchique ne changera pas beaucoup* » parce qu'« *il y a de la politique dans ça* » et

« *un état d'urgence économique* ». Édouard et Théo arguent, quant à eux, que la finance régit cet état, « *c'est l'argent qui caractérise un territoire* » pour l'un, et « *c'est souvent reliair à l'argent!* » pour l'autre. D'autres, comme Chantale, s'interrogent sur les raisons pour lesquelles on accorde autant d'importance au territoire au détriment des deux autres thématiques et émettent jusqu'à un sérieux doute sur cette situation, comme Simon, lorsqu'il déclare que : « *cette hiérarchie, je la trouve risquer* ».

Autrement, la hiérarchie conceptuelle se manifeste çà et là. Par exemple, pour Jocelyn « *le territoire, c'est quasiment la base légale* », « *ça prend une réglementation afin d'intervenir* » et « *c'est strictement une question financière pour changer ton milieu de vie, avoir l'argent pour le faire* ». Une conception énormément issue du domaine territorial, soit d'une base budgétaire, légale et exécutive, donc liée aux champs de la politique et de l'économique. La conception de Jocelyn se précise quand il mentionne que ce n'est pas une hiérarchie d'importance. Par exemple, le paysage ne peut pas être protégé légalement, alors que l'environnement (ex. sur l'érosion) et le territoire (ex. limite) peuvent l'être. Et il poursuit en disant d'une part qu'« *il se fait des interventions pour tenter d'améliorer (le milieu), mais ça demande des investissements énormes et la majorité des villages n'ont pas la possibilité de faire ces interventions* », mais d'autre part que « *chacune des municipalités pourrait créer des comités d'embellissement, c'est sûr!* ». Encore une fois, la base budgétaire est mise en exergue, sauf, curieusement un commentaire nous indiquant un pas vers une autre perspective. David, quant à lui, s'annonce avec fracas : « *je ne suis pas un spécialiste en environnement et en paysage* » tout en stipulant que la municipalité a planifié son aménagement et son développement du territoire et que ça prend une

« réglementation solide ». C'est bien, mais a-t-elle planifié l'aménagement et le développement de son paysage et son environnement? Parce qu'il ne s'agit pas du tout des mêmes perspectives. Par exemple, ce n'est pas seulement du fait d'accumuler des activités, des services ou des commodités qui font qu'un milieu s'améliore. Parfois même ça peut se faire au détriment du paysage et de l'environnement. Toutefois, nous approuvons David qui allègue que *« ça prend de la volonté politique et économique pour faire ça de la part des intervenants municipaux »* même si nous insistons que ce n'est pas suffisant pour une véritable amélioration du milieu. Et puis Kevin s'affiche également : *« je travaille dans la gestion du territoire »*. Tout comme Jocelyn et David, il semble aussi porter une attention considérable à la réglementation. Il confirme assurément sa prépondérance sur le domaine territorial quand il dit que : *« je ne sais pas comment je monterais un règlement de paysage. Je ne sais pas comment je pourrais arriver à définir ça pour permettre l'application d'un tel règlement »* et ajoute qu'*« il y a moins de notions qui définissent le paysage; le paysage est plus une conséquence, le résultat de quelque chose »*. Ainsi, tout en évoquant sa situation, Kevin se contredit puisque d'un côté, il ne sait pas définir le paysage, et de l'autre côté, il stipule que le paysage évoque peu de notions. Il en conclut que *« tu es mieux de jouer sur des notions d'environnement que de paysage »*. Ce que Marc témoigne aussi lorsqu'il dit que *« l'environnement va un peu dicter ce qu'est le paysage »* ou lorsque Qin atteste qu'*« à mon avis, la notion de paysage est le reflet des deux autres, d'un environnement sain et d'un territoire organisé. Le paysage est un résultat »*. Ensuite, Pierre admet que *« c'est comme ancrer dans la mentalité des gens en région »* due à l'importance de faire un peu d'argent et du marché du travail lorsqu'il

s'explique la hiérarchie conceptuelle. Françoise évoque un peu la même idée par son association avec des besoins hiérarchiques de l'humain, c'est-à-dire de gagner sa vie, ensuite d'avoir un environnement sain et un beau paysage. Mais est-ce vraiment inconciliable? Et si on faisait en sorte que pour certain(e)s, gagner sa vie serait de contribuer à faire un environnement sain et un beau paysage!

Ce carcan annonce le danger d'aménager et de développer le milieu uniquement en fonction du domaine territorial, d'une focalisation sur les champs politique et économique et par « répercussion » sociale, cas typique du gestionnaire incarcérant le milieu dans une stricte conception légale et exécutive élaborée dans une opération budgétaire retrainte, spontanée et transposable. Or, cette situation s'explique partiellement par quelques ambiguïtés et substantiellement par certaines méconnaissances des personnes interrogées à propos des thématiques. Ça traduit tout l'arbitraire de nos interventions sur l'habiter! Et nous pourrions poursuivre sur cette lancée pour étayer davantage le portrait des classes et des catégories phénoménologiques obtenues, cependant nous allons exposer les ambiguïtés qui peuvent être des causes et des effets de cette hiérarchie conceptuelle...

Une première ambiguïté pointe la distinction entre le subjectif et l'objectif ou la relativité de l'opinion de chacun(e). À cet égard, Marc évoque d'une part que « *le paysage est subjectif alors que l'environnement est objectif* » en liant l'un à l'art et l'autre à la science, et d'autres parts que les « *impacts environnementaux sont mesurables tandis que les impacts paysagers ne sont pas mesurables* » pour expliquer la hiérarchie conceptuelle. Jocelyn, quant à lui, avance que « *le paysage est plutôt une appréciation relative, un peu*

comme l'art : on aime ou on n'aime pas! ». Ces opinions légitimes traduisent la dichotomie entre sujet et objet qui règne encore sur le savoir. Nous avons nous-mêmes pensé de la sorte jusqu'à la découverte de la dialectique, des biais de subjectivité (opinion conditionnée, réflexion déterminée, intérêts, propagande philosophique...) et d'objectivité (croyance religieuse, doctrine philosophique, connaissance ou jugement sectaire, épistémologie relative et absolue, méthodologie non maîtrisée ou mal adaptée...) relatés dans notre découverte du savoir. Aujourd'hui, pour nous dissocier de cette impasse, de cette illusion figurative, nous préférons distinguer entre ce qui est ou n'est pas partagé dans les réflexions puisque dans les arts comme dans les sciences il y a des courants paradigmatiques auxquelles ont adhèrent à un degré quelconque. La « vérité » se mesure, pour ainsi dire, par le nombre d'adhérents. À partir de ce critère, nous pourrions évaluer autant le paysage que l'environnement sur les réflexions et non pas sur les opinions des gens. Pour le faire, il faut évidemment posséder les connaissances suffisantes pour effectuer les jugements adéquats, et autant insister tout de suite sur les courants paradigmatiques de toute sorte qui régit le savoir malgré tout. On se bute alors davantage à un obstacle d'un tout autre ordre entre les initiés et les non-initiés à la réflexion sur un savoir quelconque. Un rapport qui change, établissant une mouvance constante entre les inclus et les exclus à propos d'un certain savoir, entre une réflexion mûrie et une opinion spontanée. En une interrogation, avec quelles dispositions établit-on ce partage?

Une deuxième ambiguïté explique la hiérarchie conceptuelle par le gradient concret-abstrait. Tout comme Georgette, Léo et Marc, Jocelyn le stipule en référence à mes propres conceptions, « *ça correspond assez bien, mais je ne dirais pas par ordre d'importance,*

plutôt du concret à l'abstrait ». Qin le formule autrement en disant que « *le paysage et l'environnement sont moins palpables* ». Dans ce cas, une logique par l'absurde convient à nuancer ces opinions. Cette évocation n'est-elle pas seulement liée à la réflexion qu'exige l'exercice comme tel ou à un manque de référence? Est-il fortuit de trouver quatre gestionnaires, une du domaine scientifique et aucun(e) du domaine artistique de cet avis? Ou bien s'agit-il seulement d'une distinction normale entre initié et non-initié sur des notions chargées de sens? De sorte que l'on pourrait tout aussi bien considérer comme abstraite une notion très concrète que l'on connaît peu, comme la connaissance de l'informatique, de la communication ou du tourisme. Donc, selon les personnes, la difficulté de définir et de conceptualiser un thème est un signe de méconnaissance, non pas une différence entre abstrait et concret.

Une troisième ambiguïté s'articule autour de la relation entre la globalité et la spécialité. Henri nous en donne un aperçu et mentionne que ces trois domaines se chevauchent et se complètent. D'autres, comme Olivier, signalent qu'« *il semble que ça devrait être évident que tout est lié* ». Rose, Simon et Pierre confirment respectivement qu'« *il est sûr que tout est lié* », qu'« *à la base, tout ça est finement lié* » et que « *c'est interrelié, tu ne parles pas de territoire sans parler d'environnement et de paysage* ». Certain(e)s, comme Qin, avouent même avoir de la misère à les séparer. Une situation normale pour un exercice qui est certainement ardu et parfois expose inévitablement les caprices de la langue. Ainsi, la notion de milieu, soit de la relation territoire-environnement-paysage, est plutôt évoquée par le concept de territoire par Brigitte lorsqu'elle souligne que « *le territoire est une conception globale : c'est les gens, les activités, le paysage et l'environnement* » ou par Léo

quand il invoque que « *sa conception du territoire est très globale, très englobante* » tout en précisant qu'il y a beaucoup d'enchevêtrements dans ces domaines. Ces constatations révèlent l'évidence que toute séparation entre les domaines est absurde et irréaliste dans la globalité, mais ça ne nous autorise pas pour autant d'omettre la spécialité de leurs champs. Dans un cas comme dans l'autre, il y a possibilité d'une dérive perspectiviste et, selon nous, la hiérarchie conceptuelle soulevée dans cette étude en est une de la globalité. C'est pour cette raison qu'« *il faut trouver l'équilibre* », réguler l'écart entre chacun de ces domaines et leurs champs d'études comme le mentionne Amélie.

Une quatrième ambiguïté concerne les notions de contexte, de dimension et d'échelle. À cet égard, Chantale signale qu'il s'agit que d'une variation dans la conception de l'étendue ou de l'échelle pour expliquer la hiérarchie conceptuelle tout en notant aussi que le territoire se montre comme étant un concept élastique qui se moule à l'échelle de même qu'à la dimension auxquelles on l'aborde. Or, ne s'agit-il pas d'opérer les mêmes considérations à l'égard du paysage ou de l'environnement? Ne peut-on pas aussi déborder de ce que présentent un site, un lieu, une unité-entité paysagère ou environnementale? Le paysage ou l'environnement régional, par exemple, même par l'extension instrumentale du perceptible humain, ne devient-il pas à juste titre une appréhension et une investigation autre de ce qu'est le territoire régional? Pour cette raison, nous pensons que la notion d'échelle ne distingue pas ce qui est de l'ordre du paysage, de l'environnement ou du territoire. Elle n'est donc qu'une modalité d'investigation et non un thème d'appréhension. D'ailleurs, ces notions possèdent potentiellement une infinité d'échelles et de dimensions comme le souligne Kevin pour le territoire « *qui est une mesure en fonction d'un besoin,*

par exemple administratif, touristique, écologique... ». On reviendrait alors à l'ambiguïté entre globalité et spécialité. Est-ce que le territoire englobe l'environnement et le paysage? On pourrait tout autant soutenir que le paysage englobe l'environnement et le territoire ou que l'environnement englobe le paysage et le territoire, ou bien combiner n'importe quelle discipline avec l'un ou l'autre de ces termes et de s'interroger sur les notions qui ont préséance sur les autres. Par exemple, si on pose un territoire éthique ou esthétique, un environnement symbolique ou un paysage écologique, il semble évident que les secondes notions l'emportent sur les premières. Que cet exercice de mise en relation met en exergue le lien entre les termes et leurs concepts, le sens qu'on leur donne et l'usage qu'on en fait. Et que le portrait conceptuel défini constitue, ni plus ni moins, la filiation possible de la pensée à l'action. Il ne s'agit donc pas d'une vaine interrogation! Même si l'important dans ces considérations est la globalité. Mais de quel type de globalité s'agit-il? Puisque pour aborder le milieu, il faut prendre en considération de manière intégrée et de façon équilibrée et non pas hiérarchisée les dimensions du paysage, de l'environnement et du territoire. L'importance relative de chacun devrait varier peu. Et ainsi l'appréhension et l'investigation du milieu s'effectueraient selon une ou plusieurs échelles et dimensions. Autrement, Léo indique que ces notions doivent toutes être considérées, mais leur degré d'importance est lié à la perspective et au projet avec lesquels on aborde le territoire. Et Amélie arbore une conception similaire en disant que « *ça change selon les projets sur la table* » et que « *ça va avec les enjeux du milieu* ». Une conception que nous partageons, encore une fois, plus ou moins parce que ça revient à trouver l'équilibre et nous ne sommes jamais à l'abri du danger lié avec la prégnance de certaines dimensions dans le milieu.

Pour cette raison, nous préférons suivre le conseil de Simon quand il dit qu'« *on ne peut rien faire sans considérer ces dimensions et beaucoup d'autres* », ce qui ne doit pas empêcher d'être spécialisé dans l'une ou l'autre de ces dimensions.

Une cinquième ambiguïté touche la relation entre identité et altérité. Pour Georgette, l'identité est d'abord territoriale, ensuite environnementale et paysagère de même que pour Isabelle puisqu'elle dit que « *le territoire fait partie de notre identité* » tout en évoquant que l'environnement et le paysage aussi, « *mais c'est moins viscéral* ». Alors que pour Olivier « *le territoire, c'est l'identité, ceux et celles qui l'habitent* ». Or, l'identité est-elle davantage liée à l'habitat ou aux habitants, ou au deux à la fois? Peut-on véritablement fragmenter un milieu de ses aspects et ses attributs, une étendue de terre de ses composantes territoriales, environnementales et paysagères pour qualifier sa « référentialité »? Et si, comme le stipule Henri, « *pour être attaché à son milieu, il faut apprécier son paysage et son environnement* », ne considère-t-on pas un lien de référence qui nous informe sur la relation entre identité et altérité?

Une sixième ambiguïté admet que le paysage et l'environnement sont des ressources, ce qui indique, à notre avis, la polarité du carcan territorial tel que défini. Ainsi, Marc déclare que « *le paysage est une ressource* » et Georgette assure que « *le paysage est une ressource à exploiter* » et alors que Qin atteste qu'« *on exploite l'environnement de différente façon* ». Toutefois, nous partageons plus ou moins ces avis parce qu'à partir de ces conceptions tout et rien peut être une ressource. Le territoire, les humains, les doctrines sont des ressources. Et si l'environnement et le paysage sont des ressources, doit-on privilégier un

gisement d'uranium, une industrie pétrolière ou forestière à l'environnement, doit-on privilégier un projet immobilier, une architecture institutionnelle ou des infrastructures énergétiques au paysage? Ou est-ce que le paysage et l'environnement ne sont pas justement les sources des ressources? Ou doit-on habiliter le paysage et l'environnement sur une base économique pour changer la hiérarchie conceptuelle, comme le suggère Kevin? Ne devrait-il pas en être le cas? Pour Olivier, il s'agit déjà d'une évidence puisque « *dans notre région, l'environnement et le paysage sont une source de l'économie. Les gens viennent pour ça. Donc, c'est des notions auxquelles il faut être très vigilant* ». Et pour notre part, nous croyons plutôt que la réalité des ressources, si elle doit en avoir une, se situe dans leur utilisation (usage, échange et partage).

Une septième ambiguïté est perceptible entre le visible et le sensible. Probablement une conséquence de la hiérarchie des sens bien documentée dans la littérature et qui se vérifie aussi dans notre étude si l'on apprécie l'occurrence de chaque sens (visible=167, auditif=14, olfactif=9, tactile=1, gustatif=0, kinésique=4), mais aussi d'une séparation entre le sensoriel et les sensations qui marque la distinction entre les sens et l'expérience qu'ils suscitent en nous. Il s'agit d'une focalisation colossale sur le visible évoquée par la plupart des participant(e)s, les autres sens ne sont que peu ou pas mis à contribution dans l'appréciation du milieu. On peut aussi y percevoir une mise à distance, une situation où la position et l'horizon du sujet vis-à-vis l'objet les séparent illusoirement, en éblouissant le sens visuel et en évacuant presque tous les autres sens de l'expérience sensorielle. Peut-on fragmenter l'expérience sensorielle? Pas vraiment, on choisit plutôt de solliciter tel ou tel sens, car l'humain perçoit le monde à travers tous ses sens même si leur exercice, et par

conséquent leur expérience ou leur capacité dépend de la personne et des contextes dans lequel elle a évolué (TUAN, 1974). Peut-être est-ce le résultat d'un regard formé et d'une lecture mal informée par les initiés d'un milieu! Comme l'association iconographique de la photo (ou de la vidéo) pour le paysage et même pour l'environnement, si l'on considère qu'il s'agit d'une appréciation statique pour les uns et dynamique pour les autres. La carte, quant à elle, pourrait être davantage associée à la gestion du territoire. Autrement, Chantale fait une distinction sensorielle intéressante entre le paysage qui est visible et l'environnement qui est à la fois visible et non-visible, entre une appréhension apparente et une investigation affinée. Pour notre part, nous aurions plutôt tendance à établir une nuance entre ce qui est sensible et non-sensible par l'humain (c'est-à-dire sans l'aide d'instrument améliorant les sens humains) et ainsi introduire le couplage du sensoriel et de la sensation. En conséquence, le trait qu'il faut relever de cette ambiguïté du sensible, c'est la totalité de son expérience (sensoriel, émotionnelle, rationnelle...), qu'il est possible de posséder une figuration partielle et spécifique pour une thématique, d'avoir un regard déformé et une lecture mal informée par notre perception et d'amputer de la sorte notre construction paysagère ou environnementale, par exemple, de possibilités significatives, et ainsi de compromettre la maîtrise de la stimulation polysensorielle et de la provocation pollusensorielle.

En somme, notre étude a soulevé un certain nombre d'ambiguïtés, des classes phénoménologiques assurément en tension, sinon en conflit, les unes les autres. Cette situation peut sembler néfaste, mais au contraire, elle est bénéfique pourvu qu'elle suscite et génère le débat démocratique pour alimenter les projets d'aménagement et de développement du

milieu. Être ou ne pas être en accord avec cette situation n'importe peu. Ça prouve seulement que l'intérêt de l'étude réside plutôt dans les interrogations qu'elle fait susciter, dans le cheminement qu'elle tente d'initier et finalement dans l'apprentissage de la position et de l'horizon que l'on occupe vraisemblablement. À ce titre, il est évident que les participant(e)s faisaient l'exercice de réflexion à partir de leur bagage personnel et que chacun(e) l'initiait à travers une position et un horizon réflexifs différents. Ce qui n'a pas empêché de relever certains traits communs et partagés tels que la relation consensuelle entre les dimensions territoriales, environnementales et paysagères. Ainsi, l'hybridation apparaît plus manifeste, et la différenciation, quant à elle, semble moins évidente pour les participant(e)s. De sorte qu'on peut encore tergiverser sur de telles conceptions, bien sûr, mais ça n'empêche pas que d'évacuer l'une de ces thématiques à travers notre réflexion sur le milieu constitue ni plus ni moins une déficience. Évité alors de considérer les dimensions paysagères et environnementales, parce qu'aborder à travers l'unique perspective territoriale telle que définie, n'est donc pas une alternative puisque ces trois dimensions s'entremêlent. Donc, toutes les interventions sur le milieu interfèrent évidemment avec ces trois thématiques. Et si nous avons à intervenir via le spectre de nos connaissances, ça ne veut pas dire que nous allons nécessairement les considérer avec la même importance puisqu'il demeure toujours possible que des priorités s'installent et qu'il peut y avoir un danger, une certaine dérive dans l'ordre de priorité d'où vont s'échapper des conséquences.

Le lien entre l'aménagement et le développement semble alors nécessaire, il concerne autant les conceptions territoriales, paysagères et environnementales telles que définies de

sorte que pour véritablement appréhender et investiguer l'une de ces thématiques, il faut se documenter sur cette thématique et non pas sur une autre, et ce, sans égarer le lien qui les unit. Pour cette raison, et contrairement à ce que certaines personnes croient, rien en ces domaines ne peut prétendre à des solutions toutes simples pour les problèmes très complexes qu'ils soulèvent. Ce que Georgette évoque différemment lorsqu'elle insiste de prendre conscience de la destruction du paysage et de l'environnement, et que leur création pour l'évolution de la Gaspésie est cruciale, une considération « *de vie ou de mort* ». Ce qui nous amène à nous poser quelle place a donc le paysage et l'environnement dans la gestion quotidienne du territoire? Peut-on y faire face avec les ressources actuelles? Et si on constate un manque de ressource pour aborder le milieu, n'est-il pas évident qu'il faut remédier à cette situation? Parce qu'autrement, l'on approuverait l'état actuel, la volonté d'y remédier en sus! Et c'est ainsi que, suite à cette expédition thématique, nous concevons désormais avec assurance que ces trois notions sont fondamentales : le territoire est nécessaire, l'environnement existentiel et le paysage essentiel. Donc, toute intervention négligeant l'une ou l'autre de ces thématiques, tel qu'elles sont formulées, ne constitue pas une évolution véritable, mais un jeu téméraire dans lequel on doute maintenant de son bien-fondé. Dans cette perspective tous les échelons sont importants, contrairement à ce qu'en croit Amélie lorsqu'elle souhaite parler moins des municipalités de Tracadie et plus des MRC-CLD Avignon et Bonaventure, de la région de la baie des Chaleurs. Ce qui n'empêche pas d'arrimer une perspective locale avec une autre davantage régionale.

4.2 L'architecture du territoire et des cités

Les autres interrogations à la base de l'étude ont été formulées afin de s'intéresser aux ensembles et aux éléments autant attractifs que répulsifs de Tracadie. Ainsi, de par leurs présences ou leurs absences, de la tendance chargée que constitue l'amalgame entre les lieux et les bâtis, nous avons révélé quelques traits caractéristiques des mi-lieux-bâtis à l'aide du premier entretien. Et à partir de ce matériau, nous avons découvert que les « villages » étaient dénués de lieux et empreints de bâtis (lieux et bâtis mentionnés). Sinon, lorsque les lieux étaient mentionnés, ils appartenaient plutôt à la catégorie contrariante, tandis que pour les bâtis, mis à part une indication probablement normale en faveur de la catégorie intéressante, ils apparaissaient également distribués dans leur charge polaire (intéressante et contrariante) (Annexe-5 et Cartes- 1 à 6)²⁰. Cette constatation intrigante, surtout si l'on considère que même les villages entiers ont parfois été identifiés comme étant plutôt contrariants qu'intéressants, nous a interpellés au point tel de demander sa signification à nos participant(e)s lors du deuxième entretien. À cet égard, certain(e)s ont pointé le genre de question/réponse comme explication. Par exemple, Isabelle mentionne que « *ça dépend comment tu as posé tes questions* » alors que Chantale évoque qu'il y aurait certainement eu des réponses davantage en faveur des villages s'ils avaient constitué les territoires de l'étude. Or, il est évident qu'il y a une interrelation entre la manière de poser les questions et la façon d'interpréter les réponses, mais dans notre cas ça n'empêche pas d'établir la constatation d'une flagrante absence ou plutôt d'une maigre présence des

²⁰ Voir aussi les Atlas de Carleton et de Cascapédia sur <http://www.zipbaiedeschaleurs.ca/documentation.asp>.

lieux et, inversement, d'une importante présence des bâtis parmi les villages. Les villages sont donc plutôt répulsifs qu'attractifs en ce qui concerne les lieux et ni moins attractifs ni plus répulsifs pour ce qui est des bâtis. Autrement, c'est parce que les mi-lieux-bâtis étudiés étaient supralocal et infrarégional, à l'échelon de Tracadieche, que les choix des lieux et des bâtis ont été identifiés en dedans comme en dehors des villages. Ces choix sont certainement indicatifs, comme le souligne Léo lorsqu'il mentionne que « *les lieux nommés et la fréquentation de ces lieux expliquent qu'ils ont été identifiés* ».

Mais que signifie cette constatation? Pour Amélie, c'est un signe « *qu'on se cherche* », qu'un témoignage a été perdu et que les villages n'ont plus vraiment d'image. « *On fait du copier-coller* », ajoute-t-elle, comme si le langage relationnel de Tracadieche avait été noyé dans l'« *ère de la tôle* » et que le lien entre identité et altérité tenu au fil du temps et au gré des espaces avait été rompu. « *On s'est retrouvé depuis 20-30 ans avec un milieu villageois qui a énormément changé, énormément évolué, et pas pour le mieux* », indique Henri en considérant Carleton. D'ailleurs, Henri s'explique cet état par la vague moderne qui a soufflé et a balayé les racines traditionnelles au Québec dans les années 1970, où il fallait remplacer le vieux par le neuf. Et dans ce même mouvement, Léo atteste que le changement est davantage issu de l'externe que de l'interne de sorte qu'« *on est carrément colonisé* », caractéristique de notre langage relationnel et de notre lien entre identité et altérité. Le paradigme, selon lui, c'est le milieu urbain, et le milieu rural a voulu faire pareil en s'égarant de ses références, de sorte que ça va des bâtiments traditionnels jusqu'aux bâtiments modernes qui n'ont aucun lien entre eux. Or, nous croyons que c'est davantage parce qu'on perçoit une certaine nostalgie face au passé de même qu'une

certaine léthargie face au futur qui permettent, en quelque sorte, à cette « colonisation » de s’immiscer çà et là à travers cette brèche. Et avec ce mélange tout le monde s’est dit : « *on devrait faire comme en ville* » de sorte que « *ça donne (finalement) un village qui voudrait devenir une ville, mais qui ne le sera jamais* », explique Léo. Sauf que « *ce n’est pas adapté à notre contexte, ce n’est pas logique avec notre milieu* »! Mais est-ce conscient ou inconscient, se demande-t-il dans une hésitation? Et sans vraiment formuler une réponse à cette question, il poursuit en stipulant que « *les seuls responsables (de cette situation), c’est nous autres* ». Ainsi, tout porte à croire que les mi-lieux-bâtis villageois de Tracadièche laissent à désirer, malgré l’émergence de quelques considérations à cet égard, comme la conduite de « Rue Principale »²¹ à Carleton. Une démarche toutefois critiquée par Françoise puisque ce n’est pas inspiré de l’architecture vernaculaire, que c’est emprunté selon elle, et que « *ça fait un cachet « petit village » qui ne tient pas compte de ce qu’on a ici (étant donné que) c’est fait ailleurs* ». Par exemple, « *ça paraît beaucoup à Pointe-à-la-Croix qu’ils ont fait « Rue Principale » parce qu’ils ont tous la même façade* ». Mais c’est sûr que c’est mieux, ajoute-t-elle. Malgré ça, l’intervention a encouragé plusieurs entrepreneurs de modifier l’apparence de leur bâtiment afin de les rendre davantage attrayant, nous renseigne Henri (le Serpent-Plume, le Belle-Plage, la Mie Véritable, l’Effet-Mer, l’Inter-Sport, chez Frédéric, le Jean-Coutu, Telus). Ça leur a permis de changer la devanture des bâtiments avec le bénéfice d’incitatif financier et de support

²¹ « Rue Principale » est un organisme qui a été mandaté afin de chapeauter la valorisation du boulevard Perron à Carleton. C’est un organisme qui encadre par son support technique la ville ou le village qui la mandate afin d’établir un certain diagnostic de l’aménagement et du développement de la rue principale pour ensuite en dresser des applications.

technique. Et du fait de revoir leur vitrine et leur revêtement, « *ce qui peut faire la différence entre une personne qui rentre ou qui ne veut pas rentrer dans un commerce* », ils ont certainement vu leur achalandage changé considérablement, explique-t-il. C'est ainsi qu'Amélie et Henri attestent qu'il y a eu néanmoins une amélioration pour Maria et Carleton puisque pour l'une, « *le milieu villageois est un peu chaotique, mais on sent une tendance à l'amélioration* », alors que pour l'autre, « *il y a eu des améliorations, tout de même, dans les 10 dernières années; il y a eu des rénovations et des restaurations intéressantes* ». Par contre, ce n'est pas noté par tout le monde puisque pour Brigitte, Édouard et Olivier, c'est un peu du n'importe quoi étalé n'importe où et n'importe comment qui règne. Tellement, qu'Olivier mentionne que « *c'est peut-être parce que c'est banal et qu'il n'y a pas de centre à Carleton, à Maria, etc., que les gens n'ont pas identifié (les villages)* », tout en confiant qu'« *il n'y a rien du point de vue architectural* », continue-t-il. Alors qu'Édouard étaye ce constat en certifiant que « *c'est laid et tout croche* », « *qu'on est pogné avec...* », et ce, malgré les améliorations récentes. Un problème qui trouve sa solution dans la réglementation, poursuit-il, mais ça ne fait pas l'affaire de tout le monde. À ce titre, Kevin stipule pourtant que les gens sont policés par des marges de recul, des alignements, etc., qu'il y a des règles à respecter maintenant et qu'il ne s'agit pas, finalement, d'une absence de réglementation caractéristique d'une certaine époque dans ces milieux. Mais, y a-t-il présence ou absence de réglementation? Et s'agit-il de normalisations et de stylisations d'appropriété et de contactualité? Or, dans tous les cas son exercice laisse vraisemblablement perplexe, encore davantage si l'on considère que c'est des « *firmes externes* » qui établissent les plans directeurs pour les « *plans internes* » de

sorte que les municipalités se contentent seulement de leur mise en application; une anecdote assez révélatrice de la part de David²²!

Autrement, pour Isabelle, il s'agit d'une contradiction que de constater ce gradient de polarité entre les milieux naturels (+) et les milieux bâtis (-) parce tout le monde s'installe dans les villages. Mais, ne faudrait-il pas se demander plutôt s'ils ont le choix? Puisque si, comme Pierre l'atteste, « *la majorité des gens veulent être en campagne, dans les rangs* », c'est-à-dire en dehors plutôt qu'en dedans des limites villageoises, l'énigme s'en trouve alors résolue par la preuve de l'absurde. Ce qui ne signifie, toutefois, point que les villages soient répulsifs dans l'« absolu » ou attractifs dans le « relatif ». Non! Ce n'est qu'une constatation qui indique que les préférences des gens sont autour des villages, comme le soupçonne Chantale, et qu'il s'agit davantage d'une sensibilité pour les milieux naturels plutôt que contre les milieux bâtis, comme l'indique Marc. Ce n'est donc pas dû à une prépondérance du milieu naturel sur le milieu bâti dans le rural contrairement à l'urbain, comme suppose Simon. Mais alors pour quelles raisons les gens sont-ils « *porter à éviter le milieu habité par réflexe* », nous insuffle la réflexion de Chantale? Et surtout quelles leçons peut-on en tirer pour améliorer l'architecture de nos villages? Ne peut-il pas y avoir des lieux intéressants en dedans comme en dehors des villages? Or, pour nous, c'est évidemment possible pourvu que l'on scrute sérieusement les aspirations des gens. C'est à ce titre que Marc considère que « *les gens pourraient s'approprier les noyaux villageois* »,

²² N'est-ce pas un fait de « colonisation » que d'adopter un tel paradigme, que de faire une application interne d'une conception externe? Et encore davantage lorsqu'on constate depuis longtemps un manque d'expertise affilié à l'architecture de la cité, et ce, malgré l'amélioration de la situation par la récente embauche d'un technicien en aménagement du territoire en ce qui concerne les municipalités de Carleton-sur-mer et de Nouvelle, mais non de Maria.

soit de valoriser, d'annoncer, de restaurer ou rénover, d'entretenir notre patrimoine bâti, parce qu'autrement l'identité gaspésienne fut, est et sera seulement liée à la mer, aux monts, aux champs, etc. De même que Simon nous indique une avenue à considérer lorsqu'il constate que « *les gens ne parlent pas de l'agencement du village, qu'ils parlent (plutôt) de la mer, des monts, des forêts, etc., et donc qu'il n'y a pas de culture « urbaine » ici* »! « *C'est tellement vrai qu'on n'a pas de centre* », ajoute-t-il! Assertions que l'on traduit par le rapport entre concentré et urbain de même qu'entre dispersé et rural. D'ailleurs, Simon mentionne que « *s'il y a juste un étalement comme dans les banlieues, ça fait un milieu qui n'a pas de saveur, qui n'a pas d'âme* » et qu'« *une communauté doit réfléchir à ces visions en parallèle de sa gestion quotidienne* ».

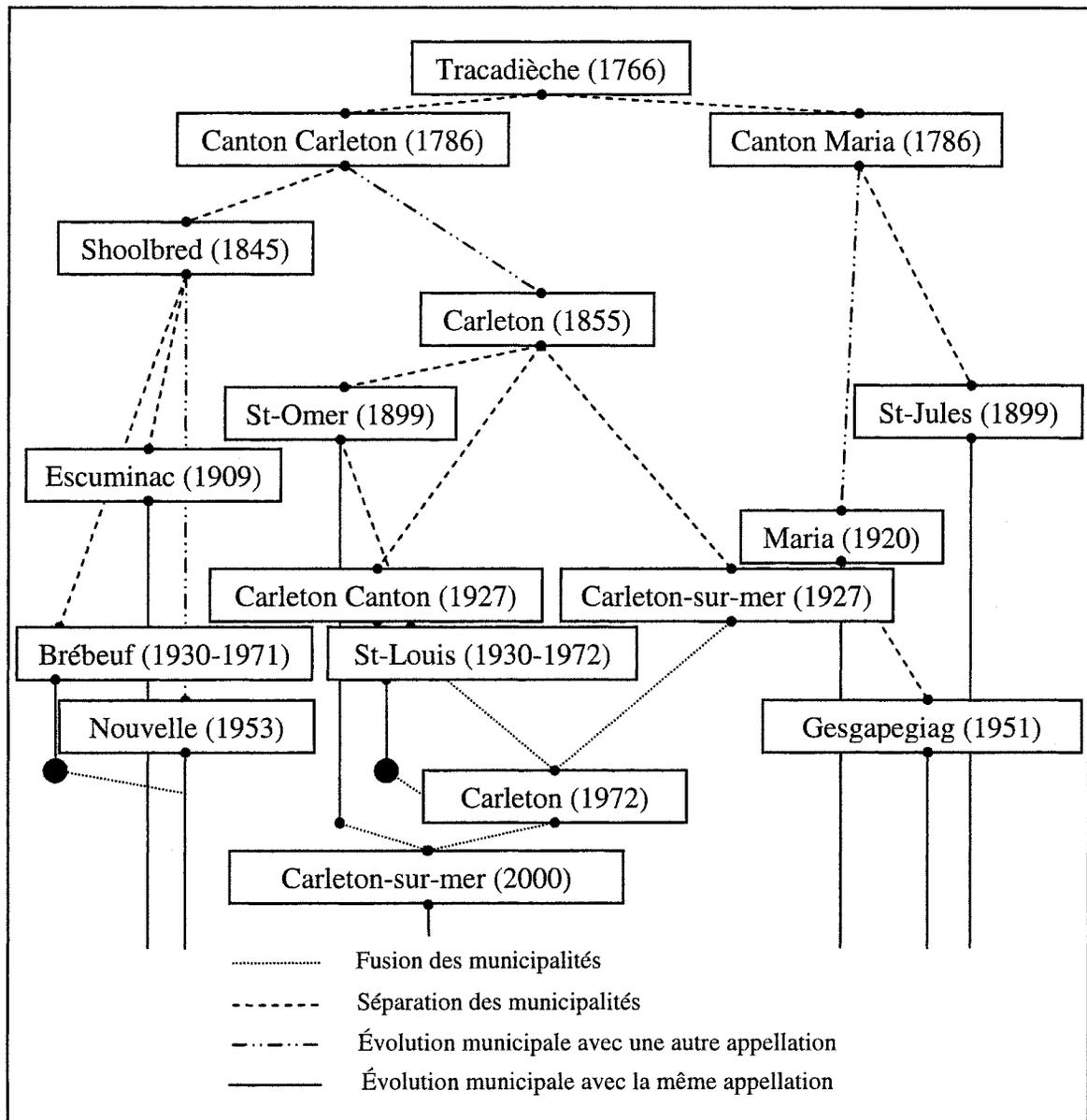
Ce danger de la banlieue-type, dont on constate des formes accouchées à Carleton et à Maria (et probablement une forme avortée à Nouvelle due à la modification du tracé de la route 6 en route 132, ce qui a littéralement déchiré le village en deux), est relaté çà et là par le manque de noyaux villageois, par des tissus bâtis lâches et diffus ainsi que par un défaut de lieux de contact. Ce n'est qu'un amas de résidences avec chacune leur cours, « *sans lousse dans les villages parce que tout appartient à quelqu'un* », comme l'indique Qin. Et il continue en exposant qu'« *il n'y a pas beaucoup de site ou de place pour être sans but* », comme ceux « *hors mi-lieu-bâti de la pointe Taylor à New-Richmond ou du barachois de Carleton* », que « *nos villages, c'est du résidentiel sans lieu commun* ». Alors que Pierre, quant à lui, considère que la prolifération de ces embryons de banlieue-type n'est pas possible parce qu'il n'y a pas assez de personnes qui s'installent dans la région et qu'il faut que la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dézone pour

laisser cette banlieue se cristalliser. Toutefois, rien n'indique une modification dans l'aménagement et le développement, de sorte que c'est actuellement en train de s'étaler et que soutenir le contraire constitue ni plus ni moins un déni alimenté par l'idée de l'immense étendue de terre autour des villages. Et cette « banlieurisation » est inquiétante dans la mesure où le milieu naturel l'emporte sur le milieu bâti. Ce qu'Amélie signale par un sentiment d'appartenance qui s'est déplacé des villages comme tels jusqu'au paysage et à l'environnement alentour parce que ça, ça n'a pas changé, ça l'est resté pareil. Et Henri de compléter que les gens, aujourd'hui, s'intéressent davantage à ce qui les représente et il se trouve que c'est les milieux naturels plutôt que les milieux bâtis qui ont la cote, ou plutôt tout milieu peu humanisé.

4.2.1 Les agglomérations de Tracadie

Mais quelle est donc cette territorialité vraisemblablement partagée par plusieurs? Pourquoi tend-t-elle à se diviser entre les milieux bâtis et les milieux naturels? Et comment peut-on établir une synergie entre les deux? Pour élaborer sur ces pistes interrogatives, il nous faut poursuivre notre description en indiquant, au préalable, que le territoire de Tracadie s'organise comme une matrice de nœuds d'agglomération, de voies circulatoires et de secteurs construits, agricoles et forestiers. Il est traversé par une route sinueuse (rte132) et ponctuée par une panoplie d'agglomérations plus ou moins étendues, comme celles d'Escuminac, Nouvelle-Ouest, Nouvelle-Est, Miguasha, les villages Allard et Drapeau, St-Jean-de-Brébeuf, St-Omer, St-Louis-de-Gonzague, Carleton, Maria, Gesgapegiag et St-Jules, qui ont comme origine le toponyme de Tracadie dans leur évolution (Figure-8).

Figure 8 : Évolution des instances locales de Tracadieches



Source Louis Breton, adaptée de Bélanger (1981) et Larocque (1998)

Ce qui fait dire à Marc, que Tracadieche se caractérise surtout par sa linéarité, par sa frange côtière, et qu'il n'y a pas de centre de services et de zone de desserte comme telle parce que « *chaque municipalité a des services qu'une autre n'a pas* » de sorte qu'elles sont toutes un peu complémentaires. Alors qu'il s'agit, pour David, d'« *une contrainte*

géographique qui fait en sorte qu'on ne peut pas tout avoir » parce qu'on est pris entre la mer et les monts, parce qu'« *on n'a pas de centre défini et que ça éparpille notre monde* », considéré à la fois la cause et l'effet d'un manque de polarité. Et c'est ainsi que le peuplement historique a fait en sorte que « *les municipalités gaspésiennes soient étirées comme des chapelets* », poursuit-il. Un « *lacet d'humain* », entouré d'un secteur agricole et forestier, établit sur une vaste étendue de terre inoccupée, complète Qin.

Sinon, c'est la côte qui a déterminé le tracé du parcours directeur de Tracadie. Un parcours qui changea de trajectoire, de la route 6 à la route 132 (les années 1970), et modifia considérablement le territoire en déchirant la municipalité de Nouvelle en deux à l'ouest, et en dérivant le passage à niveau entre St-Jules et Cascapédia à l'est, soit une situation qui a certainement porté atteinte à l'aménagement et au développement de ces municipalités. Afin de faire suite à ce parcours primaire, il se greffa quelques parcours secondaires, comme la route de Miguasha, les chemins du village Allard et du Grand Platin de même que les routes McKay et trans-Gaspésienne bordant respectivement les rivières Nouvelle et Cascapédia, ou les routes de St-Louis et de St-Jules joignant les agglomérations du même nom.

Or, ce sont tous des tracés qui ont épousé la topologie du site, alors que le parcours primaire et secondaire, la correspondance entre le 1^{er} rang et le 2^e rang de Carleton-Maria a résulté plutôt du régime de propriété, arborant des tracés géométriques qui furent soulignés par de multiples parcours de raccordement. Les parcours d'implantation furent, quant à eux, souvent reliés au parcours directeur et parfois aux parcours de raccordement dans les

agglomérations tout en se présentant çà et là en hameaux de moindre importance. Ensuite, en ce qui a trait du curieux tracé de la voie ferrée créé en 1895, on note plusieurs bifurcations malencontreuses qui occasionnèrent, par exemple, une édification ardue de la voie principale en raison de leurs nombreux entrecroisements. On peut, par exemple, évoquer les multiples viaducs, les curieuses courbes tracées à Drapeau et aux caps de Maria ou l'inutile passage aux caps de Carleton. Puis, pour ce qui est des lignes de transmissions, l'on note cette fois une trajectoire à la fois intéressante et contrariante selon les portions considérées. Ainsi, d'Escuminac à Nouvelle-Ouest, leurs passages apparaissent bien intégrés à la forme du site jusqu'à ce qu'une bifurcation occasionne une balafre au niveau de la vallée Durette et dans le cœur de Nouvelle-Est. De sorte qu'à Drapeau, les lignes se subdivisent de manière douteuse, mais se réunissent par la suite, de façon plus ou moins intégrée au relief, de St-Omer jusqu'aux caps de Maria. Ensuite vient cet énigmatique tracé à quelques centaines de mètres de la voie ferrée et sans mise en forme apparentée au site. Mais pour quelle raison n'a-t-on donc pas juxtaposé ces équipements, comme se demande Isabelle?

Or, que ce soit les lignes de transmission, les voies routières ou ferrées, les tracés modifient avec prégnance le territoire parce qu'ils constituent des marques paysagères considérables ainsi que des limites environnementales importantes (voire des barrières infranchissables), et ça devient vite ardu d'en faire des correctifs. C'est pour cette raison qu'il faut être alerte dans leur conception. Mais, peut-être sera-t-il un jour possible d'en modifier quelques portions afin de les améliorer! Comme l'érection récente du viaduc sur le tronçon des caps de Carleton aurait été une occasion intéressante de corriger le tracé de la voie fer-

rée parce qu'elle se situe sur une zone sensible à l'érosion et devra vraisemblablement nécessiter d'autres interventions pour son maintien en place. Ou bien de profiter d'une éventuelle réfection des lignes de transmission pour en changer carrément le tracé et épouser davantage la forme du site sur tout son passage. Or, tout ça est bien sûr exigeant comme intervention et ne peut être effectué que par l'entremise d'une collaboration inter-gouvernementale, qui demeure cependant possible pourvu que les municipalités en prennent l'initiative parce qu'en cette matière c'est aux communautés seules qu'appartient la possibilité de décider de ces enlignements cruciaux et de les faire accepter aux autres paliers gouvernementaux.

Autrement, cette poursuite de la mise en œuvre de l'aménagement et du développement territoriaux s'effectue maintenant selon le schéma de la MRC et du CLD, de même que par les plans des municipalités. En ce qui concerne Tracadie, l'on identifie trois grandes affectations : les zones constructibles, les secteurs agricoles et forestiers (limité à des coupes intensives et dispersées de 4 hectares chacune). Et de manière générale, la bande limitrophe de la route principale et les secteurs d'agglomération projetés sont constructibles, ensuite s'étale la zone agricole sur la majeure partie de la plaine littorale, puis la zone forestière couvre le reste de la plaine littorale et presque tous les plateaux ravinés. Alors que de façon particulière, ces affectations se configurent presque systématiquement selon les limites de propriété, renforçant de la sorte leurs marques « territoriales », tout en n'incitant point à davantage de qualifications paysagères et environnementales. Cette configuration possède cependant l'avantage de simplifier la gestion du territoire et il semble que les mesures prises jusqu'à maintenant ont sommes

toutes été bienfaitantes dans les circonstances. Elles ont permis, par exemple, une « rentabilisation » des structures installées avec la sectorisation des mi-lieux-bâtis, une préservation des meilleures étendues de terres cultivables et une certaine considération pour les terres forestières. Mais aujourd'hui, nous croyons que cette disposition aurait avantage à se complexifier pour occasionner un zonage paysager et environnemental comme « superstructure » sur l'« infrastructure » du zonage territorial. Et afin de cristalliser cette perspective, il nous faut, par exemple, accompagner l'émergence de la variété paysagère et de la diversité environnementale dans la conception des mi-lieux-bâtis, élaborer un gradient du naturel sauvage à l'artefact artificiel à l'intérieur comme à l'extérieur des cités et d'y tisser des trames et des mailles affiliées à des considérations écologiques et symboliques. De cette perspective apparaît des mi-lieux-bâtis champêtres et sylvestres, montagnards et maritimes, qui exigent des mesures adaptées à ces exigences, c'est-à-dire de configurer une mosaïque davantage mélangée que la présente situation (entre une zone constructive, un secteur agricole et un secteur forestier). Par exemple, des champs et des boisés, des prés et des forêts peuvent constituer des mailles plus et moins habitées qui illustrent notre intention de composer avec la nature et d'y adjoindre des sentiers et des chemins pédestres, à affectation humaine ou motorisée, comme trames affiliées.

Il ne s'agit donc pas uniquement de protéger le territoire agricole ou le territoire forestier dans sa forme actuelle. Cette disposition constitue d'ailleurs une entrave à cette perspective, comme Pierre le relate avec la loi sur la protection des terres agricoles qui n'est pas adaptée à la situation de Tracadie. « *Je n'ai rien contre le zonage agricole, mais je considère qu'ils auraient pu y aller par territoire et non pas considérer l'ensemble du*

Québec comme le territoire où l'on doit appliquer la loi », explique-t-il en disant que « *c'est des gens dans des bureaux à Québec qui ne connaissaient absolument pas le territoire, les besoins des régions [...] qui ont décidé que ça devait être fait et personne ne savait à quoi s'attendre (dans les années 80)* ». « *Ça me dérange parce que je trouve que ça brime le développement* » par ces dispositions d'aménagement, continue Pierre lorsqu'il considère une certaine latitude, comme l'étalement des zones constructibles autour des agglomérations existantes ou selon les parcours déjà entretenus (ex. le parcours du 2^e rang, les parcours de raccordement). Et il poursuit en considérant cette fois le secteur forestier qu'il qualifie pour ainsi dire d'arbitraire, apparemment sans règlement parce qu'« *ils ont plumé ça, ça l'a été bûché à outrance de sorte que maintenant on a des projets avec tous nos cours d'eau* ». Il s'agit donc de deux situations que Pierre déplore en souhaitant d'une part l'assouplissement de la loi de la protection des terres agricoles, et d'autre part, le renforcement de la gestion des terres forestières, soit deux dossiers qui doivent se faire à partir des schémas d'aménagement et de développement, explique-t-il.

Deux suggestions qui sont de prime abord intéressantes, mais qui méritent toutefois d'y réfléchir avec davantage de considération. Tout d'abord, le paysage et l'environnement bénéficient d'une mosaïque diversifiée qui participe également à notre appréciation, et comme nous l'avons soulevée, l'utilisation des terres doit s'accorder avec ce principe. Ensuite, la protection des terres à affectation spécifique comme l'agriculture ou la sylviculture (limitée à des coupes sélectives en totalité) ne doit pas uniquement se concevoir comme étant fixée une fois pour toutes, mais aussi comme étant transposable et évolutive. Une posture qui n'enraye cependant pas le fait que certaines étendues de terres

sont plutôt propices à une affectation qu'à une autre (composition du sol, disponibilité de l'eau, considération des vents et du soleil, forme du relief, etc.), de sorte qu'il est ardu, par exemple, de permuter une affectation agricole avec une affectation sylvicole, mais néanmoins possible. Ainsi, nous nous inscrivons dans la logique agricole et sylvicole dans la mesure où il devient envisageable de modifier la zone « persistante ». Or, selon cette considération, nous concevons des prés et des forêts (degré de modification d'extrémité, zones de source et de puits de ressources) de même que des champs et des boisés (degré de modification centrale, zone tampon intermédiaire), et des barchois, plutôt que les dispositions actuelles « agrodynamique » (usage à primauté agricole avec autorisation sylvicole) et « agroforestier » (usage à primauté sylvicole avec autorisation agricole). Et ces zones s'imbriquent et s'entremêlent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des secteurs constructibles. Ce qui peut se cristalliser dans une municipalité par des forêts et des prés sauvages à peine traversés de sentiers pédestres (catégorie imitée) avec un pourtour continu et peu habité (catégorie apprivoisée) où les terres sont davantage affectées (grande unité agricole et sylvicole – utilisation davantage modifiée). À ça s'arriment des champs et des boisés (catégorie domestiquée et harmonisée, petite unité agricole et sylvicole – utilisation modérée) d'une densité d'habitation médiane. Et finalement le tout se connecte à une zone dite constructive très habitée et davantage artificialisée (comme la banlieue-type mais avec une densité démographique davantage importante). En d'autres termes, la mosaïque se compose de zones plus ou moins prégnantes, selon un gradient de modification du naturel à l'artificiel, à la fois spatiale et temporelle de telle sorte qu'il y est des zones fixées, et par conséquent stables, ainsi que des zones davantage fluctuantes. Dans cette perspective, la

portion relative de la zone aux usages agri-sylvi-coles, agricoles et sylvicoles²³, naturels ou artificialisés, demeure dans le territoire total de la municipalité, alors que la zone constructive insufflé divers degrés de densité démographique qui s'arrime aussi à ces usages (BUREL, 1999). Il apparaît ainsi plusieurs possibilités faisant en sorte « *qu'on puisse occuper davantage notre territoire (pas uniquement en bordure de la route principale)* » tout en évitant une « *uniformisation du paysage (et de l'environnement) qui va se faire en raison de l'abandon des terres agricoles* » et de l'invasion des terres forestières, afin de préserver plusieurs points de vue d'intérêt et certains habitats spécifiques, comme le souhaite Isabelle. Cette perspective permet aussi de considérer, à l'instar de Pierre, certaines routes avec une faible densité constructive, comme les parcours de raccordement des rues « Lapointe » et « des Grives » à Maria, la rue Bernard à Carleton, les chemins du « village Allard », de « Brébeuf » et « Leblanc » ainsi que la rue des Érables à Nouvelle. Mais pourvu qu'il y ait aussi des ajustements pour de fortes densités constructives ailleurs (ce que ne permet pas la densité de la banlieue typique, c'est-à-dire la plupart des zones constructibles actuelles). Et il faut également soulever l'importance d'avoir des perceptibilités et des accessibilités possibles aux lieux et aux bâtis d'intérêt de sorte que nous ne partageons pas, par exemple, le choix d'établir la zone constructive sur tout le parcours directeur (rte 132).

Autrement, si l'on s'interroge sur les caractéristiques de ces agglomérations, l'on constate qu'il a été soulevé à plusieurs reprises le manque de centralité pour toutes les ag-

²³ Les usages agricoles, sylvicoles et mixte (agri-sylvi-coles) sont ici mis en évidence.

glomérations! Dans le cas de Nouvelle, cette constatation est imputable à la fracture occasionnée par le changement de la route 6 en route 132 de même que par le passage de la voie ferrée. Un changement de tracé qui a ainsi constitué une barrière en érigeant un viaduc dans le cœur même du village pour permettre une meilleure fluidité du trafic régionale, tout en polarisant l'implantation des commerces et des industries de part et d'autre de cette route principale, et tout ça à occasionner le décentrement, voire même la désintégration, du village en entier. Seul un mur aurait été aussi destructeur! Parce que les viaducs comme tels, « *c'est contraignant même si on s'en accommode tous* », nous renseigne Kevin tout en s'interrogeant sur les possibilités de faire autrement, de les intégrer davantage, comme « *de faire passer le train en dessous ou au-dessus* ». Il demeure néanmoins qu'on est bel et bien en face d'une intervention que Jocelyn n'hésite pas à qualifier de « *contraignante* » au point tel de stipuler que « *ça va prendre plusieurs générations et des grandes interventions pour corriger ça* ». « *C'est devenu comme un corridor!* », une vulgaire voie routière régionale. Or, cette situation est aussi attribuable au plan architectural de la municipalité qui a consenti à cette évolution. Par exemple, la présence d'un viaduc à cet endroit n'est aucunement justifiable étant donné les rares passages du train sur la voie ferrée, des feux ou même un arrêt de circulation auraient été moins dispendieux et plus approprié afin de permettre ne serait-ce qu'une possibilité de relation entre deux secteurs du village ainsi divisés. De sorte qu'on s'interroge sur le choix de la récente substitution du viaduc! Toutefois, cette proposition n'aurait probablement pas été suffisante puisque le manque de centralité est aussi noté à Carleton et à Maria, soit deux villages qui n'ont pas eu à subir d'intervention brutale du genre. David le note d'ailleurs avec acuité lorsqu'il mentionne

que la route principale, la seule qui dessert la région, « *fend le cœur des municipalités* » sur son passage. C'est pour cette raison que David suggère pour Carleton que « *ça prendrait un milieu villageois avec une circulation davantage locale que régionale avec un secteur restreint, regroupant tous les services à proximité de la mer et accessibles à pied, à vélo, en auto...* ». Comme une route de desserte en périphérie qui purgerait le centre du trafic torrentiel, en bourrasque de pointe et de saison, un vrombissement aussi nuisible qu'impropre à une halte ou une promenade en toute tranquillité ou la quiétude des gens installés aux abords de la route principale. Cette proposition n'est pourtant pas récente, un plan d'aménagement et de développement touristique daté de 1969 évoquait déjà l'idée de deux routes : l'une intérieure et rapide alors que l'autre pittoresque et lente (LANDRY, 1997:306). Mais qu'est-ce qui a fait en sorte que le plan n'a pas été effectué? Et est-ce que ça nuirait aux intérêts des gens en place? Apparemment, plus ou moins de dire David en indiquant qu'une signalisation aurait été amplement invitante pour alimenter les commerçants, les restaurateurs et les hôteliers des municipalités, tout en dénonçant que c'est toutefois la « *responsabilité du ministère des transports* » d'ériger une voie de contournement. Et pour quelle raison peut-on invoquer cette imputabilité? Parce qu'il nous semble malaisé d'en arriver à ce verdict lorsqu'on constate que les parcours d'implantation ont depuis été multipliés dans les agglomérations alors qu'un seul parcours de raccordement aurait probablement été davantage bénéfique. Advenant le cas, il y aurait déjà eu une voie de contournement inter-municipale... Une supposition! Peut-être, mais qui s'appuie sur le constat actuel d'un manque de centralité dans les agglomérations que

les plans d'architecture des municipalités n'ont certainement pas cristallisée à en croire les participant(e)s interrogé(e)s.

Mais s'agit-il vraiment d'un manque de centralité? Parce que la plupart des agglomérations traversées par la route principale forment des centres plus ou moins structurés et étendus (de 2 à 4 km) de sorte que même s'ils se composent d'un mixte fonctionnel et accessible (résidence, commerce, industrie, institution), ils donnent toutefois l'illusion d'un manque de proximité qui est captée et accentuée comme telle dû à la forme éparses des services et des commodités courantes qu'on y trouve. Donc, cette forme architecturale qui a pourtant bien servi les intérêts des municipalités de Tracadieche dans le passé constitue paradoxalement une entrave à son aménagement et, par répercussion, à son développement futur. Car, aujourd'hui, le trafic s'est considérablement accru de sorte que toute tentative d'élaborer une centralité sur la route principale sera aussitôt dissoute dans la nuisance cinématique parce que la circulation routière confère vraisemblablement un caractère et une ambiance qui brise la sérénité des centres et les rend ainsi impropre à une véritable animation villageoise ou seulement convenable à une occupation par défaut. C'est la raison pour laquelle il faut presque se résigner au rôle actuel de la route principale, de son usage pour le trafic local et régional, puisque tout nous porte à croire que l'attente envers les gouvernements provincial et fédéral pour la construction d'une voie de contournement n'est apparemment pas envisageable dans les circonstances. Et, cette voie de contournement serait plutôt souhaitable dans les plateaux ravinés que sur la plaine littorale de Tracadieche. Par contre, il est encore et toujours possible d'atténuer cette situation névralgique, et nous croyons, à cet égard, que deux options drastiques apparaissent plausibles : l'une consistant

à ériger une seconde centralité (ou à la limite décentrer afin de recentrer) et l'autre étant d'effectuer une dérive du trafic local par une seconde voie inter-municipale; les deux pouvant aussi se combiner. Ainsi, un seul fait demeure, c'est l'urgence de réguler le trafic par une intervention ou une autre de sorte que nous envisageons ces propositions pour Tracadièche. Or, voyons donc ce qui en est pour chacune des municipalités.

Premièrement, à Nouvelle (plan d'urbanisme datant de 1991 et mise à jour en 2011), Brigitte constate que *« c'est comme si on passait dans le village sans le voir vraiment »*. C'est des *« genres de cours à scrap »* avec des *« espèces de garage »* et des *« gros camions »* que *« je ne trouve pas nécessairement beau »* puisque *« ce n'est ni accueillant ni élégant pour un cœur de village »*, renchérit-elle. Alors que Françoise stipule que *« c'est comme un corridor »*, que *« Nouvelle n'est pas un beau village »* parce que *« c'est mal aménagé, (développé) avec des industries qui n'ont pas leurs places, à moitié occupées... »*. Donc, autant signifier tout de suite que Nouvelle n'existe carrément pas! Et même si des interventions considérables s'effectuaient sur la route principale à Nouvelle afin d'y insuffler cette centralité tant souhaiter en densifiant la zone construite, en signalant les lieux et les bâtis d'importance, en y plantant des arbres ou en y disposant du mobilier, en resserrant la route et en limitant la vitesse pour réguler le trafic, aucune de ces interventions ne parviendrait à atténuer la nuisance cinétique qui sévit. Il faut toutefois se garder de dire que ce ne sont pas des interventions à faire, et ce, surtout en ce qui concerne la régulation du trafic parce que le bruit qu'il occasionne est amplifié par la vallée où se situe la municipalité. Autrement, le soi-disant centre de Nouvelle est encore déchiré par le passage de la voie ferrée et de la route principale, entre les barrières naturelles de la falaise

et de la rivière. Il est donc ardu d'y intervenir pour corriger la situation, mais toujours possible. Et pour le faire, nous suggérons d'ériger une autre centralité, c'est-à-dire d'arrêter le développement à partir de la route principale et de commencer l'aménagement d'un autre axe dédié à cette vocation (Carte-11) qui se raccordera éventuellement à un parcours inter-municipale.

Deuxièmement, à Carleton, même si la municipalité a adopté un schéma d'aménagement touristique dans les années 1980 (mise à jour en 2000), qu'elle a planifié son développement depuis les années 1990 par l'adoption d'un plan d'urbanisme et de règlements qui en découlent (adoption aux environ de 1990 et mise à jour en 2009), l'architecture de la cité se distingue sur plusieurs secteurs de la route principale pour ses attributs et ses aspects plutôt contrariants. Et encore une fois, la nuisance cinétique en est un facteur considérable. « *C'est un centre relativement fréquenté avec un caractère touristique (où) je trouve qu'il y a vraiment un manque, même si je suis pour la cohabitation de plusieurs visages, parce que tous les camions de bois, tout ce qui passe en Gaspésie, passent à cet endroit* », nous indique Simon en stipulant néanmoins que le matin et la nuit c'est plutôt tranquille. Comme quoi le parcours possède ces rythmes qui le modifient quotidiennement, mais demeure toutefois impropre à la promenade continue Simon lorsqu'il ajoute : « *je ne me sens pas vraiment bien à cette place-là, que ce n'est ni attirant ni agréable de marcher le long de ce chemin-là* ». Ainsi, cette caractéristique indique presque à elle seule les véritables possibilités d'une animation villageoise sur ce parcours. Et si on joint à cette considération les propos des autres participant(e)s sur les abords de la route principale, il devient alors sérieux de s'interroger sur l'architecture de la

municipalité. Étant donné qu'il s'agit d'une architecture où « *tout est disparate, tout est mêlé* », où « *il n'y a ni lien entre les maisons ni bel aménagement pour aider le développement d'une communauté comme Carleton* », et ce, que ce soit « *la rue, les abords de rue, les (mi-lieux-bâtis) qui font la rue...* », critique sévèrement Jocelyn. Ce n'est « *ni agencé ni accueillant* », et plutôt sans ordre et « *aucune harmonie* », poursuit Simon. « *Ce n'est pas un lieu que j'affectionne, mais encore là, je ne le déteste pas (pour autant), mais je le trouve un peu embarrassant pour la vocation qu'on lui donne* », conclut-il. Alors que Léo confie à son tour, qu'il dit souvent de Carleton « *que c'est beau vue de loin, mais que c'est laid vue de proche* ».

Autrement, des secteurs sont approfondis pour étayer ces perspectives. C'est le cas, notamment, des secteurs entre le restaurant « Le Héron » et la pharmacie « Jean-Coutu » ou en face du magasin « Rossy », puisque l'un est un peu dû « *n'importe quoi [...] qui a besoin d'être revampé* », à l'avis d'Henri, alors que l'autre est « *dangereux et désordonné* », selon Isabelle. Les deux sont considérés comme étant laids. Et si on poursuit les caractéristiques du secteur du magasin « Rossy », Isabelle indique que « *rien n'est structuré* » que le danger de cet endroit est surtout « *dû à la circulation routière, mais aussi à l'organisation du mi-lieu-bâti* » avec « *l'absence de stationnement* » qui incite les automobilistes à se garer sur le bord de la rue, « *l'exiguïté et l'usage de la route* », de même que la « *percée visuelle impertinente* » et possiblement distrayante de la cour de l'Hôtel de Ville. Tandis que pour le secteur entre le restaurant « Le Héron » et la pharmacie « Jean-Coutu », Léo mentionne que « *c'est mal structuré* », que « *ça part de la route très large; des entrées-sorties de commerces très peu structurées; du choix des*

matériaux des bâtiments, de tôle pour la plupart dans ce secteur avec beaucoup de stationnements sur rue, où il n'y a pas de respect de la trame urbaine; c'est comme des gros et des petits bâtiments, proche et loin de la rue, asphaltée à la grandeur; c'est comme éparé, le festival de l'asphalte... ». Ni plus ni moins « catastrophique », un caractère « chaotique » et une ambiance de « distorsion », sans « aucune harmonie » visuelle et une prégnante nuisance sonore, considère Léo. « *C'est un exemple qu'on est colon parfois! C'est comme si la (communauté) néglige, pas vraiment notre environnement et notre paysage, mais l'aménagement du (mi-lieu-bâti)* », conclut Léo. Or, encore une fois, l'on pourrait considérer le même genre d'intervention que sur la route principale à Nouvelle, mais ces solutions ne régleraient pas vraiment le problème de la nuisance cinétique dû au trafic de pointe comme de saison. C'est la raison pour laquelle l'érection d'une seconde voie inter-municipale devient une priorité, et ce, étant donné que la situation de Carleton est davantage névralgique dû à sa vocation touristique importante. La continuité du 2^e rang côté mont, pour correspondre au 1^{er} rang côté mer, semble être tout indiquée à cet usage. Sinon, une seconde centralité nous apparaît également nécessaire afin d'occasionner d'autres possibilités d'établissement que celles déjà limitées sur la route principale pour y éviter une disposition davantage étalée et parsemée (carte-9).

Troisièmement, à Maria (plan d'urbanisme datant de 1989 et mise à jour imminente), la situation du trafic sur la route principale est toujours criante, et peut-être davantage, dû au fait que la route donne une percée béante sur la baie dans le secteur qui se situe entre les rues « des Roitelets » et « des Hirondelles ». Ce qui limite l'encadrement du trafic et, par contre-coup, presque aussi la perception d'être dans le cœur du village. Sinon, pour ce qui

est du secteur entre les rues « des Hirondelles » et « des Grives », la situation ne change pas tellement malgré que l'on ressent l'encadrement du mi-lieu-bâti aux abords du parcours directeur. On pourrait aussi établir plusieurs constatations qui enveniment la perception du manque de centralité sur ce parcours, au même titre que celles déjà évoquées par Léo à l'encontre de Carleton, c'est-à-dire la disposition et l'articulation des bâtiments qui occasionnent, par exemple, des troués saccadés avec ces énormes stationnements sur rue, ces cours presque uniquement asphaltées, ces coupures constructives inconsidérées de gabarits et de matériaux disparates, l'étalement et le dispersement des commerces et des manufactures au travers des résidences, etc. De sorte que maintenant, il est ardu de vouloir s'y établir sans être excentré de Maria, au point tel d'évoquer encore une fois la constitution d'une autre centralité afin de mieux prévoir l'architecture de la municipalité et d'y dériver, si possible, une partie du trafic local (Carte-10). Puisqu'aujourd'hui, selon Françoise, l'aspect caractéristique de Maria est que « *ça se passe en voiture* », que « *c'est beau pour passer en auto, mais pas pour y rester* », que le seul secteur à considérer est peut-être la rue des Tournepierres parce que c'est loin de la route et près de la baie. Alors qu'Amélie et Pierre évoquent plutôt des aspects et des attributs utilitaires et hygiéniques, tels que l'entretien et la propreté du mobilier, des chemins et des bâtiments municipaux, pour l'une, ou la « *proximité des services* » et des commodités, le fait de résider dans le centre de Maria, d'« *être dans le monde* », pour l'autre. Des considérations importantes, mais qui ne peuvent toutefois pas, à eux seuls, soutenir une véritable animation villageoise.

En somme, on pourrait aussi faire le même genre de constatation à l'égard de St-Omer et de Gesgapegiag qui se trouvent également toutes les deux sur le parcours directeur. Mais

peut-être que la situation est différente dans le cas de Gesgapegiag puisqu'elle évoque énormément le territoire d'une communauté amérindienne distincte et qu'elle se situe principalement à l'écart de la route principale, et ce, même si dans la figuration des participant(e)s, on évoque plutôt les abords du parcours directeur comme étant le centre de cette « municipalité ». Ainsi apparaît l'évidence de toute la polarité qu'insuffle le parcours directeur dans les mentalités. Et pourtant Gesgapegiag possède cette situation tant bénéfique d'une voie de contournement à l'écart de son noyau villageois, et ce, même s'il n'est pas suffisamment indiqué et signalé comme tel depuis l'intersection de la « route principale » et de la rue Dimock-Creek. C'est donc à ce titre que Chantale et Édouard considèrent plutôt le secteur de la « route principale » de Gesgapegiag en évoquant son « *laisser-aller* », cette forme de « *négligence* » qui n'est « *pas invitante* » pour l'une et « *pas stimulante* » pour l'autre, « *parce qu'on est amené à traverser le village et on y voit des terrains dépouillés, des maisons non chaleureuses...* », « *des bâtiments mal entretenus, déglingués, décalicés...* ». « *Ça, ça me dérange!* », de poursuivre Édouard tout en évoquant que ce n'est pas propre à cette communauté amérindienne en tant que telle, parce qu'ils pointent aussi les autres communautés gaspésiennes dans une situation similaire. Une situation qu'il hésite à cataloguer de « *symbole de la misère* » tout en stipulant que prendre soin des bâtiments, du paysage et de l'environnement n'est pas seulement une question d'argent pour lui, mais surtout une question de volonté ou de mentalité, et finalement qu'« *il y a peut-être un travail d'éveil à faire* » pour remédier à cette situation. Gesgapegiag ne fait donc pas tant bande à part que ça et que c'est parfois juste « *un (milieu-bâti) qui est chargé symboliquement par les préjugés* », nous assure Léo, dont il ose

néanmoins signaler qu'il fait piètre figure et que c'est triste que ce soit ainsi. « *C'est un milieu désagréable pour ce qu'il signifie* », pour le caractère qu'il arbore et « *l'ambiance qu'il dégage* », en raison « *parfois de préjugés, parfois de faits réels, et qu'il y a vraiment une tension entre les revendications des premières nations* » et nos communautés qui sont liées à ça. C'est comme si ça évoque en lui le sentiment « *de n'être pas chez nous, mais d'y être à la fois* », dans un territoire étranger qui lui est quelque part familier. En fait, ça signifie probablement qu'on est des communautés voisines qui n'ont que trop peu de lien entre elles, de conclure Léo. Ce qui annonce vraisemblablement la raison pour laquelle il se confiait tout en mesurant ces propos afin de respecter le lien qu'il souhaite établir.

En somme, les agglomérations se caractérisent beaucoup par leur vitrine sur rue, leur rue principale. Et ce parcours apparaît paradoxalement de plus en plus souhaitable à valoriser avec des interventions importantes, mais de moins en moins propices à y encourager l'animation d'une centralité. Ce constat est d'ailleurs décisif! Il nous indique de ne pas nous concentrer sur un seul axe polarisé puisqu'il est désormais une entrave au développement et à l'aménagement des municipalités. Raison pour laquelle, il nous semble porteur de planifier un autre axe afin d'y architecturer une seconde centralité de même que quelques parcours de dérivation dans toutes les agglomérations concernées en dégageant la route principale de la nuisance cinétique tout en y admettant un flux davantage convenable avec des dispositifs signalétiques ou d'aiguillages appropriés. Ainsi, les buts sont de consolider la première centralité et d'avoir une latitude à l'établissement avec une seconde centralité. Mais, à ce titre, il est vrai que ces suggestions peuvent uniquement prendre forme avec plusieurs interventions importantes et que la conjoncture de Tracadièche s'y

prête que dans la mesure où ces interventions de taille constituent également les prochaines zones constructibles à investir, c'est-à-dire de servir à la fois à des affectations résidentielles, commerciales, industrielles, institutionnelles, etc. Ce qui signifie d'utiliser les parcours de raccordement existant plutôt que de construire des parcours d'implantation, tout en concevant une voie secondaire qui vienne s'arrimer à la voie principale. C'est donc selon cette perspective qu'il faut considérer les propositions cartographiées en annexe.

4.2.2 Mi-lieux-bâtis²⁴, trames viaires et mailles parcellaires

Ainsi, ce ne sont là que des ajustements à la projection actuelle des municipalités. Une véritable conception de l'architecture des cités doit toutefois opérer avec plusieurs autres considérations. Elle doit, à notre avis, s'étendre non pas seulement à l'affectation territoriale, mais aussi environnementale et paysagère. Ce que ne considèrent pas la gestion actuelle des municipalités dans la cristallisation de banlieue-type qu'on ne saurait pas assez répété le sens qu'il tend à prendre forme dans les mentalités, c'est-à-dire d'une architecture de cité « *sans âme* » (Simon et Georgette), « *banale* » (Olivier), sans image et sans mémoire (Amélie), de « *colonisé* » (Léo), qui ne porte pas de considération vernaculaire (Françoise), qui apparaît arbitraire comme organisation (Brigitte, Édouard, Olivier)... En fait, on se demande même si ce paradigme a déjà été en adéquation avec le langage relationnel d'appropriété et de contactualité de Tracadièche. Et maintenant, ce que l'on peut constater est que les embryons banlieusards s'étalent sans considérer véritablement les re-

²⁴ La séparation du terme « milieu » et sa connexion avec le terme « bâti » sont voulus afin d'en faire une locution qui insiste sur la relation entre le lieu et le bâti.

lations environnementales et paysagères. Ce qui se traduit, en autres, par des cités qui peinent à accepter l'idée de protection à travers la conservation écologique (comme avec la pointe Tlagatigetj, la pointe Labillois ou la pointe Verte) ou la transmission symbolique (avec l'exemple d'une certaine architecture vernaculaire), qui démontrent un manque avoué sur le plan de son aménagement en harmonisation avec son développement, et qui ne considèrent pas l'actualisation et l'invention paysagère de même que la préservation et l'artificialisation environnementale. Dans tous les cas, ce paradigme nous apparaît désuet et poursuivre cette évolution constituerait vraisemblablement un égarement inconsidéré ne serait-ce qu'à travers la perspective touristique de la région.

Veut-on vraiment ce paradigme? Ne peut-on pas considérer d'autres possibilités? Est-ce qu'il s'agit véritablement d'un langage relationnel? A-t-il été un thème de débat et de projet civil? Il n'y a évidemment pas de « réponses définitives » à des « questions du genre ». La seule considération que l'on peut toutefois soulever avec certitude c'est de faire l'exercice d'une réflexion qui englobe tout autant le développement territorial que l'aménagement paysager et environnemental. Mais encore, quelle signification peut-elle porter? D'abord, elle outrepassse les dispositions actuelles du zonage territorial et des usages affiliés dans le sens que cette réflexion doit faire partie d'une gestion globale qui porte autant sur les références que sur les systèmes, sur le contrôle que sur l'influence, sur la sensibilisation que sur la réglementation, sur la consultation que sur la concertation... Et sans élaborer sur cette gestion globale qui sera abordée en détail subséquemment, nous tenons à souligner qu'elle se base sur une conception psycho-socio-territoriale et une mise en œuvre civile. Cette disposition ne tente donc pas de réguler uniquement les comportements

individuels et les mouvements collectifs, comme le fait le contrôle des motivations dans la réglementation, mais également d'axer sur les développements individuels et les changements collectifs avec l'influence des intentions par la sensibilisation. Parce que le rôle de l'architecture de la cité n'est pas seulement d'élaborer des dispositifs réglementaires. En fait, il ne s'agit pas de véritable plan tant qu'il n'y a pas de mise en œuvre de l'aménagement et du développement local, une régularité et une exemplarité qui ne se laissent pas aller sur quelques balises donnant l'illusion d'un ordre systémique ou d'un filtre référentiel.

Le langage relationnel ainsi élaboré s'appuie sur des principes d'appréhension, des critères de conception, de règles et du sens des interventions (Annexe-6) qui peuvent à la fois établir quelques prescriptions et proscriptions de même que suggérer certaines préventions et inspirations à l'architecture de la cité (il faut d'ailleurs considérer les fameux plans d'implantation et d'intégration architecturale selon cette perspective). Il fait davantage référence à des considérations qui qualifient les caractères et les ambiances paysagères, les risques et les impacts environnementaux qu'à des affectations territoriales. Ce ne sont donc pas tant des affectations (résidentiel, commercial, industriel, agricole, forestier, etc.) que des qualifications (découverte, rencontre, échange, surprise, passage, aventure, synergie, polaire, risque, impact, danger, nuisance, pollution, etc.) qui guident le langage relationnel. Ce ne sont pas que les activités, mais aussi et surtout les expériences paysagères et environnementales qui le constituent. Et s'il y a unité et entité territoriale souhaitable dans ce paradigme, ça s'appuie sur un jeu de variété paysagère et de diversité environnementale, selon une composition qui évolue harmonieusement avec les mi-lieux-bâties, les trames

viaires et les mailles parcellaires. C'est ainsi qu'il nous semble tout à fait porteur d'envisager l'aménagement et le développement des municipalités autrement que par l'étalement du paradigme actuel (la banlieue), parce qu'il fait déjà figure d'indifférence par plusieurs, même s'il est peut-être apprécié par d'autres.

Les mi-lieux-bâtis peuvent donc se figurer autrement qu'à travers la perspective de grilles et de cases indifférenciées, avec ses vastes étendues gazonnées et asphaltées, dans lesquelles s'insèrent au garde-à-vous des maisons, des autos, des allées, des haies, des clôtures, comme corder selon une monotonie récurrente, prisonnier d'un ordre qui ne signale pas vraiment la prise en compte du site... C'est ainsi que les habitations sont situées dans un cadre chiffré, orientées sur rue, avec des marges qui façonnent des cours avant exigües et souvent inhabitées, des cours latérales presque inexistantes où s'insère habituellement un stationnement, et une cour arrière considérable davantage propice à être occupée. Ainsi, on peut facilement se figurer que l'avant est plutôt public et social alors que l'arrière est plutôt privé et intime, ce qui expliquerait en partie la variation de fréquentation des cours. Et dans ces zones, il y a peu d'habitations collectives, presque uniquement des habitations individuelles, car les gens aiment vraisemblablement être « chez soi », dans « leurs choses », avec la possibilité d'être dans leur « refuge » personnel, amical ou familial. Mais peut-être est-ce dû aussi aux expériences contrastantes et typiques vécues par plusieurs dans ces deux genres d'habitation qui fait qu'actuellement l'un est valorisé au détriment de l'autre! Dû à leurs caractéristiques courantes, à l'architecture de leur mi-lieu-bâti qui fait en sorte d'avoir des niveaux de confort différent (ex. des nuisances sensorielles dû à la cohabitation, de l'accès à une cour individuelle et à une place collective, des exigences

d'entretien et de réparation, du partage ou non de certaines commodités, etc.). Et ces cellules d'habitation s'agglomèrent en îlots tissulaires tout autant ordonnés qu'indifférenciés, et dont on a ajouté çà et là des organes récréatifs ou autres, plus ou moins bien implantés et intégrés dans leur contexte, comme issus d'un mode d'accumulation plutôt qu'un mode d'interrelation. Ainsi sont donc les embryons banlieusards qui se greffent à la rue principale afin de constituer ce qu'on appelle les « centres » villageois. Une rue principale où semble à la fois s'entasser et s'étaler, « pêle-mêle » résidences, commerces, manufactures, entrepôts, institutions, etc., dont on profite peu, par exemple, de l'amalgame « logement-atelier-boutique » propice à l'émergence d'entreprise, de groupement synergétique d'entreprises au sein d'un même bâtiment ou de plusieurs bâtiments contigus, d'architecture vocationnelle (souvent des maisons sont modifiées dans le but d'être occupées par une autre vocation avec des résultats mitigés), des plages de stationnement partagé... Et à partir de ces centres, curieusement dépourvus de centralité, se constituent une maigre densité démographique et une mixité vocationnelle douteuse²⁵, ne s'établissent presque aucune relation entre les usages au niveau des éléments architecturaux même s'il y a un certain souci au niveau des ensembles d'affectations.

Ensuite, sur le plan des trames viaires, et comme nous l'indique Isabelle, mis à part, les autobus scolaires et inter-municipaux, « *l'emprise de l'automobile* » est prépondérante : « *on a des stationnements qui se rendent jusqu'aux portes des bâtiments, on a des routes*

²⁵ Les municipalités opèrent parfois des modifications importantes aux vocations. Ces modifications sont significatives quant à la compréhension et à l'interprétation que les administrations en place font de l'architecture du territoire et des cités.

où la circulation automobile est bannie... », bref « *il faut nous départir de l'idée de mettre l'automobile comme la reine de la circulation* »! Peut-être serait-il alors souhaitable de fusionner à terme les flottes d'autobus scolaires et inter-municipaux, de cultiver et d'améliorer leur utilisation avec davantage d'horaires et de trajets (avec des raques à vélo, à ski...). Peut-être devrait-on aussi encourager la circulation piétonne et cycliste avec des trames viaires propres, parce que c'est aussi selon l'impératif de l'automobile qu'on associe presque invariablement les parcours piétonniers et les pistes cyclables aux voies routières, et encore lorsque ces deux modes de mobilité sont considérés à part entière, donc ailleurs que sur l'accotement, dans les rares portions de la route principale dédiées à ses usages. Une situation qui s'accompagne toujours de la nuisance cinétique, de la présence marquante des lignes de distribution électrique sur rue, de même qu'un manque de mobilier, d'équipement et de bâtiment qui agrmente une visite sur un parcours, avec des places pour circuler, se recréer et se reposer, indique David. Et encore, les perspectives depuis la route principale demeurent tout aussi cruciales, que ce soit de porter une attention afin de garder des percées sur la mer ou sur les monts, de la parcourir à travers prés et forêts, champs et boisés, autrement qu'à travers une zone uniquement construite, enfin d'établir un véritable parcours séquentiel et sensoriel avec des expériences invitantes, variées et diverses.

Sinon, c'est le partage de la route qui est plutôt la règle, ce qui est vraisemblablement plus adéquat dans les parcours d'implantation, mais moins dans certains parcours de raccordement, notamment dans les rues « des Geais » et « des Hirondelles » à Maria que les gens fréquentent beaucoup, nous renseignent Amélie et Olivier (et probablement aussi dans

les rues « Bernard » et « de la Montagne » à Carleton). Puisqu'à ces endroits, « *c'est un manque, c'est dangereux, ce n'est pas sécuritaire parce qu'il n'y a pas d'accotement, pas de trottoir, pas de lampadaire* », explique Amélie. « *C'est un manque parce que ce sont des rues assez étroites, refaites récemment et négligées (dans leur édification)* », où le parcours à pied et en vélo s'effectue sur le bord du chemin ou plutôt dans la rue, dans le corridor même de l'automobile, renchérit Olivier. « *Pourtant, de nos jours, ça devrait être quelque chose auquel on pense [...] ça devrait être davantage favorisé de laisser de la place aux cyclistes et aux piétons, justement afin d'être invité à aller (se promener)* » parce que même si la cohabitation théorique des différents usagers sur ces rues puisse se concevoir, il s'agit plutôt de voies qui sont, dans la pratique, « *assez fréquentées parce qu'elles donnent accès à tous les rangs* » et parfois, voire souvent, empruntées par des automobilistes avec une vitesse appréciable (plutôt que les 50 Km/h permis).

Ainsi, le fait d'association demeure, puisqu'il s'agit encore une fois d'une proposition de trames viaires juxtaposées plutôt qu'interpénétrées à travers les mailles parcellaires. Les trames viaires sont alors à sens unique, uniquement calquées sur le parcours automobile. De sorte qu'on n'envisage point l'idée que les mi-lieux-bâtis puissent s'irriguer par une variation de parcours, une diversification des usages, une expérience sensorielle propre à chacun des modes de circuler. Surtout qu'il s'agit d'une réflexion qui nous semble quasiment obligatoire afin d'améliorer nos interventions à cet égard, et ce, entre autres si l'on considère l'émergence des voies de toutes sortes qui se cristallisent sur le territoire de Tracadièche. Et de s'interroger si il est réaliste, par exemple, de multiplier les corridors de circulation, d'en édifier pour chacun des usages motorisés (motocyclette, motoneige,

véhicule tout terrain, automobile, etc.) ou non-motorisés (à pied, bicyclette, ski de fond, raquette, etc.)? D’octroyer abusivement du territoire à des usages de circulation de toute sorte, exigeant à chaque fois des investissements d’édification considérables, des coûts d’entretien et de réparation soutenus? Ou ne serait-ce pas davantage bénéfique de concevoir des trames à usages parfois partagés parfois séparés, comme entre les motorisés et les non-motorisés? Peut-être! N’est-ce pas déjà le cas des sentiers de Shoolbred à Nouvelle, de cette charmante initiative toutefois associée qu’à des usages estivaux (à pied et en bicyclette) et non hivernaux (en ski et en raquette)! S’agit-il de ce genre de « *circuit panoramique* » conçu dans l’idée de « *découverte* » avec des panneaux d’interprétation et d’une mise en valeur des attraits, comme le souhaite Brigitte en qualifiant que « *ça, ça pourrait être une intervention intéressante* »? Certainement, et il appelle à d’autres interventions du genre, c’est-à-dire de mettre en relation l’intérieur et l’extérieur du village avec des sentiers ou des chemins dédiés à la promenade, à la randonnée, à l’aventure...

Mais il faut toutefois aussi prendre en considération que la situation diffère entre l’intérieur et l’extérieur des villages, entre la plaine côtière et les plateaux ravinés, et qu’il ne s’agit pas uniquement de mobilité, mais aussi d’accessibilité au territoire, que ce soit à travers des considérations touristiques, récréatives, forestières, circulatoires ou autres. Une perspective que Qin mentionne tout en suggérant de favoriser cet accès au territoire, d’aménager des chemins afin de se développer, de mettre en valeur le territoire : « *De prime abord, je verrais ça comme intervention, sans le repenser nécessairement, mais de s’asseoir tout de même entre les utilisateurs à une table de (réflexion) et décider sur les enlignements (d’aménagement) et de développement à prendre* ». Car il s’agit d’un manque,

selon Qin, « *puisque souvent, il y a plusieurs utilisateurs qui ont des intérêts divergents, qui s'emboîtent sur le terrain, et qui ne sont pas capables de se mettre en commun afin d'atteindre leur but* », d'être davantage coordonnés, de rentabiliser les interventions de chacun, de manière convaincante, de façon à avoir un meilleur rendement. Donc, « *la première chose que j'entrevois, c'est la concertation, c'est une façon de faire* »! Car, que ce soit les véhicules tout terrain, les motoneiges, les motocyclettes, les camionnettes, etc., souvent le monde utilise les mêmes ponts, alors que les municipalités, les propriétaires, les clubs, etc., ne se mettent pas en commun afin d'investir dans des ponts convenables. Donc, il y a parfois des « *ponts so so* » où tout le monde passe, et finalement c'est dangereux parce que ça risque de briser le pont et d'estropier quelqu'un. Ou comme le chemin « à Bouchard » (chemin d'accès aux sentiers pédestres de Carleton-Maria et des éoliennes Cartier), qui est bien fait au niveau des éoliennes et mal fait au niveau des sentiers pédestres de sorte que la différence de chaussée, de la surface de roulement et du système de drainage, est flagrante entre ces deux portions. Et pourquoi donc? Comment se fait-il que la municipalité de Carleton n'ait pas coordonné son intervention avec l'entreprise Cartier lorsqu'il a été le moment d'effectuer la réfection du chemin, de bénéficier des ressources sur place, de la machinerie et de la main-d'œuvre, s'interroge Qin? On peut effectivement s'interroger en cette matière! Sinon, il ne s'agit pas davantage de donner l'accessibilité au territoire sans aucune visée. Il faut tout de même que ça serve, exiger un certain « rendement » d'usage afin d'entretenir ces chemins et ces sentiers. Il s'agit donc d'établir l'imputabilité de ces trames. Est-ce utilisé par les propriétaires, les forestiers, les cueilleurs, les chasseurs, les pêcheurs, les touristes, les citoyens? À qui revient la charge de payer? Quelle ampleur

devrait-on entretenir? Est-ce que les trames sont bien érigées? Doit-on en modifier certains tracés, en édifier ou en abandonner d'autres???

Puis, sur le plan des mailles parcellaires, il est possible de constater un certain portrait commun à chaque municipalité qui résulte en quelque sorte d'une foi égarée dans le zonage vocationnel, ce qui induit une certaine captation sur une échelle territoriale, sans véritable focalisation à d'autres échelles, et dont on en déduit, notamment, l'architecture aléatoire des villages. Cette captation s'est donc cristallisée, bon gré mal gré, à travers une dislocation évolutive entre les éléments et les ensembles, accentuée en deçà et par-delà l'échelle du zonage vocationnel. Un facteur considérable qui a contribué à la figuration « pêle-mêle » des villages chez les participant(e)s. Que ce soit dans une perspective, encore une fois, de la cohabitation des vocations (échelle d'interrelation issue du zonage), ou bien de l'implantation et de l'intégration architecturale (échelle d'interrelation entre le bâti et le lieu). Cependant, plutôt rares sont les relations établies au niveau de Tracadièche (échelle d'interrelation inter-municipale, supralocale et infrarégionale), car l'échelle de référence se limite souvent au « clocher », aux municipalités, et ce, même si plusieurs tentent d'écarter cette focalisation. Autrement, à une échelle affinée, il apparaît plusieurs situations différentes entre les trames viaires et les mailles parcellaires. Mais habituellement, la hiérarchie des parcelles et des parcours n'ont pas toujours de cohérence entre elles, ou encore de pertinence propre. En fait, la hiérarchie semble plutôt fortuite que réfléchie de sorte qu'on peut apercevoir des parcours ou des parcelles plus ou moins importantes sans être nécessairement en relation avec les usages affiliés et selon une mesure injustifiée par les mi-lieux-bâtis. Par exemple, on peut s'interroger sur leurs unités de base ou leur

correspondance avec l'utilisation qu'on en fait. Est-ce que l'uniformité des parcelles ou des parcours est souhaitable? Ne peut-il pas y avoir une graduation en niveaux qui s'accorde avec les lieux et les bâtis? Car une uniformité rigoureuse est absurde si elle ne prend pas en compte l'évolution des mi-lieux-bâtis, le débit et le degré des flux circulatoires, les surfaces et les gabarits constructibles, l'implantation et l'intégration dans le contexte. Au même titre, qu'on s'interroge également sur la disposition et l'articulation des places dans les villages.

On peut d'ailleurs noter à cet égard, non pas nécessairement le manque de place commune ou le manque de lien entre les divers usages, mais leur situation discutable dans les villages et surtout leur carence d'interrelation avec les mi-lieux-bâtis. Encore une fois, toute la panoplie des trames viaires n'est pas suffisamment mise à contribution afin d'en établir une meilleure articulation, et ce, qu'il s'agisse du parc Germain-Deslauriers ou des terrains sportifs sur la rue Comeau à Carleton, du parc du Vieux Quai ou du parc de la Pointe Verte à Maria, des barachois de St-Omer et de Nouvelle, etc. Or, le cas du parc du Vieux Quai à Maria est assez caractéristique à cet égard, tout comme le récit de son édification d'ailleurs, puisqu'il s'agit, contrairement aux autres sites, d'un projet civil qui a suscité de nombreux débats au sein de la communauté étant donné les répercussions budgétaires et fiscales affiliées, et donc de la tenue d'un référendum obligatoire afin de le cristalliser. De sorte que les porteurs initiaux du projet, vraisemblablement appuyé par les élus, se sont confrontés à une population plutôt réfractaire au projet et septique quant à ses bénéfices communautaires, nous renseigne Amélie. Une situation de mise en œuvre civile où se sont heurtées une démarche « du haut (promoteurs et élu(e)s) » et une approche « du

bas (population) », dont Amélie nous relate les manques (surtout associés à la communication selon elle). D'abord, la consultation « du bas » s'est fait par répercussion et non en amalgame à la concertation « du haut ». « *Et comme les gens se font souvent imposer des choses* », ça l'a soulevé une certaine controverse, surtout que l'idée du projet n'était apparemment pas partagée par le nombre, soit de restaurer une maison patrimoniale afin d'en faire un endroit d'exposition artistique. Lié à cet état, il y a eu un manque de communication, par exemple, sur le fait d'être capable de bénéficier de subvention à la restauration du bâtiment, mais aussi une manipulation de l'information entre les différents groupes qui se sont formés à ce propos, indique Amélie. Finalement, le projet s'est édifié dans le compromis des groupes de pression.

Ainsi, le mi-lieu-bâti, initialement conçu à de l'exposition artistique au site de la fourche à Ida, s'est plutôt localisé au site de la Caisse populaire avec l'ajout de considération à l'égard de l'animation culturelle et récréative, de l'information touristique, de la navigation de plaisance, de l'appréciation du point de vue. Il s'y est donc greffé des boutiques artisanales, un kiosque d'information, une scène de spectacle, une rampe de mouillage, du mobilier de détente et un terrain de jeu. Ce qui en fait un amas vocationnel assez hétéroclite qui cohabite plus ou moins bien sur le site. D'ailleurs, c'est plutôt le point de vue et l'accès au littoral qui retiennent l'attention. Mais la situation du parc n'aide pas à son rayonnement puisqu'il est quasiment enclavé, presque coupé par les barrières de la route principale et du mi-lieu-bâti autour, et dont l'unique accès ne porte pas vraiment à l'invitation. Sa proximité de la zone résidentielle est ainsi mise à distance, relayant le potentiel naturel du site par un presque artificiel. Et même si Kevin évoque que c'est un

endroit propice à « *y faire son tour* », à « *rencontrer fortuitement des gens* », à « *profiter du bord de l'eau* », à se rassembler lors des événements, ou qu'Olivier stipule que « *c'est un bel exemple* » de site, d'« *arrêt entretenu* », d'occupation du bord de mer afin de jouir d'une percée, il semble que la fréquentation n'est pas celle escomptée. « *Le parc s'améliore, mais il n'a pas encore la polarité qu'il devrait avoir* », car « *il faut créer des événements afin qu'il soit animé* », nous indique Amélie.

Comme il a été mentionné, il ne s'agit point d'une situation unique. Car l'architecture en zones résidentielles, commerciales, industrielles, institutionnelles, etc., se trouve communément à l'origine d'un manque relationnel entre les ensembles et les éléments, entre les municipalités, entre les places et les zones, entre les lieux et les bâtis, avec un focus abusif sur la vocation sans vraiment d'égard à d'autres caractéristiques. Dans la même perspective, on peut s'interroger sur les zones constructibles et non constructibles actuelles et ce qu'elles occasionnent comme relation entre l'intérieur et l'extérieur des villages. Est-ce que cette situation ne participe pas justement à l'étalement du paradigme de la banlieue, même si circonscrit à l'intérieur de limites, relayant souvent à l'extérieur les places communes, les usages agricoles et sylvicoles, les zones d'exploration et d'exploitation de toute sorte? N'y a-t-il pas de cohabitation possible entre les différents usages, conçue autrement que des fourre-tout vocationnels (il n'y a pas beaucoup de distinction entre les activités dans une même vocation)? Ça ne dépend-il pas de l'envergure octroyer à un usage spécifique, de l'empreinte intensive et extensive qu'il engendre plutôt que de la vocation comme telle? Et ainsi, ne pourrait-il pas y avoir, par exemple, des jardins, des vergers, des boisés, des marais, etc., dans les villages même? Ou bien les gens tiennent absolument à

bâtir toute cette zone, à ne laisser point de place aux « vides » autant qu'aux « pleins », à des occupations qui ne se calculent pas en chiffre, car elles s'évaluent autrement? Car ce genre d'intervention fait en sorte de contribuer à la qualité (et non pas à la quantité) des mi-lieux-bâtis, parce qu'elles sont existantes, voire essentiels, indique Édouard. Mais pour ce faire, elles doivent aussi être à une distance appréciable, accessible à une mobilité multiple (à pied, à vélo, en ski, en moto, en qad, en auto, en bateau, etc.), afin de contribuer à ce qu'elles soient polaires dans son entourage proche comme lointain. Or, pour toutes ces raisons, peut-être que les gens préfèrent effectivement résider en dehors des centres villageois, comme l'a mentionné Pierre, parce qu'en dedans rien ne les retient vraiment, mis à part les activités, les services et les commodités qu'on y trouve et dont on s'accommode même à distance. Ou bien qu'on est peut-être aussi porté à éviter le milieu habité par réflexe, comme l'a évoqué Chantale, parce notre attirance envers la nature, comme à l'égard de la mer, des monts, des champs, des forêts, etc., nous interpellent davantage puisqu'on ne lui laisse aucune place à travers l'artifice de la banlieue!

4.2.2.1 Design paysager et environnemental

Le paradigme de la banlieue, tel qu'il est cristallisé sur le territoire de Tracadièche, nous apparaît donc considérablement perfectible ou même carrément inadapté. Et comme cette situation s'apparente à une forme arbitraire selon plusieurs participant(e)s, on doit alors s'interroger sérieusement sur cette cristallisation. S'agit-il vraiment d'un paradigme de « convenance »? C'est-à-dire d'un cadre qui s'accorde aux mœurs, à l'époque et au milieu, d'un cadre où le mélange subtil des croyances et des coutumes, des connaissances et

des jugements, sont en mesure de faire évoluer sans cesse les figures des cités et du territoire, selon une conception globale, mais non définitive (LUGINBUHL, 1989). Est-ce qu'on alimente ce besoin et ce désir de maîtriser l'architecture du territoire et des cités avec des considérations à l'égard du paysage et de l'environnement? Y accorde-t-on les ressources nécessaires? Établit-on des endroits afin d'en débattre ou de projeter les possibles et les potentiels, où les visées se font communes parce que chacun(e) y trouve une place partagée, participe aux orientations à suivre et aux décisions à prendre? Car un tel cadre se réalise en phase organisationnelle et applique une perspective territoriale élargie plutôt que restreinte, où émergent des réflexions intégrées et diversifiées, où s'alimentent les interventions, sans quoi il est impossible d'édifier et d'animer une plénitude. Dans le cas contraire, une municipalité ne peut qu'être en voie d'aménagement et de développement, c'est-à-dire sans être vraiment en maîtrise de son territoire. Et c'est dans ce genre de situation où règne l'arbitraire, car sans constitution organisationnelle adaptée, sans une palette de qualification adéquate, ni modèle ni processus conséquent ne peuvent prétendre insuffler une mise en application avec compétence. Soutenir l'inverse serait prêché l'ignorance ou l'assistance, en somme une certaine dérive organisationnelle. C'est le cas, notamment, lorsqu'on s'en remet au zonage vocationnel du territoire ou au lotissement des mi-lieux-bâties dans leur forme actuelle, et ce, même si on tend à y adjoindre aujourd'hui des protections environnementales et paysagères spécifiques, parfois même certaines mesures d'atténuation ou de valorisation, car le design paysager et environnemental s'édifie à partir de considérations qui outrepassent le paradigme à notre disposition.

Déjà, plusieurs participant(e)s ont proposé certaines mesures de protection territoriale selon cette perspective, notamment à l'égard des barachois (Marc et Simon), des monts Notre-Dame (Brigitte, Georgette), des sites riverains et littoraux (Jocelyn, Pierre, Simon), etc. C'est des protections qui relèvent du cas par cas qui s'effectuent à partir du zonage, nous renseigne Marc avec l'exemple des barachois. Peut-être, mais encore faut-il savoir de quels statuts s'agit-il, pourquoi et comment doit-on les protéger? Car bien souvent c'est davantage qu'une disposition à l'égard de l'érosion, de l'inondation ou de la submersion dont il s'agit. Puisque c'est plutôt à des écosystèmes et parfois même à des symboles significatifs auquel on s'adresse et qui exigent une attention considérable afin de les inventer et les actualiser, les conserver ou les préserver de la sorte. C'est d'ailleurs à ce titre que Simon soulève les ressemblances, mais aussi, et surtout les distinctions évidentes entre les barachois de St-Omer et de Carleton, car leur évolution diffère selon leur configuration biogéographique et leur utilisation respective : le barachois de Saint-Omer est davantage dynamique tandis que le barachois de Carleton est presque statique, l'un est « *en transformation constante et majeure* » alors que l'autre demeure « *quasiment identique* », les deux étant « *dans leur monde* », articulés différemment aux centres villageois et figurés comme des habitats environnementaux et paysagers exceptionnels que les habitants côtoient différemment. De sorte que le barachois de Carleton semble plutôt animé par des activités récréatives tandis que le barachois de Saint-Omer apparaît, quant à lui, « *axé sur la détente, à la limite le recueillement* ». Raisons pour lesquelles Simon prône leur mise en protection faunistique et floristique, ce qui signifie de conserver tant que possible les sites dans leur état naturel plutôt que de les préserver à l'état humanisé comme l'est presque tout le barachois

de Carleton (sauf la pointe Tlagatigetj). Et ainsi, on pourrait doter Saint-Omer d'un système d'égout, indique Simon, tout comme lui de Carleton, poursuivre le travail du Comité ZIP Baie-des-Chaleurs²⁶ dans ce sens afin d'éviter la contamination constante du bord de mer ou interdire toute circulation motorisée et limiter plusieurs interventions bâties sur ces sites, comme le propose Marc. Bien sûr, tout comme il faudrait anticiper les modifications prévisibles du niveau de la mer et de leurs répercussions sur les flèches littorales, et ainsi éviter d'investir à l'eau, de s'assurer, par un calcul actuariel, que toutes interventions sur ses sites soient en adéquation avec cette réflexion. Car n'est-il pas probable que les barchois disparaissent à terme? Et si c'est le cas, les municipalités qui tirent de nombreux bénéfices de ces sites, ne doivent-elles pas le planifier et investir en conséquence? Or, cette situation est bien préoccupante si l'on considère l'ensemble de la côte, car chacun de ses éléments sont en relation (falaise, grève, plage, barchois, etc.), et il ne saurait donc point possible d'y avoir de gestion sans vision globale afin de traiter chacun des cas, indique Simon. Par exemple, l'érection d'ouvrage de soutènement modifie considérablement la dynamique côtière, la rend de plus en plus artificielle et contribue ainsi de moins en moins à son équilibre naturel. D'ailleurs, on peut présumer aujourd'hui qu'une institution prudente, avertie et responsable aurait déjà établi les mesures nécessaires dans son milieu, même si ce n'était pas à l'article législatif ou exécutif à une certaine époque, car les conséquences des changements climatiques sont bien connues depuis plusieurs années déjà, tout comme le sont également les situations riveraines aux abords

²⁶ Zone d'intervention prioritaire.

des rivières, des fleuves et des lacs. C'est dans tous les cas ainsi que le résume Simon dans ces propos concernant les caps de Maria.

« Les caps de Maria est un exemple de mi-lieu-bâti embarrassant, car c'est une falaise meuble qui évolue dans les dégels, dans les grosses pluies, dans les vagues de tempête, etc., avec comme impact des mouvements du sol considérables. Et le mot embarrassant vient me chercher du fait qu'on se construit encore sur les caps dans certaines zones à risque actuel ou potentiel. Ainsi, lorsque l'on y édifie du bâti, ça devrait être dans une intention de durabilité, donc à distance appréciable de la côte, sauf, peut-être, s'il s'agit de chalet sur pilotis ou de roulotte mobile, ce que je privilégie justement dans ces lieux-là. Autrement, les gens se mettent dans le trouble, face à l'érosion de leurs terrains, et se construisent par conséquent des protections inconsidérées. Car même si l'endroit est magnifique, l'érosion naturelle des falaises est nécessaire aux plages et l'érection d'ouvrage de soutènement contribue de plus en plus à rendre la côte artificielle, la modifie considérablement, et participe ainsi de moins en moins à sa balance naturelle. De sorte que les zones où l'on coupe l'érosion, où l'on a bétonné et même enroché la côte, bien souvent il s'agit de zone où l'on constate la disparition des grèves ou des plages. Alors je trouve ça dommage que l'on tienne absolument à s'installer près des côtes afin d'assouvir sa vue sur la baie, car si on se met dans le trouble, non pas dans les 10-20, mais dans les 40-50 prochaines années, alors ça va probablement être la municipalité, (les propriétaires, les villégiateurs, peut-être même les entrepreneurs touristiques, etc.), qui vont payer la facture un jour ou l'autre. Tandis qu'aujourd'hui, avec le recul, on constate que s'il y avait eu une bande de terrain suffisante, implantée et intégrée partout sur la côte il y a de ça plusieurs années, il n'y aurait personne à risque et aucun impact significatif sur la dynamique côtière hormis les répercussions du changement climatique et du niveau de la baie. Ainsi, l'aléa érosion, ou plutôt mouvement du sol côtier, serait régulé naturellement, on pourrait bénéficier d'un magnifique parc linéaire sur le fait ou au pied des caps et constater l'altération de la côte. Alors que là, ce n'est pas qu'un phénomène ou un aléa, c'est un problème qui exige des solutions adaptées, où il y a des risques et des impacts considérables. Et cette situation ne touche pas seulement les caps de Maria, mais toute la Gaspésie, toutes les côtes du monde... »
(Commentaire paraphrasé de Simon)

Ainsi, les caps de Maria illustrent bien un cas où les valeurs environnementales rencontrent les goûts paysagers. Une situation qui nous incite toujours à considérer ces deux notions, et encore davantage si l'on considère qu'elle n'est point unique en son genre. Il

n'en est d'ailleurs pas autrement en ce qui concerne les interventions sur les monts Notre-Dame. Car, déjà, plusieurs habitations y apparaissent parfois discrètement parfois visiblement, çà et là, vraisemblablement implantées et intégrées selon un mode aléatoire, sans vraiment d'égard au risque associé au mouvement du sol et de l'eau ainsi qu'au caractère que l'on veut insuffler aux monts. S'agit-il donc de planifier les trames viaires et les mailles parcellaires qui sont en train de s'y édifier? D'y préconiser certaines typomorphologies du mi-lieu-bâti? D'y limiter certains modes d'exploitation forestière ou agricole, tout en maîtrisant la configuration de ces usages? Vraisemblablement! Mais rien n'indique de telle mesure dans la gestion actuelle du territoire, même si elle figure déjà parmi les préoccupations de certain(e)s participant(e)s, notamment Georgette dans le passage suivant :

« J'en ai entendu parler, même si je ne l'ai pas vu encore, mais ça l'air qu'il y a beaucoup de gens qui se construisent sur le mont Saint-Joseph (et sur les monts Notre-Dame). Il faut donc encadrer tous ces aménagements parce que leur développement va avoir un impact vraiment intense sur le paysage (et probablement sur l'environnement aussi). Donc, je ne sais pas si la municipalité a prévu un règlement à ça, mais si les gens se mettent à déboiser une partie du mont Saint-Joseph (ou des monts Notre-Dame) alors il va y avoir un impact important. Peut-être s'agirait-il de limiter ça! Parce que si les gens déboisent afin de se construire une maison et d'occuper un vaste terrain, par exemple, alors ça fait comme un trou dans la montagne. Un trou, ça peut être correct, mais 50 trous, ça ne le sera (peut-être) plus. Et probablement que limiter la coupe des arbres alentour des habitations pourrait atténuer cet impact, comme on le fait à l'égard des sites riverains. Car maintenant, il n'est plus possible de construire des maisons sur le bord de l'eau comme ça, je veux dire de déboiser et de gazonner le long d'un cours d'eau afin de bénéficier d'une vue béante sur lui. Bref, étant donné qu'ils ont protégé les cours d'eau de cette façon, ils pourraient également protéger les monts d'une manière analogue, et ce, surtout dans des endroits très achalandés comme Carleton, où il y a un encadrement visuel à protéger. »
(Commentaire paraphrasé de Georgette)

Peut-être, mais encore faut-il savoir qu'est-ce qu'on entend comme encadrement visuel, de quel genre de paysage et d'environnement veut-on protéger sur les monts Notre-Dame (ou Saint-Joseph spécifiquement). Car l'œil même s'il est probablement formé par la caméra, qu'elle soit photographique ou vidéographique, n'encadre la vue que dans la mesure où il y a un jeu d'ouverture et de fermeture, de proche et de lointain, de temps et d'espace d'exposition, autant statique que dynamique, etc., faisant en sorte de capter un angle de vue plutôt qu'un autre. Et bien souvent, l'encadrement visuel est l'exception plutôt que la règle. Ainsi, il s'agirait donc davantage d'architecturer le territoire, de puiser à la fois dans l'horticulture, la sculpture et la peinture du paysage de même que dans les composantes biogéographiques de l'environnement.

C'est d'ailleurs ainsi que Kevin évoque une perspective apparentée, en mentionnant qu'il est ardu de protéger un corridor visuel puisqu'il faut concevoir les angles de vue à partir desquels on va le faire, même s'il y a une vraisemblablement une conception figée plutôt qu'évolutive du territoire lorsqu'il associe la « protection » avec la stabilité et la pérennité du paysage (et de l'environnement). Car la seule option, selon lui, consiste à intervenir sur des unités/entités territoriales avec lesquels il semble cependant établir une focalisation sur l'unité qui se traduit par une sur-captation du dedans et, inversement, par une sous-captation du dehors, limitant ainsi les relations entre l'intérieur et l'extérieur de l'entité définie : « *il faut intervenir sur des unités qui sont à l'intérieur de ça, sur la forêt, (les champs), les bâtiments, etc.* », sans ça on ne peut pas vraiment contraindre quelqu'un par une réglementation sur cette unité, stipule-t-il. Mais, il demeure toutefois qu'il faut également réfléchir sur la sensibilisation à faire, afin de conscientiser les gens de

l'importance à accorder à cette unité. Par exemple, on pourrait évoquer la déprise et la reprise agricole ou sylvicole comme étant des phénomènes courants qui modifient considérablement le paysage et l'environnement. Car la matrice ainsi configurée sur le territoire participe à l'appréciation qu'on en a et renseigne par ricochet sur le régime de production et de consommation en place ainsi que sur les priorités mises en exergue. À ce titre, nous ne partageons pas, notamment, les dispositions prises afin d'encadrer la coupe à blanc dans la MRC, leurs répercussions écologiques et symboliques sur le territoire, car elle s'effectue selon une conception aléatoire des coupes forestières de 4 hectares chacune même si dispersées. Arborant probablement assez souvent la figure d'un échiquier territorial de plein et de vide, sans vraiment d'égard au relief, au mouvement du sol, de l'eau ou de l'air, à la faune et à la flore, à l'architecture des sites concernés. Or, même si on convient que cette orientation des coupes à blanc limite l'altération des sites touchés, protège en quelque sorte les bénéfiques fonciers du territoire (même si elle n'incite pas à bénéficier de tout le potentiel d'une forêt), les considérations à l'égard de l'environnement et du paysage sont plutôt restreintes qu'élargies, contrairement à ce qu'assure Kevin.

« On a structuré la coupe à blanc, on a fait une réglementation afin d'orienter les coupes à blanc. Et ça, ça protège les bénéfiques fonciers, ça protège l'environnement parce que si on déboise trop, on va avoir des problèmes de décapage de sol, etc., et ça protège par le fait même le paysage parce que si on limite ça, ça empêche que le territoire ressemble finalement au Sahara. Alors, la relation entre le paysage et l'environnement est importante dans ce sens-là, car si on protège d'une manière l'environnement, on protège d'une certaine façon le paysage aussi. Donc, on en a fait beaucoup à ce jour : on a introduit une réglementation qui empêche de couper à blanc. » (Commentaire paraphrasé de Kevin)

Alors, dans le même genre de conception, ne devrait-on pas établir une réglementation à l'égard de l'étendue des champs, d'empêcher la « récolte à blanc », c'est-à-dire l'usage spécialisé, intensif et extensif de l'agriculture? La limiter à une certaine taille, la configurer autrement, afin que ce soit une utilisation judicieuse des sols et de l'eau, que ça puisse contribuer au design paysager et environnemental, comme d'établir des barrières visuelles et sonores, même olfactives, que ça s'harmonise bien avec la faune et la flore locale. Peut-être! Et ce, malgré que le 2^e rang entre Carleton et Maria, contrairement au 1^e rang (rte 132), fasse déjà une certaine figure de contactualité et d'appropriété, avec des parcelles plus ou moins importantes, souvent de tailles acceptables, traversées par une trame qui établit un contraste intéressant entre la topographie « naturelle » du site et la géométrie « culturelle » des rangs, mais souvent non maîtrisées dans leur relation réciproque. Où Léo y associe l'expression de liberté, l'impression d'y être à chaque fois comme « *en ballade* », dans un site naturel et humanisé, sur « *une route étroite et sinueuse* » côtoyant champs et forêts, avec « *des maisons éloignées les unes des autres* » et de « *de vastes perspectives visuelles* ». Ce qui est déjà le signe d'une appréciation considérable! Mais est-ce vraiment agencé au mieux ou bien utilisé comme mi-lieu-bâti, comme maille parcellaire et comme trame viaire? Ne pourrait-il pas y avoir davantage de place aux terroirs locaux et régionaux, à une relation recherchée entre prés et champs, boisés et forêts, avec plusieurs possibilités de parcourir l'endroit, d'exposer cette « vitrine », de lier le site avec les sentiers pédestres par deux autres connexions...

Sinon, quel serait ce design paysager et environnemental auquel nous nous rapportons? Bien, peut-être qu'il pourrait modifier le zonage territorial selon certaines considérations :

- délimiter les MRC et même les municipalités selon les bassins versants;
- encourager des terroirs à se constituer (aliments, matériaux, étoffes, etc.);
- permettre une certaine agri-sylvi-culture dans les centres villageois comme des vergers et des potagers communautaires;
- éviter le gaspillage des terres, l'inutilisation de ses ressources, le clivage entre « centre habité » et l'« alentour naturel », l'étalement des mi-lieux-bâtis, l'expansionnisme des mailles parcellaires et la démultiplication des trames viaires (qui occasionne des frais accrus à la réparation et à l'entretien des équipements et des infrastructures);
- limiter la dépendance à l'automobile en améliorant les circuits d'autobus et en invitant les gens à utiliser d'autres modes de mobilité par des parcours à l'intérieur comme à l'extérieur des centres villageois (autres que ceux bordant les routes);
- valoriser les terrains et les bâtiments par une contactualité accrue et une appropriation adéquate, en lien avec plusieurs habitats (baie, barachois, marais, forêt, boisé, pré, champs, etc.) et à l'intention de divers habitants, tout en y suscitant une implantation et une intégration écoénergétique du bâti en relation avec le lieu par un design affilié (drainage, chauffage, éclairage, naturelle plutôt qu'artificiel, brise-vent, pare-soleil, casse-vague, capteur-eau, etc.);
- encourager l'édification d'une matrice territoriale perméable entre le naturel et l'habité avec des gradients, des corridors et des taches permettant la diversité environnementale et la variété paysagère, des zones tampons entre certaines vocations (filtre naturel des nuisances et des pollutions) afin de permettre la cohabitation des différents usages;
- créer des places communautaires (comme des agoras et des forums, des places de festivité et de convivialité, des vergers et des potagers communautaires, etc.);
- éviter l'utilisation des couverts artificiels hermétiques comme l'asphalte dans le souci d'améliorer le drainage naturel des terrains, privilégier des surfaces limitées et poreuses (ex. bloc de béton alvéolaire, double travée plutôt qu'une surface entière, etc.) ou bien même l'usage abusif du gazon comme composante des terrains;
- architecturer des « quartiers » compacts, avec davantage de densité démographique, avec des habitations affiliées qui s'accordent avec la migration accrue des populations, les exigences générationnelles, les multiples et diverses clientèles touristiques;

- atténuer l’empreinte humaine tout en suscitant la sensibilité; suivre les sinuosités naturelles du terrain, les manifestations culturelles du contexte, les incidences du site, comme l’évolution de la plaine littorale vis-à-vis des changements climatiques ou l’habitation des plateaux ravinés et des plaines riveraines face aux risques et aux impacts probables sur les mi-lieux-bâtis;
- en bref, changer le paradigme actuel de la banlieue.

Donc, contrairement ce qu’en croit certain(e)s, comme Kevin dans la comparaison suivante entre Tracadièche et Percé, ce n’est pas uniquement à partir de la protection qu’il faudrait s’engager, car elle se limite bien souvent à des sites « exceptionnels » plutôt qu’« ordinaires » (comme l’île Bonaventure, le rocher Percé, etc.), à la réglementation plutôt qu’à la sensibilisation, et incite finalement trop peu à la réflexion afin d’effectuer de meilleures interventions sur tous les autres sites.

« À Percé, ils ont davantage d’unité de protection. Par exemple, le rocher Percé et l’île Bonaventure sont protégés. Alors, il me semble que les gens à Percé sont davantage conscientisés à la protection d’un paysage ou d’un environnement spécifique. C’est une contrainte de vivre qui fait en sorte que les gens ne peuvent pas faire ce qu’ils veulent par rapport à ça. Et lorsqu’on intervient sur des unités, tous ces gestes-là font en sorte que le paysage (et l’environnement) se conserve (ou se préserve). Ça varie d’une place à l’autre, d’un site à l’autre, dépendant de ce qu’il y a comme unité territoriale, de quelle unité spécifique ciblée dont on s’occupe. Or, à Percé, puisque c’est légendaire, que ça date de longtemps, que c’est un endroit avec une morphologie unique et qu’il y passe beaucoup de touristes annuellement, ben il faut organiser le territoire afin de maintenir ce paysage (et cet environnement). C’est un milieu où ils en vivent, alors ils sont normalement davantage conscients de cette importance-là. Et si quelqu’un demande de faire des efforts afin de protéger quelque chose, alors ils vont plus le faire, ou du moins être conscientisés à le faire. Ainsi, la réglementation va probablement s’appliquer assez bien. Sinon même si ce n’est pas réglementé, étant donné qu’ils sont conscientisés, ces gens-là vont probablement le faire d’eux-mêmes. Et s’ils sont sensibilisés, ils vont être davantage conscientisés. Malgré que les gens n’accordent pas nécessairement autant d’importance à ça contrairement à d’autres. » (Commentaire paraphrasé de Kevin)

Puisque chaque site participe à notre appréciation paysagère et environnementale, que fait-on alors des sites protégés et des sites non protégés? Est-ce que l'« obliger de protéger » et le « laisser-aller », à la prise en charge ou non des instances caractérisent les uns et les autres? Quels sont donc les statuts de protection préconisés? S'agit-il uniquement de la conservation environnementale et de la transmission paysagère de certains sites? Ou s'agit-il également de l'artificialisation environnementale ou de l'invention paysagère d'autres sites? Autrement, que fait-on des risques et des impacts environnementaux, du caractère et des ambiances paysagers, du territoire écologique et symbolique? À partir de quel savoir véhiculé, de quelle « conscientisation évoquée » s'architecture donc tout le reste du territoire? Existe-t-il des modèles ou des processus qui fassent en sorte d'architecturer le territoire selon des considérations paysagères et environnementales? Par exemple, de guider l'exploitation des ressources, voire même l'exploration et la réhabilitation des sites, comme les nombreuses carrières de Tracadièche, d'atténuer l'altération corrélative de ces sites, ou bien de configurer une matrice agricole et sylvicole qui participe à l'amélioration paysagère et environnementale...

Bref, c'est selon ces perspectives que nous soutenons l'idée d'établir un design paysager et environnemental avec un zonage territorial, ou plutôt d'édifier un autre paradigme dans lequel le palimpseste de ces trois couches formerait qu'une seule organisation propre. Un paradigme qui considèrerait à la fois la conservation, la préservation et l'artificialisation environnementales ainsi que la transmission, l'actualisation et l'invention paysagères, tout en usant de la protection et de la valorisation constamment. Comme la proposition ultérieure d'établir des matrices de l'artificiel au naturel qui feraient en sorte

d'arrimer une variété paysagère avec une diversité environnementale, d'y permettre plusieurs choix d'habiter et de voyager, d'émulsifier la contactualité et l'appropriété des mi-lieux-bâti, avec une accessibilité adaptée à toutes les mobilités, de même qu'avec des mixités vocationnelles synergiques et des densités démographiques plus et moins importantes que celle dégagée par la banlieue. Car toutes ces dispositions pourraient favoriser, pourrait-on dire, l'occupation dynamique du territoire par de meilleures polarités, qu'il s'agisse de centres villageois animés, de terroirs aquicoles, agricoles et sylvicoles, de sites naturels, de parcours séquentiels et sensoriels... Ainsi, il n'y a aucune raison de prioriser la protection paysagère et environnementale à d'autres modes d'intervention. Notre réflexion s'interprète d'ailleurs dans le sens de composer avec un amalgame de modes d'intervention, comme avec l'invention paysagère et même selon l'artificialisation environnementale, sans toutefois outrepasser les limites d'altération paysagère et environnementale admise, de ne pas sombrer dans des mutations et des perturbations inconsidérées? Et nous croyons certainement à une telle occupation du spectre des possibilités, mais sa maîtrise reste encore et toujours à créer et à gérer.

4.2.2.2 Relation de contactualité et d'appropriété

Ce design paysager et environnemental établit des relations qui définissent en partie les mi-lieux-bâti, les trames viaires et les mailles parcellaires. Et comme la cité devient en dedans comme en dehors composée de la sorte, c'est-à-dire en relation plutôt qu'en opposition avec la nature, presque tissée à travers elle, le spectre des possibilités s'en trouve multiplié par ces éléments tout en étant unifié dans l'ensemble. Ce n'est d'ailleurs pas autre-

ment que l'on conçoit la relation entre le milieu naturel et le milieu humanisé. Et à partir de cette mosaïque territoriale, une situation côtière ou riveraine, en passant par le champêtre et le sylvestre, jusqu'au montagnard et au vallestre²⁷, urbain ou rural, et même le banlieusard, on devrait porter attention à la relation entre le bâti et le lieu dans lequel il s'inscrit de sorte que l'intention vaille autant pour des considérations paysagères qu'environnementales.

Mais cette relation logique n'est-elle pas systématique? Non, il s'agit vraisemblablement d'un manque qui se trouve répertorié à plusieurs reprises chez les participant(e)s. Et la situation qui prévaut sur toutes les autres est, bien sûr, notre relation avec la côte. Comme le soulève Georgette en stipulant qu'au milieu et à l'époque où ça l'a été fait, « *les gens n'avaient pas conscience de la valeur des paysages, de ces terrains-là* », en permettant, par exemple, l'établissement d'épiceries ou de stations-services sur le bord de la mer, en bloquant la vue sur la mer et en coupant l'accès aux gens. « *Je trouve ça inacceptable [...] ça me rebute, et (c'est) vraiment laid* », tranche-t-elle. « *C'est comme si, dans la région, on avait oublié de tirer parti de la mer, qu'on n'a pas tenu compte de ça au fil des années, de ce souci-là, de mettre en valeur le bord de mer* », poursuit Olivier. Par exemple, l'épicerie IGA à Maria, « *ça coupe complètement l'horizon, la connexion avec la plage et la mer* ». Une constatation partagée par Isabelle lorsqu'elle renchérit qu'« *on n'a pas profité du lieu où l'on était (situé) du tout, du tout, du tout* ». Le bâtiment aurait pu être organisé dans l'autre sens afin de donner une vue sur la mer et le lieu aménagé davantage

²⁷ Relatif à la vallée.

parce que présentement « *c'est une épicerie et un stationnement : that's it, that's all! Ça fait la job, mais il n'y a aucun souci du beau* », indique-t-elle. Le mi-lieu-bâti est « *complètement ignoré* », continu Olivier. « *Il n'y a pas d'attention au fait qu'on a un paysage particulier, ça aurait été n'importe où et ça aurait été fait pareil* ». D'ailleurs, « *l'épicerie aurait pu être située ailleurs, les gens auraient été à l'épicerie pareil* », conclut-il à ce propos.

Il s'agit d'une situation considérable parce qu'il y a plusieurs autres cas du genre. Et contrairement à ce qu'en a dit Georgette, la conscience ne semble pas si éveillée que ça puisqu'il y a eu des bâtiments qui se sont construits récemment du côté de la mer, et donc des gens qui n'ont pas fait attention aux mi-lieux-bâtis, comme fait allusion Olivier. C'est le cas, notamment, du bâtiment de la SAQ et de la pharmacie Jean-Coutu à Carleton parce qu'ils n'ont pas profité du lieu pour architecturer le bâti, même si nous pouvons souligner un certain souci sur le plan des bâtiments. Cependant, on s'interroge sur leur emplacement, et ce, surtout dans le cas du Jean-Coutu. Car, comme l'explique Françoise, il est situé près de la plage municipale, donc sur une zone névralgique très polaire, de sorte qu'« *il n'était pas obligé d'être là et qu'il aurait pu être ailleurs* », afin d'édifier, par exemple, un centre d'information ou d'écomusée à cet endroit. Pourtant, la mer est « *une caractéristique qui est unique, qui nous est propre, qui est comme un trésor, mais qu'on ne voit pas et qu'on ignore* », explique Olivier. Ainsi, il apparaît distinctement un manque de contactualité et d'appropriété sur le parcours directeur bordant la côte. Le contexte est ignoré dans la plupart des cas, qu'il s'agisse de bâtis communs ou spécialisés, dû à une architecture à façade principale donnant sur rue et à presque aucune intervention invitante sur le terrain. Alors

que les vocations des propriétés résultent, à notre avis, d'un manque de considération. Il faudrait affiner davantage les usages permis au côté sud contrairement au côté nord de la route principale. Ce mi-lieu-bâti (côté sud de la route principale) devrait être réservé aux usages publics, semi-publics et semi-privés en ce qui concerne les commerces et privés individuel ou collectif en ce qui concerne les résidences, alors que l'industriel ne devrait même pas se retrouver sur la route principale. De sorte que les commerces de commodités (ex. épiceries, pharmacies, garages, stations-services, etc.) soient ailleurs, que les institutions de services (ex. bureaux, caisses, banques, etc.) y soient limitées et que les commerces de plaisance (ex. restaurants, cafés, bistros, auberges, motels et hôtels) puissent s'y retrouver afin de « rentabiliser » cette vitrine maritime, d'y permettre davantage d'occupation et de fréquentation par les citoyen(ne)s et les touristes.

Il est également possible de remarquer des situations similaires en bordure de rivière. C'est le cas, par exemple, du camping Cascapédia selon Qin. Situé en contrebas du pont, à proximité de la rivière Cascapédia, le site est exposé par le point de vue en surplomb qu'on y trouve sur le pont, de sorte qu'il est un peu « *trop visible* », mais très « *achalandé* ». Sinon, il est configuré de telle sorte qu'il n'y a aucune distinction entre le privé et le public, l'intime et le social. C'est presque uniquement les motorisés, les roulottes ou les tentes qui constituent la frontière entre ces dimensions. Les gens se trouvent ainsi installer sur immense « *parc à roulottes* », « *corder comme des sardines* », afin de « *se reposer à travers le monde* ». Mais pour quelle raison vont-ils là, s'exclame Qin? « *C'est laid* »! Puis, le propriétaire du camping gruge la falaise, empiète sur un site de montaison de saumon, en artificialisant du fait même la montagne en arrière et la rivière en avant, et tout ça, afin de

mettre d'autres roulottes et de constituer une berge pour les campeurs, poursuit Qin. « *C'est affreux* »! Pourquoi permettre ça? Comment ça se fait? Parce qu'il y a plusieurs plages de rivières sur la Cascapédia et les terrains ne manquent vraisemblablement pas. Alors que maintenant, « *ce n'est plus (une bonne) et une belle place* », nous renseigne Qin. Voilà assurément une situation malencontreuse qui n'est pourtant pas unique sur les abords des rivières, avec une tenure trop privée et peu publique, la présence d'installations permanentes plutôt que mobiles, parfois dans les limites des plaines inondables, en dégageant abusivement le couvert végétal pour composer une vue, en établissant tranquillement une frontière pour les animaux qui viennent s'y abreuver (route, bâtiment, clôture, etc.). Même s'il s'agit d'une situation naissante et qu'elle se montre malgré tout assez maîtrisée dans l'ensemble, hormis quelques éléments çà et là, elle mérite qu'on s'y attarde parce que les abords des rivières importantes peuvent éventuellement se cristalliser par un manque d'accessibilité, une fâcheuse appropriation et contactualité des sites.

Enfin, plusieurs autres mi-lieux-bâties pourraient être passés en revue. Quelques sites de références excentrés des municipalités vont d'ailleurs être approfondis dans ce sens. Toutefois, nous allons maintenant poursuivre avec des exemples de mi-lieux-bâties plutôt en dedans qu'en dehors des « centres » municipaux afin d'éclairer çà et là ce que nous considérons en terme de langage relationnel, et ce, à travers les exemples nommés par les participant(e)s et classés en catégories caractéristiques dans le but d'en faire l'analyse et la critique. Sinon, nous tenons à avertir que les exemples de lieux et de bâties sélectionnés ne sont pas figés dans leur charge (attractive ou répulsive) parce qu'ils sont issus d'une

appréciation personnelle. Toutefois, il y a des caractéristiques répétitives à ces mi-lieux-bâties desquelles on peut dégager certaines constatations.

4.2.2.2.1 Exemples de mi-lieux-bâties « vernaculaires »

Il faut tout d'abord différencier ce qui est relationnel et ce qui ne l'est pas. À ce titre, permettez-moi encore de définir la notion de « vernaculaire » afin qu'elle serve de référence et qu'elle illustre en d'autres termes ce que nous considérons comme un langage relationnel, un lien entre identité et altérité, un état d'être, une relation de contactualité et d'appropriété. D'abord, le vernaculaire n'est ni le « patrimonial » ni le « progressif », mais les englobe toutefois. Il est authentique et original, dans la mesure où il s'agit d'une autorité auto-constituante basée sur la connaissance et le jugement, à la fois digne d'intérêt général de même que libre et juste à l'égard des intérêts particuliers. Il fixe ainsi ses frontières, étant relativement fermé lorsque c'est fondamental, et au contraire, relativement ouvert lorsque c'est accessoire. Selon cette perspective, il n'y a donc point de partage entre les architectures traditionnelles, modernes ou contemporaines, le vernaculaire puise autant dans les unes que dans les autres, mais respecte tout même son langage, celui qui est issu de sa psycho-socio-territorialité, de sa mise en œuvre civile historique et géographique. Il s'aborde donc avec une attitude qui outrepassa la turbulence de mode et du type, à la fois en contact et en contexte, selon une propriété autant publique que privée, et donc appropriée avec l'architecture de la cité. Ce qui ne l'empêche point d'être encore et toujours dans la communication, dans le débat et le projet, car il est tout de même un langage relationnel!

C'est ainsi que Françoise avance une première caractéristique du mi-lieu-bâti vernaculaire, en stipulant qu'« *il y a de vieilles maisons qui sont intéressantes alors que dans les maisons neuves, il n'y a pas grand-chose* ». N'effectuant ainsi aucun clivage ni entre la transmission et l'invention, ni entre la conception et la diffusion architecturales comme il en est souvent le cas dans le « patrimonial ». Puisqu'il s'agit davantage d'une critique architecturale de mode et du type acontextuel, qu'une véritable conception vernaculaire à en croire ses préférences pour « *les maisons traditionnelles qui gardent leur cachet* » original, « *comme intègre* », et les maisons très modernes dont il n'y a pas d'exemplaires ici, selon elle, étant donné qu'« *on fait des maisons préusinées, toutes faites sur le même modèle, comme chez Habitation Mont Carleton* ». Alors que Jocelyn indique une deuxième caractéristique du mi-lieu-bâti vernaculaire, en affirmant que c'est intéressant lorsque l'architecture l'inspire personnellement. « *Les résidences que je trouve attrayantes* », c'est dû à la propriété (en référence au mi-lieu-bâti limitrophe d'une résidence), à la situation de la résidence (par exemple « *sur le fait d'une colline* »), à l'architecture et aux couleurs (sans considération évoquée à l'égard des matériaux), avec des mentions pour l'ancienneté (sans toutefois vraiment rejeter verbalement la nouveauté). « *C'est du patrimoine, mais pas nécessairement* », parce que c'est parfois l'ensemble du lieu plutôt que l'élément bâti qui l'attire, c'est-à-dire l'architecture de la cour comme « *des rangées de bouleaux en bordure de la baie et de l'estuaire de la rivière Nouvelle...* ». Incluant et excluant respectivement le bâti et le naturel du patrimonial, soit des notions qui nous apparaît actuellement davantage intégrées dans le concept du patrimoine et définitivement dans celui du vernaculaire.

Par contre, il semble que c'est davantage une conception historique (et quelque peu géographique) qui définisse la notion de patrimoine et vraisemblablement aussi la référence en terme de mi-lieu-bâti vernaculaire. De sorte que la maison Mowatt dans le parc du Vieux Quai à Maria en est un cas d'exemple. Qualifiée comme maison « *intéressante en termes d'architecture, d'histoire et tout ça* », par Kevin, et comme « *le plus beau (de même que) le plus vieux bâtiment* » de Maria, par Amélie, qui « *a soulevé un tôle* » lorsqu'il a été décidé de la déménager, la restaurer et la conserver dans son site actuel. Certaines personnes se demandaient même pour quelle raison « *garder ce vieux bâtiment-là, il a été déménagé de son site?* », alors que « *c'est notre histoire* » et qu'il faut garder ces bâtiments pour la raconter. Sinon, « *on perd ça* », de conclure Amélie. Mais on gagne peut-être aussi à faire autre chose. Surtout que la considération du site n'est pas anodine dans la réflexion de la transmission du mi-lieu-bâti, même si l'on conçoit aussi des exceptions à ce critère. Est-ce que c'était le cas pour la maison Mowatt? Probablement! En tout cas, on peut tout de même la signaler comme étant une restauration bien exécutée, qui a été nommée comme exemple, et satisfait donc apparemment les gens. Alors que le projet de conversion du Frigidaire à Carleton, soit le défunt entrepôt de la coopérative des pêcheurs (ouverte en 1923 et fermée en 1989), constitue un autre cas significatif à l'égard des réflexions sur le patrimoine du mi-lieu-bâti. Et contrairement à la maison Mowatt, il n'a pas été conservé de sorte qu'Amélie évoque que « *c'est quelque chose qui me choque parce qu'on ne peut pas changer la situation actuelle* », « *du fait qu'il n'a pas été restauré* », qu'on a décidé d'enterrer ce récit, de détruire ce témoin, de passer à autre chose. C'est comme si « *on a essayé d'oublier ça* », d'effriter notre héritage, de perdre

quelque chose de monumental. Et pour ces raisons, *« je trouve qu'il manque quelque chose »*, admet-elle. Pourtant, la coopérative des pêcheurs peut toujours être racontée sans cette association architecturale, car c'est peut-être justement le récit de la coopérative et non pas le témoin du bâtiment qui était davantage important à conserver dans ce cas! Or, d'une perspective comme de l'autre, c'est *« à deux ou trois reprises que les gens se sont prononcés en référendum parce que ça l'impliquait un règlement d'emprunt »*, nous renseigne Kevin. Et vraisemblablement qu'*« ils ne voulaient pas payer pour ce bâtiment »*, peut-être dû à une *« mauvaise connaissance de l'importance du bâtiment »* ou à l'ampleur du projet pour la municipalité, peut-être y aurait-il fallu que le bâtiment subisse des interventions précoces et qu'il soit déjà sur un site intéressant afin qu'*« il y ait une sauvegarde possible »*, s'interroge Kevin. *« C'était un bâtiment intéressant »*, mais il faut toujours se demander qu'est-ce qui anime cette décision, *« y a-t-il eu suffisamment de sensibilisation sur l'importance du bâtiment? »* ou *« est-ce que ça l'a été perçu comme quelque chose de superflu? »* parce qu'accepter un ajustement des taxes afin de sauver un bâtiment patrimonial plutôt que gérer les eaux potables et usées, par exemple, c'est assez différent comme décision, évoque-t-il. Au même titre qu'on pourrait se dire que la génération de taxes par le biais de l'évaluation municipale devrait aussi se décider en référendum! Parce que si le choix doit porter sur les taxes, il doit donc se faire sur tous les ajustements les concernant afin d'être conséquents avec ce critère.

Autrement, Georgette soutient que *« c'est sûr que toutes les maisons patrimoniales, c'est historique, c'est caractéristique... »*. *« Tous les endroits qui ont été préservés »* en fait. C'est une situation générale, car *« je n'en ai pas une en particulier, mais il y en a*

beaucoup dans les rangs, à Maria et à Saint-Jules [...] de même qu'à Carleton sur la rue principale ». Alors, « *je trouve ça bien important, au niveau de l'histoire, de préserver ça, de garder leur aspect originel* » parce que ces bâtiments ont autrefois souvent « souffert » de la modification du revêtement, en passant du clin ou du bardeau de bois à du « clapboard » d'aluminium, mais maintenant « *je pense que les gens sont davantage conscientisés de l'importance du caractère historique et patrimonial de ces bâtiments-là* ». Donc, ils mettent des efforts dans ce sens. Par contre, « *ce qui est dommage, parfois, c'est de voir côte à côte une maison année 70 et une belle maison patrimoniale* »... Puis, il n'en est pas autrement dans l'évocation d'Henri même s'il nomme une maison ancestrale et familiale trahissant son attachement personnel. Car elle a été choisie parce qu'elle est caractéristique d'un lieu d'ensemble et d'un élément bâti intéressant, d'un mi-lieu-bâti typique du pêcheur, agriculteur et bûcheron datant de 1840. « *C'est une maison super intéressante* », tout en bardeau de bois, « *qui a peut changer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur* », indique-t-il. « *S'il y a eu des interventions, ça l'a toujours été avec des matériaux nobles [...] en respect avec le bâtiment* ». « *Donc, s'il avait été transformé radicalement avec du parement de canexel²⁸ ou du clapboard de vinyle, probablement que je ne l'aurais pas sélectionné* ». Comme quoi le patrimoine constitue plutôt de l'« authentique durable », auquel s'affilie aussi implicitement ou explicitement certaines préférences personnelles sur l'architecture (comme le choix des matériaux), d'ordre éthique (respect du bâtiment) et esthétique (noblesse des matériaux), symbolique

²⁸ En fait, la récente génération des matériaux de ce type a plusieurs appellations. Le canexel étant probablement la marque qui est davantage connue, mais il y a aussi la marque naturetech de Rona, etc.

(ancestrale et familiale, témoin d'une époque et du milieu), etc. Car si cette architecture vernaculaire ne possédait pas au préalable quelques caractéristiques intéressantes d'une perspective personnelle, elle n'aurait point été sélectionnée, et ce, non pas seulement en tant que patrimoine, mais aussi en tant que source de possibilités d'un langage relationnelle, et malgré qu'Henri mentionne que c'est surtout « *le fait qu'il est resté intègre, qu'il est resté 150 ans à peu près le même, que je trouve ça intéressant* ».

Ainsi, peut-être y a-t-il un lien entre cette conception vernaculaire et le Guide de découvertes patrimoniales (ALAIN, 2004) de Carleton-Saint-Omer, où l'identité, l'authenticité, l'intégrité et le respect de l'architecture traditionnelle semblent y constituer les pierres angulaires. Comme quoi s'adapter à l'évolution signifie que « *l'architecture nouvelle doit respecter (l'ancienne)* ». Qu'il ne s'agit point d'un retour en arrière, mais d'une allée en avant, où « *définir son image* » est de « *s'inspirer du passé pour bâtir l'avenir* » (l'archétype suscite en quelque sorte le prototype). Dans une perspective où l'accent est mis sur la valorisation par la conservation et la préservation des bâtiments. Et ainsi l'« authentique » se trouve à la source de la réflexion, se basant sur la restauration typologique afin d'assurer le « rendement » des bâtiments, soit de continuer ou d'adapter leurs états d'origine en respect avec leurs conceptions, animations et évolutions architecturales. C'est donc avec ces repères conceptuels que le guide propose une série de prescriptions/proscriptions concernant les annexes, les revêtements, les toitures, les percées, les galeries, les ornements, etc. Or, il s'agit là d'un travail intéressant afin d'alimenter le langage vernaculaire, mais qui procède davantage à protéger sa transmission qu'à œuvrer à son invention, à se contenter dans l'impression plutôt qu'à éveiller également l'expression.

Or, afin de le compléter, il semble tout aussi intéressant de posséder des repères conceptuels qui suggèrent certaines préventions/inspirations à l'égard de l'architecture. Car, contrairement au guide, nous ne croyons pas qu'il suffit de définir la cité en s'inspirant uniquement du passé, mais également du futur. Comme si cette tension entre le passé et le futur fasse en sorte d'éviter les dérives que l'un nous retienne et que l'autre nous aspire, en faisant surgir le présent dans un spectre de possibilités qui puise autant dans la mémoire que dans l'imaginaire du mi-lieu-bâti (le prototype peut donc aussi s'arrimer à l'archétype). Autrement, il se pourrait qu'une charge inconsidérée de l'un ou l'autre (ou pire, de l'un et l'autre) atrophie le mi-lieu-bâti, l'épuisant ou l'accablant constamment, cristallisant l'entropie comme dans une turbulence de mode et du type. C'est d'ailleurs selon cette perspective, à notre avis, qu'il faudrait considérer le respect de l'architecture.

4.2.2.2 Exemples de mi-lieux-bâtis commerciaux

Autrement, de toutes les interventions de « Rue Principale » à Carleton, l'atelier-boutique le Serpent-plume est le bâtiment qui suscite davantage d'attention, les autres n'étant que brièvement mentionnés et probablement à une frêle portée d'un langage relationnel. Alors que le Serpent-Plume est un exemple de rénovation récente qui met en valeur le mi-lieu-bâti, évoque Théo. Une architecture vernaculaire dont on a su garder le « *cachet* », son « *caractère patrimonial* », tout en utilisant des couleurs vives et des matériaux appropriés dans sa rénovation, expliquent Amélie, Brigitte et Théo. Il annonce avec son design, un affichage imbriqué à même le bâtiment, un agencement du terrain assorti, jouant à la fois sur le concept de signal et sur le thème maritime, comme faisant partie intrinsèque du langage

qui le distingue. Ça actualise son architecture, admet Amélie, avec un design « *vivant et original* », soulève Brigitte, et une signature qui attire l'attention et incite à la visite, renchérit Théo.

L'Auberge du Marchand à Maria est aussi notée par Amélie, Édouard et Henri. Toutefois, c'est la réutilisation du bâtiment qui est plutôt soulevé par Amélie tout en indiquant l'« abandon » du bâtiment Provigo dans le centre de Carleton, comme quoi le seul fait d'occuper ces bâtiments est intéressant en soi. Pourtant, la comparaison des deux architectures ne trompe pas. Car l'ancienne épicerie arbore un gabarit stérile en forme de boîte, munie d'une façade anodine de brique et de verre à travers un tas de tôle, tandis que la nouvelle auberge présente plutôt une forme sobre, mais avec des traits vernaculaires, relevée par une articulation matérielle de bois rond et un parement de type « canexel » en façade, ainsi que d'une toiture en bardeau d'acier cuivré. De sorte que la rénovation de l'Auberge du Marchand plaît puisqu'elle est évoquée comme étant une indéniable réussite, une modification assez intéressante qu'Henri croit qu'il n'y a personne qui peut nier son intérêt, entre « *à quoi elle ressemblait auparavant et à quoi elle ressemble aujourd'hui* ».

Françoise soulève, quant à elle, le bâtiment de la SAQ et la galerie Tremblay. Le premier « détonne » par son architecture issue d'un catalogue. « *On dirait qu'ils ont pris un modèle et qui l'ont mis là, ils ont tous le même modèle partout* ». Une architecture tellement banale et sans éclat que Françoise s'interroge : « *pourquoi avoir choisi cette architecture* ». Et le deuxième est « *aussi laid* », c'est « *une autre boîte de tôle* », indique-t-elle. Alors que Léo jette son dévolu pour le bâtiment Malloi, abritant entre autres des

services gouvernementaux. Un autre « tas de tôle » dont il se demande : « *comment le monde fait pour permettre un bâtiment de même* »? Un énorme bâtiment de forme cubique, d'un matériau détestable, de couleur terne, avec une opulente plaque d'asphalte en guise de cour, en somme d'« *une banalité architecturale navrante* ». « *C'est comme au secours!* » même si « *je ne dis pas qu'il ne peut pas avoir des bâtiments comme ça [...], mais mettez-les ailleurs* », continu Léo. Ensuite, Théo et Qin indiquent la Salle de Quilles comme étant « *une grosse masse échouée* » et « *affreuse* » respectivement. Et Théo d'expliquer qu'il s'agit d'une espèce d'énorme bâtiment brun, avec une tour brune et une pointe rouge, « *répugnante* » due à la forme, au matériau et à la couleur. Un « *simili château en ruine* » et « *sans valeur* », poursuit-il, qui symbolise en quelque sorte qu'« *on essaye d'être moderne, mais qu'on ne va jamais l'être* », ajoute Qin. Donc, c'est « *une architecture qui serait à revoir totalement* », achève Théo. Puis, Amélie et Olivier, pointe la quincaillerie ACE à leur tour. Soit un bâtiment « *qui a toujours fait dur* », « *qui a toujours été affreux* » chez l'une, ou « *une architecture qui est ratée* » chez l'autre. Une situation dommage puisqu'avant la rénovation, il y avait de l'espoir à l'amélioration, mais après la rénovation « *je voulais pleurer parce que je me disais que c'était fait pour plusieurs années et qu'il fallait vivre avec...* », commente Amélie. C'est une intervention qui la « *choque* » parce qu'ils ont enlevé et remis de la tôle, ajouté un quai de marchandise en façade, de sorte qu'elle s'interroge sur cette rénovation parce que « *ça n'a rien changé, ça l'a empiré* ». Et « *ils se sont assez fait dire que c'était laid* » qu'ils ont apporté quelques modifications, mais finalement « *ça ne parle pas cette quincaillerie-là, ça n'a rien à voir avec le (mi-lieu-bâti)* », conclut-elle.

4.2.2.2.3 Exemples de mi-lieux-bâti institutionnels

Dans la catégorie du mi-lieu-bâti institutionnel, Jocelyn relève tout d'abord le bâtiment de la Promutuel. « *Je trouve que le choix des matériaux et des couleurs est intéressant, de la pierre, du noir et du doré* ». Comme un bâtiment qui semble davantage assorti au logo de l'institution financière qu'au mi-lieu-bâti en tant que tel. Il apparaît aussi nébuleux dans son ensemble puisque « *c'est surtout (le détail) de la pierre que j'ai remarquée en façade* », avoue Jocelyn. De sorte qu'il s'agit plutôt d'une architecture assez banale et déjà reprise dans quelques bâtiments à Carleton, mais qui possède toutefois le mérite « *d'accrocher l'œil* » avec une entrée/sortie distinguée, nous indique ainsi Jocelyn. Et apparemment, elle surprend davantage que les caisses populaires à en croire Édouard qui stipule que ce sont des architectures « *inexistantes* » et « *dégueulasses* », faites avec des « *matériaux cheap* », malgré qu'elles symbolisent des « *institutions super importantes* ». Bref, « *ça saute aux yeux* », « *tout est cheapette* », « *je ne peux pas élaborer (davantage), ça n'a aucune qualité et ça l'occupe comme une place importante dans tous les villages* ». Alors, ce sont des genres architecturaux qui semblent constitués de drôle d'investissement immobilier pour des institutions financières!

Au contraire, le bâtiment Pesca arbore une charge assez contrastante. « *C'est un beau bâtiment qui a été bien récupéré* ». Situé sur un lieu privilégié de sorte que le bâti n'en est que relevé, notent Jocelyn et Qin. Sa rénovation, datant d'une quinzaine d'années peut-être, ajuste sa côte de l'« *ordinaire* » à « *majestueux* », selon Jocelyn. « *Il est devenu très intéressant* », « *comme un grand ranch dans un film western* », avec l'adjonction

d'immenses galeries quasiment tout le tour du bâtiment et la modification de son parement en bois coloré contre du bois teinté, faisant ressortir de la sorte son essence propre, poursuit-il. « *Ça reste conventionnel [...] de connotation sobre* », mais « *c'est chouette* » et bien fait, une « *bonne* » et « *belle* » construction qui date tout de même comme bâtiment, étaye Qin. Auparavant, c'est-à-dire entre avant et après sa restauration, soit entre deux de ses trois changements vocationnels, de l'hôtellerie à la bureautecté²⁹, on ne le remarquait pas, indiquent les deux intéressés. Mais c'est un changement vocationnel qui apparaît plutôt néfaste, quant à Qin, puisqu'il y avait du monde en vacance autrefois alors que maintenant c'est du monde qui travaille. Il y avait du va-et-vient, « *c'était vivant* », et actuellement c'est plutôt « *ouvrir et fermer la porte – clac –* », il ne se passe presque rien! Par contre, il reste que « *c'est bien rénové* », « *bien entretenu* » et « *qu'ils ont fait une belle job* ». Or, serait-on donc en face d'un genre de langage relationnel, de contactualité même si de moindre appropriation que souhaitable? Un langage qui se trouve d'ailleurs repris, avec plus ou moins d'éclat, mais tout autant de fraîcheur dans les bâtiments de la Mie Véritable et de la Brasserie Le Naufrageur! En deux mots : probablement relationnel!

Ensuite, Olivier évoque que le manoir Belle Plage et l'hôtel Baie Bleue présentent bien la vocation touristique de Carleton. « *Ça fait partie de l'image de Carleton* », de son économie, de sa situation historique et géographique... Ils les ont rénovés depuis quelques années afin de les rendre davantage intéressants en tant qu'architecture. Et personnellement, « *je les trouve corrects, je les trouve bien* ». Ils sont bien situés, n'ont pas

²⁹ Relatif aux édifices à bureaux.

de gabarit imposant, et ainsi ne bouchent pas la vue, en avant comme en arrière. Comme quoi, ces mi-lieux-bâties contigus sont bien implantés et bien intégrés dans la perspective d'Olivier. Pourtant, ces deux éléments bâtis, côte à côte, n'évoquent en rien un lieu d'ensemble. De sorte que l'on peut, dans cette situation, comme dans plusieurs cas à Carleton d'ailleurs, mentionner la discordance entre deux architectures non pas en contraste, mais en rupture, évoquant ce que l'on appelle la turbulence de mode et du type, comme entre ces deux architectures « néo-traditionnel » et « pro-moderne ». Et bien qu'on se garde d'en apprécier leurs caractéristiques architecturales respectives, qu'elles s'adonnent à la même vocation, qu'elles se sont dotées d'un pavillon commun et partagé dans le tout récent centre des congrès, elles demeurent néanmoins en tension éclatée l'une par rapport à l'autre. De sorte qu'il nous semble possible de faire mieux comme relation entre deux bâtiments tout en gardant une certaine latitude spectrale, et ce, même en composant avec les multiples et divers courants d'architecture.

Alors que l'église Saint-Joseph est bien reconnue et maintenant classée monument historique. C'est une belle église qui, malgré quelques modifications malheureuses durant les années 1970, a été relativement bien conservée, explique Henri. Un élément tout de même colossal, édifié selon la norme et le style corinthien, qui constitue un ensemble patrimonial intéressant (église et couvent) dans le mi-lieu-bâti malgré que son ampleur a été affaiblie par l'édification du Quai des Arts, complète Isabelle. De sorte que « *ça l'aurait pu être pire, mais ça l'aurait pu être mieux* », poursuit-elle. Autrement, il s'agit de la doyenne des églises de la région, selon Henri, et celle qui ressort davantage à Tracadie, explique Isabelle. Alors que Françoise la caractérise comme étant un « appel », tout comme le phare

d'ailleurs, à la fois signe et signal, étant donné qu'il s'agit de deux points importants, qu'« *on les voit de presque partout* » et qu'ils permettent de distinguer en quelque sorte la municipalité. Un fait bien connu que de constater des repères plus ou moins importants à travers la territorialité des gens, souvent dus à la situation, l'envergure et au rayonnement des bâtiments. Et dans ce cas, il s'agit assurément d'un repère, souligné par Françoise et Isabelle, et répertorié comme tel par Henri. Sinon, comme toutes les églises, elle raconte l'évolution du fait religieux, de la place originelle de la religion dans notre société, depuis sa forte jusqu'à sa faible fréquentation, à travers les nombreuses célébrations de messes et de rites de passage. C'est donc un bâti important, un « *témoin (architectural) incontournable* » pour le patrimoine assure Henri, une référence culturelle importante, ajoute Isabelle, « *qui vaut la peine d'être protégée* », termine Kevin. Il est donc évident que cette église fait partie du langage relationnel, malgré qu'elle ait souffert de l'« excommunication » du cimetière remplacé par un vulgaire stationnement, de l'atténuation de son aura par l'ajout du presbytère devant et de l'immeuble à logements derrière, et surtout putréfiée par une mer d'asphalte tout alentour. Mais qui sait, peut-être que le tout récent parc de la Fabrique initiera une restauration, élargie plutôt que restreinte, du mi-lieu-bâti, jaillissant à travers l'asphalte de part et d'autre de la route principale, ressuscitant tout le potentiel à la source du bâtiment. Un constat qui prend d'ailleurs des formes plus ou moins similaires dans toutes les municipalités de Tracadièche et qui peut, en édifiant des places assorties, tout en conservant ou en restaurant les églises, participer à la vocation originelle de la religion (« religare » ou relier) avec des usages insufflés par un échange et un partage, une mise en œuvre relationnelle.

Il n'en est point autrement pour les deux bâtiments de l'école Saint-Paul à Maria. Deux bâtiments scolaires presque délaissés pendant un certain moment, dont Qin note actuellement qu'« *ils sont bien réutilisés* » par, entre autres, une bibliothèque et un théâtre. Pour lui, il s'agit de deux bâtiments « *qui méritent un soutien* », « *quoiqu'ils doivent être maganés* » étant donné qu'ils datent, et qui possèdent un « *énorme potentiel* » dont on pourrait éventuellement sonder dans une sorte de projet de contactualité et d'appropriété avec les entrepreneurs de l'endroit. C'est « *une super place* », donc « *quelqu'un pourrait faire quelque chose avec ça* », lance Qin. Il est effectivement possible qu'on soit en face d'un investissement bénéfique à la communauté s'il se trouve bien développé et aménagé en conséquence, selon une intervention qui englobe tout le mi-lieu-bâti.

Le musée de Miguasha est aussi admis comme étant un bâtiment intéressant avec des activités fascinantes. Ce qui en fait, selon Kevin et Théo, un mi-lieu-bâti accueillant et captivant, qui a été mis en valeur par son statut de parc fossilifère et de son site reconnu mondialement par l'UNESCO. Il s'agit donc d'un site dont Kevin indique que « *le gouvernement a tenté de mettre en valeur et qui l'on bien rendu* », avec ses salles d'exposition et multimédia, son restaurant, sa boutique, etc. « *Il apporte beaucoup de gens* », note Théo, en qualifiant que c'est une assez belle architecture, par son bâti « *qui n'est pas un bloc tout croche, que ça l'a été pensé, et dont ils ont essayé d'incorporer le bois et le métal* » tout en agrémentant le lieu avec des sculptures de fossile. Il y a une certaine continuité entre l'intérieur et l'extérieure, une relation entre la baie et la falaise, une focalisation de la vue sur la baie, indiquent Kevin et Théo. « *Ce n'est pas trop massif* », ça dérange peu dans le paysage, donc il est bien implanté et intégré, assure Kevin. Soit des caractéristiques aussi

rudimentaires que nécessaires afin d'admettre ne serait-ce que la possibilité d'un langage de contactualité et d'appropriété, mais qui ne garantissent pas en soi la vibration relationnelle chez les gens du mi-lieu-bâti. Déjà le stationnement incommensurable en évoque beaucoup, qu'il s'agisse d'une considération du code du bâtiment ou non. Et à notre avis, il s'agit d'un bâtiment drôlement agencé de l'extérieur, mise à part peut-être de la couleur du revêtement qui rappelle les falaises rouges de Miguasha, et ce, malgré que l'on note aussi une connexion avec l'intérieur au niveau de l'entrée/sortie principale et de la façade vers la baie. Puis les interpénétrations volumétriques convainquent peu parce que la tension entre les volumes semble trop condensée, comme éclatée, de telle sorte qu'on se demande si une rupture volumétrique affirmée n'aurait pas été davantage adéquate et une occasion de configurer des pièces intérieures et extérieures, de multiplier et diversifier les parcours séquentiels, même de revisiter le « programme » du musée. Car le bâtiment apparaît plutôt comme une agglomération de bloc à la fois métissé et mélangé, présentant des formes élancées de nulle part ou bien rythmées par une houle sculpturale, on ne sait pas, mais dont certains éléments se décollent nettement de l'ensemble et nous empêche quasiment d'apprécier cette architecture comme étant une seule composition. Les différences « kaléidoscopiques » des façades sont ainsi flagrantes. Et même si l'architecture possède des qualités indéniables, comme ces galeries intégrées sur deux niveaux permettant d'apprécier le point de vue sur la baie tout en étant à l'abri d'un soleil plombant et en servant à la fois probablement plus l'éclairage, mais moins le chauffage naturel du bâtiment, l'on s'interroge tout de même sur le langage employé, sur cet amalgame hétéroclite, sur ce curieux mariage avec le mi-lieu-bâti. Quel rapport a donc ce

bâtiment dans le contexte? Est-il vraiment approprié? Aurait-il été porteur, par exemple, de s'inspirer davantage des falaises et des fossiles ou des bâtiments vernaculaires de Tracadie? Peut-être! Mais, il reste que le musée symbolise malgré tout une expérience considérable duquel plusieurs s'associent dans la région, due à leur passage dans la recherche qui entoure les fossiles, comme un lien évolutif transmis par le cycle assuré des visites curieuses ainsi que des emplois saisonniers et contractuels, déposé et reposé au travers des expériences initiatiques, se stratifiant subtilement, et formant, dans des conditions propices, des concrétions figuratives de l'origine et de la genèse, du savoir et de la personnalité (Ce qui est également le cas de toute institution qui prend réellement la peine de donner une expérience signifiante à des stagiaires). Et on doit reconnaître, comme Chantale, que *« c'est important que les gouvernements donnent de l'argent (afin de valoriser le site) [...] enfin, c'est les contribuables, donc c'est nous, mais ça fait partie de nos responsabilités sociales de faire ça comme citoyen(ne) »*.

4.2.2.2.4 Exemples de mi-lieux-bâti industriels

Alors que les entrepôts, les manufactures et les industries sont qualifiés d'importants, ils apparaissent indéniablement controversés à Tracadie dû à leurs intégrations et surtout à leurs implantations dans le mi-lieu-bâti. Cette situation est vraisemblablement notée comme telle parce que ces bâtiments se retrouvent sur la route principale, « pourrissant » en quelque sorte sa trame viaire et les mailles parcellaires concernées. Or, il semble que se sont plus les lieux gérés à leur pourtour qui les qualifie de manière prégnante, comme les mentions à l'égard des cours « à scrap » ou « en vrac » qui viennent

en tête de liste. Alors que les bâtis apparaissent moins évoqués de façon marquante comme critère de cette caractérisation situationnelle. De sorte qu'à partir de cette constatation, plusieurs ont mentionné l'idée d'établir des « futoirs industriels » où il serait quasiment possible d'y admettre la gestion du laisser-aller. Ce que résumant Léo et Georgette respectivement :

« Entendons-nous bien, moi, je pense que des cours à scrap, ça en prends, puis des bâtiments comme Malloi construction, ça en prend, mais je trouve juste que c'est comme, met-on que si ça en prend vraiment et qu'on ne peut pas faire autrement, alors mettez-les quelques parts, je ne sais pas moi, mais ne les permettez pas dans des (mi-lieux-bâtis) comme ça » et « je ne trouve pas que ça l'a affaire à être dans des endroits habités », ce sont des éléments bâtis « qui devraient être dans des lieux concentrés, tous ensembles » afin de préserver les gens des nuisances occasionnées.

Il s'agit là d'une stratégie d'amélioration, bien sûr, et on en convient, mais elle est issue d'une tactique d'absorption plutôt que d'intégration. Elle peut donc se cristalliser comme étant mieux sur la route principale, mais aussi comme étant pire dans les secteurs dédiés à ces usages. Ce n'est donc pas réglé véritablement la situation, mais plutôt la placer ailleurs. Et nous croyons, à ce titre, que ce n'est pas tant de compartimenter les usages que d'affronter l'architecture du mi-lieu-bâti qui puisse être une considération davantage porteuse, même s'il est aussi possible d'instaurer une synergie contactuelle et d'appropriété dans un mi-lieu-bâti consacré à ces usages. Encore faut-il qu'il soit réfléchi et cristallisé comme tel! Autrement, il demeure parfois ardu d'une part de permuter une carrière de pierre, de gravier ou de sable en un terrain acceptable étant donné que « ça fait une cicatrice importante sur le territoire » et qu'il faut donc « essayer de limiter leur prolifération et s'organiser pour qu'elles soient visuellement cachées », explique Kevin. Et ce, malgré

qu'il puisse y avoir également une extraction architecturale des carrières, qui s'implante et s'intègre davantage dans un contexte spécifique, notamment si on bénéficie de cette activité tout en construisant une route ou une place, ou pourvu qu'on mesure assurément leur nombre et surtout leur situation et leur proportion dans le contexte tout en s'assurant d'une remise dans état spécifié du site lors de la fin du contrat d'extraction. Et d'autre part, de commuter une « cour à scrap » en une cour convenable comme dans les cas d'un « dépotoir à véhicule ». « *C'est le type (d'usage) que l'on doit éviter le long des voies* » sinon « *il faut vraiment mettre quelque chose qui empêche de voir ça* », indique Jocelyn en pointant une propriété à Maria sur la route principale. C'est d'ailleurs en référence à la même cour que Georgette stipule que c'est le genre de situation « *inacceptable* », et qu'il faut « *encadrer ça* », plutôt « *interdire ça* », avec des règlements à la municipalité afin « *que ce ne soit pas visible le long du chemin* », comme « *de mettre des rangées d'arbres, quelque chose pour cacher ça* ». Alors que du bord des propriétaires, « *s'ils veulent voir ça chez eux, (c'est leur affaire), mais ne pas en faire souffrir toute la population autour* », termine Georgette. Et d'en croire Léo, il semble que ce soit plus ou moins étendu comme situation dans ce mi-lieux-bâti de Maria, étant donné que « *c'est bizarre là [...] c'est comme beau, laid, beau, laid...* », « *tout décrié* », « *un ensemble naturel avec des éléments artificiels* » qui « *tranchent avec le caractère du lieu* » et dont « *on tente de masquer* » le bâti. Comme quoi cette cohabitation se frotte à la contactualité et à l'appropriété du mi-lieu-bâti.

C'est aussi à ce titre que le site de la défunte pisciculture à Saint-Omer est évoqué (qui est aujourd'hui une manufacture à métal). Aperçu, selon Marc, comme un mi-lieu-bâti

« *délabré, désaffecté et abandonné* », un « *manque d'entretien et de rangement* » qui signifie surtout un laisser-aller de la responsabilité municipale et du propriétaire sur une base de la salubrité et de l'ordonné. Et dans ce cas, il semble que ce ne soit pas nécessairement sur le plan de l'usage, « *c'est davantage au niveau de la qualité du paysage (et de l'environnement)* », nous renseigne Georgette. Puisqu'il s'agit d'une nuisance visuelle et sonore, où il est possible de voir de « *gros bâtiments laids en tôle* », sans architecture de leurs cours, et d'entendre du bruit non pas « *assourdissant* », mais « *tannant* ». « *Alors, ça brise le calme* », l'ambiance du ressac des vagues ou des chants d'oiseaux, et le caractère naturel de l'endroit. « *Tu ne peux pas apprécier ton moment présent parce que tu as toujours ça* », statue Georgette. Et ce n'est pas nécessairement l'usage, car même une pisciculture est plus ou moins bien perçue par rapport à une manufacture par Georgette, « *je ne trouve pas que c'est l'usage, c'est le bâtiment en tant que tel, parce que c'est juste laid, donc peu importe ce qui il a dans le bâtiment, c'est laid (pis c'est ça) mon opinion* ».

Ensuite, pour Olivier, ce sont les « *espèces de hangar* » qui sont souvent sur la route principale comme à Maria. Ce sont de « *grosses masses* », de « *grosses boîtes en tôle* », sans architecture de leurs cours. Ce sont des mi-lieux-bâtis « *un peu délaissés* », où « *(l'implantation) et l'intégration sont vraiment laisser-aller* ». « *Ça aurait dû être ailleurs* » ou de moindre visibilité, dans tous les cas autrement que sur la côte. Donc, « *moi, je trouve qu'on devrait en venir à être attentif à ça, avoir des règles afin de garder la beauté des (mi-lieux-bâtis)* ». Alors que Qin et Marc pointent, quant à eux, l'usine Temrex à Nouvelle. À cet égard, Qin indique que sur le parcours de la route principale, c'est assez marquant le passage à Temrex avec son immense cour à bois. « *Ce n'est pas beau* », en fait

« *ce n'est jamais très beau une cour de moulin* », mais qu'« *ils pourraient planter de quoi alentour de ça* », « *faire des expériences, des tests ou je ne sais pas quoi* ». Faire un équilibre comme à la Smurfit Stone de New-Richmond étant donné qu'ils avaient plusieurs terres alentour du moulin où ils avaient planté du peuplier, du mélèze, etc., et créaient ainsi comme une zone tampon entre l'usine, le milieu naturel et le milieu humanisé. Moi, « *je trouve ça correct d'utiliser un terrain industriellement, (en autant d'être) capable d'équilibrer alentour. Alors que ça, c'est un manque!* ». Tandis que Marc évoque que « *ça gâche un peu le paysage (et l'environnement)* », mais « *que c'est quelque chose d'essentiel* ». Il pourrait néanmoins « *avoir des palissades, enfin quelques choses pour bloquer la vue* ». « *Il y aurait moyen d'avoir des mesures d'atténuation* ».

En somme, ces situations sont souvent délicates, selon Amélie, car « *on ne peut pas mettre une entreprise en péril seulement afin de faire attention à sa cour, à son environnement (et son paysage limitrophe), à l'image qui s'en dégage* ». Ça prend nécessairement de l'argent parce que « *c'est bien beau de classer ses clôtures avec ses clôtures, sa machinerie avec sa machinerie, mais pour monsieur et madame tout le monde, ça va (toujours) avoir l'air de l'entrepôt* ». « *C'est délicat [...], mais les entrepreneurs ont à faire un choix même si ça dérange, car il faut parfois faire des compromis* », et ce, malgré que « *ça dégage un décroissement économique* », une certaine « *pauvreté à la limite* », et assurément du « *laisser-aller* ». Or, peut-on se permettre ce genre de compromis dans une région où la vocation touristique est indubitablement mise en exergue? Ou plutôt est-ce vraiment un compromis que d'accepter la situation qui se présente sur la route principale? Peut-être selon une perspective territoriale de toute évidence sectaire, ou de propriétaires

qu'aucun(e) conteste d'ailleurs le bénéfice de leurs entreprises aux communautés, mais dont il semble autant dangereux d'évacuer les considérations émergentes à l'égard du paysage et de l'environnement. Par exemple, lorsqu'on considère Rose, avec ces exemples extrêmes de moulins (New-Richmond et Nouvelle), avec qui « *on dirait qu'on n'aime pas voir ça dans le paysage (et l'environnement) ici* », et pour qui ça ne vient la chercher d'aucune façon. Ou bien Georgette, avec ces exemples moins prégnants, mais plus courants, pour qui, « *paaf* », ce sont des situations choquantes à la croisée des possibles sur une route aussi importante que principale, étant donné que « *ça brise l'harmonie des paysages (et des environnements)* », des champs, des forêts, des falaises, des barachois, etc., et que c'est lié au mode industriel de production/consommation.

Ce sont des situations inappréciables, « *déprimantes* » comme ambiance insufflée, un caractère évoqué de « *non harmonieux* », rendant ardu la cohabitation des activités économiques. De même que c'est « *possiblement contaminé* » et assurément désapprouvé comme sites, indique Édouard tout en dénonçant avec cynisme l'attitude des gens : « *on s'habitue à tout! On accepte! Là, je fais juste chialer, mais c'est de même, c'est de même!!!* ». Tandis que « *si on voulait que les gens s'établissent en région, on pourrait alors corriger ça parce que ça améliorerait la qualité du paysage et de l'environnement, (en fait de toute) la vie* » et arrêter de mettre de l'argent dans le but d'obtenir davantage de taxes. Une situation qui fruste un peu Pierre, de façon différente et de manière complémentaire, lorsqu'il indique que « *les municipalités se sont pourtant dotées de (zones) industrielles pour que les entreprises d'entreposage, de construction, etc., aillent se localisées là-dedans* ». Il s'agissait donc d'un fait apparemment déjà en cours selon le

plan des affectations des municipalités. Mais, comme Pierre l'indique, la réglementation n'a que peu servi dans la spirale d'entraînement, de sorte qu'actuellement c'est presque laisser-aller, hors de contrôle et sans influence :

« Nous en Gaspésie, on a une mentalité où une personne qui a des équipements d'un million de dollars, ça ne l'intéresse pas de les cacher dans le fond des rangs, dans une rue quelque part. Ces personnes veulent avoir une vitrine sur la route principale et je les comprends. De sorte que dans les entrées/sorties des villages, il y a tout le temps de belles et de bonnes entreprises, sauf qu'elles ne sont pas à leurs places. Mais ne dis pas ça à leurs propriétaires! Bref, ces entreprises-là ne font pas de la vente au détail, elles soumissionnent sur des contrats, sur des ci pis des ça, alors elles n'ont pas besoin d'une vitrine sur une route principale. Donc, moi, je considère que ce n'est pas une place pour ça parce que premièrement, ça éviterait le chialage, et deuxièmement, ça ne montrerait pas ça dans les entrées/sorties des villages. Et encore, parce qu'il y a des entreprises qui arrangent bien leurs devantures, ils cordent leurs matériels et (ils nettoient leurs cours). Sauf qu'il y a aussi des entrepôts, des garages, des cours à scrap et (en vrac), des affaires de même, dont on essaie autant comme autant à faire disparaître.

Ce n'est pas aisé comme situation, puisque les gens ne comprennent pas, ça prend souvent l'allure de procès à la cour, pis des affaires de même parce que ce sont des gens qui n'ont aucun respect de leur environnement et (de leur paysage), de leur (mi-lieu-bâti). Moi, c'est comme ça que j'appelle ça. Par contre, on est tout de même chanceux à Nouvelle, à Carleton et à Maria, car les gens sont fiers, les gens aiment s'occuper de leurs propriétés, (qui y ait de l'ordre) et que ce soit propre chez eux. Sauf qu'il y en a peut-être 10% qui s'en fou que ça ressemble au diable, pis s'ils peuvent avoir de la cochonnerie d'étendue partout alors il y a des ci pis des ça, des affaires de mêmes partout. C'est ainsi que certain(e)s disent que c'est leur gagne-pain, mais je trouve que ce n'est pas la place pour ça. Je te n'en nommerai pas un en particulier, c'est une situation générale, mais toi et moi savons aussi bien qu'il suffit de se promener pour en remarquer. Donc, c'est dommage parce qu'il y a des zones industrielles où ça ne dérange pas personne et cette situation me dérange parce que j'aime que ce soit (ordonné) avec propreté, pis lorsque je vois des cochons à côté, ben ça me dérange » (Commentaire paraphrasé de Pierre)³⁰.

³⁰ Les participant(e)s seront certainement heureu(se)s de constater une amélioration récente à Maria à ce propos.

À notre avis, l'incompatibilité entre industrie paysage et environnement est une illusion. Ce n'est qu'une opinion commune acceptée parce qu'il n'y a pas d'industrie qui en donne une image paysagère et environnementale. Est-ce que les usines sont obligées d'être laides, d'être polluantes... Vraisemblablement pas!

4.2.2.2.5 Différentes composantes des mi-lieux-bâti

Il y a aussi d'autres éléments qui contribuent à qualifier l'ensemble d'un mi-lieu-bâti. Tout ce qui fait partie du mobilier (œuvre, monument, trottoir, banc, table, tour, lampadaire, poubelle, etc.), de l'affichage (enseigne, pancarte, vitrine, etc.), de la signalisation (de route, de sentier, de bâtiment, etc.), des équipements (fil électrique, antenne de télécommunication, borne-fontaine, caméra de sécurité, etc.) en sont des exemples. Nous constatons qu'il y a eu l'étalage de plusieurs considérations à cet égard, et ce, malgré qu'elles résultent quelque part au fait d'avoir suggéré ces catégories et des exemples tangibles sur notre questionnaire. Il en demeure néanmoins que les participant(e)s ont fait le choix de sélectionner des exemples parmi ceux que nous avons mentionnés. Or, dans l'ensemble, mis à part peut-être des œuvres et des monuments, ces éléments sont plutôt répertoriés comme étant répulsifs qu'attractifs. Le genre d'affichage et les lignes électriques retiennent davantage l'attention, alors que le mobilier « commun » (sans les œuvres et les monuments) n'a que peu soulevé d'intérêt. « *Il n'y a pas tellement d'exemple frappant* » résume Jocelyn à cet égard. Tandis qu'Amélie assure qu'« *il y a des liens à faire entre le mobilier pis la distinction du (mi-lieu-bâti) comme tel* », mais que ça prend des gens pour y réfléchir afin d'intervenir correctement, c'est-à-dire d'éviter le

mimétisme des autres mi-lieux-bâties comme attitude phare afin d'échapper tant que possible à la « banalité » du standard. C'est donc un genre de posture qui a le potentiel de contribuer à la création d'ici plutôt qu'imiter ce qui se fait ailleurs (on peut toutefois s'en inspirer), et ainsi symboliser tout un mi-lieu-bâti à travers le détail du mobilier.

Autrement, si on examine l'affichage, on remarque une turbulence de mode et du type qui se signale çà et là comme telle par Georgette, Henri et Marc. Par exemple, l'affichage « *ultra plastique avec néons* » est caractéristique d'une mode d'autrefois qu'« *on retrouve un peu partout au Québec* », nous indique Henri. Par exemple, « *celle du restaurant Le Héron est désastreuse* », même si elle a été améliorée récemment, dû à sa hauteur caractéristique des jonctions autoroutières afin que le signal porte à une distance appréciable. Alors qu'« *aujourd'hui, on fait les choses différemment* », sauf qu'il y a aussi des modes qui émergent et qu'on constate déjà des exemples dans le mi-lieu-bâti, comme celle des immenses photographies illuminées sur façade ou en vitrine. Non pas qu'on soit pour ou contre cette forme d'affichage, mais il faudrait, à notre sens, soit la concevoir localement ou régionalement avec un langage relationnel, soit en limiter ou en interdire la propagation (tout comme les panneaux de publicité d'ailleurs). Car cette forme d'affichage pullule au Québec et possède déjà, à notre sens, l'étiquette du standard et bientôt celle du banal et de la nuisance. Autrement, on ne peut pas dire qu'il s'agit vraiment d'une amélioration en ce qui concerne la pollution lumineuse constatée par Marc à l'égard de l'affichage en néon « *qui était trop voyant et qui attirait trop l'attention* ». Par contre, une politique a encouragé récemment un affichage avec des matériaux naturels comme le bois, nous indique Marc. Suite à ça, beaucoup d'entreprises ont changé leur affichage, et c'est

mieux aujourd'hui. « *Il y a en a même quelques-unes qui sont intéressantes* », sans éclairage exagéré, et en conséquence acceptable visuellement, comme les enseignes davantage « *accrocheuses* » de la boulangerie La Mie Véritable et de la brasserie Le Naufrageur, termine Marc.

Toutefois, la politique a des failles, note Georgette en évoquant plusieurs affichages « *laid* » et « *cheap* », comme « *ceux faits sur des panneaux de plywood ou sur je ne sais quoi* », alors qu'« *un bel affichage contribue à la beauté d'un village* ». Or, ce type d'affichage est peut-être compréhensible pour des résidences, mais « *inacceptable pour des boutiques* », car il ne donne pas envie de les visiter étant donné que ce n'est ni attirant ni invitant comme affichage, indique-t-elle. Alors, il pourrait peut-être y avoir des incitatifs pour encourager un affichage adéquat ou encadrer, par exemple, la taille et la hauteur possibles des enseignes comme dans plusieurs villages, nous propose Georgette. Un pari intéressant, qui n'est toutefois pas garant à lui seul d'améliorer véritablement cette situation. On pourrait évoquer notamment l'orgie signalétique qui sévit çà et là, où les panneaux et les affiches (routier, commercial, industriel, institutionnel...) se nuisent mutuellement, atténuent leur visibilité. Il apparaît alors nécessaire d'avoir quelques balises, dissuasives et/ou persuasives, afin d'harmoniser ces éléments avec l'ensemble du mi-lieu-bâti. Et c'est probablement dans ce sens que Georgette indique qu'il y a certainement des règlements d'affichage qui peuvent contribuer à embellir les villages.

Puis, si on considère les lignes électriques, l'on constate tout d'abord une nette préférence des participant(e)s pour l'enfouissement, c'est-à-dire de rendre invisible ce genre

d'équipement assez apparent et manifestement dérangeant. Car « *il y en a partout* », évoque David, alors qu'« *avec une planification qui a de l'allure, avec des promoteurs qui auraient les ressources financières afin de mettre tous les câbles et les fils enfouis* », ça serait peut-être bien, mais on affecterait aussi énormément le coût d'acquisition des terrains parce que « *ça coûte très cher* ». Et « *ça prend une volonté politique et financière de réaliser tout ça* ». Autrement, c'est sûr que dans les lotissements récents, ça passe en arrière-cour plutôt qu'en avant-cour. C'est donc une autre disposition qui les rend plus ou moins apparents, indique David, dont il faut toutefois considérer l'accessibilité, complète Jocelyn. Or, cette assertion nous semble vite mentionnée, car il y a encore des cas récents de configuration douteuse des réseaux de distribution (comme les installations récentes dans la rue de la Cédrière à Carleton où les lignes traversent çà et là, raccordant pêle-mêle les résidences).

Ce sont des équipements que « *tu vois ou que tu ne vois pas* ». Ça coupe l'horizon, ce n'est vraiment pas intéressant des fils électriques et des poteaux de téléphone, soutient Chantale. D'ailleurs, de nombreux « *poteaux sont croches* », plusieurs fois « *les fils passent à travers la route* », alors que les raccordements sont lâches et tendus par endroits. Donc, « *dans un monde idéal où l'on n'aurait pas à se soucier du montant que ça coûte pour les enfuir, je pense que tout le monde serait heureux qu'ils ne soient pas apparents* ». D'ici là, sur certaines portions, comme sur la route principale dans le centre de Carleton, « *ils auraient avantage à les enfuir, (même si) ça coûte cher parce que ça serait vraiment beau s'il y en avait pas* ». Autrement, « *je ne connais pas assez ça pour savoir* » les avantages et les inconvénients de les enfuir, par exemple en termes d'entretien et de

réparation due au fait de leur protection dans le sol, mais peut-être que le rendement de l'enfouissement est davantage intéressant sur tous les points de vue, réfléchit Chantale.

Or, il existe déjà des documents qui font l'analyse et la critique des réseaux de distribution, qu'il s'agisse d'une configuration souterraine ou aérienne (ex. HQ, 1996 et 2002). Ça serait déjà bien de les considérer! Toutefois, il n'y a pas que les réseaux de distribution qui sont considérés dérangeant pour Jocelyn, il y a aussi les réseaux de transmission qui traversent parfois les municipalités, comme à Nouvelle. Étant donné que « *ces lignes sont vraiment apparentes* », car elles ne laissent pas nécessairement une lisière de bois afin de les camoufler un peu. Et c'est sûr qu'il y aurait pu y avoir des tracés meilleurs, mais c'est une considération de coût d'installation! Tout comme, probablement, la disposition « *agressante* » de l'antenne de communication de Telus à Nouvelle, qui est assez imposante et prégnante au niveau de la route comme équipement. Alors qu'« *ils avaient peut-être d'autres endroits pour la mettre* », mais c'était là, apparemment, le moins compliqué et le plus facile à l'installation, évoque Jocelyn. Au même titre qu'on pourrait pointer la ligne de transmission des éoliennes effectuée par Hydro-Québec à Carleton. De sorte que parfois nous nous interrogeons à savoir si ce genre d'intervention ne serait pas plutôt des occasions ratées par ces entreprises d'alimenter leur emblème corporatif!

Alors que dans le cas des œuvres in situ³¹ à Tracadèche, il y a de nombreuses et diverses situations toutes aussi intéressantes les unes que les autres, de même que relativement fréquente et d'amplitude réceptive plus ou moins prononcée, en convergence ou en

³¹ Œuvres sur les propriétés.

divergence avec leur acceptation. De sorte que l'étude des œuvres aurait bien pu être le thème d'une recherche en soi, à la base d'expérience, d'essai et d'erreur, d'un suivi en profondeur, et tout ça, dans le but d'alimenter la réflexion et les interventions prochaines sur le territoire. Mais, puisque nous n'avons pas cette intention, nous allons seulement nous concentrer sur le cas « Les Ailes d'Ange »³² de Jean-Yves Vigneau peut-être dû au fait de son actualité récente, de sa contactualité plutôt boiteuse ou bien de son appropriation contestée. C'est d'ailleurs probablement ainsi qu'elle a suscité un intérêt considérable lors de nos entretiens. Mais, d'abord, une brève présentation s'impose. Premièrement, il s'agit d'une sculpture d'envergure créée par un artiste de réputation avec la collaboration de « La Fabrique »³³ et de « Vaste et Vague »³⁴, qui évoque métaphoriquement le « *pont entre le parvis et le quai, (comme étant) deux importants lieux de rencontres et d'échanges dans la société acadienne et maritime* »³⁵, nous renseigne Henri. Deuxièmement, « *il y a eu un vernissage de l'œuvre avec l'artiste où il a expliqué ces trois sculptures, ce que ça signifie, les thèmes, le lien avec la préservation du quai (et peut-être aussi avec la conservation de l'église), donc un lien avec l'actualité politique* ». « La Fabrique » avait donné son autorisation à « Vaste et Vague », à l'artiste en résidence, à la disposition de l'œuvre sans avoir, au préalable, apprécié son langage, pesé son message. Suite à cette intervention, les gens se sont interrogés : « *Qu'est-ce que c'est que ça? Qu'est-ce que ça fait là?* ». Et cette mani-

³² Dans le langage acadien, on appelle ailes d'anges, des structures sommaires en bois qui soutiennent les bateaux lorsqu'ils sont hors de l'eau. On les appelle ainsi à cause de leur forme qui semble donner des ailes aux coques, mais peut-être aussi parce qu'elles agissent comme des anges-gardiens pour ces bateaux fragiles et boiteux quand la mer ne les porte plus (référence tirée d'une carte de présentation de l'œuvre).

³³ Organisme consacré à la gestion des bâtiments religieux.

³⁴ Centre d'artiste voué à la création et à l'exposition de l'art.

³⁵ Référence tirée d'une carte de présentation de l'œuvre.

festation en chaîne à l'encontre de l'intervention en fait en sorte que « La Fabrique » s'est rétracté suite aux commentaires des gens et a provoqué le retrait de l'œuvre du parvis et son ajout sur le terrain de « Vaste et Vague ». Or, aussi bien signalé également qu'« *on n'est pas habitué à ce genre de manifestation* » ici, et je crois que « *ça l'a créé une tempête dans un verre d'eau, que ça l'a pris des dimensions étonnantes. (En fait), oui et non avec le recul, sauf que je ne croyais pas que ça l'aurait été jusque-là* », relate Henri.

L'œuvre n'a pas été comprise par les gens! « *Et je le dis en tout respect, mais il y a eu une incompréhension des gens, car ils ne savent pas ce que c'est* », lance Henri. « *C'est une tension liée à l'incompréhension de la population [...], car il y a une importante partie de la population qui n'est pas intéressée par ça, qui ne veut pas chercher de l'information* », ajoute Rose. Alors que Chantale explique, quant à elle, « *je peux comprendre qu'il y ait un contraste (ou une rupture) entre l'intention de l'artiste et la perception (des gens)* » et « *je ne pense pas que (les gens) étaient assez sensibles et assez sensibilisés pour comprendre l'œuvre [...] parce que monsieur et madame tout-le-monde l'a pris comme une agression* ». Ainsi donc s'expose l'argument principal invoqué par les quatre participant(e)s qui se sont prononcés sur cette situation épineuse. Une constatation importante qui semble plutôt tranchée en faveur de l'œuvre ou qui indique en quelque sorte d'adopter une attitude « curieuse », de s'intéresser à l'œuvre, d'avoir au préalable la posture exigée afin d'être en mesure de l'inclure ou de l'exclure de son « monde ». Mais, la situation outrepassa cette posture nécessaire, car elle migra aussitôt de cette conception sociale vers une conception politique, elle apparaît ainsi éminemment psycho-socio-territoriale. Elle devient plutôt une tension, voire un conflit, entre avoir les connaissances

suffisantes afin de faire des jugements adéquats. Elle revient alors à trancher « qui est ou n'est pas » en mesure d'analyser et de critiquer l'œuvre. Et ainsi de s'interroger si le fait de bien comprendre et d'interpréter une œuvre nous l'a fait nécessairement accepté! Ou demeure-t-il également possible, même suite à une intervention, de refuser une œuvre? Finalement de se demander : n'est-ce donc pas plutôt les gens qui sont incompris de l'œuvre?

C'est ainsi qu'on voit poindre subtilement, à travers le jeu des acteurs et de la mise en scène, l'ordre du système et les filtres de références. Une situation qui se trouve subitement éclairée lorsqu'on est amené à se prononcer, à révéler en quelque sorte notre position et notre horizon en rapport avec l'œuvre, notre phénoménologie propre. À ce titre, Chantale est une artiste qui arbore vraisemblablement une attitude équilibrée, puisqu'avec elle « *c'est correct de brusquer un peu, de manifester, mais ne pas (trop) pousser [...] faire de l'art qui provoque* », d'adopter une attitude élitaires « *snob* » au détriment d'une autre davantage populaire. Car afin de « *faire accepter l'art, surtout l'art actuel, dans un milieu rural traditionnel qui n'est pas un milieu urbain éclaté, on ne peut pas imposer une œuvre à la population sous le prétexte de l'art et de la culture sans l'avoir d'abord préparée* ». Et dans ce cas, il s'agit d'« *un essai-erreur qui n'est pas concluant, ce qui n'est pas grave en soi* », mais tout de même évocateur!

Tandis que Théo, un autre artiste, signale quant à lui, que « *le but principal d'une œuvre c'est d'interroger : Qu'est-ce que c'est que ça? Qu'est-ce que ça fait là?* ». « *Ç'a créé des tensions (et parfois des conflits)* »! Et dans ce cas, « *c'est probablement au niveau*

de l'éducation de l'art », en liaison avec des conceptions « religieuses » et d'une « tension entre les générations ». « Je pense que la majorité des gens qui ont été frustré ou choqué était d'une autre génération que la nôtre, (c'est-à-dire celles) qui voient l'église comme un lieu sacré, un lieu de culte, un lieu de religion... », et personnellement c'est des notions de moindre importance, « ça ne m'a donc pas dérangé ». De ce fait, « je crois qu'aujourd'hui, la société a évolué », que nous avons un bagage qui nous fait peut-être davantage comprendre cette œuvre, explique Théo. Donc, il faut s'interroger sur les « les personnes qui ont déclenché les tensions; si elles prenaient du recul et se demandaient : qui est cet artiste, quelle était son intention, quel est son genre d'art, etc. ». Pourtant, ce n'est pas les sujets, mais l'objet, ou plutôt ce n'est peut-être pas l'esprit, mais le corps de l'œuvre qui a déclenché les tensions, et ce sont des opinions et/ou des réflexions légitimes qui méritent d'être évoquées et qui exposent probablement un « lien » à la fois faible avec l'artiste et fort à travers l'œuvre. Or, apparemment que le message employé n'a pas fait relation parce que le langage n'avait, pour ainsi dire, « aucun lien », et ce, même si on dénote paradoxalement une certaine intention protectrice de l'artiste dans cette œuvre, mais qui n'a manifestement pas trouvé le chemin d'une attitude et d'une perspective réceptrice chez plusieurs personnes. Est-ce que « ça l'aurait créé (la même manifestation) sur le parvis d'une église, rue Sainte-Catherine à Montréal? (Non), ça l'aurait été totalement autre chose, les gens ne l'auraient même pas vu! », déclare Théo. Vraisemblablement que non, sauf que nous ne sommes pas à Montréal justement, mais en Gaspésie! Et ce qui peut être perçu absent ailleurs peut être présent ici, se figuré autrement et finalement recevoir un

accord ou un refus constructif, tout spécialement dans les cas des « œuvres-au-monde » in situ.

Alors n'est-ce pas plutôt la manifestation d'une frontière entre un langage vernaculaire et un langage véhiculaire, entre une identité et une altérité, une relation aussi significative que contestée? Peut-être, mais Théo nous mentionne qu'il y a tout de même eu une procédure, au même titre que l'installation d'une usine, que c'est fait à l'intention de « *choquer* » ou plutôt afin de « *faire réfléchir* », de « *s'interroger* », d'aider l'humain « *à démystifier* », « *à découvrir* » des choses... C'est comme l'adage : « *parlez-en en bien, perlez-en en mal, mais parlez-en!* », poursuit-il. Déjà l'artiste en sort gagnant parce que « *ça l'a soulevé les gens, il s'est fait remarquer, il a fait parler de lui...* ». Mais, inversement, est-ce que la population en sort perdante? Est-ce que la communauté religieuse est vraiment comprise? Est-ce que cette « sorte d'aversion » ne porte telle pas aussi atteinte à la réputation de l'artiste? À la promotion de l'art? Est-ce un langage transgressif ou subversif? Ça ne dépendrait-il pas plutôt avec quelle perspective on l'aborde? Et cette perspective ne devrait-elle pas, quelque part, s'interroger sur les spécificités intrinsèques à ce genre de manifestation artistique, au danger de s'atrophier dans un langage restreint adressé à quelque initié plutôt que de susciter une relation élargie de l'art avec la population? S'agit-il vraiment de s'ouvrir sur un monde et se fermer sur un autre, d'accepter toutes les manifestations in situ??? Mais « *le fait de provoquer et d'enrichir par l'art [...] c'était voulu* » ainsi, déclare Théo, tandis qu'Henri pense, quant à lui, que « *ce n'est pas une œuvre provocatrice* », « *qu'on y voit bien ce qu'on veut y voir* », mais aussi que « *l'art dérange depuis longtemps* ». « *L'un aime ça et l'autre déteste ça* »,

indique-t-il, alors que Théo se demande « *qui (il est) pour dire ce qui est beau et ce qui n'est pas beau!* ». Et ainsi, la connaissance traverse la frontière du jugement!

Or, chaque participant(e) a été interpellé par cette situation. Et la « solution » à ce « problème » semble être davantage de sensibilisation, malgré que c'est « *une sensibilisation qui n'est pas évidente à faire* », indique Henri. Mais « *afin de mettre toutes les chances de son bord, évidemment c'est de préparer le terrain à l'avance* », poursuit-il. Ce que partage en quelque sorte Chantale lorsqu'elle stipule qu'il vaut mieux « *informer en aval, que d'imposer en amont* ». Tout comme Rose qui mentionne de « *préparer le terrain pour la réception de l'œuvre, de sensibiliser les gens, de sonder le terrain à l'avance afin de voir venir les éventuelles tensions* », mais qui évoque toutefois qu'« *à chaque fois qu'il y a une intervention de ce genre-là, il y a de la promotion faite autour de l'œuvre* », quoiqu'« *il n'y a peut-être pas assez d'information qui circule* ». Et Henri de s'interroger avec une vision similaire : « *Est-ce que ça l'aurait empêché ce qu'on a vécu? Je suis un peu sceptique, mais je pense que ça l'aurait limité le risque de mécontentement si on avait préparé le terrain et j'ose espérer que le centre Vaste et Vague a profité de cette expérience* ». Mais, est-ce vraiment une situation qui interpelle seulement les gens ou également le mi-lieu-bâti, ou bien les deux à la fois? À quel genre de situation fait-on face? Quel est le spectre des possibilités admises??? Entraînant dans ces interrogations les participant(e)s qui osent également de se prêter à cet exercice périlleux. Mais, c'est ardu de s'interposer entre le propriétaire et l'artiste, avec le mi-lieu-bâti de prédilection pour son œuvre, réfléchit Rose. « *Ça ne peut pas être ailleurs* »! Et on ne peut pas « *brimer la liberté de l'artiste, sauf qu'il y aurait pu avoir un processus pour améliorer l'acceptation*

de l'œuvre, dialogue avec le milieu (social) pour baliser l'œuvre », renchérit Théo. Peut-être serait-ce des occasions de pratiquer un design social!

Ainsi le fait que l'œuvre fut contrainte de changer de site, ne les laissait pas les participant(e)s indifférent(e)s. Comme s'il s'opérait également un décentrement-recentrement conceptuel de l'art in situ chez les participant(e)s, évacuant, pour peu qu'on s'en aperçoive, les dérives de s'imposer au site ou d'être conditionné par lui, tout en se situant dans un spectre du spécifié et de l'ajusté au site, considérant à la fois les gens et le mi-lieu-bâti dans lequel s'inscrit l'œuvre. Et de ce fait, il s'agit, selon nous, d'une intervention qui a manifestement traversé la frontière du langage relationnel, qui c'est davantage situé dans une illusion de contactualité et d'appropriété plutôt que dans la rencontre et l'échange comme dans l'intention initiale de l'artiste avec cette œuvre. Ce n'est d'ailleurs pas autrement que Théo désigne d'abord la situation comme un clivage entre le sacré et le profane, ce qu'Henri complète avec la perspective d'un symbole religieux à ne pas toucher tout en assurant qu'il faut néanmoins trouver une autre vocation (ou une vocation supplémentaire de cohabitation) à l'Église, de la relier à la communauté. Ou bien que Chantale différencie entre la disposition d'une œuvre à l'intérieur et à l'extérieur d'une galerie d'art : *« à l'intérieur d'une galerie, ça les regarde, ça s'adresse aux initiés; à l'extérieur, sur la voie publique, on a un devoir d'expliquer, car celui qui impose n'est pas plus important que celui qui subit »*. De sorte que ce n'est pas seulement à une question d'esthétique, mais également à une réponse éthique auquel on doit s'interroger. Et tout comme l'espace (ex. entre le public et le privé) le temps possède aussi une aura (ex. durable et éphémère) qui doit être appréhendé et investie adéquatement, en considération

avec ce genre d'œuvre. Et nous croyons que c'est ainsi qu'on sensibilise une certaine correspondance avec un langage relationnel, sa contactualité et son appropriation, étant donné que l'œuvre se situe dès lors dans le cœur du civil, entre le social et le politique, dans une dimension psycho-socio-territoriale par excellence.

4.2.2.2.6 Autres situations des mi-lieux-bâti

Dans d'autres occasions, il s'agit plutôt d'une situation qui qualifie le mi-lieu-bâti. Et celle qui a retenu davantage l'attention chez les participant(e)s se décrit aisément par l'« inoccupation ». C'est le cas, par exemple, du bâtiment Provigo à Carleton, comme l'explique Amélie. « *Ça, c'est quelque chose qui me choque parce que c'est un (mi-lieu-bâti) commercial qui est super intéressant* », avec de la place pour se stationner, bien situé dans village, à l'endroit où il y a une certaine densité de population. « *Alors, pourquoi ce n'est pas occupé ce bâtiment-là? Comment expliques-tu cette inoccupation-là?* ». Peut-être parce qu'il s'agit d'un mi-lieu-bâti sans véritable attrait architectural, qu'une vulgaire « boîte de tôle » sans éclat, à toit plat inutilisable, qu'une vaste surface de plancher à rayon, trop peu fenestrée. Un mi-lieu-bâti morne et terne, où il n'y a finalement qu'un léger traitement en façade « principale », avec de la brique mal agencée et d'amples baies vitrées, de même qu'une immense plaque d'asphalte en guise de cour. Peut-être parce son gabarit n'est pas adapté, c'est-à-dire ni abordable ni appropriable par un seul magasin, mais plutôt par 3 ou 4 boutiques, comme le mentionne Amélie! Autrement, le fait qu'il soit vacant depuis déjà quelques années en dit probablement beaucoup sur son prix, mais aussi, et surtout sur ses maigres qualités et certains de ses défauts.

Il faut également considérer, à ce titre, les exemples de la condamnation de la station-service Pétro-Canada à Maria ou bien de la cessation des activités à l'usine Smurfit Stone de New-Richmond dans une situation similaire, même si ces deux mi-lieux-bâties sont davantage symboliques que le bâtiment Provigo, car ils évoquent une dégradation certaine et quasiment irréversible de l'« habiter », que ce soit à l'égard des considérations environnementales, paysagères ou territoriales. Puisque l'un est la marque d'un site « *contaminé* » au gaz, « *barricadé* » par des blocs de béton, un autre site inoccupé dans le centre du village. Un mi-lieu-bâti « *choquant* », stipule Amélie, parce qu'on est comme impuissant devant une compagnie pétrolière pour inciter du changement. Alors que l'autre est l'emblème d'une « *(extraction) abusive des ressources* », modifiant considérablement l'environnement et le paysage sur son parcours, et d'une ruine territoriale importante et mal acceptée parce que le moulin était rentable à la compagnie et énormément bénéfique à la région, mentionne Pierre. Et « *c'est dommage qu'un pareil bâtiment reste à ne rien faire* », « *ce n'est pas quelque chose de dynamique pour l'économie* »³⁶.

Alors que Kevin relate, quant à lui, les exemples bâtis non pas seulement inutilisés, mais complètement abandonnés. Une situation auquel « *on devrait porter attention* », car « *c'est (en quelque sorte) une nuisance et une certaine contrainte aussi* », notamment au niveau de la sécurité. Une situation qui fait probablement référence aux bâtiments en ruine (croches, troués, brûlés, etc.), desquels Kevin se demande quoi faire avec ou s'interroge sur l'attrait de les garder s'ils sont irrécupérables et abandonnés depuis des années. Et de

³⁶ Il y a eu récemment une annonce de démolition du moulin de New-Richmond!

rendre compte que dans les cas où ces bâtiments sont sans attrait, qu'on ne les valorise pas dû au manque d'intérêt ou d'argent, alors « *ils n'ont rien à foutre et ils devraient disparaître* » du territoire. « *Ça n'apporte rien d'intéressant de faire ça* », de les garder comme ça. Mais puisqu'« *on n'a pas de pogne directement là-dessus* », c'est impossible d'intervenir parce que c'est des propriétés, qu'il y a des lois qui s'appliquent, et ce, même si les propriétaires ne font rien afin de remédier à la situation. Pourtant, les ruines ne sont pas nécessairement sans valeur au goût des gens. Elles peuvent aussi bien être belles que laides, bénéfiques que nuisibles, seulement abîmées plutôt que ravagées, et ainsi constituer un attrait important malgré leurs inutilités. Elles nous inspirent parfois un sentiment de fragilité à l'égard de l'inexorable cyclicité des choses, autant naturelle que culturelle, de la création jusqu'à la disparition. Donc, leurs intérêts dépendent encore et toujours de leurs états évolutifs de sorte que parfois leur présence semble être davantage significative que leur absence, ne serait-ce que pour témoigner de leur passage à Tracadièche, comme dans le cas des cabanes et des barques de pêcheur au pourtour du barachois de Carleton et des vestiges du moulin de St-Omer.

4.2.2.7 Quelques traits caractéristiques des mi-lieux-bâtis

Ainsi, il y a des traits caractéristiques des mi-lieux-bâtis auquel(le)s les participant(e)s se sont interrogées. Bien sûr, ces considérations portent beaucoup d'attention sur l'architecture, et ce, plus avec la perspective des gabarits, des choix de matériaux et des couleurs, de l'architecture du terrain, mais moins sur les perspectives de la texture, la modénature et l'agencement des matériaux, de la connotation des matériaux, des gabarits et

des couleurs, de la configuration et la disposition des percées (luminosité-obscurité, chauffage, ventilation), de la composition des façades (murs), de la relation à la terre (ou plancher) et au ciel (ou plafond), de l'articulation intérieur/extérieur des bâtiments, des relations spatiales (ex. public/privé) ou temporelles (ex. nuit/jour), des transitions entre les lieux et les bâtis, de l'harmonisation avec le contexte, bref du design paysager et environnemental, etc. Peut-être est-ce dû à un manque de recherche, d'avoir l'idée d'une réflexion afin de faire un projet, *« au lieu d'y aller ti-bout par ti-bout, pis de faire du bric à brac »*, puisqu'il n'y a pas vraiment de recherche architecturale ou même de l'éducation à cet égard partout en Gaspésie, soutient Édouard. Ou peut-être est-ce une conséquence des gens qui n'accordait apparemment pas d'importance à ça, se demande Françoise. Tout *« comme si on avait développé (et non pas aménagé) nos villages avec certains modèles qui sont vraiment adaptés à des milieux urbains et qui sont inadaptés ou qui n'ont aucune référence à des milieux ruraux »*, explique Léo... Enfin, on pourrait avancer plusieurs hypothèses de cette façon, mais sans vraiment les valider de manière satisfaisante. Dans tous les cas, à travers les descriptions relatées ici et là, il y a une préoccupation palpable, l'intérêt est au rendez-vous! Il s'agirait peut-être alors de *« se doter d'un plan, d'uniformiser (l'architecture), de se donner une signature, (d'améliorer) notre identité plutôt que de laisser tout ça pêle-mêle, de mettre en évidence le côté maritime, (d'établir) des règles qui seraient acceptées, comprises et respectées par tous »*, s'organiser afin d'améliorer notre coin de pays, suggère Isabelle. Mais, *« peut-on se donner une architecture? »*, s'interroge Léo. Par exemple, de favoriser l'identité du mi-lieu-bâti, de s'inspirer de l'aspect maritime, de choisir certains aspects et attributs des matériaux (du

bois plutôt que de la tôle; du clin plutôt que des panneaux...), avec des mesures incitatives afin d'architecturer nos bâtiments selon ces critères, etc. Et que ça fasse en sorte d'égayer les touristes lorsqu'ils viennent nous visiter, « *(de leur montrer) autre chose que leur patelin d'origine* », mentionne Henri. Peut-être, qu'est-ce qui nous en empêche, tout est possible!

Et ça, ce n'est pas une vision « conservatrice », dénonce Léo. « *C'est traditionnel au niveau de l'aménagement, mais ce n'est pas conservateur au niveau du développement* ». Un conservatisme explicitement critiqué par Édouard, mais cette fois afin de promouvoir un aménagement et un développement « progressiste », « *qui sort de l'ordinaire* », « *qui fait évoluer les affaires* », « *ne pas faire des projets flyé juste parce que c'est flyé, mais qui fit dans le décor* ». Ou bien, un conservatisme implicitement soutenu par Henri à travers le « patrimoine », avec le choix de matériaux nobles, « *essentiellement du bois ou à la rigueur un matériau qui s'approche ou s'apparente au bois* », d'éviter le revêtement de vinyle et de tôle (angulée ou ondulée), d'emprunter des détails de l'architecture pittoresque comme la lucarne à pignon en A, la lucarne à fronton en A, l'œil-de-bœuf, etc. Ainsi donc, on revient encore et toujours au clivage entre le « patrimonial » et le « progressiste », qui ne sont pas nécessairement du « vernaculaire » comme nous l'entendons, quoique dans ces quelques commentaires, il semble bien y avoir cette considération langagière qui puise, cependant, soit dans l'archétype (Henri) ou dans le prototype (Édouard), mais pas vraiment dans les deux à la fois. Or, si on poursuit avec d'autres commentaires, il y a peut-être des critères et des principes, réglés ou sensés, qui puissent alimenter l'architecture vernaculaire.

Évoquons d'abord les gabarits, avec Isabelle qui mentionne la station-service Irving à Maria, comme étant un mi-lieu-bâti « *très imposant dans un village, non adapté à l'architecture de Maria, une station-service de bord d'autoroute* ». D'où elle explique que c'est « *envahissant* » dans le « *décor* », probablement dû à l'immense toiture au-dessus des pompes, à sa situation centrale dans le village, de même que son intégration et son implantation au travers de maisons (en évoquant spécialement la nuisance occasionnée au gîte à son côté). Ainsi, les gabarits de certains bâtiments imposants apparaissent inconfortables au centre des villages (épiceries, pharmacies, garages, commerces, logements, etc.), selon Olivier, parce qu'ils sont étalés à l'arbitraire, « *sans organisation du village* », « *un peu pêle-mêle* », occasionnant souvent un manque de possibilité et de centralité sur la rue principale. Et si on se situe dans un mi-lieu-bâti excentré du village, ajoute Olivier, les bâtiments (entrepôts, manufactures, etc.) semblent être davantage embarrassants :

« Je trouve que les municipalités devraient faire attention à ça, à ces constructions-là, à ces bâtiments massifs qui pourraient être, justement, un peu à l'écart. Car c'est souvent de grosses boîtes de tôle, de la grosse machinerie, etc., sans ordonnancement du terrain, quasiment d'un air de fond de cour, façon de parler, comme un peu délaissé et vraiment laisser-aller. Bref, je ne sais pas qu'est-ce qu'une municipalité peut faire; peut-être éviter les places de visibilité [...] Et remarque que ça doit être commun à bien des villes et villages! ». (Commentaire paraphrasé d'Olivier)

Bien commun, donc très standard et par surcroît assez banal, comme dans le cas des maisons mobiles entièrement usinées, évoquées par Georgette : « *les maisons mobiles faites sur le long, on n'en retrouve un peu partout au Québec, ce n'est pas juste ici* ». Pourtant, il nous semble invraisemblable que cette aversion soit seulement due à la pureté et la sobriété du gabarit de ces résidences, puisqu'il n'en est pas autrement dans le cas des

résidences pittoresques de la région et appréciées par Georgette, mis à part quelques éléments architecturaux articulant la forme de l'ensemble (ex. lucarnes, balcons, galeries, cheminées, fenêtres, ornements, etc.). Il s'agirait donc, apparemment, d'un manque architectural global lié à ce type de résidence. Et dans cette même perspective, Chantale analyse et critique le genre de projets domiciliaires qui peuvent être aussi embêtants dans la région, par l'entremise de certains critères et principes bien argumentés :

« Je peux citer le projet de condominium qui était prévu pour un terrain vague (sur les caps de Maria), où les maisons sont assez éloignées les unes des autres. Donc, dans ce mi-lieu-bâti, le taux d'occupation au sol est assez faible. Et je m'inquiète à savoir qu'un promoteur immobilier puisse arriver avec un projet de type très urbain, ou banlieue, dans une zone vraiment rurale et patrimoniale avec des immeubles aux proportions et aux matériaux qui ne sont pas en harmonie avec ce qui est sur place. Alors, je ne pense pas que ce soit harmonieux d'implanter (et d'intégrer selon cette perspective) des condominiums sur un terrain où il y aurait normalement une ou deux résidences à la place de six ou sept immeubles à logements avec deux ou trois étages de hauteur, des toitures immenses... ». (Commentaire paraphrasé de Chantale)

Et si nous examinons ensuite les matériaux, avec Amélie qui stipule que « *le bois doit rester déterminant* » parce que la tôle c'est peut-être économe comme matériau, mais c'est aussi peu valorisé comme parement. Une situation propre aux bâtis spécialisés (commercial, industriel, institutionnel...), selon elle, puisque les bâtis communs (résidentiels), « *c'est un peu discordant* ». Une constatation qu'Henri appuie et argumente en considérant qu'« *il n'est pas un puriste même s'il a l'air du gars en croisade contre la tôle* », en faisant la distinction entre la tôle « artisanale » à l'ancienne et la nouvelle tôle industrielle, tout en évoquant l'abus du matériau lorsqu'il mentionne que les « *bâtiments ont (tous) été construits avec la même tôle* ». Donc, il conclut que la réfection du revêtement de ces bâtiments

« *changerait beaucoup le coup d'œil* » du village. Tandis que Georgette évoque la même situation à l'encontre des bâtiments qui font « *cheap* », qui sont liés au mode de production/consommation industriel, à l'évolution des matériaux afin de « *bâtir des bâtiments beaux, bons, pas chers, mais qui sont assez laids finalement* », qui ne sont pas harmonieux, qui ne font pas champêtres du tout (ou bien sylvestre, montagnard, vallestre, maritime, etc.). Une critique qui est principalement due aux choix des matériaux, négociés entre les « froids » et les « chauds », entre des matériaux de métal, de brique, d'asphalte, de béton, etc., ou de bois et d'autres matériaux jugés nobles. Et pour ces raisons, Georgette pointe les exemples de la boulangerie « La Mie Véritable » et de la brasserie « Le Naufrageur », parés en bois teinté naturel, ce qui lui évoque le souci du beau (esthétique organique) et du bon (éthique écologique).

Puis, la tôle revient une fois encore, avec Françoise, comme matériau néfaste à l'architecture, mais dont elle nuance également le propos, et ce, vraisemblablement à mesure qu'elle se fait interroger sur les qualificatifs du matériau. De sorte que « *parfois, tu vois des choses en tôle (davantage) intéressante* », avec une fenestration généreuse, car souvent, comme dans le cas de la galerie « Tremblay », « *on voit juste de la tôle* », une tôle « *très anguleuse* », puis « *il n'y a pas de fenêtre* ». Fine observatrice, Françoise poursuit et révèle ainsi distinctement ses préférences envers les matériaux à connotation organique contrairement à ceux de connotation synthétique, quand elle compare, notamment, le bois « *coloré et varié* » du phare ou la pierre « *arrondie et usée* » de la plage avec la brique « *tranchée* » de l'église ou la tôle « *froide et anguleuse* » de la galerie (qui « *manque de chaleur* » même si elle est colorée). Ce n'est d'ailleurs pas autrement qu'Édouard établit

une dichotomie entre les matériaux artificiels et naturels, ou effectue une réflexion comme quoi l'aménagement honorable proviendrait en quelque sorte du développement durable.

« C'est sûr que c'est à la mode le développement durable, et ce que je comprends de cette philosophie-là m'influence beaucoup dans mon regard sur les choses. Alors, lorsqu'il s'agit de matériaux locaux, comme à l'auberge du Marchand, je suis en faveur de ça plutôt qu'aux matériaux qui viennent d'ailleurs. (Mais qu'est-ce qui fait qu'un bâtiment est bon ou beau?) Lorsque ça l'a des qualités à tous les niveaux : au niveau esthétique, ça va être plus intéressant du bois naturel (sans additif); au niveau écologique, ça va faire en sorte que les bâtiments soient moins toxiques qu'avec du plastique à base de pétrole; et au niveau économique, c'est bien que ce soit un produit local qui n'a pas voyagé x Km. Alors, c'est bénéfique les matériaux nobles! (Et quels sont donc les matériaux nobles?) Le bois, la pierre, mais ici c'est surtout le bois parce que c'est la ressource qu'on a à portée de la main. (Qu'est-ce qui fait leur noblesse???) Euh, le bois est noble, le plastique n'est pas noble! (Est-ce que le béton est noble?) Hum, plus ou moins, mais il y a moyen de le rendre intéressant pareil. Bref, tout ce qui est synthétique (plutôt qu'organique)! (Mais alors le béton?) Ben, c'est fait avec de la chaux, du calcaire et d'autres produits que je ne connais pas, donc c'est mieux que du pétrole parce que, lui, il est raffiné. Autrement, si on compare le même bâtiment, dont l'un avec du déclin de bois et l'autre avec du déclin de vinyle ou de canexel, alors je vais préférer celui avec le produit naturel. C'est sûr! (Et pour quelles raisons?) Parce qu'il est naturel, mais aussi, je ne le sais pas, je le trouve beau... ». (Commentaire paraphrasé d'Édouard)

Pourtant, Édouard et Georgette, ne notent pas le parement de type canexel de l'auberge du Marchand, ils ne font que ressortir les arrêtes de bois rond de ses façades principales. Et Françoise, en fait de même, avec le revêtement de type canexel de la pharmacie Jean-Coutu, puisque ça l'a été fait « en bois au lieu d'en tôle ». Or, que signifie cette confusion entre le bois original et imité? Vraisemblablement un danger! Un danger à l'encontre de l'économie régionale étant donné que les revêtements de ce type, même s'ils sont abordables, proviennent tout de même d'ailleurs et font ainsi concurrence aux autres parements valorisés ici. Ils apparaissent autant être un danger à l'égard de l'environnement

parce que ce type de parement possède les défauts d'être copieusement badigeonné de peinture plastifiée (probablement comme l'enduit texnov) et de provenir de x km de la Gaspésie, même s'ils possèdent vraisemblablement les qualités de s'entretenir aisément et d'avoir une durée utile considérable. Et ils semblent être aussi un danger davantage pernicieux sur le plan paysager ne serait-ce que parce qu'ils insufflent une illusion du naturel par l'artificiel, surtout dû au fait qu'ils trompent l'œil, et qu'ils banalisent en quelque sorte cette substitution (on constate un exemple similaire avec les panneaux d'imitation de pierre). Donc, ils symbolisent presque à eux seuls, la mutation esthétique du paysage, la perturbation éthique de l'environnement, à la fois manipulation et bouleversement du territoire en instaurant une logique mercantile de conquérant-abritant entre l'endogène et l'exogène régional. Selon nous, il n'y a aucun doute qu'il s'agisse de matériaux standards, qui semblent vraisemblablement proliférer partout au Québec et qui possèdent un immense potentiel de banalité et de nuisibilité, tout en étant ni plus ni moins une figure emblématique de la misère ou de l'avidité à l'encontre de tout territoire pourvu, par exemple, d'une immense forêt non-valorisée. Classés à la mode, ces types de parement sont maintenant des matériaux qui se comparent à la tôle ou au vinyle d'autrefois. À nous de faire en sorte qu'ils ne deviennent pas régionaux et de contribuer à l'émergence des matériaux de bois valorisés en Gaspésie, comme le mentionne Georgette.

« Avec la crise du bois, on entend beaucoup de gens qui incitent l'utilisation du bois, parce que c'est davantage écologique, économique, (esthétique)...ça capte le carbone, ça créé des emplois, patati patata...Alors, je pense qu'il va avoir un gros lobby (tôt ou tard), que ce sera moins de l'extraction de bois rond au niveau mondial, mais plus de la valorisation du bois au niveau régional. Et s'il y a davantage de produits disponibles ici, ben ça va peut-être inciter les gens à se construire dans ces matériaux-là, les conscientiser. De sorte qu'avec des

exemples de bâtiments, comme l'auberge du Marchand à Maria, les gens vont s'apercevoir que ça va revenir moins cher que des matériaux synthétiques, que ça va contribuer au paysage (et à l'environnement) à terme ». (Commentaire paraphrasé de Georgette)

Ensuite, lorsque nous considérons les couleurs, plusieurs évoquent les couleurs vives et actuelles comme étant une distinction notable. Peut-être est-ce en contraste avec les couleurs sobres, désuètes ou expirées, telles que les couleurs ternies du vinyle blanc, de la tôle brune ou du béton grisâtre! Dans tous les cas, « *les bâtiments qui ont été peints en différentes couleurs, ça donne vraiment un cachet au village de Carleton* », mentionne Georgette. « *Ça fait vraiment un caractère chaleureux* », une ambiance vivante, « *ça fait vraiment une distinction par rapport aux villages de Nouvelle ou de Maria* », même s'il y a des bâtiments intéressants, mais dispersés dans ces villages-là. Et Jocelyn d'y aller avec une remarque similaire lorsqu'il conçoit une amélioration des maisons plus ou moins âgées « *si elles étaient juste peinturées dans des couleurs différentes* »! Peut-être s'agirait-il alors de s'harmoniser avec le spectre de coloration locale, avec les contrastes entre la baie et la plage, les falaises, les marais, les champs et les forêts, en autres estimer par Brigitte sur la pointe de Miguasha et appréciés par Qin dans le 4^e rang de Maria! Que dire aussi des couleurs « *vives et vivantes* » de la boutique Serpent-Plume, mentionnées par Brigitte et Théo, ou bien des couleurs « *brunâtres* » de la Salle de Quilles ou du Centre Hospitalier, de Théo et Qin, de la mode de la « *tôle brune* » constatée par Henri! Mettre des couleurs, ne modifie-t-il pas considérablement le mi-lieu-bâti! Vraisemblablement, mais les couleurs peuvent aussi s'entrechoquer, comme entre les couleurs naturelles, teintées ou peintes du bois. Ainsi, la cohabitation entre les couleurs naturelles et artificielles du bois peut donc s'avérer

« cacochromatique » d'un bâtiment à l'autre. Entre les bois teints et les bois peints, ou plutôt entre la prégnance de la coloration artificielle sur la pigmentation naturelle du bois, avec la perspective de la différence entre le bois original et imité, il nous semble être prudent de mettre en valeur le grain du bois par un trait de scie approprié, afin de faire ressortir la texture rustique de ces nervures avec la ponctuation de ses irrégularités et asymétries, dans le but de bien mettre en évidence la distinction entre la pigmentation originale et le pattern moulé de l'imitation. Sinon, la substitution n'en est que davantage banalisée!

Et finalement, sur le plan de l'architecture, sans nous y engager vraiment, on peut tout de même signaler des manifestations qui nuisent au langage relationnel. C'est la plupart des cas valables pour les bâtis communs (résidences) issus de catalogues à la carte ou au menu, des architectures de site internet, designer à même un contexte isotrope d'écran d'ordinateur, formater par une turbulence inappropriée de mode et du type, calquer et draguer d'un monde à l'autre, sans considération paysagère ou environnementale à l'égard du mi-lieu-bâti dans lequel l'architecture est finalement logée. On y distingue habituellement un appareil de façade principale d'orientation sur rue; des percées à l'emporte-pièce qui ne prennent en compte ni les vues propres au site ni le jeu de luminosité/obscurité de la place; une proposition de matériaux qui alimente un choix acontextuel, aucune considération à l'égard du chauffage ou de la ventilation naturelle, sans architecture de la cour, etc. Il s'agit donc d'habitations sans habitat (et parfois même sans habitant!), qui configure, dispose et articule les pièces sans relation avec la cour, qui ne peuvent qu'avoir un potentiel arbitraire au niveau de l'implantation dans le site et de l'intégration au contexte. Ce qui se traduit

inévitablement, à force d'accumuler ce genre d'architecture, par un manque de contactualité et d'appropriété. Et cette situation n'est pas tellement mieux dans les bâtis spécialisés (commerces, manufactures, hangars, institutions, etc.) mis à part quelques rares considérations.

Sinon, l'agencement entre les mailles parcellaires, les trames viaires, et les mi-lieux-bâtis se trouvent assez ébranlés dans leur mise en relation. Par exemple, deux ordres d'orientation se chevauchent sur la rue principale, l'un est aligné sur les rangs (ancien ordre) et l'autre sur la route (nouvel ordre), ce qui occasionne un rythme saccadé en façade à chaque fois que les deux ordres sont présents et qu'ils se trouvent dans une orientation différente (c'est-à-dire en phases distinctes ou non perpendiculaires). Organisé de la sorte, l'ensemble des lieux sont soit composés d'éléments bâtis orientés sur la profondeur des lots, disposés près et loin de la route, comme en quinconce, ou soit composé d'éléments bâtis parallèles à la rue, selon un alignement rectiligne. Et ce qui est sans doute curieux dans cet état des cœurs villageois, c'est que la structure et les fonctions du second ordre sont vraisemblablement venues disloquer (et non ordonner) la forme issue du premier ordre, sans considération à son égard, de sorte que cette modification d'orientation et de disposition suggère maintenant davantage un certain chaos qu'un véritable ordre (Annexe-6). À cette permutation d'ordre, qui précède l'adoption des plans d'urbanisme et lui succède tout autant (ce n'est pas la réglementation autour des années 1990 qui a initié les embryons de banlieue puisque ce paradigme date des années 1970 environ), s'ajoute des mailles parcellaires plus ou moins considérables, d'importantes plages de stationnement sur rue, une dispersion sans synergie des vocations, compressant et dilatant çà et là le mi-

lieu-bâti sur la trame viaire. Et cet état « pêle-mêle » se trouve renforcé par des architectures de gabarits et de matériaux souvent disparates.

Il apparaît donc évident de remédier à cette situation sur la rue principale dans tous les villages. Mais cet exercice ne doit pas se faire au détriment d'une réflexion et d'interventions davantage axées sur la globalité des villages, contrairement à ce suggère Amélie lorsqu'elle mentionne qu'« *on devrait commencer par tout ce qui est au niveau de la route principale puisque c'est la route qu'on emprunte pour voyager et (habiter), c'est autant pour les touristes (que pour les habitant(e)s)* ». Cependant, les gens n'habitent ou ne visitent pas qu'une rue principale! Donc, tout comme l'architecture du bâti, l'architecture de la cité est bien davantage que sa « façade principale », celle-ci n'est seulement qu'une des « vitrines » à valoriser parmi tant d'autres. Et afin d'améliorer le rendement touristique de même que la réalisation de l'« habiter », il nous semble davantage porteur d'appréhender et d'investiguer la cité dans sa globalité, de créer des lieux ainsi que des bâtis, à la fois variés et unis, afin de susciter des expériences différentes. C'est d'ailleurs à partir de ces considérations qu'on doute de l'« appel touristique » ou du « souffle civil » qu'occasionne le paradigme de la banlieue et ces manifestations courantes.

4.2.2.3 Turbulence de mode et du type

C'est à ce titre que nous remarquons d'ailleurs une poussée de ce que nous appelons la turbulence de mode et du type. Deux manifestations qui se traduisent, pourrait-on dire, par l'arbitraire, par le laisser-aller au peu importe qui, quoi, où, comment... Et transposée dans

les mi-lieux-bâtis, cette posture constitue un terrain propice au rouage effréné de production/consommation mercantile, une foire au sens turbulente et sans limites du « fast build », une orgie de modes et de types se jouant du rapport identité-altérité et du langage relationnel. De sorte qu'aujourd'hui, il semble bien qu'aucun « ordre systémique » et aucun « filtre référentiel » ne sont capables de réguler cette fâcheuse situation. Donc, à la place de l'évolution harmonieuse des cités, on assiste assez fréquemment à sa manipulation, à sa mutation paysagère et sa perturbation environnementale, à l'usure et à la rupture constante de son fil historique et de son lien géographique. Ce qui traduit en quelque sorte notre incapacité d'architecturer les cités, de faire des relations de contactualité et d'appropriété, d'établir le spectre des possibilités. C'est d'ailleurs à ce titre qu'Henri stipule que dans les années 1960-1970 et dans tous les milieux du Québec, il se construisait des « *désastres architecturaux* ». Une critique qu'il formule tout en évacuant quasiment le modernisme en bloc comme une mode vulgaire et passagère, un puissant dressage des mentalités. Mais s'agit-il vraiment d'une situation révolue? Pas pour Édouard, dans tous les cas, lorsqu'il mentionne qu'« *on est manipulé avec notre consentement par du paraître, du tape-à-l'œil, du « monster house à tourelles », par l'(affichage) de la réussite matérielle* ». Car dans la cour des mentalités, ce qui nous guide vers cette perspective, c'est une dérive compulsive et obsessionnelle de l'avoir qui trouve l'une de ses sources dans un manque d'équilibre entre les intérêts individuels et collectifs, poursuit Édouard. Mais, peut-il y avoir une rencontre possible, un échange salutaire, un partage visionnaire entre ces intérêts pour l'évolution architecturale des cités? Un exercice assurément exigeant et que l'on croit souvent futile à tort, mais qui pourtant incarne l'état

d'être de la communauté. De sorte que cristallisé, cet exercice fournit la clé, départage la folie et le génie des mi-lieux-bâtis, constitue le pivot central de l'architecture de la cité. N'est-ce pas d'ailleurs ce que nous enseigne des sommités en la matière afin d'émerger de cette crise référentielle, de ne pas se projeter à la dérive, sans ancrage et sans arrimage, enfin de ne pas poursuivre l'arbitraire à la carte certifiée ou au menu personnalisé, de construire le prêt à habiter???

À Tracadie, plusieurs exemples illustrent cet état. Henri dresse d'ailleurs un portrait de la turbulence de mode qui a sévi, selon lui, sur tout le Québec durant les années 1960-1970 et même dans les années 1980-1990. Les municipalités de Tracadie n'en furent point épargnées, on y retrouve plusieurs exemplaires de bungalow avec ses gabarits, matériaux, couleurs associés. « *C'est typique d'une époque* », mais apparemment pas du milieu, explique Henri tout en se demandant si ça va être du patrimoine un jour. « *C'est une vague qui a soufflé, (une époque où l'on) rase du revers de la main plusieurs de nos repères* », où l'« *on construit des bâtiments qui ne rejoignent pas tout à fait l'esprit du milieu, qui ne sont pas nécessairement en respect avec le profil de la région* », poursuit Henri. Dans ces années-là, « *c'est des îlots un peu pêle-mêle* », intégrés et implantés sans directive, une vogue qui s'évertue à cacher le bois en mettant du tapis, du gypse, de la tôle, etc. Il fallait que ça soit presque immaculé, facile d'entretien, très abordable. Et ça faisait l'affaire, on construisait ça massivement, ça satisfaisait le désir du changement (pour le changement), de faire autrement... « *Les gens ne devaient pas trouver ça affreux, ils devaient se dire que ça transpirait à outrance la modernité* ». C'était donc toute une génération, complète Henri. Cette situation a évidemment évolué, mais elle demeure

toujours apparente aujourd'hui avec, par exemple, l'engouement des bungalows aux gabarits purs, aux toitures évasées en bardeau d'asphalte noir, aux murs en lattes de vinyle blanc, aux percées effacées, aux cours asphaltées et gazonnées; ou des maisons mobiles, de géométrie abstraite conçue dans le rendement structurelle et fonctionnelle, usinées à même les matériaux standards, transposables à volonté et en toute liberté. Il y a encore cet étalement enjoué de « boîte à taxe », d'arc-en-ciel de tôle parfois coloré, mais souvent terne et morne, ce « *festival de la tôle* » à rabais auquel plusieurs puisent leurs repères afin de décrier le cachet probablement « économe » de ces bâtiments, de l'appréciation de cette vitrine domestique et touristique. Qui fait dire parfois à Léo, en parlant du secteur caractéristique du restaurant Le Héron, « *que c'est des modèles qui me font chier* » et qu'il préfère alors, pour une situation comme ça, une architecture des mi-lieux-bâtis en lien avec le patrimoine.

La situation a-t-elle véritablement changé aujourd'hui? Nous ne croyons pas vraiment! Elle a seulement pris une autre forme. Avec par exemple des modes d'apparat plus ou moins récentes et convaincantes comme l'utilisation de matériaux distincts, agencés âprement, notamment pour souligner la façade principale, les étages entre eux, les entrées/sorties, perpétuées aujourd'hui avec des décrochés de toiture, des protubérances volumétriques fantaisistes, des garages d'auto assorties, des matériaux et des apprêts plastifiés ou bétonnés, des orgies chaotiques de matériaux réutilisés ou recyclés, de l'efficacité énergétique active et non passive, et même des murs et des toitures vertes, etc. De sorte que l'architecture des cités peine à se purger de l'origine et la genèse de cette monotonie stérile et médiocre proliférée par l'abus massif de la mode et du type, de la

liberté et de la justesse du choix déterminé, de la personnification conditionnée par la propagande spécialisée et commanditée par les Rona, Réno, Laprise, Usinex, Profab, Modulex, et cie. Comme prisonnier de ces références constructives, d'un système industriel et financier, qui se duplique docilement à tort et à travers, d'un monde à l'autre.

À cette situation du bâti s'agence celle du lieu, notamment d'habiter en dehors plutôt qu'en dedans des villages, à un endroit hors banlieue, dans un mi-lieu-bâti plutôt naturalisé qu'artificialisé; ou bien de voyager selon les aspirations du moment, dans des mi-lieux-bâti agencés à certains stéréotypes touristiques (une autre étude phénoménologique intéressante dans le cas de Tracadièche). Dans les deux cas s'apparentent des modes et des types d'habitations, d'équipements, d'affichages, de mobiliers, de transports, etc., qui se cristallisent dans les lieux sans véritable synergie avec le paysage, l'environnement, la régionalité ou la localité. Or, qu'il s'agisse de site de camping, de zone de villégiature, de résidence primaire (maison) ou secondaire (chalet), d'équipements de transmission et distribution, bref d'installation de toute sorte, on constate parfois un manque d'appropriété et de contactualité dans ces lieux.

Parmi eux, la pointe verte à Maria apparaît comme l'un de ces lieux qui évoque la turbulence du type en se présentant, dans ce cas, par un désir courant d'établir résidence à proximité d'un plan d'eau. En fait, il s'agit précisément d'un lieu littoral et riverain, c'est-à-dire border d'un côté par la baie de Cascapédia et de l'autre bord par la rivière Verte, où se manifeste évidemment des événements d'érosion, d'inondation et de submersion qui sont, de toute évidence, récurrents puisque ça l'arrive annuellement selon Simon. C'est

effectivement une zone de confluence où « *l'on parle d'érosion, (d'inondation) et de submersion parce qu'on y trouve autant les marées qui peuvent envahir les terrains que les vagues qui viennent gruger les terrains* », de même que les débordements possibles de la rivière, poursuit Simon. C'est aussi un lieu qui se subdivise aisément en deux secteurs d'appropriation dont l'un constitue un parc public (la pointe comme telle) et l'autre se compose de résidences privées limitant du même coup l'accessibilité à la plage. Et le lieu posait plus ou moins de souci jusqu'à ce que la municipalité y autorise davantage de construction résidentielle, de sorte que l'on peut actuellement y percevoir, avec tous les ennuis qu'occasionnent les changements climatiques, une opposition entre l'appréciation paysagère et environnementale. Et puisque la municipalité a joué un rôle indéniable dans l'affectation dédiée au lieu dont on ne saurait point expliquer la raison et davantage si l'on fait miroiter le clivage entre l'interdiction de fouler le sol dans la zone publique pour protéger la flore et la faune qui s'y trouvent, et la permission de construire dans celle privée afin d'y accorder le privilège de résidence. Ne s'agit-il donc pas d'une gestion qui illustre un régime à deux sens contradictoires? C'est en tout cas ce que croient Qin et Simon lorsqu'ils évoquent le caractère ridicule de la concentration résidentielle ou de villégiature dans un lieu à caractère fragile, un lieu avec risque délibéré contre crues et marées. Ce qui occasionne une lutte continue, une crainte soutenue envers les aléas naturels et l'édification d'ouvrages de protection artificielle souvent inappropriés. Une situation que Simon statue de dommage pour les gens qui y vivent et d'embarrassante pour la municipalité qui y a investi, ce qui concorde avec un manque de vision que d'installer des aires habitées dans une zone à risque actuel ou potentiel.

Mais il n'y a pas que des lieux qui illustrent cet état, c'est même davantage une situation qui altère le bâti. Par exemple, la polyvalente Antoine-Bernard et le centre hospitalier baie des Chaleurs se présentent également selon cette perspective. Soit deux « architectures expertes » modernes qui se caractérisent par leurs impositions aux mi-lieux-bâtis, par des gabarits hors de proportion architecturale, par des ancrages sans aucune articulation contextuelle, par des matériaux industriels abordables. Deux bâtiments qui trouvent toutefois une certaine résonance pour des considérations territoriales évidentes de développement, comme l'indiquent David et Pierre, mais à travers un aménagement sans rapport avec l'appréciation paysagère (et même environnementale) de Tracadie. Un manque qualificatif que l'on ne doit pas banaliser parce qu'il demeure encore et toujours manifesté de la sorte par les gens. Par exemple, l'appréciation de la polyvalente Antoine-Bernard est perçue comme étant une « *ruche d'abeilles* » ou une « *base lunaire* » de 3-4 blocs étendus de tôle et de béton, par Théo et Léo respectivement, ou comme un bâtiment « *affreux [...]* *qui ne répond pas à un style architectural* », pour Henri. Tandis que l'hôpital se qualifie de « *gros carré laid* » et brun avec Qin, une caractérisation que Pierre ne partage pourtant pas puisqu'il assure « *que ce n'est pas laid et que c'est quand même bien situé* », à une certaine distance de la rue et sur un terrain étendu. Ce qui permettait son « *expansion* », selon lui, et ce, malgré que l'on puisse maintenant en douter avec l'implantation (et même l'intégration) récente de l'unité de médecine familiale (UMF), une localisation quasiment dictée par un vulgaire stationnement.

Il s'agit d'une situation que l'on retrouve également sur le plan des équipements, dans l'exemple de la « boule » à Carleton. Une installation que Léo qualifie « *d'affreuse et*

d'étrange », tout en notant son accoutumance à ce « *drôle de bidule* » qui le choque plus ou moins maintenant même s'il s'agit du genre d'affaire spéciale que l'on trouve à Tracadièche et qu'il mentionne à titre d'exemple. Une masse « *très fonctionnelle* » qui apparaît davantage imposante que les éoliennes selon lui. Un réservoir à pression que Rose pointe aussi comme étant un genre de « *boule* », « *originale* », mais banale. Ce n'est pas contraignant, mais pas davantage intéressant, explique-t-elle, de sorte que « *je ne trouve pas que ça scrap le (mi-lieu-bâti), mais ce n'est pas particulièrement beau également* ». Mais qu'est-ce qui fait en sorte de cristalliser pareil équipement? D'avoir accepté un tel langage? Car si l'on songe à un réservoir sculpté en « *phare* », à la fois tour d'observation, dans un langage maritime plutôt que « *galactique* », avec une architecture de terrain d'appropriété et de contactualité, comme un site en bordure des caps bénéficiant du signal de ce réservoir et de l'appel de la baie, et configurée dans le but d'en apprécier les variations peinturées sur place, c'est-à-dire de cette polarité potentielle que l'on souhaite faire fructifier comme région touristique, alors de quel genre de qualification récolterait-on aujourd'hui? Pourrait-on déjà en supposer, par l'idée seulement, qu'il y a de meilleures interventions qui demandent toutefois davantage de réflexion!

Autrement que dire sur le fameux Quai des Arts, sur cette architecture qui expose un autre bâti de la turbulence du type. Un exemple récent qui apparaît cependant davantage nébuleux parce que plusieurs participant(e)s le trouvent intéressant. Car, dans ce cas, Rose indique qu'il s'agit d'une « *architecture éclatée* » avec une tentative d'arrimer un « *contraste* » du vieux versus le neuf entre le Couvent et le Quai des Arts, avec par exemple, l'agencement de matériaux tel que la brique et le verre. Une architecture qui « *n'est pas*

harmonieuse » ou plutôt qui « *ne se marie pas bien ensemble* », « *un gros contraste (entre deux éléments)* » qui a toutefois sa place, poursuit-elle. Argument repris par Marc lorsqu'il évoque que « *ça ne s'harmonise pas super bien* » même si personnellement ça ne le dérange pas beaucoup, sauf que « *ça vient comme cacher l'Église et le Couvent* ». C'est une intégration et une implantation plutôt douteuse parce qu'il suggère également un règlement de type PIIA pour réguler ce genre d'intervention. Et Léo de poursuivre en disant que « *l'on ne voit plus le Couvent et l'Église depuis qu'ils ont fait ça* », qu'il s'agit d'« *une architecture complètement contrastante avec le milieu* », qu'« *à partir de ça, tu peux faire n'importe quoi* », et tout ça, en stipulant que c'est quelque part intéressant sans en être bien convaincu. Sinon, d'autres, comme Édouard et Pierre, invoquent souvent le détail de la vaste baie vitrée jaillissante pour qualifier leur intérêt à cette architecture, c'est-à-dire du caractère de la perspective ou de l'ambiance lumineuse exposés dans ce volume central et percutant qui donne sur la façade sud de l'édifice. Ce qui permet d'attester de son adaptation au paysage pour Rose et à l'environnement pour Olivier. Seulement, nous croyons qu'il ne s'agit point d'une mise en contraste intégré, mais bel et bien d'une mise en rupture radicale, une tension éclatée et poussée vers l'abîme, sans aucune relation d'ensemble entre les éléments autour. « *Et si on n'avait pas agrandi le collège, on verrait encore plus l'ampleur de cette unité de bâtiments* », confirme Isabelle, tout en disant que « *ça l'aurait pu être pire, mais ça l'aurait pu être mieux* » aussi. Certes, l'architecture se différencie, comme le relate Olivier, et on apprécie cette caractéristique, mais « *c'est vraiment deux mondes* », comme l'explique Rose, qui doivent néanmoins en former qu'un seul.

Sinon, on peut signaler encore une fois les divergences entre les considérations de développement territorial et celles d'aménagement paysager et environnemental, parce qu'aucun ne s'interroge sur les bénéfices apportés par les organismes civiques tels que le centre d'artiste « Vaste et Vague », les productions « à Tour de Rôle », les diffuseurs « Maximum 90 » et « Maximum Blues », ou les commodités comme la salle de spectacle et les bibliothèques collégiale et municipale. D'ailleurs, Léo n'évoque-t-il pas à cet égard que l'édifice symbolise le fruit d'un effort commun de plusieurs organismes afin de se doter d'un bâtiment correspondant à leur besoin! Ainsi, notre argumentaire s'inscrit plutôt dans la critique architecturale sur le choix d'aménagement et non pas de développement. Et pour nous, ce bâtiment constitue ni plus ni moins une strate de sens à la dérive, échoué pompeusement sur un site, une cristallisation d'un hyperlien étranger ou d'un hypolien familial de telle sorte que le langage qui le compose supprime sans conteste le concept qui l'anime. Or, n'est-ce pas plutôt nous mener en bateau que nous ancrer à quai? Ou peut-être que c'est davantage un aquarium du savoir! Une symbolique du savoir qui trouve justement une résonance chez Olivier et Théo et qui signifie beaucoup! Dans tous les cas, c'est assurément une superbe illusion « maritime »! Un mirage de sens dont on doit néanmoins saluer l'intention de l'essai, mais aussi et surtout accentuer sur l'édification de l'erreur. Car, à notre avis, l'allusion au concept apparaît plutôt comme une subversion et non une transgression de langage issu d'un courant d'architecture international, donc une référence davantage mondialisée que véritablement localisée. Ce qui est, par définition, contraire à notre langage relationnel et de notre rapport entre identité et altérité. Une perspective qui se présente alors en nuance avec la symbolique de Brigitte parce qu'elle

mentionne que « *(ça) rappelle un peu le caractère maritime* », d'Édouard puisqu'il suppose que « *ça fait ressortir le côté maritime* » ou de Léo lorsqu'il indique qu'« *il y a tout de même une référence à l'aspect maritime du milieu* ».

Puis, nous ne sommes pas étonnés de constater toute l'ambiguïté sensible qui traverse, notamment, Léo lorsqu'il se met à réfléchir par rapport au Quai des Arts et qu'il soulève la confrontation entre les tenants traditionnels et modernes (ou contemporains) de l'architecture parce que c'est assurément une interrogation épineuse qui ne s'explique pas par deux simples approches entre l'ancienneté et la nouveauté. Ça exige davantage de réflexion une véritable démarche architecturale! Ce qui ne veut pas dire de ne point soutenir que « *c'est un beau mariage* » entre l'ancien Couvent et le nouveau Quai des Arts ou que ce n'est pas possible d'apprécier cet édifice « *à l'allure très moderne* », mais plutôt qu'« *il aurait dû trouver un style (progressif) qui s'harmonise mieux avec le style patrimonial* », comme le réfléchit successivement Brigitte. Puis d'Amélie d'ajouter qu'« *il y a des projets qui vont toujours être controversés* », comme un Quai des arts « *très moderne* » entre une école et une église patrimoniale où « *il y aurait pu avoir quelque chose qui s'intègre mieux* », qui valorise davantage le mi-lieu-bâti, tout en assurant qu'« *il faut faire attention avec les courants (architecturaux)* » parce que ça fait souvent des bâtiments qui ne vieillissent pas bien finalement (et qui ne naissent de toute évidence pas bien également!). Et donc que ce clivage entre le traditionnel et le moderne (ou le contemporain) autorise parfois n'importe quel type, évacue souvent la contactualité et l'appropriété, cristallise la rupture de l'oubli plutôt que le contraste des traces, et ne véhicule finalement qu'une banale diffusion langagière déportée ou reportée, selon le choix, renseignant ainsi sur le rapport entre

l'identité et l'altérité. C'est à ce titre que nous sommes en opposition avec Olivier lorsqu'il évoque que « *ça montre une communauté qui évolue* » parce qu'à notre avis ce n'est pas une évolution relationnelle, c'est plutôt une transposition acontextuelle, un déni de communauté. Est-ce donc une création ou une reproduction « nouvelle »? Ne peut-on pas alors soutenir autant une création ou une reproduction « ancienne »? Ou est-ce que ça l'amène vraiment quelque chose de nouveau dans le monde ou plutôt quelque chose d'ancien dans un autre contexte? Or, c'est précisément le type d'accumulation qu'on interroge, à ne pas confondre avec une attitude pour ou contre une ancienneté figée et une nouveauté visée. Des attitudes que nous qualifions de sans place ni borne dans l'architecture de la cité, car il faut se garder d'un certain passé ultérieur ou d'un quelconque futur antérieur étant donné que les deux attitudes sont en usure et en rupture non seulement l'une par rapport à l'autre, mais également avec les références du milieu et de l'époque. Elle participe à la fragmentation de l'être, entre sa mémoire et son imaginaire. Alors qu'une véritable actualisation est une brèche entre le « patrimonial » et le « progressif » et pour cette raison, il est légitime de s'interroger si « *ça démontre un dynamisme* », comme le soutient Olivier, ou si c'est vraiment un dynamisme, de se poser s'il ne vient pas davantage de l'exogène que de l'endogène! Et ainsi, ne pourrait-on pas soutenir que ça montre également du laxisme et du léthargisme, voire du colonialisme.

Ensuite, ce qui vient davantage brouiller notre position et notre horizon à cet égard, c'est que nous ne sommes pas décidément contre cet élément architectural (même si l'on n'en est toutefois point convaincu), mais certainement pas pour cet ensemble urbanistique (ou plutôt ruralistique). Car c'est un bâtiment qui possède un caractère évident et qui in-

suffle une ambiance propre, mais qui n'a juste pas de rapport avec le local et le régional. Et à l'inverse d'Édouard, pour qui l'ancien et le nouveau bâtiment « *fit* », pour nous, « *ça ne fait pas l'affaire* » même si l'on conçoit qu'« *il y a eu une recherche* » et « *un peu d'audace aussi* », au péril de s'attirer les foudres de la fierté locale et régionale. C'est donc plutôt « *surprenant* », « *détonnant* », et même « *troublant* », pour emprunter les qualificatifs de Léo, que d'avoir fait le choix de cette architecture sans toutefois remettre en cause l'interrelation évoquée entre les activités du Quai des Arts et du Couvent (Cégep). Ainsi que le fait que « *c'est un signe d'un milieu qui se développe* », comme le signale Olivier, mais aussi, qui s'aménage curieusement. Alors peut-on véritablement associer cette architecture « maritime » avec Carleton, avec la Gaspésie? Nous en doutons! Il s'agit plutôt d'une tentative qui peut être soulignée, qui peut se figurer comme une attitude à valoriser pour alimenter l'architecture de la cité, soit la sensibilité au contexte maritime, mais qui peut aussi devenir propagande. Comme arrimer un langage mondial à un concept local où la chose supplante le mot, une illusion conceptuelle créée à travers un transfert langagier, s'ouvrant et se fermant sur deux mondes distincts, près d'une altérité et loin d'une identité, une jetée au monde fixant le seuil entre le mondial et le local à leur « juste » place, finalement un emporte-monde prêt à habiter...

D'autres commentaires évocateurs le signalent autrement. Par exemple, Brigitte se souvient que « *c'est sûr que ça l'a peut-être un peu choqué les gens parce que ça frappait, ça détonnait en fait* » et « *ils disaient : il semble que ça ne « fit » pas, comme on dit, que ça ne cadre pas avec le style* », mais elle imagine aussi que ça fait davantage l'unanimité maintenant. Ou peut-être que ça indique seulement de l'accoutumance! Alors que Léo

évoque plutôt son attitude réfractaire initiale tout en ajoutant que « *ça l'a créé une onde de choc dans le village, chargé justement au niveau du paysage et de l'environnement* » et qu'il y a même eu une présentation officielle avec des « wow » et des « eurk » comme réception par la population. Et pour ces raisons, Léo soutient qu'« *il y a un côté de moi qui aurait tendance à dire que ça n'a pas de bon sens* », et « *il y a un côté de moi qui regarde ça* » en se disant « *ouais, c'est quand même intéressant au niveau architectural d'avoir des interventions comme ça sur notre territoire* ». Tout en parachevant que « *c'est mon ambivalence et ce l'est encore d'ailleurs* », mais que c'est quand même intéressant de marquer notre époque et notre milieu (peu importe l'intervention, elle aurait été marquante). Un sentiment que Rose et Théo partagent, mais cette fois avec davantage de conviction, puisque pour l'une « *ça se démarque* », « *ça vient moderniser le tout* », « *c'est super actuel (comme art)* », tandis que pour l'autre « *c'est inciter les gens à prendre conscience, à réfléchir sur l'art* ». Sauf que ce n'est pas de l'art, mais de l'architecture, et c'est fait à l'intention de l'« habiter ». Une nuance qu'il ne faut jamais évacuer!

Puis, Léo de poursuivre sur l'évolution du projet en mentionnant qu'« *il y a une chaîne de financement municipal, provincial, fédéral* »; que « *c'est un concours, un processus strict et donc une obligation de choisir (ou ne pas choisir) dans le cadre du concours* »; et que ce n'est plus le moment dans ces situations de s'interroger sur le paysage ou sur l'environnement. Alors qu'on était dans l'urgence de consolider le cégep pour éviter sa disparition et de faire usage des subventions, « *tous les projets étaient du type Quai des Arts* ». Or, si on tient pour vraie cette divulgation, le choix était donc d'accepter ou de refuser un non-choix! Autrement, l'amalgame de régulation de l'agenda

et de la médiation du débat par la crainte en évoque beaucoup sur le projet. S'agirait-il donc d'une collusion ou d'une logorrhée architecturale, d'un trouble du langage relationnel dû au flux, d'un manque d'ordre systémique et de filtre référentiel??? Et si on se tournait sur l'œuvre intitulée « Rhinocéros de mer et strates poétiques » par Roger Gaudreau, issue du programme d'« art intégré à l'architecture » (et maintenant aussi à l'environnement, mais pas au paysage!)³⁷, pour appuyer nos allégations. Quelle monstration fait donc un rhinocéros de pierres enchaîné d'acier en adoration face à une colonne de pierres stratifiée de haut en bas, du clair vers l'obscur? Est-ce vraiment un symbole du cumul du savoir qui se réfère à un phare, un guide éclairant ces spécimens locaux vers un voyage initiatique? Mais alors pour quelle raison la lumière du phare est-elle en cage, que cette couche ultime de sens éblouisse les spécimens locaux au point tel de les symboliser par la charge absurde et bestiale des rhinocéros de mer? N'est-ce donc pas plutôt la métaphore du palimpseste en version arrogante, qui signale que cette architecture impose un non-sens à la cité et soumet ainsi son sens au propre comme au figuré? Tout nous porte maintenant à y croire davantage!

Mais que fait-on pour éviter ça? « *Il faut mettre des règles, des plans architecturaux très restrictifs qui imposeraient des choix architecturaux, qui limiteraient le type d'implantation (et d'intégration) comme ça... Si tu avais eu un PIIA sur les matériaux, les formes, etc., ils n'auraient pas construit un « Quai des Arts », sauf s'ils auraient contourné*

³⁷ Il nous apparaît nécessaire de le concevoir comme art intégré à l'environnement et au paysage. Et dans la même optique, peut-être serait-il souhaitable de permuter le BAPE (Bureau d'audience publique en environnement) pour le BACEP (Bureau d'audience civile sur l'environnement et le paysage).

les contraintes... », expose Léo. On peut effectivement délibérer sur un modèle avec des prescriptions/proscriptions et des préventions/inspirations, mais aussi sur le processus à mettre en place. Par exemple, les concours peuvent se faire en plusieurs étapes : la première étape consisterait en l'ébauche conceptuelle et formelle avec les relations de contactualité et d'appropriété exigées en comité; la deuxième étape serait l'élaboration détaillée des plans, des élévations, des coupes, des maquettes concernant les projets retenus; et la troisième étape permettrait une sélection parmi les projets désirés avec la participation du civil. Autrement, modèle comme processus sont contrôlés et influencés par un comité d'architecture de la cité de constitution civile. Un comité qui se contente d'appliquer la délibération et la participation civile à la décision, d'établir qu'un seul consensus : la démocratie. « *C'est sûr que ça serait souhaitable [...], mais est-ce vraiment faisable?* », se demande Marc. Dans tous les cas, la gestion globale en est une proposition initiale (voire la gestion globale). Et le but ultime n'étant point d'empêcher la création architecturale, il s'agit même de sa protection figurative, de sa promotion perceptive, et finalement, de sa réception constructive. Car l'architecture doit surtout servir à la création de l'habiter, à notre état d'« être-au-monde », au développement territorial, à l'aménagement paysager et environnemental, étant donné que « *ça interpelle nos valeurs (et nos goûts), ça fait appel à la notion de propriété (et de statut)* », comme l'indique Léo, mais aussi de caractère et d'ambiance, de risque et d'impact, d'écologique et de symbolique. Donc, le but constitue plutôt d'affirmer son milieu autant que son époque, de s'approprier des vocables transférables pour en faire du langage relationnel, mais de ne

point s'ouvrir à tout et ne se fermer à rien au péril de compromettre le rapport même entre identité et altérité, de contribuer à la disparition d'un état d'« être au monde ».

À travers une autre perspective, c'est faire la distinction entre une différenciation d'éléments et une unification d'ensemble, soit d'architecturer des mi-lieux-bâties. Puisque la turbulence du type contribue à la segmentation, apparaît comme une mutation et une perturbation. Elle rompt dans le tumulte et le scandale un certain « état » en le mystifiant, en créant une onde de choc déterminante, obsessive et inconsidérée. Alors que la turbulence de mode émulsifie la personnalisation et se transmet par manipulation. Elle use ainsi dans le banal et le standard, en initiant une fuite conditionnée, impulsive et irréfléchie. En somme, les deux genres sont souvent interreliés, de sorte que le type et la mode sont confondus et viennent jusqu'à systématiser et référencer, avec plus ou moins de prégnance, la norme et le style sur le marché. Cette turbulence, tel que nous l'exposons, est aussi issue d'une doctrine mercantile et se transpose sans autre considération dans l'architecture de la cité, parfois de telle sorte qu'elle vient bon gré mal gré s'immiscer dans la constitution des décisions relationnelles implicitement ou explicitement, pour le contrôle et l'influence, du système et des références. Ainsi l'habiter se manifeste-t-il parfois à travers le paravent de l'ultra-liberté et de la pseudo-autorité institutionnalisées, et sur le piédestal d'une utilité mercantile organisée. Et c'est à cet instant crucial que la turbulence, propulsée par les fanatiques de la mode et du type, sort du champ économique initial pour conquérir les champs paysagers, environnementaux, sociaux, politiques, etc., prédispose en quelque sorte à la hiérarchie et à l'entropie, tout en initiant une collusion franche avec l'architecture de la cité pour un développement territorial peut-être (et encore, est-il

vraiment social ou politique? local ou régional?), mais contre un aménagement paysager et environnemental (ou au mieux arbitraire). C'est ainsi que le marché mercantile prolifère, pour ainsi dire, la crise paysagère et environnementale. Il se manifeste dans l'usure et la rupture qu'il propage où leur cause et leur effet s'engendrent en boucle, dans une vaine circularité. Donc, se prémunir de cet « état » est un exercice périlleux, mais d'autant nécessaire à l'architecture de la cité puisque qu'il modifie tous les mi-lieux-bâtis, et parfois même les trames viaires et les mailles parcellaires.

4.3 Situation de quelques mi-lieux-bâtis

Considérons maintenant quelques mi-lieux-bâtis spécifiques. Dont le premier tourne alentour de la baie des Chaleurs, communément appelée la mer, car elle constitue assurément l'un des lieux emblématiques de Tracadie. Pourtant, plutôt rares sont ceux et celles qui ont mentionné la baie comme étant un lieu distinctif de l'endroit. Peut-être est-ce dû à la formulation employée dans nos interrogations, peut-être est-ce dû à l'occupation réelle qu'on en fait ou plutôt à l'identification d'autres lieux littoraux qui permettent de l'aborder. Et vraisemblablement que les gens ont opté pour des lieux à proximité de la baie plutôt que la baie elle-même comme lieu. Mais est-ce que ça traduit un passage du maritime vers le littoral, de la mer dans sa totalité au bord de mer seulement? Car elle nous apparaît plutôt évoquée à partir d'une situation côtière étant donné que peu de gens ont le privilège d'y « accéder » comme le mentionne Chantale : « *il faut être conscient que c'est un privilège d'accéder à ça* ». Une constatation qui commence pourtant avec l'île-aux-hérons comme repère et qui se termine finalement avec la principale destination : la baie.

Car « *l'île n'est pas nécessairement un beau lieu, c'est un endroit pour apprécier le reste, une façon d'avoir un point de vue, car on n'est pas obligé de s'y rendre... En fait, c'est peut-être davantage la baie, la destination!* ». Et tout en axant sur la rareté de cette expérience « *atypique* », contemplative et « *méditative* », Chantale évoque le rapport d'une appréciation visuelle entre le proche et le lointain, un point de vue qui permet « *d'apercevoir toute la côte* », « *de sortir de son habitude* », contrairement au point de vue de moindre importance qu'il est possible d'apprécier depuis la pointe Tracadigash. Puis Léo poursuit, quant à lui, avec le jeu d'ouverture et de fermeture depuis la baie, le fait d'être lové dans une cuvette maritime soulignée par le relief côtier, d'avoir une position qui permet à la fois d'apprécier l'horizon infini vers le golfe et interrompue par les terres alentour, en association constante avec un sentiment hybride de sécurité et d'évasion, puisqu'« *étant protégé et libre* » dans cette situation. Jumelé à cette expérience unique de navigation, Léo indique aussi « *le point de vue magnifique* » qu'il est possible d'apprécier depuis la baie, tout le paysage embrassé avec ces différentes facettes : la mer, les monts, les plages, la côte...

Mais mis à part ces deux considérations, le fait demeure. La baie apparaît, pour ainsi dire, « *peu habitée* » même si on constate aussi de récentes initiatives afin de l'aborder davantage, comme dans les manifestations des yourtes flottantes sur la lagune ou bien de l'école de voile à la plage, tous deux situés à Carleton. Et comme le note Chantale, la conversion de la Bordée en Écovoile, soit une rénovation qui souligne cette bonification vocationnelle (ajout de l'école de voile), qui apparaît intéressante parce qu'assortie aux bâti-

ments de la municipalité par les matériaux et les couleurs utilisés³⁸, et qui signifie du même coup cette volonté d'habiter la baie, de l'expérimenter davantage. C'est intéressant parce que ça indique une même organisation et ça anime, de par sa vocation, la mer en face, mentionne Chantale : « *Je trouve que c'est très conséquent d'avoir un tas de voiles, (une flotte de bateaux), qui partent de l'Écovoile, (qui s'ancrent) ou qui se promènent sur la baie* », ça crée « *une utilisation...très intéressante de la baie pour le message que ça donne* ». Ainsi, le seul rapport entre une présence et une absence sur la baie constitue un message éminemment significatif. Mais autrement, que dire de la symbolique des embarcations sur la baie ou bien des habitations dans la lagune? Par exemple, est-ce que les yourtes flottantes sont issues d'un langage relationnel? Et de quel rapport de contactualité et d'appropriété s'agit-il? Car on doit s'interroger sur le rapport des yourtes avec le contexte architectural de Tracadièche, même s'il faut d'abord considérer cette idée originale d'habiter autrement la baie par un contact unique avec Carleton, mais tout de même avec une architecture actuelle à la mode³⁹. Pour ces raisons, on se demande : Est-ce que des habitations inspirées des anciennes cabanes de pêcheurs auraient été davantage appropriées? Ou bien n'est-ce pas, sinon, une occasion de nouvelles architectures manquées? Puis, on peut aussi s'interroger sur les droits accordés sur cette propriété vraisemblablement municipale, c'est-à-dire sur l'appropriation de la lagune par un propriétaire privé versus un autre propriétaire privé ou même public! Quels sont donc finalement les bénéfices envisagés sur les plans du développement territorial ainsi que de l'aménagement

³⁸ Nous croyons qu'il faut plutôt faire attention au contexte limitrophe des bâtiments qu'à une signature uniforme. L'utilisation d'un même langage demeure toutefois à signaler comme attitude à valoriser.

³⁹ Des yourtes se retrouvent curieusement çà et là dans les parcs et réserves de la province.

paysager et environnemental, notamment du caractère architectural des yourtes et de leurs impacts sur la flore et la faune de la lagune? Faudrait-il réguler le nombre et les types de ces habitations flottantes, les droits et devoirs des propriétaires?

Autrement, notre relation privilégiée avec la baie reste un trait qui semble façonner les personnalités, chacun(e) y associe une signification propre qui dessine néanmoins des contours obligés, ne serait-ce que du fait que « *la mer est omniprésente* », que les gens de la région sont nés au monde nulle part ailleurs que dans la mer, qu'on l'habite autant qu'elle nous habite, nous évoque si bien le sentiment d'appartenance de David. Et « *c'est sûr qu'on est tous pareil lorsqu'on vient de la baie des Chaleurs* », selon Pierre, parce que la mer, « *ça fait partie de nous* ». Pour s'en convaincre, il suffit d'un aller-retour entre ici et ailleurs afin de créer cette excitation que nous procure l'expérience d'une percée sur la mer, expose-t-il. C'est d'ailleurs de cette caractéristique maritime (ou vraisemblablement littoral) dont on tente de tirer parti, indique David, parce que « *l'industrie touristique est basée sur des thèmes reliés à la mer* ». Peut-être est-ce la raison pour laquelle il y a tout d'un coup une reconnaissance de la baie dans un classement « spécialisé »⁴⁰, afin de faire mousser cette clientèle touristique. Sauf que Pierre nous assure tout de même que « *c'est très attractif sur le plan touristique, reconnu partout et que les gens y viennent* » et David ajoute, à ce propos, qu'« *il y a beaucoup de gens de Montréal, de Québec, etc., qui*

⁴⁰ La baie des Chaleurs a été classée 3^e dans un palmarès des baies dans le monde probablement parce qu'elle fait partie du Club des plus belles baies du Monde.

recherchent des propriétés (pour de la villégiature), qui viennent ici régulièrement (en tant que touristes) »⁴¹.

Cependant, ce n'est pas la baie qui a été identifiée en tête de liste, puisque les premiers lieux attractifs de Tracadieche sont sans contredit le barachois de Carleton et les montagnes Notre-Dame, notamment le mont Saint-Joseph. Aucun doute, toutefois, qu'on soit dans un milieu entre mer et monts! Personne ne sera surpris de cette constatation. Mais, si l'on cherche à savoir qu'est-ce qui fait en sorte que ces deux lieux soient précisément ceux auxquels on se réfère communément, on y trouve alors l'une des clés permettant d'accéder à la compréhension et à l'explication du milieu qui fait en sorte que ces lieux soient emblématiques pour Tracadieche. Et pour le faire, nous devons exposer l'évolution des deux lieux parce que même s'ils constituent indéniablement deux nœuds polaires à l'échelon du territoire de Tracadieche, ils en demeurent encore que ces deux lieux se remarquent et par le fait même se démarquent des autres lieux analogues tels que les barachois de Saint-Omer, de Nouvelle et de Miguasha ainsi que tous les autres monts de Tracadieche. Pour quelle raison en est-il ainsi? Et bien, d'une part, le peuplement du milieu s'est effectué à partir du site qu'est l'actuel village de Carleton, et d'autre part, cette situation a fait en sorte que ces deux lieux de proximité soient appropriés au fur et à mesure de leur interrelation avec le milieu. Il n'est certainement pas anodin de lier l'état actuel avec ce site géographique de prédilection ainsi qu'avec la charge historique léguée

⁴¹ Ce qui indique un certain profilage de la provenance des touristes et des villégiateurs qui serait d'ailleurs aisé d'appuyer avec différentes données indicatrices, comme celles compilées aux bureaux d'information touristique de la Gaspésie.

par l'occupation religieuse du mont Saint-Joseph et de l'activité des pêcheries et de la foresterie autour du barachois de Carleton. Vocations qui sont aujourd'hui plus ou moins tombées dans l'oubli, mais en laissent tout de même des traces indélébiles. On leur doit, entre autres, la confection du quai (construction en 1882) ainsi que l'édification du phare (construction du 1^{er} phare en 1876-1911, du 2^e phare en 1912-1971 et du 3^e phare en 1984) et de la chapelle (construction de la 1^e phase en 1935 et de la 2^e phase en 1965). Il y a aussi plusieurs « cabanes de pêcheurs » rustiques quelque peu « *délabrées* », qui subsistent malgré tout, qui attestent d'une époque avec leurs cachets authentiques patinés par les intempéries, et qui méritent d'être restaurées parce qu'elles participent à notre appartenance au milieu, indique Brigitte, Françoise et Marc. Donc, autant de constructions qui servent toujours de repère et demeurent encore des symboles pour le milieu.

4.3.1 Le barachois de Carleton, la balade et les deux flèches littorales

Si l'on se concentre sur le barachois de Carleton, il est d'abord possible d'évoquer que même si cet ensemble caractérise indéniablement un lieu distinct, il convient aussi de le subdiviser en trois éléments qui sont d'ailleurs répertoriés comme tels par les participant(e)s lors de l'entretien. Il s'agit bien sûr de la « balade » et des deux flèches littorales, soit des bancs de Larocque et de Carleton. Chacun des éléments possède un caractère et une ambiance qui diffère substantiellement de l'ensemble sans toutefois s'en dégager totalement. Ainsi, le barachois apparaît comme un mélange intéressant de nature et de culture où il est possible d'expérimenter intensément notre relation avec le paysage et l'environnement, comme le mentionne Amélie. « *C'est un lieu tout de même bien préservé,*

qui a bien été mis en valeur », donc un lieu ambiant qui évoque jusqu'à maintenant une cohabitation maîtrisée entre nature et culture pour Brigitte. « *Je me sens chez nous lorsque je vois ça* », évoque-t-elle. L'ensemble du barachois possède une signification symbolique et écologique indéniable. C'est un lieu d'abondance parce que diversifié selon Georgette, un lieu animé par différentes activités et rythmé par les marées, les saisons, le climat... Il expose une certaine variété paysagère, mais aussi une diversité environnementale. Et si l'on parcourt les trois éléments, l'on se rend compte de l'écart entre la simplicité apparente et la complexité profonde de l'ensemble. Autrement dit, ce lieu emblématique de la région est encore et toujours porteur d'un potentiel, d'une énergie de transformation se mettant tant bien que mal en diapason avec l'évolution naturelle et culturelle du milieu. Le tour du lieu suffit à en donner la teneur.

D'abord, le banc de Larocque se constitue de trois parties, soit la pointe Tracadigash, le camping de Carleton (construction par le provincial en 1969 et cessation au municipal en 1982) et le coude des Bourque. Bien qu'elles soient presque exclusivement de propriété municipale et toutes les trois accessible à pied, en vélo ou en auto, ces parties varient quant à leur type d'appropriation. La pointe et le coude sont publics alors que le camping est plutôt semi-privé. Il en est ainsi parce que le camping est limité par une barrière à son pourtour avec un seul point de passage routier faisant en sorte que ce secteur du banc de Larocque se trouve plutôt fermé qu'ouvert aux échanges entre les campeurs et les habitants, et en quelque sorte coupé du lieu. Même la plage en face du camping est marquée de cette appropriation. Mais est-ce que cette situation régule vraiment le rapport entre l'intimité et la socialité pour les campeurs? On en doute! Il s'agit plutôt d'une solution commode pour

contrôler les entrées/sorties des campeurs et non pas pour configurer leur emplacement ou pour favoriser leur déplacement une fois installé sur le camping, et réduit ainsi l'accès à un pan allongé de plage pour les habitants. C'est un choix, sauf que la connexion entre le camping et le banc de Larocque s'en trouve affecter, et ce, malgré qu'elle puisse se faire autrement. Déjà, l'on aperçoit cette volonté de relier le camping avec la pointe Tracadigash par un sentier, et avec raison puisque le pavillon communautaire de la pointe participe à l'occasion, par la tenue d'événements, à l'animation du lieu et à la rencontre entre les campeurs et les habitants. Toute la pointe Tracadigash est d'ailleurs un point de confluence souligné par l'appel du phare. Phare qui sert de signalisation et d'orientation parce que visible à une distance appréciable, qui est construit sur le modèle d'origine et qui constitue un beau détail pour Tracadièche dû à son trait distinctif et maritime selon Françoise, Isabelle et Georgette. La pointe Tracadigash est également pourvue de sentiers organiques jalonnés de mobiliers. Du mobilier toutefois assez « banal », éparpillé çà et là, « *pareil* », mais plutôt effacé que distingué comme l'indique Françoise. Tout de même, les gens semblent s'en accommoder couramment. Sinon, tout comme le coude des Bourque, la pointe Tracadigash est directement accessible par voie piétonnière, cyclable ou routière, et possède des places de stationnement encourageant probablement l'achalandage des plages limitrophes.

Ensuite, le banc de Carleton se compose aussi de trois parties, soit la pointe Tlagatigetj, le havre de Carleton et la route du quai. Toutefois, le régime de propriété diffère. Il s'agit de propriétés mixtes (personnelles et municipales) dans les cas de la pointe Tlagatigetj et de la route du quai et d'une propriété municipale pour le havre de Carleton (sauf,

bien sûr, le quai qui est de propriété fédérale, mais susceptible d'être cédé au municipal). Le type d'appropriation y est pourtant davantage public que privé. Seules les propriétés personnelles sur la bande de pertinence Ouest de la route du quai semble y préserver le privé par le bâti qui s'y trouve. Et encore, tout le secteur est tellement noyé dans le public qu'il faudrait y ériger des barrières étanches pour vraiment y assurer une marque strictement privée. D'ailleurs, la bande de pertinence Est de la route du quai, même si elle est clôturée, ne laisse apparemment pas le pas au privé sur le public. Secteur qui, jusqu'au havre de Carleton, était auparavant davantage privé que public puisqu'utilisé comme cour de stockage par l'industrie forestière, et ce, même s'il servait parfois de terrain de jeu nous rappelle Marc. Terrain qui bénéficiait et assurait une certaine occupation marchande du quai.

Aujourd'hui la situation du quai est tout autre, il soulève l'inquiétude de la population puisqu'il évoque l'incertitude quant à sa réfection ou sa condamnation prochaine, affirment Chantale et Édouard. Il cristallise une importance symbolique cruciale dans l'actualité de Tracadie parce qu'il est en passe de cessation entre le fédéral et le municipal, instance qui ne peut pas assurer seule les coûts faramineux d'une véritable réhabilitation. Une option non envisageable au sein de la population qui s'est d'ailleurs soulevée en masse en faveur de sa préservation. Cette vigilance citoyenne met donc toute une pression sur les instances gouvernementales afin que le quai soit bien préservé et qu'elles réalisent ainsi le passage d'une symbolique négative à une symbolique positive, comme le mentionne Chantale. La marge de manœuvre est limitée pour respecter tous les utilisateurs du quai, que ce soit les habitants, les plaisanciers et les croisiéristes, le secteur des pêcheries, de la

mariculture ou du transport des marchandises. Ainsi, les gens ne sauraient se satisfaire d'une possible amputation du quai, d'un manque de volonté politique de faire face à la responsabilité de le maintenir, voire même de l'améliorer, comme le signalent Chantale, Édouard, Georgette, Léo et Simon. « *C'est un endroit comme mythique* » soutient Georgette, un lieu de rassemblement communautaire, d'une signification géographique et historique maritime profonde et d'un développement économique et touristique important nous signalent Édouard, Georgette et Léo. Il mérite qu'on s'en occupe, qu'on l'entretienne parce qu'autrement « *ça deviendrait comme une plaie* » dangereuse, selon Édouard. Donc, « *il faut absolument le maintenir* » puisque c'est un précieux port d'attache en zone stable et sans vraiment de risque d'érosion ou de submersion, nous indique Simon. Et même si son ajout par des « experts » a suscité des réserves parmi les initiés locaux dues à sa configuration inadéquate pour contrer les vents et les marées dans la baie (tout comme la construction du casse-vague d'ailleurs), comme l'indique Simon, nous n'avons aucun doute que son retrait va être davantage marquant dans les souvenirs des habitants (voire même seulement sa condamnation)⁴².

Autrement, il n'y a pas que le secteur du havre qui soit une source de tension, voire de conflit, dans l'actualité. Il y a aussi le fameux projet de villégiature sur la pointe Tlagatigetj. Il s'agit évidemment d'un « *lieu sensible* » que « *la population de Carleton a toujours perçu comme étant destinée à une autre vocation que le propriétaire veut lui donner* », indique David. « *Les gens pensent que c'est à eux, mais ce n'est pas à eux* » et

⁴² Une annonce du gouvernement le 17 mars 2011 a confirmé l'octroi d'un budget pour la réparation du quai de Carleton. Maintenant, il convient de maintenir la pression civile pour une restauration adéquate du quai.

« *c'est vrai que c'est un terrain privé, mais ça l'a toujours été un lieu public* » confirment respectivement Françoise et Théo. Le site apparaît donc névralgique! Et c'est « *choquant* » parce déjà il y a une apparence de conflit d'intérêts avec l'ancien maire et promoteur du projet qui a fait en sorte de réglementer en sa faveur le zonage du site, évoquent Théo et Françoise. Alors, si les gens s'offusquent à l'idée de voir des résidences sur ces terrains, indique David, que « *ça fait consensus au sein de la population* » puisque « *ça va couper la vue* », soutient Françoise, et que « *ça déferait le paysage et l'environnement* », confirme Théo, aucune mesure d'atténuation pour ce projet ne semble envisageable. Situation qui se trouve davantage éclairée par Simon lorsqu'il soulève la tension entre les gens qui souhaitent aménager et développer « *ce bout de terre inutile* » parce qu'ils y voient « *une bande de terre abandonnée* » dont il faut tirer de l'argent et les gens qui y voient plutôt un lieu à caractère paysager ou un risque environnemental. Et nous pourrions même nous compromettre en certifiant que c'est justement parce que ce site est naturel qu'il participe à la valorisation de Tracadièche en protégeant son potentiel paysager et environnemental encore peu exploité. De sorte qu'il est probablement un meilleur appel touristique dans sa forme actuelle. Pour s'en convaincre, il suffit de mentionner que la pointe Tlagatigetj constitue un refuge important pour la faune aviaire et pour les amateurs d'ornithologie, un bastion terrestre vierge de toute intervention humaine pour le barchois. Donc, pas étonnant que Simon est ciblé le banc de Carleton pour évoquer la richesse du barchois : « *C'est un habitat côtier important* » avec une diversité et une fertilité marines parce qu'il y a des bancs, un marais, une lagune, un goulet et la baie. Il y a des herbiers de zostère, une prairie marine, un milieu humide... Il y a une entrée/sortie du courant permettant une

submersion quotidienne du marais qui est aussi une zone de filtration de nutriments et de production de bactéries importante, indique Simon. D'ailleurs, l'édification d'une tour convient tout à fait au site, malgré qu'elle soit d'une architecture tout aussi peu en lien avec le milieu (un dialogue entre la tour et le phare aurait été davantage intéressant). On peut tout de même y reconnaître le potentiel de compréhension et d'interprétation du barachois puisqu'on est en mesure d'y apprécier le paysage affilié à son point culminant, comme le mentionne Simon. Information qui mériterait même de pénétrer le milieu puisqu'il nous semble avoir remarqué une certaine confusion autour du terme « barachois », terme qui s'associe probablement davantage aux flèches littorales qu'aux trois véritables composantes du barachois : soit les bancs, la lagune et le marais. Autrement, nous soutenons que par sa signature architecturale monotone, de la concurrence signalétique qu'elle occasionne avec le phare, la tour apporte son lot de nuisance pour l'ensemble du lieu si on ne peut pas déjà affirmer le caractère ridicule de la consolidation dépareillée de sa structure déjà chancelante⁴³.

Et puis, vient la « balade » ou officiellement l'« Avenue du Parc » comme complément des éléments qui constituent l'ensemble du barachois. Déjà, juste le nom prête à confusion, nous indique Chantale, parce que dans la mémoire et l'imaginaire du milieu, les gens appellent chaleureusement cette rue panoramique « la balade ». Une rue panoramique de propriété municipale qui évolue davantage vers un « parc linéaire » asphalté pour piéton et cycliste, si ce n'est de l'interruption ponctuelle occasionné par le parc Germain

⁴³ La structure de la tour a manifestement été consolidée récemment (pendant l'écriture du mémoire).

Deslauriers, et ce, surtout depuis le changement sur le plan des entrées/sorties routières. Modification qui ne passe pas inaperçue par les usagers de ce secteur public, comme le souligne Rose en précisant qu'il n'y a pas de circulation routière. Mais était-ce vraiment une conversion souhaitable? Est-ce que le fait d'avoir barré une entrée/sortie ne nuit-il pas davantage à la fréquentation du terrain de jeu, par exemple? Ne s'agissait-il pas d'une voie de contournement intéressante pour éviter le trafic dans le milieu de Carleton (comme en période touristique de pointe), s'interroge Chantale? Et surtout quel message évoque la solution apportée au problème occasionné par la circulation routière, poursuit-elle? Parce que formellement, l'érection de deux « *barricades* » en « *gros blocs de béton* » et en « *grosses barrières de métal* » est assez épouvantable, à la limite choquant. « *Ce n'est pas invitant, ça n'a pas été intégré, ce n'est pas aménagé pour ça* » et « *ça paraît improvisé* » tout en amenant « *un message contradictoire incompatible avec ce site magnifique* ». « *Ça dit, n'y allez surtout pas* », un attention danger plutôt qu'un bienvenu en sécurité, explique Chantale. Même si, en effet, le confort des résidents adjacents au site doit être amélioré à cause de ces « *barricades* », la pose de dos d'âne sur la balade n'aurait-elle pas été suffisante, se demande-t-elle? Et l'on pourrait aussi s'interroger sur la relation entre la voie et l'éclairage depuis le changement des entrées/sorties qui est venu bouleverser l'usage du lieu, sur la connexion entre le haut et le bas de la falaise par les escaliers à la place des Acadiens et au parc de la Fabrique, sur la pose d'un beau garde-fou et d'une vaste surface gazonnée sur la falaise et dans le parc Germain-Deslauriers. Qu'est-ce qui justifie ces choix? Est-il vraiment utile d'avoir installé un garde-fou en bordure du parc (et en passant à la pointe Tracadigash aussi)? Est-ce vraiment convenable d'avoir planté du gazon à ces

endroits? Non pas que ces changements soient néfastes en soi, mais habituellement l'éclairage des parcours piétonniers et des pistes cyclables se fait à un niveau davantage connecté qu'avec les voies routières, un garde-fou sert à quelque chose et le gazon n'est pas la panacée des cours, des parcs ou des places. Enfin, peut-être que la ballade reflète un certain « cachet » clôturé, gazonné et asphalté! Sinon, il nous apparaît curieux d'avoir implanté un premier escalier en arrière de l'Hôtel de Ville puisqu'il se trouve ainsi caché au faite de la falaise malgré qu'il participe à l'articulation avec le parc Germain Deslauriers à son pied. Configuré ainsi, le signal porte peu, la lisibilité de la connexion est interrompue et la séquence du passage n'établit pas véritablement d'articulation avec la place des Acadiens. À cet égard, il semble que le deuxième escalier qui s'érige au parc de la Fabrique va justement contribuer à établir cette connexion qui fait défaut à la place des Acadiens, par sa mise en évidence dans « *un endroit important (Église, Cégep, Caisse populaire, Serpent-Plume)* », indique Henri. Autrement, on doute que ces deux lieux, autant pour la place des Acadiens que pour le parc de la Fabrique, soient susceptibles à la détente et les concevoir de la sorte serait négliger la nuisance du trafic sur la route principale et éventuellement y architecturer inadéquatement les sites. Et il ne s'agit pas davantage de vitrines sur rue, mais plutôt de lieux de passage qui participe plus ou moins à valoriser les monuments des Acadiens et de l'abbé Joseph-Maturin Bourg, une caractéristique qui vient même jusqu'à nous interroger sur leurs toponymies (place des Acadiens et parc de la Fabrique).

Pour d'autres, ces détails significatifs attirent plus ou moins l'attention, surtout face aux interventions pour les piétons et les cyclistes, la pose de lampadaires et la disposition

d'œuvres artistiques. Ainsi pour Marc, « *du fait d'avoir repavé la piste et d'avoir changé l'éclairage, c'est plus invitant, ça l'a l'air moins abandonné* ». Alors que pour Amélie et Brigitte, il s'agit davantage de l'implantation de la « Promenade des rêveurs » de Xavier Rijs, de ces sculptures en bois de mer, que la réfection de la piste ou la modification des lampadaires. Donc, l'intérêt vient plutôt de ces ponctuations sculpturales imprévues, à la fois continues et éclatées, cherchant à intercepter jusqu'à subvertir les lampadaires où elles sont installées, participant alors, de jour et surtout de nuit, à capter leur essence, à cacher leur existence. « *C'est une belle intégration de nature et culture, de l'art avec le milieu ambiant* ». Ça camoufle ou plutôt ça habille les lampadaires avec un certain « *caractère marin* », « *ça se fond mieux dans le paysage* », explique Brigitte. Et Amélie confirme en invoquant que le cachet maritime, le design de fanal des lampadaires indique une certaine attention pour le mobilier par le milieu, mais que l'insertion des sculptures en bois de mer vient finalement les personnaliser. « *C'est le mélange des deux qui est intéressant parce que n'importe qui pourrait reprendre les beaux lampadaires* », poursuit-elle. Toutefois, cette œuvre évolue capricieusement selon Chantale. « *C'est tout délabré, tout croche, tout grisé* »! C'est une œuvre actuelle, supposée d'être prévue éphémère plutôt que durable de sorte qu'aujourd'hui « *ça l'a perdu son sens, sa signification initiale* »⁴⁴.

Et si l'on effectue une pose au parc Germain Deslauriers, l'on peut s'interroger sur la synergie des installations avec le lieu. Est-ce un parc, une halte routière, un terrain de jeux, de sports ou d'arts? Peut-on vraiment soutenir qu'il s'agit d'une adéquation intéressante

⁴⁴ Certain(e)s comme Chantale seront donc content(e)s de constater la disparition récente de l'œuvre.

avec le barachois ou d'une interrelation suffisante avec le milieu de Carleton que d'installer à cet endroit un terrain de jeux et de sports? Et que dire de ces magnifiques jeux en comparaison de ceux qui se trouvent à l'école primaire de Carleton! Or, selon Rose, c'est bel et bien un parc utilisé et apprécié par les gens en faisant référence au terrain de jeux et à la « Terre des Oishommes » de Marsel Ritchie. Mais nous insistons, ça ne le rend pas davantage cohérent et pertinent avec ce site barré physiquement et psychologiquement par la falaise et la route, donc assez isolé du milieu de Carleton (sauf peut-être la Terre des Oishommes), surtout si l'on considère l'achalandage occasionné par des activités planifiées, comme le soccer pour les enfants⁴⁵. Une activité qui possédait déjà un terrain digne de ce sport dans le milieu de Carleton et dont on a vraisemblablement préféré ignorer! Et si ce terrain devenait « Terre des Oishommes », une place interactive et évolutive, le lieu en serait tout aussi ludique et mystique comme l'est justement la sculpture de la « Terre des Oishommes » avec ces personnages qui tournent, cette relation intérieur-extérieur, introspective-extraspective, tourbillonnante et faisant place à un antre au cœur d'un nid où l'on peut se cacher, méditer, s'asseoir ou jouer avec un globe terrestre figé et engendré dans le béton : notre monde. Tout ça sur et sous la vigilance des Oishommes qui craignent de ne plus pouvoir s'envoler, comme enchaîner à ce nid de pierre, mais qui leur permet aussi de couvrir la puissance de se libérer, pour finalement faire virevolter le monde. Or, pour nous, il s'agit d'une œuvre générationnelle qui s'adresse autant à la tendre enfance qu'à la sagesse des aînés, une expérience partagée « *qu'on essaye de faire découvrir à la population* » et qui résonne tellement bien avec le jeu,

⁴⁵ Que dire de l'installation d'un terrain de soccer dans un milieu venteux comme sur ce site.

comme le mentionne Rose, tout en s'interrogeant sur sa réception et sa figuration au sein de la population. Une œuvre artistique dont elle ne sait pas jusqu'à quel point elle est visitée, mais constate également qu'elle est abîmée et évoque cet état tout en stipulant que la proximité entre la « Terre des Oishommes » et le terrain de jeu n'est peut-être pas étrangère à cette situation. « *Aurait-on vu les mêmes marques si elle avait été ailleurs?* », se demande-t-elle. Quoi qu'il en soit, nous doutons de la forme actuelle assez artificialisée et isolée par la falaise du parc puisqu'elle suggère plutôt une relation peu convaincante avec le site du barachois et le milieu de Carleton.

Sinon, cette « balade » demeure tout de même propice à l'exercice, à la rencontre fortuite, à la détente garantie, voire au rassemblement de familles. On peut aller s'y « balader » en toute tranquillité, évoque Rose, contrairement à la route principale très agitée due à la circulation routière. Ça éveille le sentiment d'« *être entouré de nature* », poursuit-elle. Sentiment d'ailleurs partagé par les autres participant(e)s pour caractériser les deux flèches littorales. Toutefois, l'isolement sur le banc de Larocque semble émulsifier cette énergie de la « *connexion avec le tout et d'une communication qui s'établit avec le lieu* » pour Édouard, un sentiment de quiétude et de liberté envahissant. Parfait pour y relaxer, s'inspirer à la création, s'y adonner à la méditation ou la contemplation, complète Théo. En fait, ça dépend de l'activité, explique-t-il. On peut s'y promener, y lire, se baigner, se tenter, faire de l'exercice, des feux et des pique-niques, etc., énumère Rose. Soit, mais alors, pour quelle raison les pratiquer à cet endroit? Serait-ce dû au point de vue, à l'appel de la baie et à la tranquillité du lieu que plusieurs évoquent? Et que dire sur la position et l'horizon du banc de Larocque vis-à-vis le milieu de Carleton et de sa relation avec la baie

qui ressortent couramment : le ressac des vagues, le parfum de la mer, l'étreinte d'une brise, les chants des oiseaux marins, le beau point de vue... Il n'y a donc aucun doute que le caractère et l'ambiance du lieu participent aussi à le qualifier et dont on doit tenir compte pour toute forme d'intervention. Même le climat y insuffle un certain rythme avec ces brises et ces rafales de même qu'avec ces écarts de température, nous indique Isabelle lorsqu'elle soutient que c'est « *un lieu d'extrêmes* » où l'hiver y est hostile et porte au dépassement alors que l'été y est propice et permet le relâchement.

Et bien sûr que la relation franche avec la baie y est fondamentale, mais du fait d'avoir « maîtrisé » les aspects et les attributs du lieu, d'avoir laissé le pas plutôt au naturel qu'à l'artificiel s'accorde probablement avec l'attrance qu'a le lieu pour les participant(e)s de l'étude. Cette constatation est dans tous les cas nettement partagée par Édouard lorsqu'il évoque l'« *aménagement contrôlé* » et par Henri lorsqu'il note que « *ce n'est pas un lieu humanisé* ». Alors que pour Amélie, « *c'est des amant(e)s de la nature et de la mer qui se retrouvent là, des gens qui vivent sur la mer* » lorsqu'elle évoque le barchois de Carleton. Caractéristique davantage cruciale et marquée pour Simon puisqu'il compare le banc de Larocque et le banc de Carleton en les considérant respectivement comme étant « assez fortement » et « très faiblement » humanisé. « *Tout le reste est très utilisé, il est bâti, il est habité* », alors que la pointe Tlagatigetj a un statut municipal de protection et même s'il est précaire, il « *mérite d'être maintenu tel quel* », déclare-t-il. Du reste, l'écart de l'occurrence entre la mention des deux flèches littorales par les participant(e)s semble pointé une distinction importante due au fait de l'accessibilité directe ou indirecte en véhicule et de l'évolution différentielle symbolique et écologique des deux sites, entre

autres occasionnés par le degré d'intervention et le statut de protection. « *Il faut marcher pour s'y rendre parce que ce n'est pas accessible en voiture directement* », mentionne Rose pour la pointe Tlagatigetj. Ainsi, on dénote une certaine différenciation associée faisant en sorte que le banc de Larocque est davantage chargé par la dimension paysagère alors que le banc de Carleton est davantage saisi par la dimension environnementale. Pour cette raison, ces lieux sont visités et utilisés différemment. Mais il pourrait en être autrement avec l'édification du projet de la passerelle sur le goulet. Ce qui viendrait modifier considérablement les deux pointes en transformant ces haltes en passage, mélangeant leurs « vocations » réciproques, tout en perturbant la faune et la flore par la fréquentation anticipée du parcours en boucle apparenté. Et ainsi, la différence entre les pointes Tlagatigetj et Tracadigash se verrait certainement estomper au fur et à mesure que le lien s'établirait dans les mentalités. Une situation possible que Georgette trouve « *inacceptable* »!

Malgré ça, le barachois apparaît comme un ensemble qui doit être maintenu par chacun de ces éléments. Et sur une durée de 20 à 40 ans, il est possible de soulever qu'avec toutes les interventions de la municipalité pour modifier et corriger le système de traitement des eaux usées affectant et altérant le site, la lagune soit en quelque sorte passé d'une symbolique d'immondice et de saleté à une symbolique d'abondance et de fertilité, comme l'indique en tout cas des migrants plutôt étrangers que familiers à cette couche de sens, Georgette et Simon en tête de liste. Cette figuration est le présage d'une sensibilité en mutation face au site. D'ailleurs, n'est-il pas aujourd'hui habité par des yourtes flottantes, des embarcations de plaisance et des amateurs de « surf-volant »! Vocations récentes qui

devront cohabitées avec le sens du site, soit de son mélange naturel et culturel. Sinon, ça configuration distincte fait de lui un lieu rare et exceptionnel, signale Françoise. Les constructions bâties à son pourtour constituent peut-être un souci à se doter d'un langage architectural maritime. Une tentative qui nous apparaît peu convaincante malgré que le bâti de propriété municipale a le mérite d'avoir une certaine signature unie par leurs gabarits, leurs matériaux, leurs couleurs, etc., comme le dénote Amélie avec « *l'harmonisation qui se fait, soit la tendance à ce que les bâtiments aient une connotation améliorée* » en faisant référence aux bâtiments du camping, du parc et de la marina. Alors que le bâti de propriétés personnelles sur la route du quai est plutôt disparate sur tous les plans. Il n'y a qu'à soulever à cet égard les ruptures répétées entre la galerie Tremblay, le bar Saint-Barnabé, les chalets du Vivier et la pharmacie Jean-Coutu. Autrement, le barachois de Carleton, par ça beauté et ça tranquillité si souvent évoquées, insuffle une certaine animation et un sentiment apaisant. « *Ça dégage de la quiétude, mais avec de la vie autour* », indique Brigitte. Ça évoque des souvenirs pour certains et des images pour d'autres, donc à la fois témoin et reflet symbolique important au milieu. C'est indéniablement un lieu accessible du milieu de Carleton, un lieu où gravitent les gens pour y prendre l'air, se ressourcer, contempler et méditer souligne Georgette. C'est donc un lieu qui mérite de valoriser ces caractéristiques parce qu'elles lui sont propres, en harmonie avec lui, même si à la limite certains sites peuvent servir de lieu social, festif ou ludique, comme le havre de Carleton ou le parc Germain Deslauriers.

4.3.2 Le mont Saint-Joseph, les monts Notre-Dame et les sentiers pédestres

En ce qui a trait au mont Saint-Joseph, il est d'abord possible de le qualifier d'« *incontournable* » tel que le suggèrent si bien Georgette, Kevin et Simon. Et comme il est situé à l'endroit même où s'opère une inflexion des monts Notre-Dame, où se départagent les baies de Tracadèche et de Cascapédia, et où se trouve le bassin initial du peuplement de Tracadèche, sa renommée tient probablement à sa seule situation éminente sur le territoire. Un lieu géographique qui a été relevé depuis par une charge historique, soit l'érection de la chapelle (construction de la 1^e phase en 1935 et de la 2^e phase en 1965), confirmant ainsi l'importance de sa position avancée sur le littoral et de l'horizon embrassé à son sommet. De sorte qu'aujourd'hui, il s'agit d'un lieu de toute évidence très accessible dû à la route et aux sentiers qui permettent de bénéficier de son point vue unique, un fait remarqué par plusieurs participant(e)s. Son accessibilité est intéressante parce qu'elle est diversifiée et qu'elle épouse les courbes naturelles du lieu avec des tracés aisés et sinueux autant par les sentiers que par la route. Ce qui est appréciable, selon Simon, parce que « *les gens qui ne peuvent pas nécessairement se déplacer à pied ou en vélo peuvent y avoir accès, peuvent monter en voiture* ». Accès routier qui est d'ailleurs « *tout de même bien intégré parce que ça n'a pas défiguré le site et ça va bien* », complète Chantale, même si l'on peut encore une fois soulever les « *barricades de béton* » et une « *mer d'asphalte* » à son sommet (le piton de l'asphalte). Or, pour ces raisons, « *le sommet du mont Saint-Joseph est probablement le meilleur endroit pour admirer ou pour observer le territoire de Tracadèche* » ou « *c'est pas mal le seul point de vue où tu vas voir tout le paysage de Tracadèche* », nous indiquent respectivement Henri et Chantale. Et Simon stipule que ça permet

de bien comprendre le milieu « *quand on est sur le mont Saint-Joseph, parce qu'on voit la mer, la plaine côtière et le plateau montagneux...* ». C'est comme si on prend conscience de la mer et de la plaine côtière qu'il y a en avant de même que du plateau montagneux qu'il y a en arrière, lorsqu'on voit toute cette utilisation du territoire, ajout-il. Donc, le lieu permet des vues panoramiques plongeantes parce qu'il surplombe tout le milieu de Tracadie, donnant sur les plateaux montagneux, les côtes gaspésiennes et néo-brunswickoises ainsi que sur la baie des Chaleurs.

Encore une fois, bien que le lieu soit de propriété mixte, c'est-à-dire à la fois municipale et personnelle, le type d'appropriation y est, quant à lui, plutôt public. Et l'on pourrait probablement mentionner son statut distinct face aux monts voisins justement dû à sa « connotation » pour le milieu. À cet égard, David est assez évocateur lorsqu'il mentionne : « *je l'ai marché depuis que j'ai l'âge de marché et puis je le marche encore, alors ça fait que c'est chez nous* ». Autrement, comme l'indique Chantale, le mont Saint-Joseph est intéressant à voir en tant que tel, même si la vue à son sommet est davantage intéressante. Perspective que l'on pourrait également soulever, entre autres, à travers l'implantation des lignes électriques, la prolifération des chalets en montagne et la relation à la base des monts, entre champs et forêts. Pour ainsi s'interroger sur quel type paysager et environnemental s'appuie la ligne de distribution traversant le mont Saint-Joseph et surtout la ligne de transmission des éoliennes du mont voisin. Des tracés artificiels à rabais balafrant sur son passage l'harmonie des lignes naturelles du lieu qui semblent n'avoir aucune résonance avec le milieu. Et comme le mentionne Brigitte pour la ligne de transmission des éoliennes, « *c'est juste des gros poteaux laids en métal qui ont été mis en*

plein milieu d'une montagne », une ligne droite entre deux points qui dénature le paysage. Alors que pour Marc, ce n'est pas tant les poteaux en métal que la ligne de déboisement qu'on voit et qui gâche la montagne. « *Ça brise la continuité de la trame forestière* » et défigure ainsi le paysage, selon lui, tout en admettant la nécessité de dégager une certaine emprise au sol et la possibilité d'un tracé peu dommageable pour le lieu. Remarque en quelque sorte appuyée par Brigitte lorsqu'elle soulève qu'« *un autre endroit non-visible et aussi économique à faire aurait pu être une bonne idée* ». Une logique d'absorption qui nous apparaît tout de même assez limitée comparativement à une logique d'intégration. Or, est-ce vraiment « *un compromis entre ce qui brise moins le paysage et ce qui est le plus économique* », comme s'interroge Brigitte? Et que dire sur le morcellement que l'on qualifie de « territorial » occasionner par la construction de chalets ou par l'exploitation agricole et sylvicole sur les montagnes. De quelle façon s'assure-t-on à ce que ça participe à un style paysager et de quelle manière ça s'accorde avec des normes environnementales? Parce qu'actuellement, ça se cristallise souvent en damier chaotique sans « véritable » considération paysagère et environnementale même s'il y a aussi quelques exemples qui méritent d'être soulevés. Comme à la base du mont Saint-Joseph, où il est possible de comparer justement deux cas de figure qui illustrent notre propos, soit la configuration entre les champs et forêts en face de la rue de la Cédrière et en face du secteur entre les rues Comeau et Bernard. L'un épouse les lignes naturelles du relief et correspond à un style paysager « domestiqué (ou pastoral) » alors que l'autre morcelle par des limites artificielles le terrain et évoque seulement la propriété territoriale. Sinon, le cas des chemins, des maisons et des chalets construits sur les versants des montagnes, de même

que sur les abords des rivières d'ailleurs, est tout aussi préoccupant. Brigitte partage également une certaine ambiguïté quant aux chalets qui se construisent sur les montagnes, car « *ça pousse comme des champignons, c'est un petit peu contrariant* ». Encore une fois, « *ça dénature un peu nos montagnes vierges, ça l'affecte nos paysages* », malgré que ça soit parfois de beaux chalets en soi, poursuit-elle. Une critique qui fait toujours appel à un paysage « imité (wilderness) » et probablement, par répercussion, à davantage de discrétion comme critère de régulation pour les trouées exubérantes qui prolifèrent dans les montagnes et qui peuvent aussi nuire à l'environnement en rendant le sol davantage susceptible au mouvement de terrain si l'empreinte dégagée y est importante.

Or, si on se tourne vers les sentiers pédestres, on y trouve certainement le type d'intervention qui s'accorde avec le paysage « imité » dont semble notamment affectionnée Brigitte. Elle-même stipule que « *ça l'a bien été aménagé, sans trop dénaturé* ». Même remarque pour Amélie lorsqu'elle mentionne que « *c'est le contact avec la nature; il y a des souches, des roches, parfois une passerelle, mais ils ont essayé de garder l'état naturel du lieu* » ou pour Pierre lorsqu'il affirme que « *c'est un endroit où tu vas voir la nature dans sa vraie nature* ». Et Chantale d'affiner cette constatation en précisant que c'est assez subtil comme intervention, que c'est peu artificialisé et pas trop apparent que ce soit par les matériaux ou les couleurs utilisés. « *Ça l'a été bien réalisé puisque ça s'intègre bien dans le paysage, que ce n'est pas choquant* », signale-t-elle. Et même si nous avons des réserves sur le langage employé, « exploitant » trop peu le potentiel architectural de susciter une expérience distincte à cette superbe valorisation des monts Saint-Joseph et Carleton par ces ponts, ces escaliers, ces belvédères, etc., qui

jalonnent les sentiers, nous ne pouvons que constater l'énorme réussite que symbolise cette intervention. Assurément, il s'agit d'un super réseau de sentiers pour randonneurs pédestres, qu'ils soient à pied ou en raquette, et dont beaucoup de monde à participer à sa réalisation, à sa confection et à son entretien. « *C'est superbe pour la qualité de vie de tout le monde de la région* », les gens se déplacent sur des distances considérables pour bénéficier de ces magnifiques sentiers pédestres, évoque Simon. Et il est peut-être ardu d'en estimer tout l'appel touristique, mais aisé d'y sonder la satisfaction citoyenne de sorte que nous croyons bien être en face d'un type d'intervention à travers duquel nous pouvons nous inspirer considérablement. « *C'est une belle force, c'est bien reconnu, c'est dans les beaux sentiers. Ça l'accote bien des sentiers parce qu'ils ont été faits avec soin, qu'ils sont bien entretenus, qu'ils mènent à des beaux points de vue et à des secteurs patrimoniaux dans les montagnes* », manifeste Simon. Alors que pour Amélie, « *c'est méconnu des habitants et des touristes, c'est peu exploité, c'est un appel touristique carrément méconnu* ». Il s'agirait peut-être de faire porter le signal avec davantage de conviction sur la route principale, autant à Carleton qu'à Maria, ou bien d'édifier un ou deux autres accès sur le 2^e rang, afin d'inciter à le parcourir davantage.

Néanmoins, les sentiers pédestres constituent un appel indéniable à la découverte, plusieurs participant(e)s en font mention. « *Ça fait découvrir ce qu'on n'est pas habitué de voir* » étant donné qu'on voit davantage la mer que les monts, mentionne Brigitte. Elle poursuit avec notre invitation à parcourir les sentiers, jouant sur les contrastes d'ouverture et de fermeture entre une forêt qui enveloppe et une mer qui emporte, des évasions distinctes dans l'immensité du monde d'où émanent certains sentiments significatifs : la puis-

sance des chutes, la liberté de la mer, le sauvage de la forêt... Et une fois au fait des monts Saint-Joseph et Carleton, ou bien à partir des belvédères sur tout le parcours des sentiers, on y a une position pour assouvir son envie de l'horizon. Dans cette situation, « *c'est encore plus magnifique parce qu'on est dans la montagne et on voit la mer* », nous indique Brigitte. Cette découverte est donc balisée par les sentiers, les percées et les sites, « *et le fait qu'il y ait des sentiers, c'est sécurisant* », indique Amélie. Autrement, « *c'est une belle et saine place* » d'où on peut faire de l'exercice, visiter toutes sortes d'affaires, y faire d'excellente rencontre tout comme y vivre une expérience davantage personnelle, selon Qin. Alors qu'à l'avis de Georgette, il s'agit encore d'un lieu d'apaisement et de ressourcement, propice à la méditation et à la contemplation, des caractéristiques d'ailleurs partagées, çà et là, par Amélie, Brigitte et Pierre. C'est donc un appel à la quiétude, favorisé par ce contact avec la nature, d'où émerge tout l'attrait actuel consacré à ce genre de lieu par plusieurs activités selon Pierre. Sinon, récemment, la visite du lieu a été agrémentée de peintures et de poèmes affiliés à des artistes du milieu, effectuant ainsi une variation charmante et subtile avec ce mélange de nature et culture.

Un mélange qu'on retrouve également sur le mont Saint-Joseph, mais avec une autre signature, de sorte qu'il y a d'autres monts plus sauvages donc moins humanisés, nous indique Simon. Le mont Saint-Joseph est tout de même reconnu. Il est génial pour initier une étude sur le milieu, pour une classe scolaire, ajoute-t-il. C'est un atout important, comme le suggère David, qui souligne également l'évolution de la signification du lieu, d'un lieu religieux à un lieu touristique. Théo figure que ces significations religieuses et touristiques cohabitent encore, tandis qu'Isabelle et Françoise évoquent un peu la même chose lorsque

la première mentionne qu'il s'agit d'un lieu sacré plutôt que profane alors que la deuxième se remémore des souvenirs de pèlerinage annuel sur le mont Saint-Joseph, un évènement qui rejoignait tous les étudiant(e)s de la région. Alors que pour d'autres, comme l'explique Rose, « *ce n'est pas un lieu que je fréquente nécessairement ou que j'y vais soit avec des ami(e)s ou des touristes qui veulent voir ce que Carleton a l'air* ». « *J'y vais pour ça et je trouve ça super intéressant et à chaque fois je suis comme surprise de ce que j'y vois* », ajoute-t-elle. Le rituel de fréquentation change, le lieu se charge d'une autre symbolique, il devient lieu de rencontre et de monstration, propice à y admirer le panorama embrassant tout le milieu et davantage, d'y apprécier l'organisation de l'habitat par les habitants à partir de points de vue libérés sur l'étendue, la vastitude, l'immensité... Autrement, c'est un lieu qui expose une certaine distance psychologique malgré sa proximité et son accessibilité physiques : il nous faut toujours ravir la montagne. Ça l'affecte évidemment la fréquentation du lieu, cependant c'est toujours une belle expérience qui nous sort du quotidien, mentionne Édouard. Car dans les cas où l'on « *fait un exercice* (pour ravir la montagne), *ça prédispose à être dans le moment présent et de sentir le bien-être relier à ça* », ajoute-t-il. Or, c'est un point de vue imprenable, souligne Jocelyn, un panorama magnifique sur la baie des Chaleurs, le milieu de Tracadie et le Nouveau-Brunswick. C'est « *rustique* » évoque Françoise, « *parfois animé, mais plutôt paisible* » précise Simon, « *silencieux* » ajoute Henri, un lieu de recueillement et de ressourcement qui appelle la quiétude et la sérénité. Il symbolise la prévoyance, due au fait de sa position et de l'horizon qu'il permet d'embrasser, pour Isabelle. Entre nature et culture, le lieu présente une autre échelle qui sort de l'habitude, et parfois il est possible d'y expérimenter des ambiances

climatiques, saisonnières, voire même quotidiennes, qui lui ajoutent une dimension insoupçonnée. L'expérience y est alors magique et magnifique, à recommander lors de conditions météorologiques extrêmes, autant dans des conditions clémentes que mauvaises, de même que lors des contrastes quotidiens depuis l'aurore jusqu'au crépuscule, de jour comme de nuit. C'est ainsi que Chantale évoque que ça change avec le climat qu'il fait, par exemple, lors d'un épais brouillard, « *c'est quelque chose d'assez féérique d'escalader le mont, d'arriver au sommet et de voir la montagne apparaître* ». Ou que Kevin y aime bien la vue des contrastes diurnes et nocturnes, d'y apprécier la chromatique du milieu terrestre et de la voûte céleste.

4.3.3 La pointe de Miguasha et le site fossilifère

L'autre lieu attractif, qui est ressorti communément lors de l'entretien avec les participant(e)s, est la pointe de Miguasha. Vraisemblablement dû au fait de sa situation exceptionnelle, lové entre les rivières Restigouche et Nouvelle, au creux de la baie des Chaleurs, la pointe de Miguasha permet d'apprécier les contrastes entre le proche et le lointain, entre l'ouvert et le fermé, depuis une baie étroite vers une baie élargie, entre deux étendues de terre... « *C'est l'une des plus belles vues de la baie des Chaleurs* », bordée de part et d'autre par des terres, la mer baignant au milieu, déclare Françoise. Mais en fait, il ne s'agit pas de la pointe comme telle, mais plutôt des lieux et des bâtis qu'il est possible d'apercevoir depuis les percées sur la route de Miguasha puisque c'est un lieu éminemment privé et de propriétés personnelles, hormis le parc national de Miguasha et les sentiers de Shoolbred qui sont, quant à eux, publics. Et bien que l'on puisse subdiviser cet

ensemble en plusieurs éléments tels que le secteur de la baie d'Escuminac et de la pointe des Meckenzie, la pointe Fleurant, le parc national de Miguasha et les falaises de Miguasha, le havre de Miguasha, le barachois de Miguasha, les pointes aux Corbeaux, à Paquet et à Labillois, le barachois de Nouvelle, c'est l'ensemble qui est davantage reconnu comme lieu plutôt que ces éléments constitutifs, et ce, même si certains sont soulevés lors de l'entretien. Il s'agit donc d'un lieu avec une forte cohérence d'ensemble et par répercussion une faible distinction des éléments. Ce qui pourrait être considéré comme un atout, probablement avec raison, mais tout aussi comme une lacune sur les plans de la variété paysagère et de la diversité environnementale étant donné le manque de valorisation constatée suite à la figuration du lieu par les gens. Toutefois, le potentiel demeure énorme... L'on peut presque comparer la péninsule de Miguasha comme « miniature » de ce qu'est la péninsule de la Gaspésie, et ce, autant sur les plans de ses habitats et ses habitants caractéristiques. Évidemment, la comparaison semble peut-être exagérée, néanmoins elle se tient si on soulève ne serait-ce que la composition sociale entre les Acadiens, les Loyalistes et les Canadiens de souches francophones et anglophones (il manque cependant les Micmacs) ainsi que les barachois, les anses et les plages, un quai pour aborder la baie, les sentiers de Shoolbred pour apprécier les champs et les forêts, les rivières et les ruisseaux, le relief changeant, les couleurs contrastantes, une certaine architecture vernaculaire, du bétail en train de paître, une route panoramique sinueuse à son pourtour... En fait, la pointe de Miguasha évoque beaucoup la campagne, c'est un paysage à la fois « apprivoisé (pittoresque) » et « domestiqué (pastoral) », et ces traits caractéristiques sont çà et là soulevés par les participant(e)s. Georgette, Henri et Jocelyn

signalent l'origine diversifiée des gens même s'il n'y a pas d'architecture « véritablement » acadienne ou loyaliste. Brigitte résume bien le « *mariage des contrastes* » entre la baie et le sable des plages, entre les champs et les forêts, la falaise rouge typique, etc. Tandis que Marc et Henri appuient le caractère « campagnard » de la pointe de Miguasha, de sa connotation éminemment rurale plutôt qu'urbaine. Il s'agit d'un « *paysage qui n'a pas trop été touché et qui n'a pas été non plus complètement transformé par l'homme* », conclut Henri.

Autrement, l'accent est mis sur son parcours et ses paysages. C'est un lieu où tu vas te balader pour admirer le paysage, tu as une intention, tu fais un exprès pour t'y aventurer, dénote Chantale. Un de ces « *lieux qui valent la peine qu'on sorte de la routine* », ajoute-t-elle. Tandis que pour Marc, « *c'est intéressant parce que les paysages sont beaux tout le tour de la pointe* » et qu'il y a aussi le parc national. « *La pointe de Miguasha est belle à parcourir* », confirme Brigitte, même si « *ce n'est pas dans l'itinéraire touristique typique de faire la boucle* », souligne Henri. Or, peut-être que c'est une idée intéressante à ce que ça le devienne avec des indications appropriées depuis la route principale! Y expérimenter un test signalétique de route panoramique afin d'apprécier le changement de la circulation routière en période touristique, de pondérer les incidences occasionnées par ce changement du trafic, de la monstration voire de l'achalandage du musée de Miguasha, et de bénéficier tant que possible de ce nouvel itinéraire, comme aux bifurcations de la route à Escuminac et à Nouvelle pour y susciter une halte. Ne serait-ce donc pas une occasion de mettre en vitrine le musée de Miguasha! Ce site fossilifère de reconnaissance mondiale qui est considéré comme unique, incontournable et magnifique par Chantale et Kevin. Un des

emblèmes de la municipalité de Nouvelle qui éveille la curiosité selon Kevin, mais qui peine vraisemblablement à être connu d'après Chantale lorsqu'elle indique que « *c'est un lieu qui est peut-être méconnu des gens d'ici (et d'ailleurs) et qui devraient se l'approprier, en être fière* ». Elle poursuit en stipulant qu'« *elle trouve qu'on est privilégié d'avoir un lieu exploité comme ça* », de mettre en valeur ce site, de préserver le patrimoine, de transmettre ce savoir aux générations, symbolisé par le musée et la possibilité d'y être guidé pour la découverte mystérieuse du site et des fossiles.

Ainsi donc, la pointe de Miguasha recèle d'abondantes possibilités qui ne demandent qu'à être valorisées. Déjà, sa beauté et sa tranquillité en font un lieu propice à la villégiature et au tourisme de camping, à la recherche du recueillement ou de l'entraînement par le biais des randonnées dans les sentiers de Shoobred. Sentiers qui auraient d'ailleurs intérêt à proliférer le long des côtes, près des falaises, à couper travers champs et forêts, à donner accès aux anses et aux plages, à faire parcourir et explorer toute la gamme des variations paysagères du lieu. À ce titre, il semble que l'incitation à fréquenter les plages, par exemple, soit déficiente, due au fait de l'appropriation privée des terrains qui bordent le tour de la péninsule, selon Françoise, et ce, même s'il y a les accès évidents du havre de Miguasha et de la pointe Fleurant. Accès dont on ne sait plus se passer à n'en croire Théo quand il nous partage le plaisir et le bonheur reliés à ces plages, une sorte de drogue maritime de ressourcement de l'imaginaire et d'évocation de souvenirs, un lieu autant de détente que de festivité... Néanmoins, il apparaît davantage que la route écoule tranquillement, mais sûrement le trafic qui s'y aventure, aucun signal n'y est assez portant, aucune halte ne s'y montre assez invitante. La route de Miguasha

possède donc la connotation d'un détour qu'il faut éviter plutôt que découvrir, participant probablement à l'ambivalence soulevée entre l'impression manifeste et l'expression mystérieuse du lieu, et lui conférant cette ambiance d'étanche intimité. Une marque qui nous semble tout à la fois indispensable et excessive pour un lieu aussi vaste que la pointe de Miguasha. D'ailleurs, un comité de citoyen a proposé un projet pour le havre de Miguasha, une installation qui permettrait de stimuler la fréquentation, d'aménager de la socialité en ce lieu et de bénéficier de ce point d'attache maritime afin de le développer. Un projet qui est qualifié d'intéressant par la municipalité de Nouvelle, en indiquant son intérêt à l'appuyer tout en ne voulant pas s'en occuper. Ainsi, orphelin de promoteurs issus du milieu de même que de l'incertitude occasionné par le statut et la réfection du quai (un peu la même problématique que le quai de Carleton), le projet a malheureusement peu de chance de se cristalliser, reléguant ce potentiel à l'état de latence...

Enfin, la pointe de Miguasha est un lieu exceptionnel, situé à l'écart, choyé par la proximité de la baie, isolé de la circulation locale et régionale, donc méconnu, lui conférant de la sorte un caractère discret et mystérieux, une ambiance calme et inspirante. « *C'est target* », propice à la création, résume Qin! Distinct de par sa situation, il y est somme toute toujours possible d'y apprécier depuis plusieurs positions, l'horizon emporté par la baie, confirmant encore l'appartenance maritime des gens, de leurs recherches du sentiment que ça leur insuffle : liberté, immensité, infini... C'est aussi calme, tranquille et paisible, trois synonymes qui en disent beaucoup sur la pointe de Miguasha et sur les participant(e)s étant donné la récurrence avec laquelle ils sont évoqués pour tous les lieux

attractifs passer en revue, alors que les lieux répulsifs, concentrés sur la route principale agitée et bruyante, sont, quant à eux, à éviter tant que possible.

4.3.4 La route principale et la halte aux abords du banc de Maria

Le seul lieu répulsif, qui est ressorti davantage que les autres, est le banc de Maria. En fait, il s'agit principalement de la relation entre la route, la baie et la grève. Or, le banc de Maria est surtout dédié à la circulation routière, malgré qu'il y ait une halte routière et une plage municipale ainsi qu'une large bande du côté littoral de la route utilisée par les piétons et les cyclistes. Le lieu possède une solide cohérence d'ensemble, mais peut néanmoins se subdiviser en trois éléments constitutifs : soit la promenade centrale, la halte-plage municipale, et le reste du banc de Maria. Ces éléments se distinguent si l'on note les installations qui marquent au passage le lieu, tels que les œuvres d'art, les pavillons de services et le détour d'arrêt (secteur de la halte-plage municipale) de même que le large trottoir bétonné (secteur de la promenade centrale). Ainsi, le « Goéland » d'Hugo Chouinard et le « Cadre naturel » d'Yves Gonthier constituent assurément à qualifier cette halte-plage municipale, à repérer et à identifier le lieu, voire même le milieu de Maria. Il s'agit assurément de deux gestes brisant le parcours en deux, indiquant même un seuil pour le milieu de Maria. Et si on en croit Olivier, le « cadre naturel » est une œuvre animée qui montre la mouvance du milieu et un paysage affirmé, valorisé et encadré sur place. Pour lui, *« c'est de montrer justement que le paysage est tellement beau que c'est une œuvre d'art, donc c'est un bel appel à prendre conscience de la beauté du milieu où l'on vie et prendre conscience aussi qu'il faut en prendre soin [...] et donc de réfléchir à ce que l'on*

fait ». Il poursuit en ajoutant que ce « cadre de référence » est comme un outil de réflexion sur la vie, « *ça nous fait peut-être penser aussi d'où on vient et où on va, ça nous donne en perspective!* ». Puis, Rose est tout aussi intéressée par le « cadre naturel », surtout dû au fait que ça l'a suscité l'expression des opinions et, par répercussion, l'impression d'une certaine réflexion au sein de la population. Elle croit toutefois que les touristes doivent mieux apprécier l'œuvre que les citoyen(ne)s puisque, pour eux, ça doit être un attrait, comme un appel à prendre une photo (au lieu que de s'interroger sur l'œuvre en tant quel tel). Alors que Théo, lui, n'est pas attiré vers le « cadre naturel ». Il n'est pas porté à aller là parce que ça n'évoque rien pour lui. Il trouve ça plutôt contrariant, que ce n'est pas un site propice pour cette œuvre-là et finalement que ça brise le paysage. Néanmoins, il s'interroge continuellement : « *Est-ce que c'est utile? Inutile? Est-ce que ça l'apporte quelque chose au paysage???* ». Tout comme si sa position s'établissait sur un jugement funambulé, instinctivement traversé d'ambivalence, entre une opinion arrêtée et une réflexion mûrie, et sa conscience ainsi informée et non pas seulement formée portait aussitôt à l'horizon sa critique. Arqué de la sorte, Théo se ferme donc tout en se gardant ouvert à l'œuvre, par conscience de son manque de connaissance à son égard. Puis finalement, il jette le verdict de son acceptation du « cadre naturel » parce que ce n'est pas n'importe qui, ce n'est pas n'importe quoi, parce qu'il y a eu une recherche faite par l'artiste, une sélection approuvée par un comité, comme s'il reconnaissait cette reconnaissance, mais que personnellement il n'aime pas ça pareil...

Toutefois, ce n'est pas les œuvres qui marquent davantage la conception du banc de Maria, mais plutôt la relation entre la grève, la baie et la route. Car d'une part, ce lieu se

compose d'un côté par des terrains libres et un milieu bâti plus (la promenade centrale) ou moins (le reste du banc) dense qui s'est établi à diverses distances de la route, et de l'autre côté par la grève et la baie qui longe tout le banc. Il s'agit donc majoritairement de propriétés personnelles d'appropriation privée d'une part, et de propriétés gouvernementales d'appropriation publique d'autre part. Et d'autre part, le parcours linéaire créé pour le passage de la route sur cette plaine littorale a dû procéder à un remblayage important pour constituer la chaussée et ériger un mur de soutènement en partie en bois (le reste du banc) et en partie en béton (la zone de la promenade) afin de protéger la route des courants de dérive. Ce type d'ouvrage de protection est bien contesté comme solution au problème de dynamique côtière puisqu'il a pour conséquence d'accélérer la dérive littorale. Donc, nous ne pouvons pas assurer que « *c'était naturellement comme ça* » sans avertir aussi que « ce sera artificiellement comme ça », et soutenir encore « *que c'est correct comme ça* » ou qu'il s'agit d'une utilisation adéquate du bord de mer, comme le prétend Jocelyn. Non, nous sommes bel et bien en face d'une problématique sérieuse qui fait intervenir autant notre sens paysager que notre sens environnemental. Car contrairement à ce que nous avons observé pour le barachois de Carleton, dans ce cas, il n'y a pas de différenciation possible qui puisse établir un certain compromis entre les deux dimensions parce que le lieu est plutôt indivisible (hormis, peut-être, le nœud de la halte-plage municipale et le parcours de la promenade centrale) et qu'il y apparaît un conflit entre les valeurs environnementales et les goûts paysagers.

L'appréciation de Qin nous semble assez éloquente à cet égard. Il indique tout d'abord qu'il ne s'agit pas d'un endroit pour s'arrêter, qu'il n'y a pas tellement de places et d'accès,

que c'est fait pour circuler en voiture. Il poursuit ensuite en évoquant que « *dans le fonds, on aime cette place parce qu'on tombe sur le bord de la mer, mais on ne prend pas le temps de s'y arrêter. C'est là qu'on roule le plus vite que n'importe où dans le canton [...] c'est sur le banc de Maria et c'est l'une des plus belles places* ». C'est beau, on peut regarder depuis la route et à travers le pare-brise de sa voiture, on s'émerveille du bord de la baie, mais on ne s'y attarde pas vraiment. Puis il atteste que cette route a colmaté une zone naturellement inondable et empêché un delta estuaire de se constituer, en plus d'être « *artificiel, rectiligne [...] que ça sent le créosote et non pas la mer [...] et que ça donne une impression de « bienvenue en Gaspésie », mais ne la vivez pas!* ». C'est donc une tare, « *ça me sidère qu'on ait gâché ça de même!* », conclut-il. Et Simon appui en quelque sorte ce constat en stipulant que « *tout le banc de Maria est problématique* » même si l'opinion courante semble indiquée cette magnifique percée pour le trafic routier. À cet endroit, poursuit-il, on est carrément dans l'eau et emmuré sur quasiment tout le banc de Maria de sorte qu'il y a même des secteurs, comme vis-à-vis la promenade centrale, où il n'y a rien pour amortir les courants de dérive, tout a disparu. « *C'est problématique!* », il n'y a pas de solution facile à ce problème complexe, explique-t-il. « *Ça coûte déjà cher et ça va coûter cher à tout le monde* »! Par exemple, le récent enrochement effectué à Bonaventure a coûté des millions, et selon lui, c'est une intervention « *exagérée* » parce qu'on a choisi de protéger autant les secteurs fortement que faiblement névralgiques, peu importe la densité ou l'importance du mi-lieu-bâti auxquels on s'apprêtait à protéger. Alors, c'est beaucoup d'argent et « *c'est un choix lourd de conséquences* ». Et dans ce cas, on a pourtant évalué le déplacement de la route, les expropriations et les changements de localisation

nécessaires, toutefois on a tout de même préféré un immense enrochement sur cette côte meuble et non pas rocheuse. Ce qui veut dire que maintenant qu'on a choisi de casser le cycle naturel d'accumulation sédimentaire, de protéger artificiellement le milieu plutôt que de l'adapter naturellement, et bien ça fragilise l'ensemble de la côte même si ça protège cet élément côtier. On coupe ainsi des sources sédimentaires précieuses pour l'alimentation des plages, des habitats écologiques importants. C'est la raison pour laquelle la recharge sédimentaire devient une solution intéressante pour contrer ce problème contraignant, puisque c'est en harmonie avec la plage et ça contribue même parfois à la constitution de terrasses de plage, d'une zone tampon permettant aux vagues de déferler et de se dissiper. Or, cette mesure n'est pas toujours possible parce que ça dépend du taux de déficit sédimentaire de la plage, et ça exige aussi une certaine récurrence de l'intervention. Donc, la problématique côtière demeure totale et entière de sorte qu'il est crucial de bien saisir l'interaction entre l'adaptation naturelle et la protection artificielle du milieu côtier afin de mieux intervenir et de ne pas contribuer à maintenir dans la précarité cette situation fâcheuse. « *C'est grave!* », achève Simon.

Autrement, pour Jocelyn, c'est une utilisation intéressante du bord de la baie par un village parce que c'est accessible à tout le monde et qu'il est possible de s'y promener aisément. Ensuite, Olivier identifie la plage en général comme lieu de référence et celle de Maria en particulier pour en nommer une qu'il fréquente et qui est aussi fréquentée par les gens. Il s'agit d'un lieu accessible et « *caractéristique de notre région qu'il ne faut pas seulement préserver, mais encourager et développer* ». « *C'est une partie de moi!* », évoque-t-il, en discutant de la plage comme type de lieu probablement tout en mentionnant

toutefois que « *la plage de Maria est un lieu assez monotone* » puisque c'est juste un long chemin rectiligne malgré qu'il aime le passage de la route en bordure de la promenade centrale. Puis, pour Isabelle, il s'agit plutôt d'une place qu'elle ne fréquente pas et que les gens fréquentent par dépit parce que « *la route est comme sur la plage* », qu'il y a de la pollution sonore et olfactive provoquée par la vitesse du trafic dans cette zone et par le bois créosoté du mur de soutènement. « *J'y deviens mal patiente, donc je n'y arrête jamais!* » en faisant référence au caractère « *massacré* » et à l'ambiance « *irritante* » du lieu occasionné par le passage de la route principale, explique Isabelle. Et elle poursuit en stipulant que cette transformation de la route 6 en route 132 (durant les années 1970), un chantier considérable pour le milieu et pour l'époque, a altéré le potentiel du lieu en privilégiant ce site pour le passage de la route et a ainsi affecté son usage en empêchant l'évolution de la diversité environnementale (et on pourrait également évoquer la variété paysagère) du lieu en une anse, une véritable plage côtière et un marais marin. Et finalement, Marc appuie en quelque sorte ce constat, sans toutefois pointer toutes les conséquences du passage de la route, en signalant que « *ça fait très artificialisé ou humanisé* » et que « *c'est une perte de la plage ou une perte d'usage* » dû au fait de la problématique côtière du banc de Maria.

Or, sans élaborer sur la problématique côtière de Tracadièche en détail, nous croyons qu'il faut intervenir pour protéger le milieu de Maria (le secteur le plus « densément » habité) dans les cas de la halte-plage municipale et de la promenade centrale, alors que pour le reste du banc de Maria (le secteur le moins « densément » habité) on devrait envisager sérieusement de relayer la route principale dans les terres et ainsi bénéficier d'un

« véritable » milieu côtier ou d'intervenir en faisant en sorte d'améliorer la situation actuelle. Ainsi, plusieurs alternatives sont envisageables dans les deux cas de sorte que nous pouvons autant intervenir à la « frontière » entre la baie et la terre, mais aussi sur les terres (comme le déplacement de la route) ou même dans la baie (comme l'érection d'un havre). En fait, le spectre des possibilités se situe de l'adaptation naturelle jusqu'à la protection artificielle, l'important est de connaître la problématique côtière et de prévoir les conséquences de nos choix. Autrement, dans les circonstances, il nous semble que la recharge sédimentaire de la plage municipale puisse être une mesure initiale porteuse afin de bénéficier de l'accessibilité du site et de la relative stabilité de cette zone de dépôt alluviale pour consolider la terrasse de plage, protéger les installations municipales et alimenter la dérive littorale. Par la même occasion, le resserrement de la route principale, à la fois par un terrassement, la plantation d'arbres et la confection d'un trottoir partagé (piéton et cycliste) entre la rue des Lapointe et la rue des Grives, commençant un peu avant la première et se terminant un peu après la dernière, s'avère tout aussi approprié afin de réguler la vitesse du trafic (la limitation de vitesse est souvent insuffisante et devrait être dans ce cas de 50Km/h) et ainsi d'en amenuiser les nuisances, entre autres pour le secteur de la halte-plage municipale et de la promenade centrale.

CHAPITRE 5

DISCUSSION SUR LA GESTION GLOBALE

Ce que le bon sens et les gens normaux refusent de croire, c'est que tout est possible (ARENDETT, 1961:13). L'opposition entre la pensée et l'action, qui prive la pensée de la réalité et l'action de sens, les rend toutes deux insignifiantes [...] (et ce paradigme), s'il est cohérent, procédera à la création d'un monde... (ARENDETT, 1972:38 et 117).

5.1 Discussion épistémologique et méthodologique

Cette étude nous a permis de confirmer certaines manifestations et constatations à propos de l'habiter de sorte que notre noyau phénoménologique s'en trouve désormais « stabiliser » dans une forme qui nous permet maintenant de poursuivre cette quête sur quelques références. Mais peut-être avons-nous été formatés à notre insu à travers cet itinéraire de recherche? Ou peut-être n'avons-nous fait qu'auto-valider notre posture initiale? Encore faut-il rappeler quelle épistémologie avions-nous adoptée! Or, il s'agit, bien sûr, d'une phénoménologie, mais que l'on pourrait aujourd'hui qualifier de constructiviste, d'interactionniste, de dialectique, et même d'herméneutique... Puisque cette étude nous a permis de découvrir, à notre tour, des paradigmes usuels et sectaires, des attitudes et des perspectives éclatées, une quelconque priorité et une certaine autonomie disciplinaire désuète, des attentes et des préférences paysagères et environnementales peu prises en compte dans la gestion territoriale... Et à travers ces constatations, nous croyons que l'habiter est

fondamentalement une mise en œuvre civile, une « réalité » parmi tant d'autres, issue d'un contexte situé géographiquement et historiquement, socialement, économiquement, politiquement, etc. C'est aussi des aspirations qui déterminent, parfois même conditionnent, mais qui ne totalisent pas, au contraire de Tremblay (2003), des modifications environnementales et paysagères continues sans toutefois les altérées inévitablement, à l'inverse de Quayle (2003), des délibérations plus ou moins abouties trahissant la pluralité des regards et la multitude des lectures saisies ou non pour effectuer les orientations à suivre et les décisions à prendre à l'égard de l'« é-co-habiter », en nuance avec Adamczyk (1999), Quayle (2003) et Domon (2005). Que dire davantage, sinon que notre but reste toujours à atteindre, mais que nous avons, néanmoins, considérablement évolué vers cette visée. Que cette amorce réflexive demeure encore à une portée sociale et politique de l'habiter et que son « filtre de références » en constitue malgré tout le pivot de l'émergence de « véritables » interventions locales et régionales.

Et nous n'aurions pas évolué si nous n'avions pas adopté une posture à la fois ouverte et fermée, inspirée d'une membrane hémiperméable entre l'herméneutique et les phénoménologies restreintes et élargies de Von Meiss (1986), entre les perspectives formées, informées et initiées de Larrère (1997). Où en serions-nous si, par exemple, nous n'avions pas fait nôtre les prémisses fondatrices du débat démocratique et des projets sociétaux de Donadieu (1994), de l'inter-trajectivité inspirée de Berque (2000 a et b), de la thésis et la praxis, de la phénoménologie différenciée habilitée par Husserl (GRONDIN, 2003), de l'identité-altérité et du langage relationnel? Sans aucun doute en situation de lancée dans l'« être au monde », peut-être consciente, mais assurément davantage spontanée

qu'éveillée, et somme toute en train de nous débattre dans un arbitraire régnant. Cette étude de cas nous a donc fait cheminer dans notre « formation-information-intervention » de sorte que nous avons certainement mené une réflexion qui puisse servir éventuellement à quelques voyageurs en quête d'habiter. Ce qui appuie d'ailleurs les raisons pour lesquelles nous avons choisi d'effectuer une étude sur le paysage, l'environnement et le territoire. Mais avons-nous pour autant défini convenablement ces notions en référence aux localités, à la régionalité? Est-ce que nous avons réussi l'intégration du concept d'universel-singulier de référence à travers une phénoménologie transaxiale s'inspirant des arts, des sciences et des techniques? Certainement point d'une façon suffisante et d'une manière satisfaisante, mais notre but n'en est pas plus éloigné d'un cadre opérationnel et encore moins d'un exercice visionnaire, ça serait méconnaître la mise en œuvre même du savoir. Autrement, nous pouvons soutenir que les analyses et les critiques servies çà et là, dans la réflexion sur l'habiter, dans la compréhension et l'interprétation des lieux et des bâtis, des bonnes et des mauvaises interventions évoquent assurément certains traits propres aux localités qui puissent servir de fondement à d'autres interventions.

C'est donc à travers ces intentions épistémologiques que nous avons élaboré des dispositions méthodologiques et que nous pouvons aujourd'hui qualifier à travers notre expérience d'étude. De sorte que nous saisissons tout à fait l'écart entre les mots et les choses, entre les théories et les pratiques, entre les intentions et leurs cristallisations. Par exemple, que pouvons-nous évoquer sur les principes de diversification référentielle (collecte de données primaires et secondaires) et de triangulation des concepts de la recherche (paysage, environnement et territoire), des méthodes (échantillonnage,

documentation, observation, entretien) et des techniques (grille, schéma, code, outil) d'enquête? Premièrement, qu'ils servent à s'interroger davantage, à mieux appréhender et investiguer l'habiter dû au fait d'avoir intégré une mise en perspective délibérée qui suscite une rencontre des branches de la connaissance, éclaircissant et enrichissant du même coup notre réflexion phénoménologique, assurant notre position et horizon occupés par cette mise en tension, parfois même en conflit, des multiples et diverses ambiguïtés à travers ce cheminement. Deuxièmement, qu'ils nous apparaissent désormais incontournables et assurément perfectibles pour toute étude qui se consacre à l'aménagement honorable et au développement durable parce qu'il façonne nécessairement la base des connaissances suffisantes pour effectuer des jugements adéquats en ces domaines, autrement, aussi bien cautionner tout de suite l'arbitraire. Et que troisièmement, c'est dans leurs applications sur un terrain qu'on est véritablement en mesure d'en jauger la teneur, de décrire les faits et leurs sens, d'expérimenter la mise en contexte des rapports sociaux, d'évaluer la transférabilité des concepts, des méthodes et des techniques.

Si nous nous penchons maintenant sur les méthodes d'observation et d'entretien expérimentées. Nous sommes alors en mesure d'en apprécier les distinctions et les complémentarités. Ainsi, dans cette étude de cas, nous avons opéré en itération entre des « entretiens différenciés » et des « observations diffuses » qui ont, cependant, toutes les deux été formées à travers les paradigmes adoptés (phénoménologie différenciée, identité-altérité, langage relationnel). C'est pour cette raison qu'on découvre des conceptions qui s'alimentent les unes les autres. Par exemple, notre observation s'est effectuée par l'entremise d'une grille non pas en se dirigeant dans un sens unique, mais plutôt en explorant les quelques

pistes réflexives évoquées et en exploitant certains outils opérationnels. Cette observation, tel que nous l'avons pratiqué, n'aurait pas été suffisante pour notre recherche, de sorte que c'est surtout par l'entremise de l'entretien, avec des schémas plus ou moins directifs, que nous avons évolué. Dans cette perspective, notre échantillonnage n'a adopté ni lieu ni bâti précis en ce qui concerne les observations, et n'a malheureusement pas rencontré notre souci de représentativité sociale et municipale pour ce qui est des entretiens. Cette situation est due au fait d'avoir privilégié d'abord l'intégration phénoménologique par la participation primordiale des personnes en lien avec notre recherche dans les différentes institutions gouvernementales et organisations civiles touchées. Ce qui a occasionné une première sélection de 9 personnes affiliées plutôt à la gestion du territoire. Ensuite, une deuxième sélection a tenté de rallier notre recherche de participant(e)s artistiques et scientifiques associées de près ou de loin à l'étude avec d'une part, la considération d'obtenir des intervenant(e)s et des non-intervenant(e)s, et d'autre part, la représentation sur le plan du sexe et de l'âge. Mais, étant donné que nous ne pouvions pas avoir un nombre important de participant(e)s sans accroître considérablement la durée de l'étude, nous avons préféré nous restreindre à atteindre une différenciation phénoménologique appréciable avec nos 19 participant(e)s plutôt que d'élargir jusqu'à rencontrer une représentation sociale appropriée. Ce qui aurait certainement été préférable, mais hors de notre portée dans les circonstances de notre étude. Ainsi, l'échantillonnage total obtenu expose une proportion relative de 37% de femmes et de 73% d'hommes (pareillement entre les non-intervenant(e)s et les intervenant(e)s) contrairement au 50%-50% visé, de même qu'une

sur-représentation de la catégorie d'âge des 30-39 ans et d'une sous-représentation des autres catégories d'âge (Tableau-3).

Tableau 3 : Comparaison entre la population et l'échantillon de Tracadie

TRACADIÈCHE	ANNÉE DU RECENSEMENT 2006						
	0-19 Ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 + Ans
<i>Hommes (4060)</i>	865	415	425	705	715	480	455
<i>Femmes (4300)</i>	865	440	450	740	745	460	600
<i>Population (8360)</i>	1730	855	875	1445	1460	940	1055
	20,7%	10,2%	10,5%	17,3%	17,5%	11,2%	12,6%
Hommes	0	0	6	1	5	0	0
Femmes	0	1	4	1	1	0	0
Échantillon	0	1	10	2	6	0	0
	0%	5,3%	52,6%	10,5%	31,6%	0%	0%

Source: IS du Québec. Données sociodémographiques.

Des catégories démographiques comparables avec les statistiques disponibles, mais qui ne sont peut-être pas significatives d'un changement générationnel marqué, ce qui aurait été bien sûr davantage évocateur pour notre étude. Or, quel critère aurions-nous pu adopter pour le faire? Peut-être une période distincte de spécialisation accrue au sein des instances gouvernementales et des organisations civiles, comme par l'entremise des tendances marchandes ou des exigences légales et exécutives! Peut-être une période distincte de programmation différente sur le plan de l'éducation, comme l'adoption du développement durable! Peut-être calqué sur les changements du mode de production/consommation privilégié socialement, comme les périodes distinctives de

l'industrialisation! Et bien d'autres, ce qui aurait probablement permis de découvrir certains liens sociétaux. Néanmoins, l'échantillonnage demeure intéressant à plusieurs égards parce que nous pouvons évoquer, par exemple, qu'il corrige en quelque sorte la sur-représentation de la population vieillissante de Tracadie et qu'il se concentre sur une population active davantage susceptible d'intégrer la « constitution des décisions relationnelles ».

Sinon, que pouvons-nous signaler selon les perspectives collectées par la grille d'observation et le schéma d'entretien? D'abord, ces deux outils ont considérablement évolué durant la recherche même s'il demeure évident, toutefois, que nous nous appuyons sur certains instruments éprouvés comme la carte mentale ou l'analyse de contenu. Mais, pour notre part, nous nous sommes plutôt basés sur quelques principes d'appréhension, critères de conception, des règles et du sens des interventions (Annexe-6), ce qui a permis l'affinement de nos deux outils. Par exemple, nous avons incité les gens à consulter les schémas d'entretien au préalable afin de susciter tant que possible une réflexion des participant(e)s et de leur éviter d'être surpris par l'exigence de l'exercice. Nous nous étions également préparés à définir, au besoin, certains termes utilisés et à relancer les participant(e)s afin qu'il puisse nous renseigner à différentes reprises par diverses interrogations analogues. Cependant, certaines questions ne trouvaient pas de réponses de sorte que lorsque nous invitons les gens à poursuivre l'entretien pour ensuite revenir combler les manques (souvent un signe d'un certain manque de préparation), nous avons parfois passé outre et oublier certains passages de l'entretien. Et pour cette raison, nous croyons que des notes de rappel puisse être un atout comme d'identifier chaque lieu ou bâti

pour forcer une pause et contenir les gens à les commenter un par un, cocher chaque question-réponse effectuée, avoir plusieurs exemples de relance ou d'indice non pas seulement sur des interrogations en particulier (ex. Est-ce que vous fréquentez le lieu personnellement? (Si non) Pour quelles raisons ne le fréquentez-vous pas? (Si oui) Dans quels buts, en quelles occasions le fréquentez-vous? Quels sentiments vous habitent lorsque vous êtes dans ce lieu? Quel portrait se dégage du lieu lorsque vous le réfléchissez?), mais aussi en général (ex. Pourriez-vous préciser davantage?).

Nous constatons également d'autres détails significatifs à travers l'expérience de ces entretiens. Par exemple, l'attitude et les perspectives des participant(e)s sont, à notre avis, habituellement en vibrations avec leur personnalité, avec leur aise de discuter. Et elles se précisent parfois dans des regards fuyants, dans une gestuelle orchestrée, des emportements soudains, des questions soulevées, des réponses expéditives, même des fragmentations de personnalité (par exemple entre le statut citoyen et gestionnaire d'une personne)... Mais ces détails significatifs ne sont pas associés à des propos spécifiques (ce qui aurait pu être le cas avec des entretiens filmés), malgré qu'ils constituent des indices importants. Autrement, plusieurs participant(e)s voulaient nous donner des réponses attendues aux questions posées, comme s'il s'agissait d'un examen ou d'une séduction, comme s'il s'agissait de savoir à quel genre de réponse nous nous attendions plutôt qu'à quel type de question il s'agissait, et ce, même si nous avions indiqué au préalable qu'il n'y avait pas de bonnes ou de mauvaises réponses aux questions posées. Sinon, nous aurions dû poser textuellement nos interrogations, dans la forme inscrite sur les schémas d'entretien, ce que nous n'avons pas respecté systématiquement pour faire certains

ajustements comme pour la fusion des deux premières interrogations en une seule lors du premier entretien. Nous aurions également dû inscrire la définition de lieu et de bâti sur les schémas d'entretien parce qu'ils ont souvent suscité une compréhension et une interprétation personnelles chez les participant(e)s. C'est en raison de la distinction que nous faisons entre « ensemble » pour les lieux et « élément » pour les bâtis qui n'était, de toute évidence, pas suffisante. Ce qui indique peut-être un mode de perception scalaire ajustable ou un degré d'imbrication assez important dans la figuration des termes puisque les deux notions étaient parfois confondues inconsciemment, parfois hybridées intentionnellement.

Puis lors du premier entretien, nous aurions également dû préciser la séquence des questions-réponses (malgré que la correction lors de l'entretien demeure toujours possible) parce qu'elle conditionnait le portrait dégagé. Par exemple, dans le cas de Georgette, il y a eu une énumération des lieux attractifs et des lieux répulsifs, ensuite une discussion sur le caractère et l'ambiance de ces lieux, ce qui a eu pour conséquence de dévoiler plus ou moins un portrait du milieu en général plutôt que des lieux en particulier. Non pas que ce soit inintéressant pour l'étude, mais cette procédure vient affecter la collecte de données et par conséquent l'analyse des résultats. Ce qui nous fait tout de même penser qu'un aller-retour entre les lieux en particulier et le milieu en général n'est pas dénué de promesse pour ce genre d'étude afin de faire ressortir les jeux d'échelles et de dimensions. Autrement, la relation entre les personnalités et les lieux ont systématiquement donné de la misère aux participant(e)s. Cette interrogation a provoqué en quelque sorte une instabilité relationnelle entre l'identité et l'altérité, entre les sujets impliqués et les objets discutés,

faisant émerger des commentaires souvent vagues et anodins, mais parfois pénétrer des schèmes figuratifs personnels et sociaux. D'ailleurs, il est également intéressant de constater une certaine mise à nue de la mentalité des gens dans cette configuration de l'entretien de l'abstrait au concret, comme dans le cas des interrogations sur les définitions thématiques parce que ça semble peu engageant de livrer sa pensée alors que c'est précisément dans ces conceptions où l'on trouve une substance luxuriante de signification puisque les gens se livrent davantage, ce qui qualifie du même coup leurs interventions probables. C'est alors qu'il y apparaît des marques de formation et de profession d'où il est quelquefois possible d'y distinguer, par exemple, des doctrines philosophiques, des paradigmes disciplinaires, des biais institutionnels ou organisationnels figés ou visés.

Tandis que pour le deuxième entretien, nous avons beaucoup emprunté au dialogue, à saisir l'imaginaire, à capter les souvenirs, à faire surgir les visions, à initier des débats, à proposer des projets, etc., afin de comprendre et d'interpréter sur le vif des fragments de sens et de tenter de les éclater instantanément pour saisir l'itinéraire trajectif personnel et social. Inutile de mentionner que ce n'est pas une opération qui peut être faite dans un entretien normé, balisé, guidé... Non, il s'agissait plutôt d'un échange et d'un partage de références qui parfois ont donné lieu à des débats intéressants sur des enjeux passionnants, des réflexions ou des projections éclairées. Donc, un genre d'entretien qui symbolisait en quelque sorte notre intention, soit d'une mise en œuvre co-constituée pour cohabiter, où le dialogue incite à s'engager personnellement et socialement, à dégager avec davantage d'acuité les conceptions de chacun(e). Il s'agit, bien sûr, d'une forme embryonnaire de l'apprentissage social et politique soulevant des flux accrus de questions-réponses, un va-

et-vient entre l'interviewer et l'interviewé qui est ardu à maîtriser, et où le pôle de références s'interchange habituellement selon les savoirs évidemment, mais surtout selon le « filtre de références » de chacun(e).

Ensuite, nous avons effectué deux traitements de données différents pour chacun des entretiens. Ce qui nous a permis de comparer les deux opérations dans la collecte des données comme dans l'analyse des résultats. Or, le premier entretien a été fait selon une transcription et une codification intégrales, alors que le deuxième entretien a seulement servi à faire émerger certaines assertions annotées dans un journal et énoncées dans le texte au besoin. Donc, les citations ont toujours été reportées selon le message intégral des participant(e)s hormis l'élimination de plusieurs mots comme ok, euh, sté, pis, là, etc., et même lorsque nous préférons employer une formulation différente, c'est-à-dire une association de notre texte avec une personne, ça l'a été fait avec le respect du message reçu (comme les ajustements entre parenthèses). Par la suite, nous avons tenté de rendre davantage performant cette collecte et ce traitement de données avec l'aide du logiciel de transcription vocale Dragon (version 10) et d'analyse de contenu de Nvivo (version 8). Malheureusement, nous ne recommandons pas d'utiliser le logiciel de transcription dans sa version actuelle, même si nous conseillons de suivre les versions subséquentes, puisque le logiciel Dragon n'est pas encore assez performant dans son rapport de transcription/réussite afin d'en faire un usage systématique. Alors que pour le logiciel d'analyse, nous ne sommes pas convaincus de son rendement manipulation/bénéfice pour des études comme la nôtre, surtout en considérant des contraintes de durée d'étude. Par contre, le logiciel Nvivo est hors de tout doute très abouti. Il faut néanmoins être aguerr

dans l'utilisation de son interface parce qu'elle privilégie en quelque sorte l'arborescence à la nébuleuse conceptuelle, dictant pour peu qu'on s'en aperçoive, le sens même de la recherche. Nous aurions ainsi préféré travailler avec une « carte réseautique de code » plutôt qu'avec une « liste hiérarchique de code », en établissant une fusion entre les « nœuds » et les « modèles » du menu logiciel et la possibilité de draguer des fragments de texte à la « carte de code ». Mais peut-être que c'est déjà possible et que nous n'avons pas suffisamment exploré et exploité cet outil! Autrement, les exercices de transcription et de codification demeurent, malgré l'investissement considérable que ça exige, un processus de traitement de donné assez intéressant puisque ça permet en quelque sorte de changer de registre d'appréhension et d'investigation « normales », d'étendre la profondeur à plat, de saisir le rapport entre les mots et les choses de sorte que les possibilités d'approfondissement des thèmes de l'étude puissent en être saisi de tous leurs sens. En somme, la procédure de transcription et codification du premier entretien demeure tout de même fastidieuse en comparaison de quelques auditions et annotations opérées lors du deuxième entretien. Ce qui évacue les nombreuses manipulations exigées pour ajuster, par exemple, la codification sans nuire au contexte et établir un portrait sensé, et exige une durée considérable qui n'est pas investie en conséquence dans la réflexion.

5.2 L'aller-retour sur la phénoménologie de l'habiter

Autrement, nous avons noté plusieurs biais phénoménologiques lors de notre étude, quelques-uns sont d'ailleurs constatés et relatés ici (DELORME, 1982). Parmi ces biais, certains sont portés à la conscience des gens, modifiant ainsi considérablement leurs atti-

tudes et leurs perspectives. Dès lors, ils constituent une emprise de moindre importance sur eux, mais peuvent cependant toujours les déterminer, voire encore les conditionner. Cet éveil nous apparaît toutefois fondamental et modifie nécessairement les noyaux figuratifs de chacun(e) faisant en sorte qu'éventuellement les perceptions et les constructions soient à leurs tours transformés par cette prise de conscience décisive. Et nous sommes d'avis que tout peut être compris et interprété de la sorte, qu'il s'agisse de la relation entre le sensoriel, le rationnel et l'émotionnel; de l'itération entre les impressions et les expressions; des comportements et des développements individuels ou des mouvements et des changements collectifs; des débats ou des projets sociaux et politiques; des schèmes fondamentaux; etc. Déjà, nous avons soulevé à cet égard quelques ambiguïtés à propos des thématiques étudiées. Maintenant, nous exposons certains concepts phénoménologiques courants qui aident à comprendre et interpréter notre relation à l'habiter.

L'un d'entre eux se nomme la constance, soit la régularité et la perpétuité des expériences. Cette constance peut se vérifier à travers l'accoutumance et la résonance, dont le premier réfère à l'habitude et le second à l'extase que procure une expérience spécifique. Lors de notre étude, le phénomène d'accoutumance apparaît distinctement, que ce soit Amélie qui croit que « *le (milieu) qui nous entoure est merveilleux, mais qu'on finit par ne plus le voir parce qu'on est pris dans notre quotidien* »; Chantale qui pense que « *les gens qui habitent depuis longtemps une région ont tendance à prendre les caractéristiques régionales comme étant acquises, à ne plus les voir* »; ou bien Georgette qui stipule que « *les gens tiennent le territoire, le paysage et l'environnement pour acquis* ». C'est un phénomène qui interfère dans notre relation au monde selon l'expérience, la connaissance et le

jugement que l'on porte vis-à-vis une situation. Et la prise en compte de cette situation, son appréhension et son investigation permet d'ajuster notre filtre de référence, d'accueillir l'appréciation, qu'elle soit négative ou positive. Ainsi amené à la conscience, la position et l'horizon que l'on occupe se trouvent interroger, d'où il est possible d'adapter nos attitudes et nos perspectives selon les circonstances. L'accoutumance ne signifie donc pas d'« être pris dans son quotidien » ou d'« avoir acquis une expérience, une caractéristique, etc. », mais plutôt de se figer dans sa propre phénoménologie.

C'est d'ailleurs ainsi que « *les gens disent : On est né ici, la mer on l'a dans la face tous les jours, alors on ne la voit pas, (on n'en profite pas autant)* », évoque Georgette, ou Kevin d'indiquer : « *Voir la mer ailleurs m'émeut moins, (alors je cherche plus) à voir quelque chose qu'il n'y a pas ici. Je trouve la mer intéressante, mais elle est (plus ou) moins importante parce que je l'ai vécu* », et Pierre d'ajouter : « *On vient qu'on est tellement habitué de voir la mer, qu'on ne prend même pas la peine de s'arrêter pour la regarder* ». Comme quoi l'écoulement du temps vécu dans un espace spécifique a tendance à estomper l'éblouissement d'origine. Mais cette expérience demeure pourtant chargée, positivement ou négativement, même si l'appréciation apparaît s'atténuer dans l'accoutumance. Et cette charge n'est pas fixée définitivement. Elle tend probablement à l'être, mais il demeure encore et toujours possible d'en vérifier la teneur ainsi que l'ampleur. Tout comme il est possible de sortir de l'accoutumance et d'entrer en résonance étant donné qu'il s'agit parfois juste d'une attitude ou d'une perspective qui modifie notre état d'être, notre mode d'habiter. Par exemple, Théo et Chantale nous indiquent des modifications d'attitude porteuse afin d'effectuer ce passage entre l'accoutumance et la

résonance : « *On passe sur la route principale régulièrement, mais on oublie notre paysage et notre environnement dans nos tracés personnels. Il s'agit de prendre le moment d'apprécier notre milieu [...] sinon ça devient comme routinier* » chez l'un, alors que chez l'autre il s'agit « *de mettre ces yeux de touristes à un moment donné, car ça peut faire du bien d'apprécier son coin de pays quel qu'il soit* »; tout comme Pierre lorsqu'il constate la confirmation d'une perspective appréciée : « *C'est sûr qu'on est tous pareils lorsqu'on vient de la baie des Chaleurs* » parce que la mer « *ça fait partie de nous* » de sorte qu'il suffit d'un aller-retour entre ici et ailleurs afin de créer cette excitation que nous procure l'expérience d'une percée sur la mer. Puis Chantale évoque à son tour un mélange d'attitude et de perspective en stipulant qu'il y a des lieux où il faut faire un « *exprès* » afin de s'y rendre comme l'île aux hérons, le mont Saint-Joseph, la pointe de Miguasha, etc., et que ça l'indique en quelque sorte que « *c'est intéressant de découvrir autre chose de ce qui fait partie du quotidien* » même si « *la route principale est super belle aussi, qu'on est tout de même choyé* ». Car elle trouve « *qu'il y a des lieux qui valent la peine qu'on sorte de la routine* », et elle pense que « *c'est une forme de privilège d'accéder à ces lieux* » tout comme elle croit que « *c'est important d'en être conscient* ». « *Ce sont des points de vue qui permettent de (s'évader) de l'habitude!* », explique-t-elle. Donc, l'intention de se rendre à un site, de faire un détour, un exprès, qualifie déjà le genre de site, alors que s'évader de l'habitude, de la routine, est surtout un état d'être, même si une modification d'endroit et/ou de moment prédispose à sortir de l'accoutumance et à entrer en résonance.

Mais « *les gens qui vivent ici depuis toujours, de génération en génération, ont davantage une relation au territoire, au paysage et à l'environnement qui est utilitaire plutôt*

qu'(appréciative). Et c'est souvent les gens (qui ont voyagé ou habité ailleurs) qui disent vivre ici dans un territoire extraordinaire, qu'il faut le préserver et en prendre soin. (Alors que les gens qui travaillent dans le secteur agricole, sylvicole, aquicole, etc.), et bien ils ne voient pas le paysage, l'environnement et le territoire de la même façon », nous assure Georgette. Comme quoi les gens d'origine, les habitants qui n'ont jamais voyagé ou habité ailleurs, n'ont jamais vraiment expérimenté l'habitat d'ici et d'ailleurs dans toute sa plénitude. Or, certain(e)s, comme Georgette, peuvent croire qu'il s'agit uniquement d'une déficience de relation liée à ce manque d'expérience, un biais de formation ou de profession, mais n'envisage pas vraiment que le phénomène puisse être psycho-socio-territorial, qu'il traduise un certain un état d'être à partir duquel il est possible de s'associer ou de se dissocier, comme le rapport évoqué entre l'« utilitaire » et l'« apprécitif ». Et ce, même si on convient que voyager ailleurs suscite un état d'être, qu'il a tout un potentiel initiatique, qu'il permet de vivre des expériences variées et diverses, de rencontrer des « mondes »... Mais encore faut-il parcourir cet itinéraire en voyageur et non pas en touriste, accueillir ce bouleversement de l'être, ce choc entre l'identité et l'altérité, puis transformer sa propre phénoménologie. Et bien sûr que cette expérience est formatrice, mais tout comme peut l'être la quête de connaissance et du jugement qui ne constitue pas autre chose qu'un voyage au cœur de l'habiter.

Aussi, faut-il nuancer cette assertion et envisager, par exemple, que les modes utilitaire et apprécitif puissent être à chaque fois présents, mais selon un ordre d'importance qui dépend de l'habitant et de l'habitat considérés. L'indication et la qualification des lieux et des bâtis nous renseignent d'ailleurs sur ce rapport. Toutefois,

parmi eux, il y a des composantes territoriales qui éveillent des sentiments communs et partagés, comme l'« appel » de la mer incite à l'aventure et à la liberté, le « souffle » des anses apportent assurance et sécurité, ou bien les forêts et les vallées enveloppent alors que les champs et les monts exposent (TUAN, 1974), les uns permettent de se réfugier tandis que les autres incitent à prospecter (APPLETON, 1975). Des constatations bien documentées dans la littérature, et qui se présentent littéralement à travers le sentiment de « *vastitude, d'immensité, d'infini* » qu'évoque l'horizon chez Françoise ou de l'itinéraire emprunté par Brigitte dans les sentiers pédestres, jouant sur les contrastes d'ouverture et de fermeture entre une forêt qui enveloppe et une mer qui emporte, entre une position « *comme protectrice [...], qui se referme un peu [...], où l'on se sent enveloppé* » et un horizon « *de liberté (qui se déploie) [...], où l'on ressent l'immensité* ». C'est une découverte balisée par les sentiers, les percées et les sites, qui permet d'apprécier « *tout le contraste entre mer et monts* », d'établir « *un contact avec la nature* », poursuit-elle.

C'est d'ailleurs ce contact avec la nature que les gens recherchent. Il n'est donc pas surprenant de soulever les préférences à l'égard des sites maritimes (25/69 = flèches littorales, plages municipales, baie des Chaleurs), montagnards (21/69 = mont Saint-Joseph et monts Notre-Dame) et rustiques (10/69 = la pointe de Miguasha, le 2^e rang Maria-Carleton, le 4^e rang de Maria). Sites qui favorisent justement ce contact, que ce soit sur les flèches littorales à travers « *cette connexion avec le tout ou avec soi-même* », emplacements qu'Édouard souligne qu'il y est davantage évident d'expérimenter l'« *énergie* » qui s'y trouve; sur les monts Notre-Dame avec Simon, où il est possible de « *surfer sur une énergie potentielle qui est à son (sumum)* »; ou bien avec Georgette qui assure que les

activités en nature signifient « *énergie* » et « *bien-être* » à se procurer. Il nous apparaît donc nécessaire de réfléchir à ce rapport afin de mieux intervenir si, bien sûr, on doit le faire, car c'est dans l'interrelation des détails que l'on constitue ce rapport, c'est à l'intérieur même des cités qu'on doit aussi y faire place, et non pas seulement le reléguer à l'extérieur, puisqu'il préfigure la sclérose entière du paradigme de la banlieue tel qu'il est cristallisé (33/41 sites répulsifs versus 10/69 sites attractifs)!

On doit ainsi s'interroger sur l'empire de l'accoutumance, cette capacité de « *s'habituer à tout, (au mieux comme au pire), d'accepter, (de se dire que) c'est de même, c'est de même...* », comme l'indique si bien Édouard. Que ce soit à propos d'exemples plus ou moins récents, « *parce qu'on y est habitué* » (David); étant donné qu'« *on s'en accommode tous parce qu'on n'a pas le choix* » (Kevin), même si « *ça n'a pas de rapport au contexte [...], mais on s'y habitue, on s'adapte à ça* » (Léo). Ainsi faut-il rechercher à la place l'appel et le souffle que procure la résonance, qu'il s'agisse d'un exercice tel que « Rue Principale » avec lequel « *il y a tout de même eu une prise de conscience* » (Amélie) ou le genre d'étude entreprise dans cette recherche. Étude qu'Isabelle dénonce toutefois comme étant « *des interrogations de société riche et non pas de société pauvre* ». Assertion que nous considérons douteuse, car si le paysage et l'environnement ne sont pas des préoccupations prioritaires de certaines strates sociales, ça n'empêche pas qu'ils soient d'abord sensibles à ces dimensions, qu'ils y portent des attentes et qu'ils en ont des préférences. Alors que pour d'autres strates sociales, il est atterrant de constater leur propension à évacuer ces dimensions. « *Mais achèterais-tu (ou même vendrais-tu) un paysage ou un environnement* », renchérit Isabelle? Et bien certes, c'est ce qui donne

précisément de l'importance à un territoire, peut-être même davantage que ces ressources constitutives chez la plupart des gens! Sinon, quelles seraient ces tendances d'occuper le bord de l'eau; de se percher sur les promontoires, les monticules et les montagnes; de ségréguer un territoire; d'occuper un territoire sain, beau et bon; de rechercher la variété paysagère et la diversité environnementale; etc. Ou, à l'inverse, de s'interroger sur le rapport entre l'offre et la demande d'un territoire contaminé et affreux, érigé dans la nuisance sensorielle, dans la turbulence de mode et du type. N'est-ce pas la preuve qu'un territoire combinant des normes environnementales et des styles paysagers est nécessairement valorisé? Ne voulons-nous pas tous habiter ou voyager dans de telle contrée! Alors, bien sûr que nous concevons toute l'importance paysagère et environnementale pour fixer le juste prix d'un territoire, ou même d'une propriété, car leur évaluation en est tributaire. Ne pas mesurer cette importance, évacuer ses dimensions de nos aménagements et notre développement, ou s'illusionner de les posséder dans un rapport relatif et absolu, est le germe assuré d'une dérive.

Un tel exercice dialectique expose d'ailleurs un autre biais phénoménologique : la filtration ou la capacité d'inclure et d'exclure, de catégoriser un référent. De cette frontière réside la connaissance et le jugement de ses propres figurations. Mais encore faut-il faire la distinction entre un mode « spontané » et un mode « éveillé », car on peut tenir un discours cohérent et pertinent sur quoi que ce soit sans être nécessairement éclairé sur son noyau figuratif, ce qui nous fait en quelque sorte adopter telle détermination ou tel conditionnement. Par exemple, Édouard nous avise qu'il est au courant de « *la mode du développement durable* », mais que « *cette philosophie l'influence beaucoup dans son*

regard sur les choses ». Or, tout en étant conscient du déploiement de cette doctrine, il y trouve malgré tout une logique avec laquelle il s'accorde. Accède-t-il ainsi à son noyau figuratif? Peut-être en extirpe-t-il même la détermination et le conditionnement! Ou peut-être que pour vraiment sortir de cette doctrine et entrer, si on peut dire, dans une autre qui nous est propre, faut-il la concevoir soi-même, en faire son exercice. Envisagé de la sorte, il y a donc deux modes figuratifs, l'un conscient et l'autre inconscient, qui filtrent la réalité du dedans et du dehors, ce rapport entre identité et altérité qui se déforme et se reforme constamment. Mais à partir de ce constat, il nous apparaît ardu d'expérimenter l'éveil dû au flux communicationnel, le degré et le débit de leur médiatisation, et finalement usuel de rester au stade déterminé ou conditionné. Tout le monde l'est d'ailleurs dans un domaine ou un champ qui ne maîtrise point. Et pour cette raison, nous sommes convaincus que les institutions gouvernementales avisées s'appliquent à mettre en place une gestion globale afin d'endiguer ce phénomène, d'atténuer, tant que possible, les biais d'objectivité et de subjectivité, de se protéger des intérêts de toute sorte, d'améliorer ces choix, etc. Ce n'est donc pas seulement de savoir cette logique, mais bien de vouloir la mettre en œuvre. Car on peut concevoir, comme Kevin, que « *l'appréciation dépend de qui on est, d'où on vient, qu'est-ce qu'on fait* » sans outrepasser cette conception.

Autrement, on constate assez distinctement cette détermination et ce conditionnement dans la turbulence de mode et du type qui se cristallise à travers une panoplie de langages sans relation entre eux (Annexe-7). Ce phénomène semble être mû, entre autres, par une quête d'authenticité (7/19, modique ou typique) ou d'originalité (4/19, amodique ou aty-

gique)⁴⁶. Car, bien que significatifs, ces critères, à eux seuls, ne garantissent aucun langage relationnel. Ils ne sont que les initiateurs de la foire au sens des milieux et des époques, où tout est confondu. De sorte qu'à Tracadie, ils suscitent plus la dialectique entre le neuf et l'ancien, et moins celle entre l'ici et l'ailleurs. Comme le relate Amélie : « *Pourquoi on ne va pas vivre en ville si l'on veut faire venir la ville ici* »? Comment se fait-il, par exemple, que les maisons qui nous entourent là sont, pour l'une, du genre « bungalow typique », pour l'autre, plutôt actuelle, mais de Québec ou de Montréal, et puis ici qui apparaît comme une maison neuve ancestrale. Ou bien comme le constate Georgette avec un « quartier » récent près du mont Saint-Joseph à Carleton, où se cristallise une « *banlieue de Montréal* », de manière « *vraiment étrange* », de façon à nous évoquer qu'on est à Beloeil ou à Terrebonne, enfin n'importe où ailleurs qu'ici. Ce qui indique en quelque sorte, à travers ces deux exemples, que les interventions gagnent ou perdent en référence au fur et à mesure que la réflexion s'établit, que la charge polaire se déplace et se replace, qu'elle se situe dans une position et un horizon qui trouve probablement l'un des critères principaux dans l'harmonie au contexte (9/19) et dans une moindre mesure, mais davantage fondamental, dans le rapport identité-altérité (3/19).

Le contact avec la nature (19/19), quant à lui, surplombe probablement tout et s'accompagne d'une sensibilité à l'égard de la variété paysagère (14/19) et de la diversité environnementale (6/19). Car en évoquant la mer, les monts, les champs, les forêts, les rivières, les barachois, etc., plusieurs identifient, sans nécessairement les nommer, la variété

⁴⁶ Le modique et le typique, l'amodique et l'atypique font référence à la mode et au type.

paysagère et la diversité environnementale comme qualificatif d'appréciation. En fait, la nature constitue même un « *idéal* » selon Qin, un « *besoin* » chez Simon ou un plaisir chez Olivier. D'autres vont jusqu'à croire au contact avec la nature, que « *c'est quelque chose de fondamental à l'être humain* » (Georgette), ou bien à penser que « *c'est le contact direct avec la nature qui nous entoure* » qui fait la réussite de Tracadièche (Amélie). Assertion qui se trouve d'ailleurs située par David lorsqu'il stipule qu'« *on est dans un centre naturel [...], qu'on est encore un territoire très vierge, qu'on n'a pas eu à se battre contre un aménagement et un développement trop industrialisé, et que c'est quasiment de la santé ça : c'est-à-dire la nature, la mer, les monts...* ». D'où le remarquable paradoxe d'une nature qui apparaît partout alentour des villages, mais qui semble plutôt centrale. Et sur cette présence ou cette absence de nature, Édouard stipule que « *les spots intéressants, il faut bien les protéger, les rendre accessibles [...], les garder naturels* ». Car « *on est un milieu naturel habité* », comme le stipule Olivier, où l'appréciation tient davantage de la nature (Édouard, Qin), où le milieu naturel l'emporte sur le milieu habité (Chantale, Henri, Léo, Rose).

Puis, cette relation avec la nature indique vraisemblablement à lui seul le rapport entre l'urbain et le rural à Tracadièche. Car dans notre étude, les gens se sont massivement associés au milieu rural. En fait, aucun(e) ne prétend appartenir à un milieu strictement urbain. Ils s'identifient soit entre le milieu urbain et le milieu rural (5/19), soit au milieu rural uniquement (14/19). Et comme cette relation s'établit à partir du mode d'habiter, elle expose certaines caractéristiques significatives de l'habitat et de l'habitant. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs relatées dans JEAN (1997), comme le sentiment d'appartenance et

d'attachement, mais aussi de marginalisation territoriale (politique, économique et social), ou bien de la phénoménologie spécifique des gens en « région ». Mais elles apparaissent surtout liées aux figures de centralité (7/19) et d'étendue (12/19) territoriale (Annexe-7). Des figures qui prennent évidemment plusieurs sens, mais qui possèdent aussi des caractéristiques courantes, notamment la taille et la densité démographique, le mode d'agglomération et les genres d'habitation, le concept des distances, le degré de spécificité des services, des commodités et des activités, de même que le contact avec la nature et la culture. Mais alors quelle est donc la figure territoriale de Tracadie? Quelles raisons font qu'elle soit considérée comme étant plutôt rurale qu'urbaine, et ce, même s'il y a une municipalité possédant le statut de « ville »?

Bien, d'abord, « *la Gaspésie est un milieu naturel habité* », considère Olivier. « *Un milieu à très faible densité de population, avec des secteurs plus dynamiques, d'autres, moins dynamiques* ». Elle pourrait être toutefois davantage habitée sans briser le territoire, comme moyen de rentabiliser, de donner de l'énergie, d'aider sur le plan économique à avoir davantage de services, de commodités, d'activités... Car à la fin, c'est les milieux naturels habités qui vont devenir recherchés par les gens, assure Olivier. Et Tracadie, dans ce portrait, constitue « *un milieu rural parce qu'on est loin des grands centres [...], parce qu'il n'y a pas la même densité (que le milieu urbain), parce qu'on n'a pas les mêmes types d'habitation, les mêmes agglomérations de commerce, (d'industrie) et tout ça...* », explique Chantale. Puis à cause de l'expression des grandes étendues, on se sent moins tassé, on a l'impression de respirer, d'être par effet plus libre. De sorte que la vie peut parfois paraître moins stressante, mais c'est une illusion, c'est seulement plus subtil,

même s'il y a peu ou pas de trafic, de nuisances sonores et lumineuses, etc., ajoute Théo. Puis, la proximité sociale y est propice, avise Françoise, étant donné « *qu'on connaît beaucoup de monde, peut-être superficiellement, mais beaucoup de monde tout de même* ». Et puisqu'« *on connaît ses voisins davantage, les liens entre les personnes, leurs arbres généalogiques...* », on se sent bien entourer, en confiance et en sécurité dans nos villages. Tandis qu'en ville, on ne connaît pas nécessairement ses voisins, entre autres, parce que le monde se déplace constamment, donc il y a davantage de méfiance.

Autrement, Tracadieche est un milieu rural parce qu'il est composé de villages (4/19) et non pas de villes, de « *petites communautés* » (6/19) « *éloignées des grands centres* » (4/19), où « *il n'y a aucune densité (démographique)* » (3/19). Où les gens semblent être surtout marqués par les « *grands espaces* » (12/19), le « *respire* » ou les mesures monumentales qu'ils suggèrent, ainsi que du « *temps posé* » qu'il insuffle (8/19), mais qui se tourne peut-être davantage maintenant entre « *l'avoir* » et « *le prendre* » (6/19). L'omniprésence de la nature en constitue à la fois l'appel et le souffle (19/19). La culture, quant à elle, n'y est qu'en filigrane, mais dans un condensé tout autant énergique (5/19) (Annexe-7). Car, selon Rose, « *c'est un milieu de vie tout de même dynamique, avec ce qui se passe, c'est vivant, ça bouge... Il y a une vie culturelle intéressante ici qui n'est peut-être pas comparable avec ce qu'il y a ailleurs, comme en ville* », sauf que « *c'est peut-être davantage dynamique que les autres places de la Gaspésie, mis à part Gaspé* », poursuit Édouard. Et, à l'avis de Georgette, « *l'énergie des gens est comme en ébullition* », car « *il y a plusieurs projets même s'il n'y a pas tant de monde que ça ici* ». Sauf qu'il demeure que les gens identifient communément Tracadieche comme étant plutôt « *naturel* », « *un terri-*

toire énormément vaste », composé d'« un environnement sain » et d'« un paysage assez diversifié », comme l'indique Isabelle. L'attrait de la mer et des monts, des champs et des forêts, des rivières, etc., se trouve mis en exergue par les usages considérés comme principaux : soit le tourisme, l'agriculture et la sylviculture. Et bien que friand de cet attrait naturel, il semble aussi que « les gens veulent avoir à peu près tout ce qu'on a dans un milieu urbain, mais dans un milieu rural », explique Amélie, même si David et Pierre assurent qu'il y a tous les services de la ville ici, ou qu'Édouard et Rose tiennent à noter le dynamisme culturel des villages. Bref, « ce n'est pas le même mode de vie qu'en ville », résume Théo.

Pourtant, Henri maintient l'amalgame entre les conceptions urbaines et rurales.

« Car il y a un mélange de deux volets dans le milieu de vie où on habite : la ruralité versus l'urbanité. Et on peut très bien le voir en un seul coup d'œil sur le mont Saint-Joseph. Car on voit les rangs, les champs (et les forêts) au pied des montagnes. Pis on voit le peuplement, les petites rues, les quadrilatères bien définis, les petits quartiers où les maisons sont entassées les unes sur les autres. Donc, la Gaspésie est-elle une région rurale? Bien, oui et non, je ne suis pas tout à fait d'accord avec ça puisque ce n'est pas parce qu'on est en Gaspésie, en région, loin des grands centres, qu'on n'a pas des voisins collés, un phénomène typiquement urbain que l'on voit dans les grandes, moyennes et petites villes... »
(Commentaire paraphrasé d'Henri)

Pendant que Léo nuance plutôt le brouillage entre ces frontières conceptuelles :

« Mon milieu de vie, c'est une région très rurale. Il y a certaines références urbaines, mais c'est un milieu vraiment rural avec des populations dispersées sur un grand territoire, éloigné des grands centres, qui fait partie des régions ressources. Sauf qu'on a aménagé nos villages avec certains modèles qui sont vraiment adaptés à des milieux urbains, qui sont inadaptés ou en tout cas qui n'ont aucune référence à des milieux ruraux. Ça serait fort de penser que c'est de l'aliénation, mais c'est comme si on s'éloignait de nos références [...], c'est-à-

dire d'un milieu rural et maritime, des villages de proximité, et qu'on réussit, au fil des années, à les développer avec des modèles urbains, de grosses villes... »
(Commentaire paraphrasé de Léo)

Or, ce qui fait le clivage entre l'urbain et le rural semble issu d'une volonté d'établir de la centralité (7/19), tout en y maintenant l'étendue (12/19). Et il est apparu assez distinctement que les villages en sont carrément dépourvus (Annexe-7). Lorsqu'on les désigne comme tel, c'est-à-dire en termes de centre, on fait seulement référence aux agglomérations, en les appelant, par habitude langagière, « centre-ville » plutôt que « centre-village ». Mais peut-être est-ce dû à cette connotation du rural que certain(e)s préfèrent y ajouter de l'urbain, alors que la plupart ne semblent pas s'en faire outre mesure. Car c'est bien leur ancrage rural, leur inclination pour l'étendue, qu'ils souhaitent par-dessus tout. Même si en dessous se cache aussi cette aspiration à la centralité, ce penchant urbain que plusieurs convoitent. Seulement, nous n'avons aucune idée à quoi se réfère cette constatation dans notre langage relationnel. Puis, faute de conception commune et partagée, nous appliquons un paradigme de banlieue qui garantit presque à lui seul de ne pas faire émerger de centralité, d'une part, et de vouloir posséder de l'étendue, d'autre part. Or, cette figuration, ce mélange de centralité et d'étendue que les participant(e)s signalent et attendent, n'est pas une fusion de ces deux caractéristiques dans la banlieue. Car ce paradigme annule presque du même coup les avantages urbains et ruraux, puis en accumule quasiment tous leurs inconvénients respectifs. À travers lui, la centralité s'en trouve évacuée, l'étendue davantage écartée. La polarité est atteinte, les centres presque inutiles puisque non « performants ». Puis, l'étendue est morcelée, entraînée dans l'étalement à plein des propriétés, sans vide pour apprécier l'immensité. Bref, la banlieue,

tel qu'elle est cristallisée, contribue à ruiner plutôt qu'à fonder ces deux caractéristiques importantes.

Ceux et celles qui ont déjà formé ce genre de figure savent probablement de quoi il s'agit. De cette impulsion tendancielle, de ce biais phénoménologique que l'on nomme évolution. Soit de ce qui est nivelé ou accentué par certains traits caractéristiques. Mais alors en quoi l'évolution guide-t-elle la réalité! Et bien elle arbore surtout le filtre de la mesure, mais parfois aussi de la dérive. Seulement, la dérive n'est qu'une erreur de parcours, un essai sans situation. Sitôt apparue, elle est déjà évidée de sens, hors de référence. En conséquence, la mesure s'adapte, fait encore et toujours la référence et constitue en définitive le sens. Or, ce que nous révèle l'étude à cet égard, c'est que le paysage et l'environnement font partie de l'évolution inéluctable de l'habiter. Il est donc inutile, même néfaste, d'en omettre les frais. On peut d'ailleurs remarquer que Georgette l'insinue en assurant que les « *les gens n'avaient pas conscience de la valeur des paysages* », notamment de leur relation avec la baie. Ou bien qu'Olivier l'indique en stipulant que « *l'environnement est quelque chose qui peut être fragile même si parfois on en a plus ou moins conscience. Et que maintenant, il y a, bien sûr, des gens qui sont davantage conscientisés là-dessus* », mais aussi que « *l'environnement est une valeur qui prend de l'importance depuis tout de même quelques décennies* », tout en étant « *quelque chose d'encore relativement récent dans la conscience de beaucoup de monde* ». Ainsi donc est l'évolution! À ne pas confondre avec une fuite en avant ou un retour en arrière, mais plutôt une mesure entre les deux, une adaptation constante de la « sur » ou de la « sous » estimation de certaines références. Car focaliser, même si c'est parfois nécessaire, ne doit pas si-

gnifier être en face ou non d'une référence, mais d'en être saisi, d'évoluer dans cette mesure. De concevoir cet autre biais phénoménologique, soit la captation, comme dans l'exemple de psycho-socio-territorialité figuré par Pierre qui suggère la prégnance de l'individu sur le collectif : « *Le territoire d'une personne peut être sa propriété, mais c'est avoir des ornières. Car à un moment donné, il faut voir plus grand que son petit coin* », il faut se situer; ou bien lorsque Georgette souligne que « *les valeurs matérialistes et individualistes sont en général moins prononcées qu'en ville* », ce qui concerne, selon elle, en particulier ceux et celles qui s'établissent dans les rangs plutôt que dans les « quartiers ».

Or, c'est à travers l'évolution et la captation que l'on s'aperçoit des phénomènes de création et de destruction à l'œuvre et dont chacun, qu'il le veuille ou non, est porteur. Car la mise en œuvre n'est pas nécessairement inventer, fonder ou générer, elle est aussi anéantir, ruiner ou paralyser, quoique puisse s'en figurer le sens commun. Mais heureusement, dans les deux cas, ces forces prétendent paradoxalement à l'amélioration d'une situation (sans nécessairement y parvenir toujours). Par exemple, le cas de figure où l'essor d'une « nouvelle génération » se perçoit et se construit sur le déclin d'une « ancienne génération » illustre une frontière grise dont émanent des signes d'usure évidents et annonce une rupture plus ou moins éminente, comme une dévolution rapide qui suit une révolution tranquille pour ensuite faire place à un autre cycle. Mais qu'en émerge-t-il sinon une veine circularité, un couplage progressif-régressif entre solipsismes générationnels? Car, n'est-ce pas là un danger de se défaire de certaines références, de répéter à la fois d'autres essais, mais aussi les mêmes erreurs? Une veine circularité hypothétique, peut-être, mais dont Amélie annonce pourtant les prémisses :

« Ceux et celles qui sont au pouvoir, ce sont des gens qui sont de l'ancienne mode, ce sont des têtes grises en place depuis longtemps qui alimentent des chicanes qui n'ont pas d'importance pour les nouvelles générations. Eux, ils continuent à alimenter des guerres de clocher qui mènent à quoi finalement lorsqu'on est dans les airs de se regrouper, de se serrer les coudes... » (Commentaire paraphrasé d'Amélie).

Mais de quelle façon est-ce que ça va se cristalliser si *« on ne prend pas une pause pour réfléchir (afin d'intervenir), qu'on ne le fait pas individuellement, alors collectivement... »*, confie Amélie lors d'un autre passage. Et c'est probablement dans une situation similaire que Léo souligne l'initiative de « Rue Principale », générée puis paralysée, tour à tour, lors du passage de deux gouvernances divergentes (plutôt que de deux générations différentes!). Autrement que dire, de certaines assertions, comme celle d'Amélie qui suggère de *« laisser-faire le made in China »*, de *« faire une place aux artisans »*, de *« créer un cachet gaspésien plutôt que de prendre ça dans un catalogue puisque ça se trouve partout »*; d'Édouard qui trouve d'une part que *« le territoire est mal géré »* et que *« ça fait en sorte qu'il en est (plus ou moins) attaché »*, et d'autre part qu'il faut privilégier l'*« économie locale »* avec la promotion des aliments et des matériaux du terroir; de Théo qui indique que les manifestations vis-à-vis l'œuvre « les Ailes d'ange » sur le parvis de l'église sont issues d'une divergence religieuse et générationnelle; de Françoise qui critique l'initiative de « Rue Principale », des modes et des types qui en sont issus; d'Henri qui nous rappelle le balayage des références en terme d'architecture dans les années 1960-1970; ou celle de Georgette qui se figure un état d'urgence de prendre conscience de l'environnement et du paysage pour l'évolution de la Gaspésie, que c'est une considération *« de vie ou de mort »*, etc. N'est-ce donc pas là une autre occasion d'exclure certains

repères et d'en inclure d'autres, de modifier la perte en gain de références? Car qu'est-ce qui fait en sorte que l'évolution se présente parfois selon cette forme, qu'on se sente capter par des références qui ne nous concerne point sinon une dérive dont on tente de mesurer les conséquences, d'en effectuer les correctifs!

C'est certainement une évolution mise en branle par la communication. Car c'est elle qui véhicule la réalité d'une communauté, la mise en orbite de son langage, le rapport entre son identité et son altérité. Et si, comme le mentionne Jocelyn, les tensions, voire même les conflits, qui concernent les municipalités sont souvent issues « *des dossiers dont les médias en ont fait des événements d'actualité* », ne faut-il pas plutôt en bénéficier? N'est-ce pas une relation nécessaire, une occasion de susciter le débat démocratique, de générer des projets de communauté, d'intéresser les gens à leur cité, d'y participer? Ainsi peut-on en féliciter les médias! Ce qui ne veut pas dire de s'empêcher de critiquer leur couverture des événements, de se plier à leur agenda, de s'en faire dicter les orientations à suivre et les décisions à prendre. Mais c'est autre chose! Donc, nous insistons sur une médiatisation qui apparaît comme une occasion plutôt qu'une contrainte, un prétexte à l'assemblée, le moment et l'endroit même où il est possible de clarifier la distinction entre les faits et leur communication, de modifier l'emprise du commérage par un dialogue relationnel direct (et non indirecte comme dans la médiatisation). Et c'est à cette même tribune, selon nous et comme le mentionne Olivier, qu'il est important d'« *effectuer une prise de conscience sur l'environnement et le paysage, de continuer à en faire la promotion, une certaine éducation, d'en discuter, d'en diffuser, d'en montrer des exemples, de convaincre tout en montrant que c'est utile économiquement* ».

Or, sans approfondir davantage dans la phénoménologie, nous pouvons toutefois signifier qu'elle est considérablement fragmentée. Il n'y a presque pas de prise en compte du sensoriel (le visible supplante les autres sens) et il semble y avoir un clivage entre mémoire et imaginaire de même qu'entre le rationnel et l'émotionnel. Autrement, les schèmes fondamentaux ne sont qu'effleurés alors que la conscience sur les répercussions des conceptions sont presque évacuées, ce qui donne un sens douteux aux applications. D'ailleurs, la mise en œuvre civile de l'architecture du territoire et des cités est dictée par une constitution mésadaptée, selon un paradigme non interrogé et une psycho-socio-territorialité actuellement propice au déploiement de l'arbitraire (voire aussi Annexe-8).

5.3 Une gestion globale, équilibrée, intégrée et diversifiée

Et cette réflexion irrigue évidemment toute l'étude, dont il faut convaincre la tendance « utilitaire » de son bien fondée. Ainsi, nous pouvons formuler dans un autre langage le même message véhiculé à travers ce texte pour une gestion globale. Cette gestion peut alors être évoquée à partir d'une constitution organisationnelle, de modèles et de processus. C'est ça la gestion, c'est sur ses aspects et ses attributs que l'organisation évolue! Or, peut-être que pour certain(e) l'évolution de l'organisation n'est pas « utile », ou apparaît plutôt « immuable »! Ce qui qualifierait sans aucun doute leur horizon social et leur position politique, leur prise au sérieux de l'aménagement honorable et du développement durable. Autrement, quelle est donc cette gestion globale auquel nous faisons référence? Et surtout pour quelles raisons émerge-t-elle à travers les places civiques, dans le contexte social et politique? S'agit-il donc d'une gestion qui est civile? Et si elle est civile, qui est ou n'est

pas en mesure de certifier une conception avec certitude? Or, nous ne serons pas davantage différents dans l'étalement de notre conception que dans le reste de l'étude de sorte que nous reconnaissons le fait social et politique de l'habiter et donc également de sa gestion. Le premier pilier constitutionnel est ainsi posé, mais encore faut-il l'arrimer avec un modèle et des processus. Poursuivons au préalable avec la constitution. Une constitution qui s'applique dans notre cas à l'aménagement (paysage, environnement, architecture) et au développement (politique, économie, social) et qui doit être intégrée, équilibrée et diversifiée dans toute situation. Il s'agit de deux autres piliers constitutionnels auxquels on doit s'attarder. Premièrement, l'intégration est bien sûr sociale et politique, mais elle est aussi celle du savoir. Un savoir que nous avons partagé en trois domaines généraux (artistique, scientifique, technique) et plusieurs champs particuliers (politique, économie, social, paysage, environnement, architecture), même si nous pourrions encore énumérer de multiples et diverses dimensions importantes. Deuxièmement, cette diversification est fondamentale, donc d'une certaine « priorité » sur toutes les autres dimensions de l'habiter. De sorte que ce n'est que lorsque ces domaines généraux et que ces champs particuliers sont couverts qu'il est alors possible d'améliorer la constitution. Troisièmement, il n'y a aucune hiérarchie possible entre ces dimensions, l'équilibre y est primordial, voire même nécessaire.

Peut-être ne sommes-nous pas assez illustrés! Prenons donc l'exemple des municipalités, des MRC et des CLD, dont l'un est plutôt associé à l'aménagement et l'autre plutôt affilié au développement. Déjà, cette séparation institutionnelle entre MRC et CLD est révélatrice et peu rendre ardu l'arrimage de l'aménagement et du développement tel que sou-

haité. Une constatation qu'on peut d'ailleurs retrouver dans un document officiel sur la LAU (MAMR, 2007). Il s'agit d'un diagnostic qui mérite notre attention, continuons donc à le passer en revue. Dans ce document, il est stipulé que les décisions en matière de gestion du territoire, qu'elles soient issues de considération d'aménagement ou de développement, modifient l'un et l'autre, donc tout l'habiter. Il est aussi stipulé qu'en cette matière le monde municipal doit cristalliser davantage que les affectations sommaires des sols, qu'il n'a pas pour but d'opérer un régime de tutelle législatif et exécutif ou d'appliquer à la lettre la lourdeur administrative découlant du texte de la LAU. Ainsi, ce ne serait pas tant au libellé, mais à la finalité de la loi qu'on doit souscrire, à l'idée qu'elle soutient (BARETTE, 2009). Car la complexité déduite du souci d'exhaustivité des différents articles qui s'entremêlent et qui se réfèrent les uns aux autres, induit une situation qui fait en sorte de rendre ardu la figuration de toutes les implications lors d'une modification de l'un de ces articles, alors que la tendance suggère une simplicité de la loi, un focus sur sa raison d'être et, par conséquent, de son adaptabilité aux multiples et diverses situations possibles (BARETTE, 2009). D'où ces quelques interrogations sur la révision de la LAU :

« En matière de révision de la réglementation d'urbanisme, est-il possible d'uniformiser la procédure afin d'éviter des cheminements différents en fonction du type de règlement? Faut-il maintenir la hiérarchie plan d'urbanisme /règlement d'urbanisme, de sorte qu'une modification au premier entraîne, par concordance, des modifications sans approbation au règlement de zonage? Ou bien de s'interroger sur l'approbation par les personnes habiles à voter et le référendum : démocratie ou parodie de démocratie? » (Citation paraphrasée de BARETTE, 2009:8).

Autrement, même s'il appartient aux élu(e)s municipaux d'assumer la responsabilité des choix sociaux et politiques en ces termes, d'opérer le modèle convenu, les processus de décision commandent dorénavant de prendre davantage appui sur la participation, sur la consultation et surtout sur la concertation des citoyen(ne)s. À ce titre, il est conseillé plutôt de tendre vers la concertation, c'est-à-dire de mener « *une réelle négociation entre les parties susceptibles de transformer plus ou moins profondément le projet initial, et ce, malgré que les autorités locales puissent garder l'initiative et le pouvoir de décision finale* » (MAMR, 2007:24). Mais encore, cette médiation doit s'appuyer sur des connaissances suffisantes pour faire des jugements adéquats, auxquels cas il ne peut pas y avoir d'orientation ou de décision éclairée sur une situation donnée (ça prend donc aussi une médiation). Et cette situation se rencontre couramment, surtout « *lorsque des citoyens organisés deviennent des groupes de pression performants, mais non représentatifs (alors que) les citoyens souhaitent une participation qui se traduit dans une (organisation) favorisant leur responsabilisation et non les groupes d'intérêt* » (BARETTE, 2009:8). Autrement, lors de référendum à l'égard de l'aménagement et du développement, « *une dichotomie « pour » ou « contre » pousse trop souvent la communauté à bloquer un projet par peur de ne pouvoir moduler ce dernier en fonction de leurs inquiétudes* » (BARETTE, 2009:8), car le modèle et les processus de gestion en place ne permettent pas de nuancer l'avis civil (du public non organisé et des groupes privés). Ce qui se traduit souvent en une « *loterie* » d'intervention plutôt qu'en véritable participation sur la réflexion!

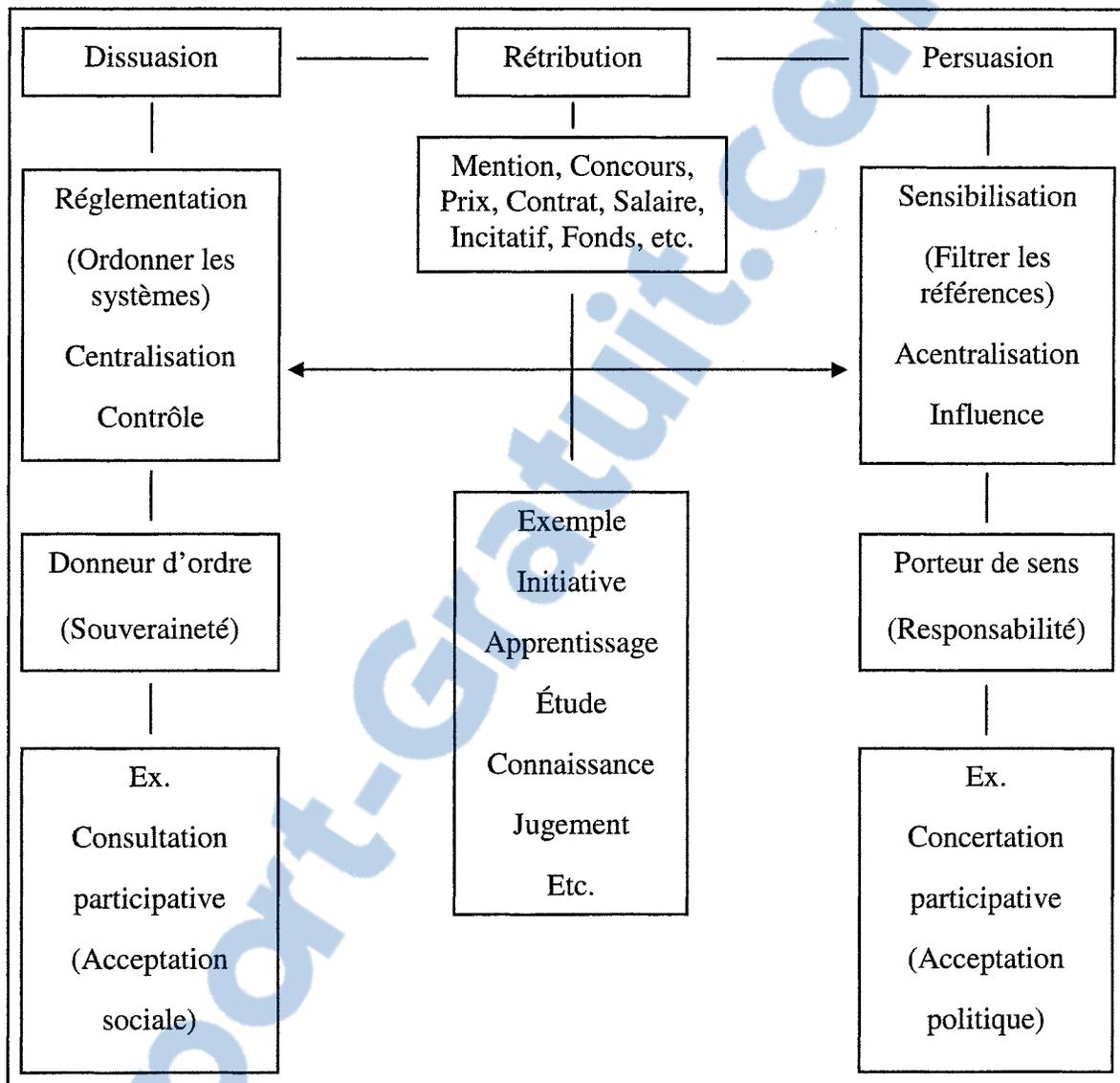
Or, il s'agit précisément de situations probables qui concernent non pas seulement les élu(e)s au suffrage, mais aussi les nommé(e)s en poste. Deux processus qu'on doit légitimer

mement interroger pour constituer des organisations évolutives parce que si elles ne maîtrisent pas certaines connaissances importantes, elles ne peuvent évidemment pas faire de jugements adéquats dans les domaines et les champs où l'expertise est requise afin de permettre non seulement un « ordre systémique », mais surtout un « filtre référentiel » de se constituer. La constitution est alors vulnérable à la manipulation (même à la mutation et à la perturbation), s'expose à une relation domination-soumission vis-à-vis l'expertise concernée et non possédée. L'organisation ne pourra alors que se comporter et non pas se développer tant et aussi longtemps qu'elle ne s'appropriera pas elle-même cette expertise. Elle sera encline aux mouvances de toute sorte, ballottée par les vagues et les remous, incapable de faire face à la marée, et la constitution de la cité proviendra ainsi davantage de l'externe que de l'interne, en espérant que ce laisser-aller fasse qu'elle soit d'appropriée et de contactualité. Il faut donc posséder certaines expertises parce que si on ne possède pas de notion dans un domaine général ou un champ particulier, ils sont alors évacués des considérations et dans cette situation, il serait fortuit de couvrir convenablement ce domaine ou ce champ. Et par cette brèche, la constitution se trouve davantage susceptible à la manipulation parce qu'elle se fait, pour ainsi dire, dicter les « règles du jeu », le « sens des rôles » et de la « mise en scène », ou plutôt subvertir par les stratégies et les tactiques d'intérêt. Et on ne saurait point banaliser actuellement la manipulation des institutions laissées à la foire des influences et des contrôles. Surtout si l'on constate l'émergence de plusieurs considérations sociales et politiques à l'égard des mi-lieux-bâti, tels que l'occupation du territoire, les conséquences liées aux changements climatiques, la gestion écologique des ressources, les manifestations symboliques de

l'architecture, la valorisation des paysages et de l'environnement, etc. Or, les constitutions municipales, des MRC et des CLD doivent à notre sens s'adapter tant que possible aux exigences émergentes de la société. Et c'est pour cette raison que nous nous interrogeons sur leurs constitutions de même que sur le modèle et les processus en place. Car c'est effectivement une revue constante des événements plus ou moins actuels qui permet de dégager des thématiques et qui suggère alors la constitution d'un cadre mieux articulé visant à la meilleure adaptation à cette réalité. Cependant, il n'est pas toujours possible de « jouer » sur la constitution des organisations et elle n'est pas non plus garante d'une évolution malgré qu'elle soit souvent un préalable.

Par exemple, les conseillers et les intervenants municipaux peuvent parfois s'avérer insuffisants, ce qui n'est pas une lacune obligatoirement si ce manque se trouve combler à l'externe plutôt qu'à l'interne. Mais, c'est précisément entre ces niveaux (externe et interne) qu'il faut s'adresser parce qu'ils doivent être en lien avec une gestion globale et par conséquent évolutive, et de surcroît, favoriser la primauté de l'intérêt civil (autant public que privé) pour maintenir une confiance civile, susciter l'adhésion, soutenir les normes et les styles à mettre en place, être en mesure d'assumer les choix et d'en rendre compte avec connaissance, jugement et responsabilité (VAILLANCOURT, 2003). Ainsi, la constitution doit s'arrimer avec un modèle et des processus de gestion faisant en sorte de cristalliser une « vision » comme celle de Raymond Vaillancourt (2003), de John Kenneth Galbraith (1985), du modèle européen (PAQUETTE, 2008) (Encadré-3).

Encadré 3 : Exemple de modèle et de processus de gestion globale



Source Louis Breton, inspirée de Galbraith (1985) et Vaillancourt (2003)

Mais les modèles et les processus sont incapables à eux seuls de garantir une gestion globale. On doit alors encore s'interroger sur la constitution des organisations de sorte que transposé à notre conception, cette gestion doit aussi être intégrée au niveau social et politique (usagers, genre, génération, etc.) de même qu'équilibrée et diversifiée sur les plans des professions (politique, économie, social, paysage, environnement, architecture du ter-

ritoire, etc.) et des genres de formation (artistique, scientifique, technique, gestion, etc.). Par exemple, un comité civil participatif et évolutif, affilié à l'aménagement et au développement local, doit garantir cette constitution et intervenir sur tout le modèle et les processus énumérés pour cristalliser leur « vision », ce que nous croyons possible et souhaitable de faire à l'échelle des municipalités de Tracadie. Mais qu'est-ce que ça signifie? Et bien au niveau constitutif, il s'agit d'un comité composé des élu(e)s, de quelques nommé(e)s et de certain(e)s volontaires rémunéré(e)s (50% élu(e)s + nommé(e)s, 50% volontaires) dont le tout doit toutefois rencontrer les paramètres de la gestion globale (intégrée, équilibrée, diversifiée). Ce comité évolue puisqu'il change de composition à chaque élection, bien sûr, mais aussi par une rotation des nommé(e)s en poste et des tiré(e)s au sort (annuellement par exemple tout en gardant un noyau d'expérience afin d'encourager l'implication à une multitude de termes) dans le but de toucher plusieurs personnes à cette initiation de gestion globale et d'apprentissage social et politique. Il ne s'agit donc pas d'un comité consultatif en urbanisme (CCU) ordinaire (qui n'est pas nécessairement concertatif), mais plutôt d'un comité de gestion globale de la cité qui se compose de membres compétents, d'attitudes et de perspectives diverses et variées. Et ce comité participe au modèle et aux processus à mettre en œuvre en évitant tant que possible la « sur » ou la « sous » captation du débat, la manipulation des orientations à suivre et des décisions à prendre. Donc, les élu(e)s font ainsi une concession à la négociation participative des orientations et des décisions tout en se gardant l'initiative et la médiation. Le comité peut s'élargir et se restreindre au besoin, par exemple en invitant à l'occasion des personnes associées à une thématique spéciale ou en se scindant et s'articulant en

quelques comités thématiques globaux (comme aménagement et développement)⁴⁷. En définitive, c'est le comité qui élabore le modèle et les processus d'aménagement et de développement de la cité (il peut même se faire durant l'assemblée mensuelle des municipalités avec l'intégration des citoyen(ne)s).

Or, quelles sont donc les attitudes et les perspectives des participant(e)s sur la gestion globale? Quel portrait font-ils de la constitution, du modèle et des processus à mettre en place? Sur cette visée, Brigitte nous avise d'abord que les citoyen(ne)s sont tout de même des gardien(ne)s avisé(e)s de leur qualité de vie, que ce soit le paysage ou l'environnement. Les gens sont aux aguets et ils s'interrogent beaucoup sur les conséquences du développement (et de l'aménagement), même si « *parfois, peut-être que les retombées économiques priment sur d'autres choses* ». Mais, « *je pense que les élu(e)s sont davantage sensibles à ça, et les entrepreneurs aussi* ». Et « *peu importe les interventions qu'on va faire pour le développement de notre milieu, il faut toujours garder en tête les impacts que ça peut avoir sur le paysage, sur l'environnement, sur le territoire...* ». En tout cas, « *j'aimerais ça [...] qu'on ait ce souci de prendre ça en compte (qualité de vie, paysage, environnement)* ». Une conception qui s'aligne curieusement sur celle de Guy Di Méo (1998), en se présentant toutefois avec une superstructure politique et économique ainsi qu'une infrastructure sociale où les dimensions paysagères et environnementales sont toutefois abordées par ces deux combinaisons « structures-fonctions » (où l'aménagement est

⁴⁷ Déjà, le CLD a mis au point des comités de développement local dans quelques municipalités de la MRC. Il faudrait peut-être aussi que la MRC incite, à son tour, les municipalités de se doter d'un comité d'aménagement local.

toutefois issu du développement), dont la première semble détenir le contrôle alors que l'influence apparaît plutôt l'apanage de la dernière. Tout ça dans une « forme souhaitée » de la gestion du territoire, sans vraiment de remise en perspective constitutionnelle, qui s'apparente en quelque sorte en une foi structurelle et fonctionnelle où la responsabilité sociale et politique arbore un mélange d'espérance et de croyance envers les intervenant(e)s et les non-intervenant(e)s afin de cristalliser le meilleur aménagement et développement possible du territoire. Ce n'est d'ailleurs pas autrement que Chantale soulève l'importance d'être conscient des conséquences de chaque intervention sur la communauté, « *(de réfléchir collectivement) plutôt que juste penser individuellement* », tout en faisant une distinction entre les intervenant(e)s et les non-intervenant(e)s, en stipulant que « *le citoyen n'a pas la connaissance pour bien analyser toute la situation* » et ne peut donc pas poser de jugement éclairé : ça prend des gens « *qui ont étudié le dossier, qui ont une vision davantage globale* ». « *Ce n'est pas nécessairement (une personne) qui va tout rectifier, corriger ou s'assurer d'une situation. En fait, ça prend (probablement) une étude où on se donne des lignes directrices et quelqu'un de qualifier afin de les appliquer* » (mais afin de les concevoir aussi).

Et c'est ainsi, selon Édouard, que la gestion provoque des conséquences immédiates sinon à terme, que « *ça revient toujours à une volonté politique parce que c'est l'appareil décisionnel qui peut faire en sorte que les affaires vont aller dans un sens ou un autre* ». Parce que si on laisse l'économie décider par elle-même, elle va s'organiser afin que ça coûte le moins cher et que ça profite le plus, alors il faut avoir des mécanismes de surveillance. « *Quoiqu'à la base de ça, il y a l'action citoyenne qui peut mettre de la pression,*

mais il reste tout de même qu'il y a des politiciens davantage visionnaires que d'autres », « *faire des choix* » poursuit-il. Comme quoi la remise en perspective constitutionnelle n'est toujours pas interrogée, qu'ordonner le système de même que filtrer les références reste l'apanage d'une hiérarchie du politique (haut) au social (bas), en passant par l'économie, qui s'apparente en une foi herméneutique ambivalente, même contradictoire, vis-à-vis la politique et du social.

À cette gestion intégrée, incarnée dans la figure du gestionnaire « à sa place », avec les attitudes et les perspectives souhaitables, s'apparente une gestion éclatée et diversifiée par les thématiques et/ou les intervenant(e)s pris(es) en compte. C'est ainsi qu'Amélie croit plutôt en un échantillonnage représentatif de la population afin de bien couvrir chacun des thèmes de l'habiter : « *développement économique, milieu de vie, famille pis tout ça, d'autres au niveau de l'environnement et du paysage...* ». Une rencontre du « savoir vernaculaire », sans considération explicite ou implicite à l'égard du « savoir d'expertise » ou du « savoir traditionnel », qui se situe plutôt à l'intérieur du social et à l'extérieur du politique, « *qui n'a pas nécessairement rapport avec les élu(e)s* », où le développement « économique » survient toutefois en tête de liste contrairement à l'aménagement de l'environnement et du paysage. Une figuration qui a le mérite d'être audacieuse puisqu'elle ose remettre en perspective la constitution organisationnelle des institutions, mais qui déplace cette fois la « confiance » du centre politique et la replace dans le cœur du social. Ce n'est donc pas une constitution basée sur le savoir comme tel, à l'instar des conceptions de Brigitte et Chantale, mais plutôt sur l'intégration sociale dans le politique. Alors que l'équilibre constitutionnel se situerait vraisemblablement dans la cohabitation de ces atti-

tudes et ces perspectives, selon un « savoir vernaculaire », entre une relation sociale et politique.

Mais advenant une telle constitution, quels seraient alors le modèle et les processus à adopter? Une autre interrogation qui apparaît aussi cruciale et davantage nébuleuse à en croire le « *manque de vision* » indiquée çà et là par les participant(e)s afin d'illustrer en quelques termes la situation où semble pataugé les gestionnaires actuellement. « *Ça l'air d'un cliché de dire ça, parce qu'on le reproche à torts et à travers...* », mais c'est tout de même ainsi que Léo convient « *que les milieux doivent réfléchir à ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent (être)* » tout en se donnant les outils de leurs interventions. Or, « *les outils existent* », nous avise Léo, c'est la réflexion qui est déficiente. Autrement, « *c'est aussi avoir le courage de ses convictions dans l'application* », de la réflexion à l'intervention, afin d'« *amener un certain nombre de contraintes et d'avoir un développement (et un aménagement) davantage harmonieux* ». Contrainte qui est cependant trop souvent liée au contrôle, mais peu à l'influence, à la consultation plutôt qu'à la concertation, à la dissuasion plutôt qu'à la persuasion. Alors que la contrainte des contraintes, celle qui fait exemple, qu'on pourrait peut-être appeler le « savoir vernaculaire » commun et partagé, arbore la figure de l'autorité à travers laquelle la liberté est préservée. Ainsi, ce n'est probablement pas tant la réglementation qui est déficiente, mais la sensibilisation à l'égard de l'aménagement et du développement. Toutefois, « *dans les milieux comme le nôtre, c'est extrêmement difficile parce que les gens se connaissent, on veut tous favoriser le développement et parfois il y a des intérêts qui sont divergents par rapport à ça* », poursuit Léo. Au contraire, se connaître est probablement plutôt un avantage qu'un inconvénient,

pourvu que demeure le respect aux centres des débats et des projets. Sinon, cette réflexion, telle que formulée, indique encore une fois une certaine divergence d'intérêt entre les gens, en quelque sorte un penchant sur le développement, et ce, probablement au détriment de l'aménagement.

Malgré tout, la vision commune demeure une préoccupation constante. Et elle se heurte encore et toujours à la psycho-socio-territorialité, à de multiples et diverses « visions » groupusculaires qui doivent néanmoins en former qu'une seule et unique propre à tout l'habiter. C'est une œuvre civile qui est complexe et qui doit rester simple à réaliser. *« Il y a des petits groupes qui se donnent une vision commune, mais c'est souvent des groupes qui pensent déjà tous de la même façon »*, alors qu'une communauté sur un territoire, *« ça implique un paquet de monde à pensées divergentes et à projets différents »*, nous indique Simon. *« C'est dur à faire, ça ne peut pas se faire de même, mais si l'effort est fait et soutenu, (et ce, même si) ce n'est pas une intervention de terrain comme tel, mais (plutôt) une intervention sociale »*, alors on peut se doter d'une vision commune. *« Ce n'est pas juste le développement du milieu »* et non pas seulement en lien avec l'aménagement du milieu, mais une vision commune de l'« être-au-monde », partage Simon. *« C'est ça la gestion intégrée, ça donne un point commun où on s'en va »*, ou peut-être mieux d'où on vient et d'où on veut provenir. Et finalement, c'est à partir de cette vision que la fierté locale se développe (et s'aménage), conclut Simon.

Alors qu'à titre de vision, Georgette nous ancre, de l'abstrait au concret, à travers deux exemples récents et significatifs à Tracadièche. Or, le premier exemple se forge à

travers la politique du tourisme durable de la Gaspésie, soit « *une loi-cadre* » qui aide « à *donner des grandes orientations aux décideurs* », selon elle. Une « réflexion » sur l'encadrement qui doit toutefois se situer, rappelons-le, entre un comportement et un développement, entre un mouvement et un changement du social. Une politique qui n'est pas policée et peut donc être transgressée, comme un outil donné aux décideurs afin qu'ils puissent sensibiliser et réglementer leur population, poursuit-elle. Et sans analyser et/ou critiquer cette loi, la posture de Georgette nous apparaît quelque part entre la réglementation et la sensibilisation, avec peut-être une préférence à l'égard de cette dernière. « *C'est de faire prendre conscience aux gens [...] de les sensibiliser sur l'impact de leurs actions sur l'environnement et le paysage, de commencer par la base* ». Mais, ce don « par le haut » doit néanmoins rencontrer quelque part les préférences issues « du bas », ou inversement, que les aspirations « du bas » puissent se cristalliser en réflexions et en interventions « du haut », comme le stipule si bien Pierre Donadieu (1994)! Puis, le deuxième exemple, soit la réalisation de « Rue Principale » à Carleton, constitue également un outil d'encadrement intéressant selon Georgette. Mais, il s'agit maintenant d'une « intervention » qui a fait que les gens ont investi beaucoup pour « *retaper la devanture de leur bâtiment et ainsi changer le look du village* », et du même coup ça l'a sensibilisé les gens de l'« *importance d'entretenir leur terrain et leur bâtiment* », tout en bénéficiant d'incitatif financier, nous indique-t-elle. Une intervention de prime abord intéressante, même si, à notre sens, elle ne doit pas seulement être axé sur l'« entretien », la « rénovation » ou la « restauration », mais aussi et surtout sur une réflexion de l'« architecture » du mi-lieu-bâti. Car établir des incitatifs financiers sans autre

considération, permettant finalement tout et n'importe quoi, c'est stimuler davantage le comportement que le développement, le mouvement que le changement, c'est faire sonner la clochette des instincts afin qu'ils se mettent aussitôt à saliver, à se mettre en branle, et ce, sans aucune garantie que les choix établis soient d'appropriété et de contactualité.

Autrement, cette approche de « Rue Principale » a cessé suite à l'élection du conseil municipal et la vision a été drastiquement modifiée, nous renseigne Léo. La ville de Carleton a décidé à ce moment-là de mettre un terme à cette démarche, même si on réussissait à maintenir un certain intérêt. Toutefois, avec le recul, la mobilisation (et probablement la participation également) était insuffisante et l'initiative était très dépendante de l'administration municipale, poursuit Léo. Alors, elle n'a donc pas su s'imposer à la métamorphose de l'orientation municipale qui ne croyait pas à cette implication citoyenne. Et tout ça, afin de signifier qu'il n'y a pas de modèle et/ou de processus dont « *on peut faire du copier-coller sur un autre* ». Mais il demeure qu'à la base d'une implication, on fait une réflexion afin de se donner une vision, on élabore des outils d'application, ensuite on effectue des interventions, et puis on évalue ces interventions dans le but de les améliorer. Bref, c'est un modèle et un processus assez connu, qui prend de la conviction et qui demande beaucoup d'énergie à instaurer, termine Léo.

Donc, « *ça dépend (toujours) de la vision des gens* », souligne David, on cherche encore à « *gérer le mieux-être des citoyen(ne)s* ». Certes, mais quel est donc ce mieux-être? Qui est-ce qui le définit, sinon la vision des gens justement! Dans quelle mesure peut-on cristalliser ce mieux-être si on ne le connaît pas nous même, avec notre langage, dans un

rapport équilibré entre identité et altérité, en lien avec un « savoir vernaculaire » à la fois social et politique??? Parce qu'il apparaît indéniable qu'un modèle ou des processus de contrainte peuvent aider, comme l'indiquent plusieurs participant(e)s, mais encore faut-il connaître et juger sur quoi ils se basent. Et on ne saurait point le répéter assez souvent que la réglementation est incomplète sans la sensibilisation dans cette perspective, ou la consultation sans la concertation, en bref, la gestion sans la « vision ». Donc, si on s'appuie, comme le souhaite Léo, sur la gestion participative au niveau local, sur l'implication citoyenne, alors il faut que « *la communauté soit partie prenante de cette réflexion-là* » afin qu'« *une masse critique de gens adhère à ça* », et ensuite procéder à la mise en application. « *Il faut mobiliser les gens, se donner une vision, des outils d'intervention adaptés* » et ça va nous permettre d'orienter le développement futur et aussi de corriger certains aménagements du passé. Alors que dans une situation similaire, Qin nous met en garde de la mentalité de clocher qui occasionne parfois un manque de synergie entre un niveau supralocal et infrarégional, c'est-à-dire inter-municipale. Par exemple, si tous les villages édifient une halte routière, « *ce n'est pas utile* »! Il faut donc trouver des places afin de permettre le débat et ainsi d'en ériger des projets d'envergure à ce niveau, puisqu'autrement « *toutes les municipalités se développent (ou s'aménagent) sans penser aux autres* », mentionne Qin. En bref, c'est selon ces quelques considérations que la gestion globale doit faire partie du schéma d'aménagement et de développement ainsi que des plans des municipalités.

CONCLUSION

Ainsi, quiconque s'engage dans un voyage au cœur de l'habiter, effectue un rite de passage, parcourt les multiples et diverses facettes d'une même et unique réalité, traverse des zones si obscures et d'autres si éclairées, s'en trouve nécessairement modifier. Un tel voyage s'accompagne parfois de la constatation d'un blocage institutionnel, comme des invitations à transiger dans les coulisses ou des oppositions à examiner certains documents officiels, parfois d'une manipulation organisationnelle, tel que celle mise en branle par des groupes d'intérêts à l'égard d'une vocation économique à mettre en exergue, et d'autres fois, probablement à travers le brouillage de la constitution des décisions relationnelles. Un tel voyage s'accompagne aussi de rencontres importantes qui nous ont permis de cheminer, de comprendre et d'interpréter la réalité telle qu'elle se présente et telle qu'il est possible de l'appréhender et de l'investiguer.

Or, dans ce périple effectué à travers le paysage et l'environnement, à partir du territoire, des habitats et de leurs habitant(e)s, nous avons vécu plusieurs expériences significatives qui nous incitent toujours à poursuivre notre quête alchimique de l'habiter. De sorte que nous constatons désormais que pour concevoir un système qui puisse s'appliquer, il faut d'abord le comprendre et l'interpréter jusqu'à ses références, autrement il n'est rien du tout, une veine tentative aléatoire et arbitraire, une technique sans art et sans science. Et

maintenant que nous savons cette énigme de l'habiter, celle qui ne nous autorise aucune distinction entre l'être et son monde, entre une communauté et sa cité, nous savons également que la réalité dialectique entre les deux est manifeste : elle renseigne sur le langage relationnel mis ou non en place et de son rapport entre identité et altérité. Ainsi posé, ce dialogue inter-trajectif abolit la séparation entre le subjectif et l'objectif, il doit aussi unifier les modes de perception, les schèmes de figuration et les types de construction de chacun(e) et les comparer avec la réalité factuelle mise en place et sa communication. À mesure que cette interrelation se forme, des modifications l'accompagnent, les possibilités se confinent dans un spectre d'où apparaît le rapport entre identité et altérité, et d'où émerge le langage relationnel. Mais est-ce vraiment possible de s'y situer? Comment ne pourrait-on pas! Mais est-ce alors à notre portée? Pourquoi ne voudrait-on pas! Et que fait-on une fois conscient de cette situation sinon suggérer ces quelques pistes qui se sont insérées implicitement ou explicitement à travers l'itinéraire adopté et dont nous nous apprêtons à résumer maintenant la logique...

D'abord, que croyons-nous donc (ou de la légitimation)? D'une part, il faut admettre qu'il y a un rapport obligatoire entre les spécialisations et la globalisation de la gestion, entre les individualités et les collectivités qui composent la communauté, sinon l'architecture du territoire et des cités arbore nécessairement une réalité arbitraire. C'est donc dans ce rapport que se constitue la gestion équilibrée, qu'on élabore la mesure du spectre des possibilités admises et qu'on se prémunit de la dérive dans des paradigmes usuels et sectaires. Et dans cette visée, il est fondamental de lier la conception à l'application, de cesser d'alimenter le clivage abject entre les réflexions et les

interventions, car elles sont toutes les deux, dans une même et unique foulée, à l'origine de tout aménagement honorable et de tout développement durable. C'est d'ailleurs de la cohérence et la pertinence même de toutes applications que de les lier à une conception. Prôner le contraire est une aberration générée par la hiérarchie et l'entropie de l'arbitraire, un manque évident de responsabilité, une déficience flagrante à ordonner les systèmes et à filtrer les références. Ainsi, la gestion du territoire et des cités ne s'effectue pas davantage par un arbitrage ou par des revendications, par la médiation ou la négociation, elle se présente ainsi mieux par une participation concertative et consultative continue, évolutive et bien constituée.

Et d'autre part, il faut également admettre qu'il y a un lien entre aménagement et développement, un arrimage obligatoire à faire. Autant qu'une conception de l'environnement et du paysage est nécessaire, sans quoi aucune application ne peut prétendre à l'amélioration de l'architecture du territoire et des cités, en autres, parce que leur évaluation en est tributaire. Car amputé de l'une ou l'autre de ces notions, le territoire et les cités se cristallisent ni plus ni moins en aberration, en une illusion qu'on considère comme étant dictée par une assemblée arbitraire qui laisse ainsi place aux seules manifestations du marché d'atténuer l'empreinte environnementale et de poétiser l'expérience paysagère. Et force est de constater, aujourd'hui, qu'il s'agit là de deux limites inhérentes au marché tout logiquement parce que ces thématiques centrales appartiennent sans aucun doute à l'assemblée. L'architecture du territoire et des cités peut donc être conditionnée ou même déterminée par l'économie, mais en aucun cas totaliser par elle. Elle est d'abord acceptée par les institutions sociales et politiques, par les organisations civiles et la constitution des

décisions relationnelles. C'est seulement à ce titre qu'il est possible d'ordonner les systèmes et de filtrer les références, comme toute constitution réglée et sensée est capable de le faire. Et nous croyons que les premiers à faire communauté autour d'une telle constitution vont établir une distance concurrentielle tellement puissante qu'ils nous semblent maintenant improbables d'envisager ne serait-ce que le pouvoir de rattrapage des seconds⁴⁸. Mais afin de cristalliser un tel paradigme, ça exige bien sûr un engagement considérable et soutenu, un apprentissage social et politique continu, de même qu'un rapport économique conséquent.

Pourquoi pouvons-nous le penser (ou de la conception)? Parce que les résultats de notre étude nous en donnent des preuves considérables et nous incitent donc à modifier substantiellement le paradigme actuel. Paradigme que nous considérons même jetable comme toutes autres programmations du genre, c'est-à-dire conçues et appliquées par l'arbitraire. Car, actuellement, il n'est plus crédible, encore moins justifiable, à peine s'il reste utile. Étant donné qu'il est formé selon les machines et les réseaux distributeurs de monde, à partir de structures et de fonctions de toute sorte, sur une proximité virtuelle, mais selon une distance réelle, le paradigme en place évacue l'échelle humaine, se traduit par son manque de densité, sa déficience de mixité synergique, sa forte absence de places communes et partagées, sa faible présence de la variété paysagère et de la diversité environnementale, son manque de cohérence et de pertinence dans l'articulation de ses

⁴⁸ Nous considérons ici une concurrence saine, à la fois compétitive et coopérative, qui ne peut que constituer des chefs de file en matière de territoire et de cité étant donné l'ampleur d'une telle entreprise. Une condition que l'on considère maintenant indispensable à l'émergence de toute filière touristique conséquente.

vocations, etc. De sorte que l'acquisition des toutes récentes mises à niveau du paradigme ne sert à rien, puisque tout son programme est suranné. Il paraît donc douteux d'en opérer les détails techniques dérivés si on ne semble pas être en mesure d'en apprécier les carences.

Autrement, la gestion d'un autre paradigme défini localement doit être équilibrée. Et cette gestion s'opère à partir d'une constitution intégrée et diversifiée qui est d'abord issue d'un savoir pluriel, mais aussi former par le social et le politique parce qu'elle provient d'une logique d'assemblée, et ensuite économique, car elle est issue d'une logique de marché. Le marché a sa juste place dans l'assemblée, mais pas davantage, car on connaît bien son centre de gravité et ses limites inhérentes, telles que le paysage, l'environnement, l'architecture du prêt-à-habiter personnalisé, au menu, à la carte, et quoi encore. Il faut d'ailleurs sortir de cette turbulence de mode et du type afin d'entrer dans un langage relationnel de contactualité et d'appropriété. Et c'est à partir de l'assemblée que s'auto-réalise ce transfuge du réglé et du sensé, et non à partir du marché. Ainsi, cette conception n'est pas autre chose qu'une appropriation et une contextualisation, elle doit donc être commune et partagée pour qu'elle puisse s'appliquer.

Comment devons-nous alors agir (ou des applications)? Et bien de faire en sorte qu'il y est une réelle gestion globale, que le paysage et l'environnement soient vraiment pris en compte dans l'architecture du territoire et des cités. Dans cette logique, il n'y a pas de solutions toutes simples à des problèmes éminemment complexes, un modèle et des processus d'application issus d'une conception instantanée, car les paramètres de la gestion du

territoire et de la cité sont nombreux, et même si leur gestion apparaît assez simple, leur nombre fait qu'elle devient très complexe. Saisir cette réalité exige certaines attitudes et perspectives qui permettent d'acquérir les connaissances suffisantes et de faire les jugements adéquats, d'évaluer les mesures et les dérives possibles dans une situation donnée.

Autrement, cette gestion doit être en constitution perpétuelle. Elle ne peut donc pas se figer dans un modèle et dans des processus puisque seule la constance dans l'interrogation des références rend possible le système. Dans l'architecture du territoire et des cités, cette visée est d'établir un langage relationnel et un rapport entre identité et altérité. Ainsi, le paradigme choisi doit être issu du milieu et de l'époque d'où il va s'appliquer. Et dans cette situation, la gestion du territoire et des cités est abordable à tous en autant qu'ils effectuent le passage d'un mode spontané à un mode éveillé, car la gestion n'est pas la prise en compte des opinions de tout un chacun, ni un compromis ni un consensus, mais le résultat d'une délibération démocratique, une réflexion consciencieuse dans chaque intervention, une appropriation et une contextualisation de la gestion globale.

Ainsi nous sommes (ou de la réalité)! Car c'est de la manière dont elle s'aménage et de la façon dont elle se développe que la communauté se révèle au monde. Et si les gens sont à la fois dans leur propre expérience et dans une mentalité du milieu et de l'époque, qu'ils perpétuent souvent cette manie d'extirper toute étude de la réalité du monde, qu'ils n'établissent quasiment aucune rencontre entre les domaines d'étude et les champs disciplinaires, qu'ils séparent de toute évidence la conception de l'application, qu'ils ne procèdent parfois ni de la concertation ni de la consultation, et bien de quel exemple font-

ils prouvent sinon d'une gestion arbitraire de l'architecture du territoire et de la cité? Car malgré quelques manifestations récentes en faveur d'une gestion diversifiée et intégrée, la situation semble plus ou moins de la sorte. Mais peut-être assiste-t-on aussi à un passage d'un paradigme à un autre, à une mise en relation qui évolue entre des conceptions prépondérantes et des conceptions marginales pour en établir des interventions améliorées... Et probablement qu'à leurs tours, ces interventions affecteront nos réflexions, que la réalité mise en place fera preuve de ce que nous sommes évidemment, mais aussi de ce que nous croyons. Ainsi la boucle sera bouclée!

BIBLIOGRAPHIE

Livres, Essais, Rapports

ALAIN, P. (2004), « *Guide de découvertes patrimoniales : Carleton-Saint-Omer* », Carleton-sur-mer, Écomusée Tracadieche, 84 p.

APPLETON, J. (1975), « *The experience of landscape* », London, John Wiley & Sons, 296 p.

ASHER, F. (1995), « *Métapolis ou l'avenir des villes* », Paris, Odile Jacob, 345 p.

ARENDT, H. (1961), « *La condition de l'homme moderne* », Paris, Calmann-Levy, 368 p.

ARENDT, H. (1972), « *La crise de la culture* », Paris, Gallimard, 380 p.

BÉLANGER, J., DESJARDINS, M., FRENETTE, Y. (1981), « *Histoire de la Gaspésie* », Québec, Boréal Express, 807 p.

BERQUE, A. (1995), « *Les raisons du paysage, de la Chine antique aux environnements de synthèse* », Paris, Hazan, 192 p.

BERQUE, A. (1996), « *Être humains sur la terre, principes d'éthique de l'écoumène* », Paris, Gallimard, 212 p.

BERQUE, A. (2000a), « *Médiance: de milieux en paysages* », Paris, Bélin, 164 p.

BERQUE, A. (2000b), « *Écoumène: Introduction à l'étude des milieux humains* », Paris, Bélin, 271 p.

BERQUE, A., BONIN, P., DE BIASE, A. (dir.) (2008), « *L'Habiter dans sa poésie première* », Paris, Donner lieu, 405 p.

BOUCHARD, R. (2006), « *Y a-t-il un avenir pour les régions* », Montréal, Écosociété, 224 p.

BUREL, F., BAUDRY, J. (1999), « *L'écologie du paysage: Concepts, méthodes et applications* », Paris, TEC et DOC, 359 p.

CCCSO, CREGIM (2006), « *Plan de gestion intégré de la zone côtière de Carleton et de Saint-Omer* », Québec, Conseil régional de l'environnement - GIM, 88 p.

CHOAY, F. (1965), « *L'urbanisme, utopies et réalités* », Paris, Seuil, 448 p.

- CHOAY, F. (2006), « *Pour une anthropologie de l'espace* », Paris, Seuil, 410 p.
- CONRAD, U. (1991), « *Programmes en manifestes de l'architecture du 20e siècle* », Paris, de la Villette, 237 p.
- COSGROVE, D.E. (1998), « *Social formation and symbolic landscape* », Madison, University of Wisconsin Press, 332 p.
- DAGOGNET, F. (dir.) (1982), « *Mort du paysage? Philosophie et esthétique du paysage* », Seyssel, Champ Valon, 239 p.
- DESCHAMPS, J.C., MOLINER, P. (2008), « *L'identité en psychologie sociale* », Paris, Armand Colin, 186 p.
- DELORME, A. (1982), « *Psychologie de la perception* », Montréal, Études Vivantes, 421 p.
- DESPORTES, M. (2005), « *Paysages en mouvement* », Paris, Gallimard, 413 p.
- DI MÉO, G. (1998), « *Géographie sociale et territoires* », Paris, Nathan, 320 p.
- DONADIEU, P., PÉRIGORD, M. (2007), « *Le paysage* », Paris, Armand Colin, 127 p.
- ELIADE, M. (1965), « *Le sacré et le profane* », Paris, Gallimard, 185 p.
- FREIRE, P. (1978), « *L'éducation: une pratique de la liberté* », Paris, Du Cerf, 154 p.
- FREIRE, P. (1982), « *Pédagogie des opprimés* », Paris, François Maspero, 202 p.
- FREITAG, M. (1992), « *Architecture et société* », Montréal, Saint Martin, 93 p.
- GALBRAITH, J.K. (1985), « *Anatomie du pouvoir* », Paris, Seuil, 186 p.
- GRONDIN, J. (2003), « *Le tournant herméneutique de la phénoménologie* », Paris, PUF, 127 p.
- GUMUCHIAN, H., MAROIS, C. (2000), « *Initiation à la recherche en géographie* », Paris, Économica, 425 p.
- HALL, E.T. (1973), « *La dimension cachée* », Paris, Seuil, 254 p.
- HEIDEGGER, M. (1980), « *Essais et conférences* », Paris, Gallimard, 349 p.
- HEIDEGGER, M. (1986), « *Chemin qui ne mène nulle part* », Paris, Gallimard, 461 p.
- JEAN, B. (1997), « *Sociologie de la ruralité* », Québec, PUQ, 340 p.

- KESSLER, M. (1999), « *Le paysage et son ombre* », Paris, PUF, 87 p.
- LANDRY, M., LAVOIE, L. (1997), « *Histoire de Carleton : Tracadie 1766-1996* », Québec, Septentrion, 335 p.
- LARRÈRE, C., LARRÈRE, R. (1997), « *Du bon usage de la nature* », Paris, Aubier, 355 p.
- LAMOUREUX, H. (1996), « *Le citoyen responsable* », Montréal, VLB, pp. 14-80.
- LEFEBVRE, H. (2000), « *La production de l'espace* », Paris, Anthropos, 485 p.
- LIPOVETSKY, G. (1983), « *L'ère du vide* », Paris, Gallimard, 314 p.
- LUGINBUHL, Y. (1989), « *Paysages : textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours* », Lyon, La Manufacture, 270 p.
- LYNCH, K. (1971), « *L'image de la cité* », Paris, Dunod, 224 p.
- MAFESSOLI, M. (1990), « *Au creux des apparences : pour une éthique de l'esthétique* », Paris, Plon, 300 p.
- MASLOW, A.H. (1978), « *Vers une psychologie de l'être* », Paris, Fayard, 269 p.
- MILANI, R. (2005), « *Esthétiques du paysage : Arte et contemplation* », Paris, Actes Sud, 239 p.
- MOLES, A., ROHMER, E. (1977), « *Psychologie de l'espace* », Paris, Harmattan, 158 p.
- NORBERG-SCHULZ, C. (1979), « *Genius loci: Towards a phenomenology of architecture* », New York, Rizzoli, 202 p.
- OFFE, C., LE SAOUT, D., SINTOMER, Y. (1997), « *Les démocraties modernes à l'épreuve* », Paris, L'Harmattan, 99 p.
- PAQUETTE, S., POULLAOUEC-GONIDEC, P., DOMON, G. (dir.) (2008), « *Guide de gestion des paysages au Québec : lire, comprendre et valoriser le paysage* », Montréal, Gouvernement du Québec, 97 p.
- PIAGET, J. (1971), « *Où va l'éducation* », Paris, Denoel-Gonthier, 116 p.
- POULLAOUEC-GONIDEC, P., GARIÉPY, M., LASSUS, B. (dir.) (1999), « *Le paysage territoire d'intentions* », Paris, Harmattan, 207 p.
- POULLAOUEC-GONIDEC, P., PAQUETTE, S., DOMON, G. (dir.) (2003), « *Le temps du paysage* », Montréal, PUM, 282 p.

POULLAOUEC-GONIDEC, P., DOMON, G., PAQUETTE, S. (dir.) (2005), « *Paysages en perspective* », Montréal, PUM, 360 p.

RAPOPORT, A. (1972), « *Pour une anthropologie de la maison* », Paris, Dunod, 207 p.

ROGER, A. (1997), « *Court traité du paysage* », Paris, Gallimard, 199 p.

SERRES, M. (1990), « *Le contrat naturel* », Paris, Flammarion, 191 p.

SOMMER, R. (2003), « *Milieus et modes de vie* », Dijon, Infolio, 287 p.

TIBERGHIEU, G.A. (2001), « *Nature, Art, Paysage* », Paris, Actes Sud, 228 p.

TOURAINÉ, A. (1973), « *Production de la société* », Paris, Seuil, pp. 433-474.

TUAN, Y.-F. (1974), « *Topophilia : A study of environmental perception, Attitudes and Values* », New Jersey, Prentice-Hall, 260 p.

VAILLANCOURT, R. (2003), « *Le temps de l'incertitude : du changement personnel au changement organisationnel* », Québec, PUQ, 214 p.

VON MEISS, P. (2003), « *De la forme au lieu* », Paris, Linteau, 366 p.

Articles et Chapitres

ADAMCZYK, G. (1999), « *Architecture urbaine et projet de paysage* », in POULLAOUEC-GONIDEC, P., GARIÉPY, M., LASSUS, B. (dir.), « *Le paysage territoire d'intentions* », Paris, Harmattan, pp. 137-152.

BARRETTE, L. (2009), « *Révision de la LAU : Les urbanistes proposent des améliorations* », Urbanité, printemps 2009, pp. 7-8.

BAUDET, G. (1999), « *Paysage et investissement de valeur* », in POULLAOUEC-GONIDEC, P., GARIÉPY, M., LASSUS, B. (dir.), « *Le paysage territoire d'intentions* », Paris, Harmattan, pp. 35-49.

BILODEAU, D. (2003), « *Archétype et épiphanie du paysage québécois* », in POULLAOUEC-GONIDEC, P., PAQUETTE, S., DOMON, G. (dir.), « *Le temps du paysage* », Montréal, PUM, pp. 247-274.

CAROJOURD, M. (1982), « *Le paysage c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent* », in DAGOGNET, F. (dir.) (1982), « *Mort du paysage? Philosophie et esthétique du paysage* », Seyssel, Champ Valon, pp. 35-50.

CONAN, M. (2003), « *Mouvement et métaphore du temps* », in POULLAOUEC-GONIDEC, P., PAQUETTE, S., DOMON, G. (dir.), « *Le temps du paysage* », Montréal, PUM, pp. 23-36.

DONADIEU, P. (1994), « *Pour une conservation inventive des paysages* », in BERQUE, A. (dir.), « *Cinq propositions pour une théorie du paysage* », Paris, Champ Vallon, pp. 51-80.

DORION, H. (2007), « *Un territoire ou des territoires* », in De KONINCK, M.-C. (dir.), « *Territoires: Le Québec: habitat, ressources et imaginaire* », Québec, MultiMondes, pp. 9-17.

DURAND, J.-P. (2006), « *De l'actionnalisme à l'intervention sociologique* », in DURAND, J.-P. et WEIL, R. (dir.), « *Sociologie contemporaine* », Paris, Vigot, pp. 238-268.

GARIÉPY, M. (1999), « *L'analyse de paysage au sein de l'évaluation environnementale ou l'aménagement à l'ère de la rectitude politique* », in POULLAOUEC-GONIDEC, P., GARIÉPY, M., LASSUS, B. (dir.), « *Le paysage territoire d'intentions* », Paris, Harmattan, pp. 95-111.

JEAN, B. (1996), « *La région sous le regard sociologique : la construction sociale du fait régional* », in PROULX, M.-U. (dir.), « *Le phénomène régional au Québec* », Sainte-Foy, PUQ, pp. 131-155.

JEAN, B. (2003), « *La construction sociale de la ruralité* », in POULLAOUEC-GONIDEC, P., PAQUETTE, S., DOMON, G. (dir.), « *Le temps du paysage* », Montréal, PUM, pp. 105-124.

JUNG, C.G. (1964), « *Essai d'exploration de l'inconscient* », in JUNG, C.G. (dir.), « *L'homme et ses symboles* », Paris, Robert Laffont, pp. 9-103.

LAMOUREUX, D. (2008), « *Tabler sur les mouvements sociaux et la vigilance citoyenne* », in MOUTERDE, P. (dir.), « *L'avenir est à gauche. Douze contributions pour un renouvellement de la gauche au Québec* », Montréal, Écosociété, p.128-140.

LASSUS, B. (1999), « *Autour des valeurs paysagères* », in POULLAOUEC-GONIDEC, P., GARIÉPY, M., LASSUS, B. (dir.), « *Le paysage territoire d'intentions* », Paris, Harmattan, pe 151-168.

LEGAULT, G.A. (1995), « *La réflexion sur l'art peut-elle inspirer l'éthique?* », Réseaux, vol. 73-74-75, pp. 57-66.

LOUBIER, P. (2002), « *Du moderne au contemporain : deux versions de l'interdisciplinarité* », in HUGUES, L., LAFORTUNE, M.-J. (dir.), « *Penser*

l'indiscipline : Recherches interdisciplinaires en art contemporain », Montréal, Optica, pp. 22-29.

MELUCCI, A. (1983), « *Mouvements sociaux, mouvements post-politiques* », Revue internationale d'action communautaire, vol. 10, no 50, p. 15.

MELUCCI, A. (1997), « *Rythmes internes et rythmes sociaux dans un monde planétaire* », Nouvelles pratiques sociales, vol. 10, no 2, pp. 195-202.

MICHEL, H. (1998), « *Habitants, habiter, habitat. État de la recherche depuis la fin des années 1980* », Le mouvement social, no 182, p. 97.

MOINE, A. (2006), « *Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie* », Espace géographique, no 2, pp. 115-132.

PIRES, A. (1997), « *Échantillonnage et recherche qualitative...* », in POUPART, J. (dir.), « *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* », Montréal, Gaétan Morin, p. 147.

POULLAOUEC-GONIDEC, P., PAQUETTE, S. (2005), « *Des Paysages de l'urbain* », in POULLAOUEC-GONIDEC, P., DOMON, G., PAQUETTE, S. (dir.), « *Paysages en perspective* », Montréal, PUM, p. 303.

PUMAIN, D. (2003), « *Une approche de la complexité en géographie* », Géocarrefour, vol. 78, no 1, pp. 25-31.

QUAYLE, M. (2003), « *Campagne urbaine – Métropole rurale* », in POULLAOUEC-GONIDEC, P., PAQUETTE, S., DOMON, G. (dir.), « *Le temps du paysage* », Montréal, PUM, pp. 125-142.

TREMBLAY, F., GARIÉPY, M. (2003), « *Acteurs et processus du projet de paysage* », in POULLAOUEC-GONIDEC, P., PAQUETTE, S., DOMON, G. (dir.), « *Le temps du paysage* », Montréal, PUM, pp. 219-247.

VERNEZ MOUDON, A. (1994), « *Getting to know the built landscape : Typomorphology* », in FRANK, K.A., SCHNEEKLOTH, L.H. (dir.), « *Ordering space: Types in architecture and design* », New York, Van Nostrand Reinhold, pp. 289-313.

Documents sur internet

CRÉ-GÎM (2006), « *Énoncé de vision stratégique : plan quinquennal de développement régional de la GIM* », in CRÉ-GIM, [En ligne], mis en ligne le : 26 octobre 2006. URL :

http://www.cre-gim.net/images/stories/Rapports_dactivite_et_plan_quinquanal/vision.pdf. Consulté le 11 juin 2010.

CRÉ-GÎM (2011), « *Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire* », in CRÉ-GIM, [En ligne], mis en ligne le : 2 février 2011. URL : <http://www.cre-gim.net/images/stories/PRDIRT/prdirt.pdf>. Consulté le 11 juin 2010.

D.G.GÎM (2006), « *Portrait territorial : Gaspésie-îles-de-la-Madeleine* », in Ministère des ressources naturelles et de la faune, Gouvernement du Québec, [En ligne], mis en ligne le : 26 février 2007. URL : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/territoire/planification/portrait-gaspesie.pdf>. Consulté le 11 juin 2010.

FONTAN, J.-M., KLEIN, J.-L. (2004), « *Le territoire québécois dans le contexte de la mondialisation* », in CRISES, [En ligne], mis en ligne le : mai 2004. URL : <http://www.crisis.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/ET0406.pdf>. Consulté le 5 janvier 2010.

HQ, BC, UMQ (1996), « *Lotissements et réseaux de distribution aérien : Guide des bonnes pratiques* », in Hydro-Québec, [En ligne], mis en ligne le : 7 juin 1996. URL : http://www.hydroquebec.com/publications/fr/autres/pdf/lotissement_aerien.pdf. Consulté le 8 octobre 2010.

HQ, BC, UMQ (2002), « *Lotissements et réseaux de distribution souterrain : Guide des bonnes pratiques* », in Hydro-Québec, [En ligne], mis en ligne le : 11 avril 2002. URL : http://www.hydroquebec.com/quartiersansfil/docs/lotissement_souterrain.pdf. Consulté le 8 octobre 2010.

MAMR (2007), « *La réforme du cadre de planification instauré par la LAU - Diagnostic de l'application de la loi* », in Ministère des affaires municipales et des régions, Gouvernement du Québec, [En ligne], mis en ligne le : 16 mai 2007. URL : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/observatoire_municipal/veille/diagnostic_application_loi.pdf. Consulté le 15 décembre 2010.

Thèses et Mémoires

AUDET, V. (2006), « *Le paysage humanisé comme aire protégée : une construction sociale qui reste à faire* », Mémoire M.ATDR, Québec, Université Laval, 90 p.

FORTIN, M.-J. (1999), « *Le paysage comme lieu d'expression de l'identité rurale: Le cas de la communauté de Petit-Saguenay* », Mémoire en Études et Interventions Régionales, Chicoutimi, UQAC, 197 p.

FORTIN, M.-J. (2005), « *Paysage industriel : lieu de médiation sociale et enjeu de développement durable et de justice environnementale* », Thèse en Développement Régional, Chicoutimi, UQAC, 491 p.

GAGNON, G. (2005), « *Le wilderness et le paysage comme fondement des principes environnementaux du monde occidental contemporain* », Mémoire en philosophie, Québec, Université Laval, 119 p.

RIVARD, E. (2008), « *Approfondir l'analyse objective du territoire par une lecture subjective du paysage : le cas de la côte de Beaupré* », Mémoire M. Sc. Architecture, Québec, Université Laval, 195 p.

ANNEXES

ANNEXE 1

Référentiel intervenant et non-intervenant

CANDIDAT-E	SEXE	ÂGE	FORMATION	PROFESSION	RÉFÉRENCE	CAT
Amélie (7)	F	30-39	C-Art U1-Technique	Gestionnaire	Origine ext. Id. GIM	G.I
Brigitte (3)	F	30-39	U1-Science U2-Gestion	Gestionnaire	Origine int. Id. GIM/QC	G.I
Chantale (4)	F	30-39	C-Art	Artistique	Origine int. Id. QC/GIM	A.N-I (I)
David (1)	H	50-59	C-Gestion	Gestionnaire	Origine int. Id. ACA	G.I
Édouard (5)	H	40-49	CetP-Technique U1-Éducation	Artistique	Origine int. Id. QC	A.N-I (I)
Françoise (2)	F	50-59	U1-Lettre	Artistique	Origine int. Id. LOY/CAN	A.N-I (I)
Georgette (6)	F	30-39	U1-Science U2-Gestion	Scientifique	Origine ext. Id. GIM/QC	S.N-I (I)
Henri (8)	H	30-39	U1-Science U2-Gestion	Gestionnaire	Origine int. Id. ACA/GIM	G.I
Isabelle (2)	F	40-49	U1-Science U2-Science	Scientifique	Origine ext. Id. QC	S.I
Jocelyn (1)	H	50-59	U1-Éducation	Gestionnaire	Origine int. Id. QC/GIM	G.I
Kevin (1)	H	50-59	U1-Science U1-Gestion	Gestionnaire	Origine int. Id. QC/GIM	G.I
Léo (7)	H	30-39	U1-Gestion U2-Gestion	Gestionnaire	Origine int. Id. GIM/QC/CAN	G.I
Marc (2)	H	30-39	U1-Science U2-Science	Scientifique	Origine int. Id. GIM	S.I
Olivier (8)	H	50-59	U1-Art	Artistique	Origine int. Id. QC/GIM	A.N-I (I)
Pierre (1)	H	50-59	C-Technique	Gestionnaire	Origine int. Id. GIM/QC/CAN	G.I
Qin (2)	H	30-39	U1-Technique	Gestionnaire	Origine int. Id. QC/GIM	G.I
Rose (4)	F	20-29	U1-Art	Artistique	Origine int. Id. GIM	A.N-I
Simon (6)	H	30-39	U1-Science U2-Science	Scientifique	Origine ext. Id. QC	S.I
Théo (2)	H	30-39	C-Art P-Gestion	Artistique	Origine int. Id. QC/GIM	A.N-I

	Informations sur l'échantillon total			
Sexe	12 Hommes		7 Femmes	
Âge	1 (20-29 ans)	10 (30-39 ans)	2 (40-49 ans)	6 (50-59 ans)
Formation	2- Professionnels	6 Collégiales-T	4 Université-1	7 Université-2
Profession	9 Gestionnaires	6 Artistiques	4 Scientifiques	
Référence	15 d'origine Gaspésienne		4 d'origine Non-Gaspésienne	
	1 Loyaliste	2 Acadiennes	13 Gaspésiennes	
	13 Québécoises		3 Canadiennes	
Catégorie	12 Intervenants	5 Intervenants occ.	2 Non-Intervenants	

ANNEXE 2

PISTES D'OBSERVATION

Perceptibilité

Imagibilité: nœuds, voies, limites, secteurs, repères

Activité

Lieux: fréquence et amplitude d'occupation des lieux et des bâtis

Réflexivité

Milieu culturel: Analyse des parcelles, des parcours, des zones, du bâti...

Milieu naturel: Analyse du relief, de l'eau, de la faune et la flore, du climat...

Paradigme: identité-altérité, langage relationnel, appropriation, actualité

Contexte: Vision ensemble-élément, cohésion, intégrité, authenticité, diversité, perceptivité, morphologie, typologie, sitologie...

Sensibilité

Sensoriel: visible, auditif, olfactif, tactile, gustatif, cinétique...

Perception: forme, matière, texture, couleur...

Langage: Relation significative, connotative, symbolique...

ANNEXE 3

SCHÉMA D'ENTRETIEN 1 (environ 1 heure)

Modalités afin de permettre une conduite normale de l'entretien:

- Identification du lieu, de la date et de la durée de l'entretien;
- Avant l'entretien, il faut insister sur le fait qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse aux questions posées;
- Durant l'entretien, il est possible qu'il y ait des interruptions de l'interviewé soit pour des éclaircissements sur des questions, soit pour des exemples de réponses. Il est également possible qu'il y ait des interventions imprévisibles de l'interviewer afin de préciser certains détails d'une réponse ou d'inviter à poursuivre à une autre question;
- Après l'entretien, l'interviewer reste disponible, dans la mesure du possible, à tout commentaire, suggestion ou interrogation sur l'entretien en particulier ou sur l'étude en général.

Identification personnelle (5 min.)

Attribution d'un pseudonyme

Catégorie par le sexe (masculin ou féminin)

Catégorie par l'âge (20-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60+)

Type de profession (titre ou type d'emploi)

Type de formation (programme et niveau scolaire)

Références (lieux d'origine et de résidence, références identitaires)

Références identitaires: appartenance culturelle, langue maternelle, origine ethnique, etc.

Conceptions de l'habitat: paysage, environnement, territoire (15-25 min.)

1. Dans quel milieu de vie habitez-vous?

2. Selon vous, qu'est-ce qui caractérise votre milieu de vie?

Qu'est-ce qui qualifie votre milieu de vie?

3. Dans vos propres mots, pouvez-vous me décrire brièvement et simplement les thèmes du paysage, de l'environnement et du territoire tel que vous les concevez?

Selon vous, quels sens portent ces termes de territoire, d'environnement et de paysage?

Que signifie l'environnement pour vous? Le paysage? Le territoire?

Qu'est-ce que la notion de paysage évoque pour vous? De territoire? D'environnement?

Quelle place l'environnement prend-il dans votre vie, dans votre quotidien? Le territoire?

Le paysage?

Visions d'ensembles et d'éléments de l'habitat (25-35 min.)

5. Nommez trois lieux plutôt intéressants, selon vous, pour le milieu de Tracadieche.

Nommez trois lieux attractifs.

6. Quel est le caractère de ces lieux?

Quelle est l'ambiance de ces lieux?

Quelles associations pouvez-vous effectuer en rapport à ces lieux?

Quels sens pouvez-vous leur donner?

7. En quoi vous ressemblez à ces lieux?

Quels traits de votre personnalité permettent de vous associer à ces lieux?

8. Nommez trois lieux plutôt embarrassants, selon vous, pour le milieu de Tracadieche.

Nommez trois lieux répulsifs.

9. Quel est le caractère de ces lieux?

Quelle est l'ambiance de ces lieux?

Quelles associations pouvez-vous effectuer en rapport à ces lieux?

Quels sens pouvez-vous leur donner?

10. En quoi vous vous différenciez de ces lieux?

Quels traits de votre personnalité permettent de vous dissocier de ces lieux?

Pour les prochaines questions, exprimez vos réponses à l'aide d'exemples inspirés par les catégories suivantes:

mobilier - table, banc, jeu, poubelle, etc.

bâtiment - résidence, école, magasin, atelier, etc.

équipement - lampadaire, affichage, antenne, etc.

infrastructure - pont, quai, éolienne, ligne de transmission, etc.

11. Nommez trois éléments bâtis plutôt intéressants, selon vous, pour le milieu de Tracadieche.

Nommez des exemples d'éléments bâtis attractifs.

12. Quelles sont leurs caractéristiques?

Êtes-vous en mesure d'en faire l'analyse? Faites-en l'analyse?

13. Nommez trois éléments bâtis plutôt contrariants, selon vous, pour le milieu de Tracadieche.

Nommez des exemples d'éléments bâtis répulsifs.

14. Quelles sont leurs caractéristiques?

Êtes-vous en mesure d'en faire la critique? Faites-en la critique?

Interventions sur l'habitat (5-10 min.)

15. Quelles interventions envisageriez-vous pour le milieu de Tracadieche, c'est-à-dire de Nouvelle, Carleton-sur-Mer et Maria?

Quelles orientations et/ou décisions devrions-nous prendre pour alimenter les interventions sur le paysage? L'environnement?

16. Expliquer comment et pourquoi devrions-nous intervenir (ou ne pas intervenir) sur le milieu de Tracadieche?

Échange de commentaires et de suggestions

ANNEXE 4

SCHÉMA D'ENTRETIEN 2 (environ 30 min.)

Modalités afin de permettre une conduite normale de l'entretien:

- Identification du lieu, de la date et de la durée de l'entretien;
- Avant l'entretien, il faut insister sur le fait qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse aux questions posées;
- Durant l'entretien, il est possible qu'il y ait des interruptions de l'interviewé soit pour des éclaircissements sur des questions, soit pour des exemples de réponses. Il est également possible qu'il y ait des interventions impromptues de l'interviewer afin de préciser certains détails d'une réponse ou d'inviter à poursuivre à une autre question;
- Après l'entretien, l'interviewer reste disponible, dans la mesure du possible, à tout commentaire, suggestion ou interrogation sur l'entretien en particulier ou sur l'étude en général.

Identification personnelle (15 sec.)

Identification du pseudonyme

Conceptions de l'habitat: paysage, environnement, territoire (5-10 min.)

Voici les conceptions qui me servent à filtrer vos références à l'égard de ces thématiques :

Territoire :

Étendue de terre appropriée, marquée et délimitée par un ou plusieurs individus d'une espèce quelconque (l'humain en l'occurrence). Dans ma propre conception, cette notion fait référence aux concepts de **propriété** (publique, privée, individuelle, collective, etc.), de **statut** (région, ville, village, parc, réserve, etc.) et de **gestion** des ressources (conservation, préservation, protection, restauration, exploration, exploitation, altération, affectation, invention, actualisation, etc.). Et selon cette conception, le territoire s'approche en quelque sorte du **Politique**, de l'**Économie** et du **Social**.

Environnement :

Étendue de terre constituée d'éléments et d'ensembles physiques, chimiques, géologiques, biologiques (ou écologiques) et dispersés alentour d'un ou plusieurs individus d'une espèce quelconque (l'humain en l'occurrence). Dans ma propre conception, cette notion fait référence aux domaines **scientifiques** et aux concepts d'**éthique**, de **risque** (érosion,

inondation, etc.) et d'**impact** (perturbation, pollution, nuisance, etc.) à propos des **systèmes écologiques**, c'est-à-dire de l'interrelation du vivant et du non-vivant.

Paysage :

Étendue de terre constituée d'éléments et d'ensembles naturels et/ou culturels et appréciée avec un rapport sensible par un ou plusieurs individus d'une espèce quelconque (l'humain en l'occurrence). Dans ma propre conception, cette notion fait référence aux domaines **artistiques** et aux concepts d'**esthétique**, de **caractère** (transformation, mutation, contexte actuel, langage relationnel, relations identité/altérité et unité/entité, etc.) et d'**ambiance** (activités, rapports sociaux, sensations des lieux, etc.) à propos des **registres symboliques**, c'est-à-dire de l'interrelation du matériel et de l'idéal, des états d'être.

Autrement, il ne faut pas confondre ces trois thématiques avec la notion de **terre**, ou de **support**, même si elles y sont évidemment liées et probablement indissociables. Sinon, à chaque fois qu'il y a des individus et des espèces, il y a territoire, mais les dimensions environnementales et paysagères peuvent encore et toujours être présentes ou absentes de l'aménagement et du développement.

1. Si je vous indique que l'étude partielle révèle une hiérarchie entre ces trois notions dont l'ordre d'importance est : le territoire (+), l'environnement, le paysage (-). Qu'elles en sont les causes probables et les effets possibles selon vous? **Selon vous, quels types d'intervention construit-on dans cette position, à travers cet horizon? Est-ce souhaitable?**

Visions d'ensembles et d'éléments de l'habitat (5-10 min.)

Certaines interventions passées, présentes et futures furent, sont et seront controversées. Qu'il s'agisse de l'édification du Quai des arts à Carleton, du projet immobilier sur le banc de Carleton, du projet de résidence pour Alzheimer à Maria, de la quincaillerie Ace à Maria, des œuvres artistiques à Tracadièche dans sa totalité, du projet de réhabilitation du quai à Miguasha, des bâtiments industriels à Tracadièche dans sa totalité, de l'implantation du parc éolien à Carleton, etc., c'est de notre intérêt de comprendre et d'interpréter cette tension entre les citoyens pour alimenter nos projets.

2. Si vous vous référez à un exemple de votre choix, pouvez-vous analyser cette tension? Y-a-t-il lieu d'avoir certains critères, principes ou règles pour alimenter nos interventions? Si oui, comment peut-on les établir? Sinon, pourquoi doit-on s'en passer?

Interventions sur l'habitat (5-10 min.)

3. Si je vous indique que l'étude partielle révèle non seulement une flagrante absence des lieux intéressants dans les milieux « villageois », mais aussi une présence des lieux et bâtis contrariants dans ces mêmes milieux, selon vous, que signifie cette constatation? **Que veut dire cette connotation plus répulsive qu'attractive pour les milieux « villageois »? Pourquoi en est-il ainsi? Comment en est-on arrivé là?**

Échange de commentaires et de suggestions

ANNEXE 5

Sélection des lieux attractifs et répulsifs

Lieux attractifs		Lieux répulsifs	
Le barachois de Carleton	4	Le milieu de Nouvelle	2
Le banc de Larocque	6	Le milieu de Carleton	5
Le banc de Carleton	3	Le milieu de Maria	1
La ballade de Carleton	1(1)	Le milieu de Gesgapegiag	3
Le barachois de St-Omer	1		
Le banc de Maria	1	Le banc de Maria	3(1)
		La pointe Verte à Maria	2
La plage de Maria	1	Les caps de Maria	1
La plage de Carleton	1	Le projet sur le banc de Carleton	1
La plage de Miguasha	1	La ballade de Carleton	1
La baie de Tracadieche	4	Le corridor routier de la 132	2(1)
L'île aux hérons	1	Les entrées/sorties des villages	2
Les rivières Cascapédia	1		
Le mont Saint-Joseph	14	Le camping de Cascapédia	1
Les sentiers Carleton-Maria	3(3)	La sablière à Carleton	1
Le mont Pin Rouge	1	Les cours à scrap, en vrac	5(3)
Le quai de Carleton	1		
Une forêt privée	1	La relation - baie de Tracadieche	2
Le 4 ^e rang de Maria	1	Le zonage « vert » à Tracadieche	1
Le 2 ^e rang de Carleton-Maria	1	Les coupes forestières	1
La pointe de Miguasha	7		
La halte routière de Maria	1	Le tour du rang à Maria	1(1)
Le parc du Vieux Quai de Maria	1		
Le parc de Miguasha	3		
Le milieu de Maria	1		
Le camping de Carleton	1		
Le golf de Carleton	2(1)		
Total	64(5)	Total	35(6)

Sélection des bâtis attractifs et répulsifs

Bâtis attractifs		Bâtis répulsifs	
L'affichage de Tracadieche	1	Ligne de transmission éolienne	2
Les lampadaires de Carleton	1	Les fils électriques	3
		Une antenne Telus à Nouvelle	1
La promenade de Maria	1	L'affichage à Tracadieche	3
		La boule de Carleton	2
Le Cadre Naturel de Maria	1	Le quai de Carleton	2
La terre des Oishommes à Carleton	2	Les viaducs de Tracadieche	1
Le quai de Carleton	3	Le Cadre Naturel de Maria	1
		La quincaillerie ACE de Maria	1
La tour d'observation à Carleton	1	La SAQ de Carleton	1
		La galerie Tremblay à Carleton	1
Les cabanes de pêcheur	3	Le bâtiment Malloi à Carleton	1
Le bâti patrimonial	6	La salle de quille à Carleton	2
Le phare de Tracadieche	3	La polyvalente de Carleton	3
L'église Saint-Joseph	4		
Le Serpent-Plume	3	La station-service Irving de Maria	1
Le Quai des Arts	7		
Le Couvent de Carleton	4	Les caisses populaires	1
Le bâtiment de Pesca	2	Le centre hospitalier de Maria	1
Le musée de Miguasha	2		
Le bâtiment d'Écovoile	1	Les bâtiments abandonnés	3
L'Auberge du Marchand	1	La conversion du Frigidaire	1
Le Bar Saint-Barnabé	1	Le système d'égout St-Omer	1
La Promutuel de Carleton	1		
Le centre hospitalier à Maria	1	Les bâtiments industriels	1
		L'usine de Dalhousie	1
Les bâtiments scolaires à Maria	1	L'usine Temrex de Nouvelle	2
Le Baie Bleue et le Belle Plage	1	L'usine eaux usées à Nouvelle	1
La polyvalente de Carleton	1	Les hangars	1
		Les chalets montagnards	1
Total	53	Total	39

Organisation en mi-lieux-bâties attractifs et répulsifs

Site	Attractif	Répulsif
Barachois de Carleton	4	
Banc de Larocque	6	
Banc de Carleton	3	1
La ballade	2	1
Camping de Carleton	1	
Bar Saint-Barnabé	1	
Galerie Tremblay		1
Quai de Carleton	3	2
Tour d'observation	1	
Cabanes de pêcheurs	3	
Phare de Tracadigash	3	
Terre des Oishommes	2	
Promenade des rêveurs	1	
Monts Carleton-Maria		
Mont Saint-Joseph	14	
Sentier Carleton-Maria	6	
Chalets montagnards		1
Ligne de transmission éolienne		2
Pointe de Miguasha	7	
Parc de Miguasha	3	
Plage de Miguasha	1	
Musée de Miguasha	2	
Banc de Maria	1	4
Plage de Maria	1	
Halte de Maria	1	
Promenade des flâneurs	1	
Cadre des références	1	1

Total	67	13
Site	Attractif	Répulsif
Caps de Maria		1
La boule		2
Barachois de Saint-Omer	1	
Système de traitement des eaux usées		1
Rivières Cascapédia	1	
Camping de Cascapédia		1
Rang Carleton-Maria		
2° rang de Carleton-Maria	1	
4° rang de Maria	1	
Une propriété en forêt	1	
Autres lieux ou bâtis		
Sablière de Carleton		1
Usine de Dalhousie		1
Usine Temrex de Nouvelle		2
Usine des eaux usées de Nouvelle		1
Bâtiment Maloi		1
Total	65	14

Organisation en site attractif et répulsif

Site	Attractif	Répulsif
Site de Carleton		5
Plage de Carleton	1	
Golf de Carleton	3	
Quai des Arts	7	
Vieux Couvent (Cégep)	4	
Église Saint-Joseph	4	
Boutique Serpent-Plume	3	
Bâtiment Pesca	2	
École polyvalente	1	3
Bâtiment salle de quilles		2
Bâtiment Écovoile (Bordée)	1	
Hôtels Baie Bleue et Belle Plage	1	
Bâtiment SAQ		1
Conversion du Frigidaire (Coop)		1
Site de Maria	1	1
Parc du Vieux Quai	1	
Secteur de la Pointe Verte		2
Tour du rang		2
Centre hospitalier Baie des Chaleurs	1	1
Quincaillerie ACE		1
Station Irving		1
Auberge du Marchand	1	
Bâtiments scolaires	1	
Site de Nouvelle		2
Antenne Telus		1
Site de Gesgapegiag		3
Total	33	26

Site	Attractif	Répulsif
Site de Tracadièche		
Baie des Chaleurs	5	
Entrées/Sorties des milieux villageois		2
Corridors routiers principales		3
Cours à scrap, en vrac		8
Relation bâti – Baie des Chaleurs		3
Les coupes forestières		1
La déprise agricole		1
Le règlement de zonage		1
Bâti patrimonial	6	
Bâti abandonné		3
Affichage	1	3
Fils électriques		3
Viaducs		1
Caisses populaires		1
Hangars, Manufactures		2
Total	12	32

ANNEXE 6

LANGAGE RELATIONNEL

Principes d'appréhension

- Principe d'adéquation visionnaire
Opérer une vision locale : constitution, modèle et processus
Équilibrer aménagement et développement
Intégrer les thématiques : territoire, paysage et environnement
Diversifier les approches et les démarches
Langage relationnel, rapport identité-altérité
- Principe de participation civile
L'architecture de la cité est à la communauté civile
Participation par consultation et surtout par concertation
Démocratiser les orientations à suivre et les décisions à prendre
Apprentissage social et politique, continu et évolutif
- Principe de subsidiarité imputable
Tout gouvernement intervient, leur budget en est un fait indéniable
Il est du ressort municipal de réfléchir et d'intervenir sur son territoire
Arrimer les autres paliers gouvernementaux à la vision locale
- Principe de responsabilité vigilante
L'architecture municipale est une responsabilité commune et partagée
La municipalité doit jouer un rôle clé dans l'architecture de son territoire
- Principe d'accumulations critiques
Respect de tout seuil critique de concentration
- Principe d'interrelations mesurées
La synergie se constitue d'interrelations

Critères de conception

- Comité constitutif - équilibrée, intégrée et diversifiée
- Modèle et processus participatif de gestion
- Uni-multi-pli-cité (couche de sens, variété, diversité, entité)
- Appropriété (relation entre approprié et propriété, ind.-coll., public-privé)
- Contactualité (relation de contact, de contexte et d'actualité)
- Agglomération – centré-dispersé, gradient-tampon
- Fragmentation – îlot ouvert-fermé, articulé, zone segmentée-assemblée
- Territorialité – nodalité, linéarité, sectorialité
- Perceptivité – repère, voie, nœud, limite, secteur
- Polarité – attractif et répulsif, pôle et rôle
- Mobilité (flux, degré et débit, genre de mobilité)
- Accessibilité (proche-lointain, rigide-flexible, public-privé)
- Proximité (la proximité se mesure à pied ou en vélo, non en auto)
- Densité (la densité de banlieue n'est quasiment pas utile)
- Mixité à synergie scalaire (à toutes les échelles)
- De la variété paysagère, diversité environnementale, équité territoriale
- Le sensible (il se cultive et se réalise)
- Ordonné, Salubrité, Sécurité (incontournables, mais insuffisants)
- Terroir d'abord, production/consommation très artisanale et peu industrielle
(Le mode industriel de masse est peu porteur pour la Gaspésie, alors que le mode artisanale de série est davantage à sa mesure. Et il est davantage apte à faire du sur-mesure dans un monde où la variété et la diversité sont appelées à croître.)

Règles et Sens d'intervention

Apparence de forme (4 façades : aucune n'est principale, éviter le découpage d'étage, les décrochés de toiture, les toitures plates ou en pente inhabitable...)

Incitatifs (les incitatifs doivent se combiner avec des critères comme la densité, la mixité, le terroir ou sinon ils ne servent à rien)

Hierarchies des voies et des parcelles (relation gabarit)

Hauteur, marge, surface constructible min max (lotissement absolu et relatif)

Zonage, usage, paysager, environnemental (caractère et ambiance, risque et impact)

Attention sur la distinction dedans-dehors la cité

Attention sur le poly et pollu sensoriel (ex. éclairage, affiche, panneau...)

Système écologique (corridor, tache, sources, puits, design écologique de l'architecture de

la cité : en rapport avec le soleil, l'eau, la terre, animaux, végétaux, etc.)
Registre symbolique (Réguler le prêt-à-habiter, le hors mesure, la toute dérive, design symbolique de l'architecture de la cité : actualité, appropriation, etc.)
Promouvoir le terroir : aliments, matériaux, étoffes, etc.

Quelques qualificatifs : contraste, mesure, transition, articulation, organisation, distribution, graduation, diffusion, orientation, implantation, intégration, rencontre, découverte, surprise, secret, accueil, quiétude, conviviale, passage, aventure...

Mouvement de la terre = écroulement, glissement, affaissement, effondrement, tassement,
Mouvement de l'eau = écoulement, ruissellement, fractale des bassins versants, ordre des affluents, méandre, delta, type de crue, type de drainage (flux, degré et débit),
Mouvement de l'air = érosion de surface

Utilisation écoénergétique des ressources, transport et communication adaptés, utilisation de l'eau de pluie, aération naturelle, chauffage et éclairage naturel, etc.

Rapport entre les habitants et les habitats (par exemple, avec les animaux et les végétaux)

ANNEXE 7

Profil d'habiter des candidat(e)s

Candidat(e)	Principes et Critères	Qualificatifs
Amélie	Liberté, Responsabilité, Autorité Développer (exploiter) Conserver, Préserver	Nature (contact) Variété Harmonie (mesure, contexte) Immensité (étendue) Centralité (animation) Authentique (typique) Ancienneté (traditionnel) Sécurité, Saineté, Proximité Unicité Utilité
Brigitte	Liberté Développer puis aménager Conserver, Préserver Valoriser	Nature (contact) Variété et Diversité Harmonie (mesure, contexte) Immensité (étendue) Accueil Contraste Cyclicité Quiétude Découverte
Chantale	Responsabilité, Autorité Préserver Valoriser	Nature (contact) Variété Immensité (étendue) Original (atypique) Ordonné Sécurité Exceptionnel Découverte
David	Responsabilité, Autorité Développer puis aménager Protéger, Réglementer Valoriser	Nature (contact) Variété Immensité (étendue) Centralité (animation) Authentique (typique) Conformité (policé) Santé, Accessibilité, Proximité

		Exceptionnel Quiétude Activité
Édouard	Responsabilité, Autorité, Liberté Audace, Volonté, Spiritualité Conserver, Préserver Valoriser (recherche, terroir) Créer	Nature (contact) Variété Harmonie (mesure, contexte) Original (atypique) Nouveauté (progressif) Ordonné, salubrité Sécurité, Saineté, Durabilité Accessibilité, Proximité, Efficacité Exceptionnel Organique Activité
Françoise	Liberté Développer (occuper, exploiter)	Nature (contact) Variété Immensité (étendue) Original (amodique) Ancienneté-Nouveauté Identité-Altérité Sécurité, Proximité Contraste Quiétude Repère Activité
Georgette	Autorité Protéger, Réglementer, Sensibiliser Conserver, Préserver Transmettre Actualiser	Nature (contact) Variété et Diversité Harmonie (mesure, contexte) Centralité (rencontre) Authentique (typique) Continuité (transmission) Ordonné, Salubrité Accessibilité Exceptionnel Quiétude Repère Activité
Henri	Autorité	Nature (contact) Variété

	Protéger, Réglementer, Sensibiliser Transmettre Actualiser	Harmonie (contexte) Authentique (typique) Original (amodique) Ancienneté (traditionnel) Continuité (transmission) Conformité (normé et stylisé) Identité-Altérité Repère Exceptionnel Activité
Isabelle	Autorité, Volonté Développer (exploiter, occuper) Planifier, Protéger, Réglementer Préserver	Nature (contact) Variété et Diversité Harmonie (mesure) Immensité (étendue) Authentique (typique) Conformité (normé et stylisé) Contraste (Extrémité spectrale) Ordonné Sécurité, Saineté Repère Activité
Jocelyn	Autorité Protéger, Réglementer Préserver Valoriser	Nature (contact) Variété Immensité (étendue) Unicité Ordonné, salubrité Exceptionnel Repère Activité
Kevin	Sécurité, Autorité Protéger, Réglementer Conserver	Nature (contact) Immensité (étendue) Authentique (typique) Conformité (policé) Ordonné, salubrité Unicité Utilité Contraste Exceptionnel Découverte Activité

Léo	Liberté, Solidarité, Audace, Volonté Réglementer Préserver Transmettre Créer Gestion intégrée	Nature (contact) Variété Harmonie (contexte) Immensité (étendue) Authentique (typique) Continuité (transmission) Conformité (normé et stylisé) Ancienneté-Nouveauté Identité-Altérité Ordonné Proximité Repère Contraste Organique Activité
Marc	Autorité Développer (exploiter) Protéger, Réglementer Préserver	Nature (contact) Diversité Ordonné, Salubrité, Saineté Unicité
Olivier	Liberté, Équité Aménager = Développer Préserver Valoriser Actualiser Créer (recherche)	Nature (contact) Harmonie (mesure, contexte) Immensité (étendue) Centralité (animation) Contraste (Extrémité spectrale) Nouveauté (progressif) Sécurité, Saineté Accueil Repère Activité
Pierre	Respect, Fierté, Équité, Tolérance Responsabilité, Autorité Développer (exploiter) Protéger Préserver	Nature (contact) Centralité (rencontre) Ordonné, salubrité Conformité (policé) Utilité
Qin	Liberté, Autonomie Réalisation (accomplissement)	Nature (contact) Variété et Diversité Harmonie (contexte)

	Développer (exploiter) Gestion intégrée Préserver Valoriser	Immensité (étendue) Centralité (place) Saineté Utilité Exceptionnel Quiétude Organique Repère
Rose	Liberté Créer (recherche)	Nature (contact) Nouveauté (progressif) Quiétude Contraste Activité
Simon	Autorité, Courage, Volonté, Fierté, Solidarité Protéger Conserver, Préserver Gestion intégrée	Nature (contact) Variété et Diversité Harmonie (contexte) Centralité (rencontre) Ordonné, Salubrité Accessibilité, Proximité Exceptionnel Repère Quiétude Activité
Théo	Liberté, Responsabilité, Autorité Protéger Préserver Valoriser Créer (recherche)	Nature (contact) Variété Harmonie (mesure) Immensité (étendue) Authentique (typique) Ancienneté-Nouveauté Activité

ANNEXE 8

Exercice de figuration de l'habiter

Catégorie	Qualificatifs	Qualificatifs	Relations
Situé	« Monde » position, horizon identité-altérité aspect, attribut lieux, bâtis, gens filtre de référence ordre du système	universel et singulier unique et multiple variable et diverse nature et culture...	
Imité	Sauvage farouche, barbare, hirsute vierge, fertile organique	vigueur, liberté pureté, quiétude aventure, découverte apaisant sérénité	Wilderness Aventurier Campeur
Apprivoisé	Rustique sobriété, âpreté, mystérieux	Invitation chaleur modeste stupeur	Pittoresque Pastoral Aventurier Voyageur Demeurant Habitant
Harmonisé	Trajectif ordonné, mesuré proportion relation	communion équilibré joie perpétuelle enchantement ravisement	Beauté Médiance Harmonie Voyageur Habitant
Domestiqué	Typique caractéristique distinct, original	Échange résonance, constance, convenance	Pastoral Pittoresque Voyageur Habitant
Inspiré	Arcadien Sublime et Grâce merveilleux, splendeur magique, fantastique exalté, exacerbé, tension extrême	fascination paroxystique oxymorique- Sublime onirique- Grâce mystique- Arcadie révélation- Arcadie	Arcadie Grâce Sublime Pèlerin Aventurier

	mesure, équilibre, contexte	passion, plaisir- Grâce extase, excitation- Grâce terreur, horreur- Sublime hystérie, trouble- Sublime	Voyageur Demeurant Habitant
Substitué	Artéfact artifice, illusion, synthétique	ennuyeux, arrogance dangereux froideur	Touriste Gîtant Logeur Résidant
Augmenté	Augmenté réelle-virtuelle technologique médiatique analogique, numérique	Captatif stressant, envahissant nuisible – agréable	Avatar
Policé	Statut et Code étatique (état d'être) uniformisé, hiérarchisé salubrité, sécurité, ordonné protégé, préservé, conservé	contrôlé? courant discipliné, figée	Touriste Gîtant Logeur Résidant
Transgressé	Vague, Flou, Bizarre étatique (état d'être) différencié, autonomisé actualité, contrasté, originalité évolué, transformé, affecté	influencé? intrigant ambiguïté, visée	Aventurier Voyageur Demeurant Habitant
Manipulé	Pastiche, Factice mercantile technique turbulence de mode usure, nouveau-ancien dérive, fuite	systematisé? désuétude programmée contrariant, embarrassant pulsion, danger, tension banal, blasé commandé, conditionné	Usure Pittoresque ... Kitsch Conquérant Abitant
Bouleversé	Radical, Abyssal mercantile technique turbulence de type rupture, nouveau-ancien fléau, choc	systematisé? exaspération mystification programmée contraignant, choquant confusion, mépris danger, conflit tumulte, scandale commandé, déterminé	Rupture Pittoresque ... Absurde Conquérant Abitant

Entre imité et substitué, on peut certainement y voir un gradient entre nature et culture, ou plutôt entre écoumène et érème, c'est-à-dire des degrés d'anthropisation multiples et diverses, toutefois il ne faut pas concevoir de centralité à aucune de ces conceptions, comme on a tendance à le faire dans le modèle de la ville ou du village, de la banlieue... Il s'agit d'un tout autre ordre de composition qui peut se super- ou s'infra- poser à la réalité, les mettant tous deux en relations et en architecturant la cité. Ces ordres n'ont cependant rien à voir avec le territorial, se sont des ordres environnementaux et/ou paysagers...

Le pittoresque de Knight (MILANI, 2005:118-125)

C'est l'association qui constitue le pittoresque : les combinaisons et les graduations des couleurs et des teintes, les masses irrégulières de lumière et d'ombre qui produisent un ensemble d'idées et d'émotions où s'échangent les images de l'art et de la nature. Les combinaisons sont supérieures aux choses, aux simples entités. Il faut distinguer sens et sensation... Il vise à promouvoir une théorie qui dépasse la fragilité des formes, la ligne sinueuse du contour, la délicatesse de la couleur.

Le Sublime de Burke (MILANI, 2005:125-132)

L'esprit humain est transporté hors de lui par des images qui frappent parce qu'elles sont confuses, obscures. Dans cette nouvelle interprétation, le sublime ne s'unit pas à l'esprit contemplatif, désintéressé du beau, il n'est pas caractérisé par la tendresse et la sobriété, mais par l'affreux, le bouleversant, l'horreur suscitée par la contemplation de l'infini; par ce qui est terrible comme le vide, l'obscurité, la lumière, l'éternité, la puissance, l'immensité, la solitude, le silence. Cette idée du sublime est construite à partir d'un examen des passions et d'une analyse avisée des lois de la nature et des sens. Ce qui est ainsi mise en lumière, c'est une émotion composée de terreur et de surprise, typique de cet amour pour ce qui est trouble.

La grâce d'Homère (MILANI, 2005:132-136)

La grâce évoque la beauté divine, quelque chose qui s'enfuit et qui éblouit, une splendeur qui traverse les corps et les matières, qui frôle l'homme, qui exalte ce qui est caché et profond. Signe de l'inspiration, de l'innocence, de la beauté spontanée, elle traverse l'histoire avec légèreté d'une danse des transformations, pour revivre le secret des grands et doux enchantements. Du paganisme au christianisme s'exprime une noblesse créée sans effort, le passage joyeux du fini à l'infini. La légèreté s'oppose au terrible, le sourire à l'horreur.

La grâce de Leibniz (MILANI, 2005:132-136)

C'est le plaisir de contempler en se laissant porter par la douceur, la suavité des lumières et des couleurs de l'eau et de la terre. Fait surgir le sacré du profane, un libre jeu des passions,

des sentiments et des créations, rythme de la composition, aux mouvements, ligne serpentine, la simplicité et la quiétude de l'âme

La grâce de Bertolà (MILANI, 2005:132-136)

La grâce est une juste mesure de finesse, de subtilité, de délicatesse, de volupté ou de caractère furtif et s'oppose aux finesses d'esprit baroques. La grâce de l'être humain et celle de la nature sont confondues dans une seule image symbolique pour laquelle le fini et l'infini s'échangent sans heurts. Dénoncée la tension du sublime, la grâce est le désir de joie, énigme et plaisir suscités par l'indétermination, suivant l'interprétation de Rilke. La grâce nécessite la suspension de l'action, elle recherche le silence pour entrer en contact avec la nature qui s'offre à tous les sens. Le paysage, paré de l'aura de la grâce, est le lieu de ravissements extrêmes. On y trouve une harmonie spontanée entre l'œuvre de l'homme et le rythme naturel capable d'évoquer la douce merveille d'un paradis terrestre.

Le beau de Luginbuhl (LUGINBUHL, 1989)

L'harmonisé résulte du rapport équilibré entre les multiples et diverses dimensions du monde. Ce rapport échappe à toute tentative de régulation... C'est alors que les ressemblances et les différences entre en communication, non pas en opposition ou en contradiction, mais comme en harmonie dont elle se compose et les organise tous à l'état de globalité. Ce qui constitue l'harmonie est une tentative de saisie intégré et équilibré.

Le beau de Kant (MILANI, 2005:136-140)

On distingue beauté naturelle (autonome) et beauté culturelle (volontaire). Ce beau reflète le vieux conflit entre art et nature; la nature peut être représentée comme un fait propre à la manifestation de l'art qui s'unit à l'originalité même du génie artistique, ou peut aussi être interprétée en termes d'infériorité ou de supériorité. La nature avant l'art nous fait participer à sa beauté, en la parcourant, vivant sa totalité à travers ses énigmes.

Le beau D'Hegel (MILANI, 2005:136-140)

Quand nous admirons ce qui est beau, nous avons l'impression d'être presque infini nous-mêmes, au même titre que la nature à laquelle nous avons le sentiment d'appartenir. Ainsi se déploie une sorte d'épiphanie du visible où le beau et l'utile, le ravissement psychologique et le travail sont dans un rapport strict... C'est une élévation poétique de la nature, émancipation du jardin, enchantement où la dichotomie entre sujet et objet disparaît dans le tourbillon de la sensibilité et l'intuition des formes.

Le Wilderness de Thoreau (GAGNON, 2005:30-37)

C'est la formation des valeurs supérieures par le contact de la nature sauvage. C'est une source d'authenticité, et d'inspiration, et une vision romantique des choses qui nous permet

d'intuitionner la révélation divine, d'où l'accent religieux d'une culpabilité humaine d'une nature détruite. C'est aussi une promotion du sens de la nature, c'est elle qui sait ce qui est meilleure! Le séjour solitaire à son contact peut donc former des hommes meilleurs. Ainsi, il y a comme une affirmation d'une identité fusionnelle avec la nature, mais par négation de la civilisation. Car on cherche à préserver la nature, elle a une valeur en soi, indépendante de l'humain. Et seul l'appréciation et la protection de cette nature sauvage permet la réalisation d'une économie inspirée, fait d'une vie simple et d'une résistance passive.

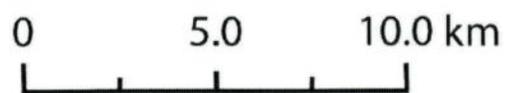
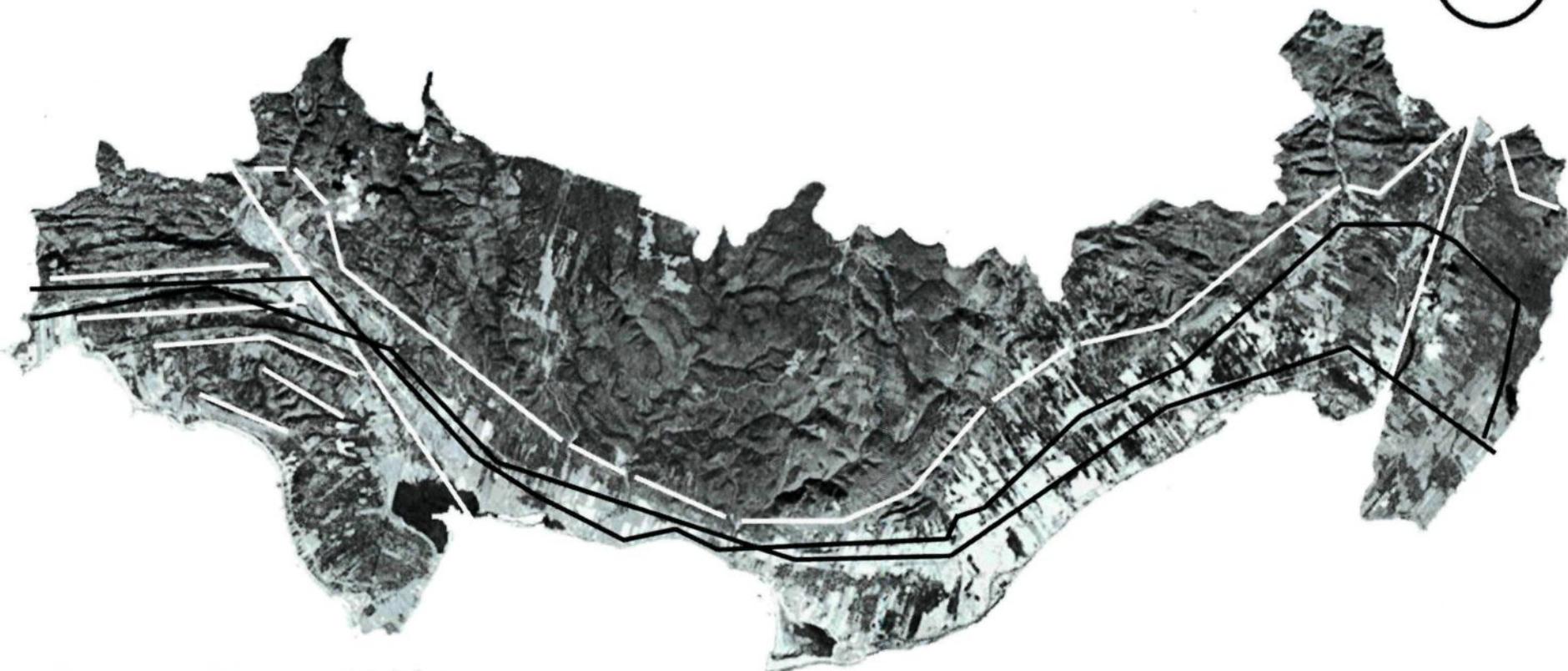
Typologie de Kessler (KESSLER, 1999)

Touriste : Le site, il veut le traverser! Il ne prend pas le temps d'habiter pour éprouver la proximité. C'est une logique de plaisir, de loisir. Il découvre les sites par une logique de performance du temps libre et de l'espace couvert.

Conquérant : Le terrain, il veut l'explorer et l'exploiter!

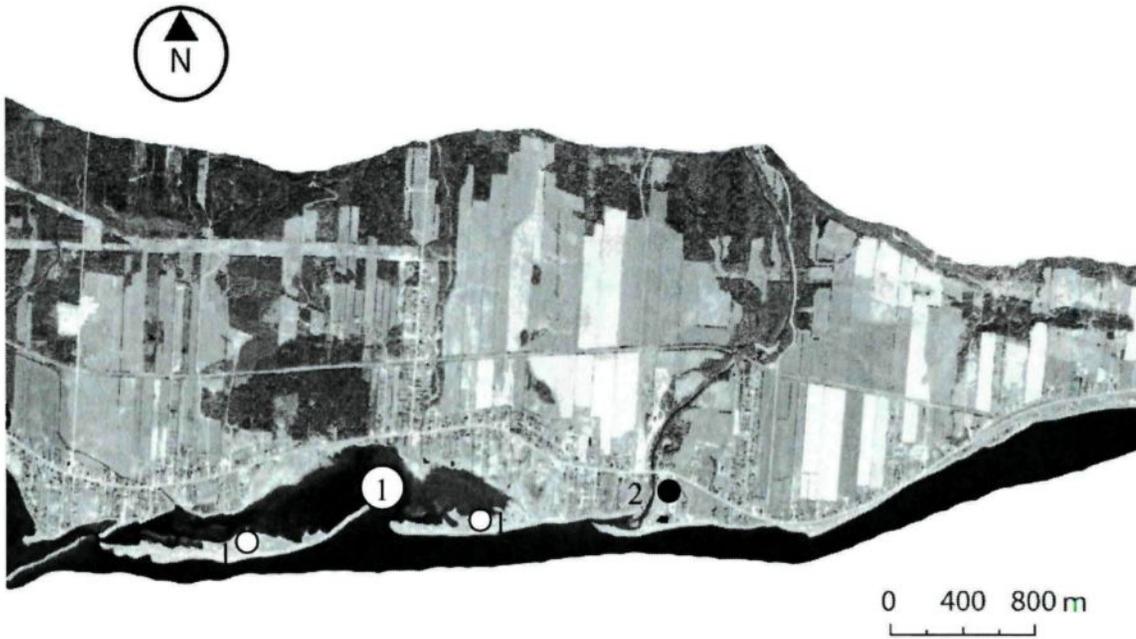
Voyageur : Le milieu, il veut s'y habituer! Le voyage est une nouvelle relation au temps et à l'espace. Il se caractérise par l'oubli du but et l'attention accordée au chemin, à la disposition de l'être. C'est la conduite de la trajectoire qui atteint la cible et non la situation de la cible qui détermine la trajectoire, la traversée de l'habiter signifie une durée mais aussi une attention aiguisée et étirée par la volonté sur cet étendue de terre, une perspicacité enjouée, sensible aux problèmes réelles du temps et de l'espace, à la mémoire et à l'imaginaire, à l'appel et au souffle, et enfin de la mesure... La voie fait le voyageur, la vue le spectateur! Organisation autonome du voyageur : désir et mépris!

Carte 1- Tracadieche



- Barrières naturelles (montagnes, rivières, barachois, delta, baie)
- Barrières artificielles (ligne de transmission, ligne de chemin de fer)

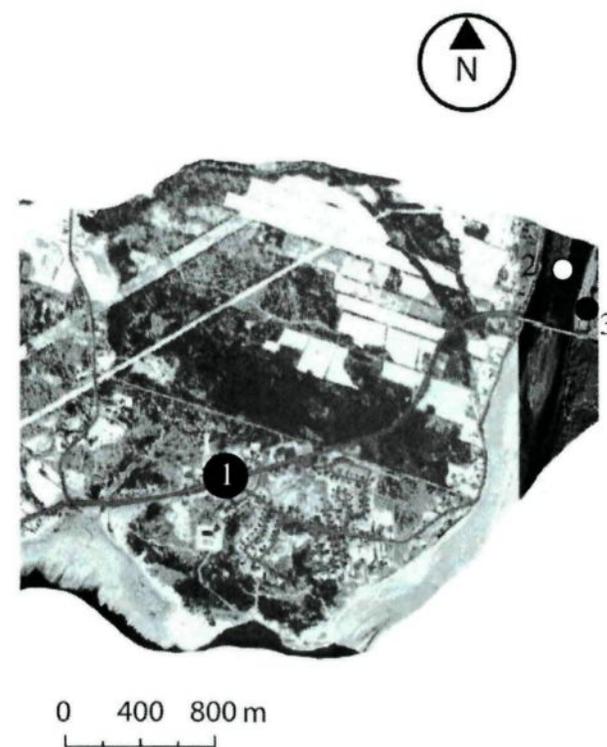
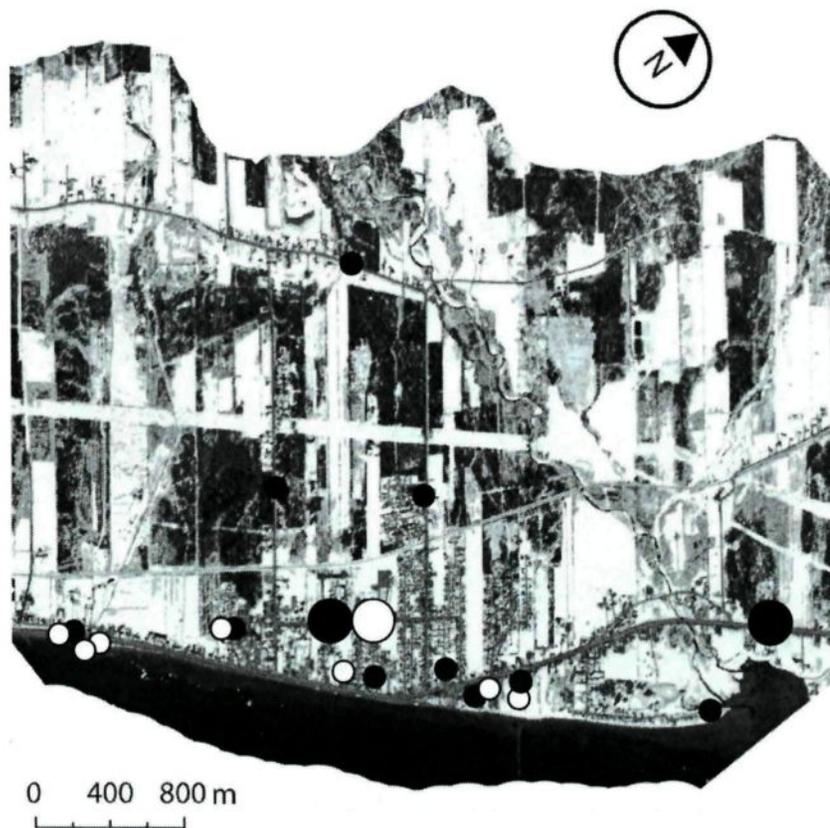
Carte 2- St-Omer et Carleton



- 1-Barachois de St-Omer (île Laviolette, banc de St-Omer)
2-Bâtiment industriel (ancienne pisciculture)

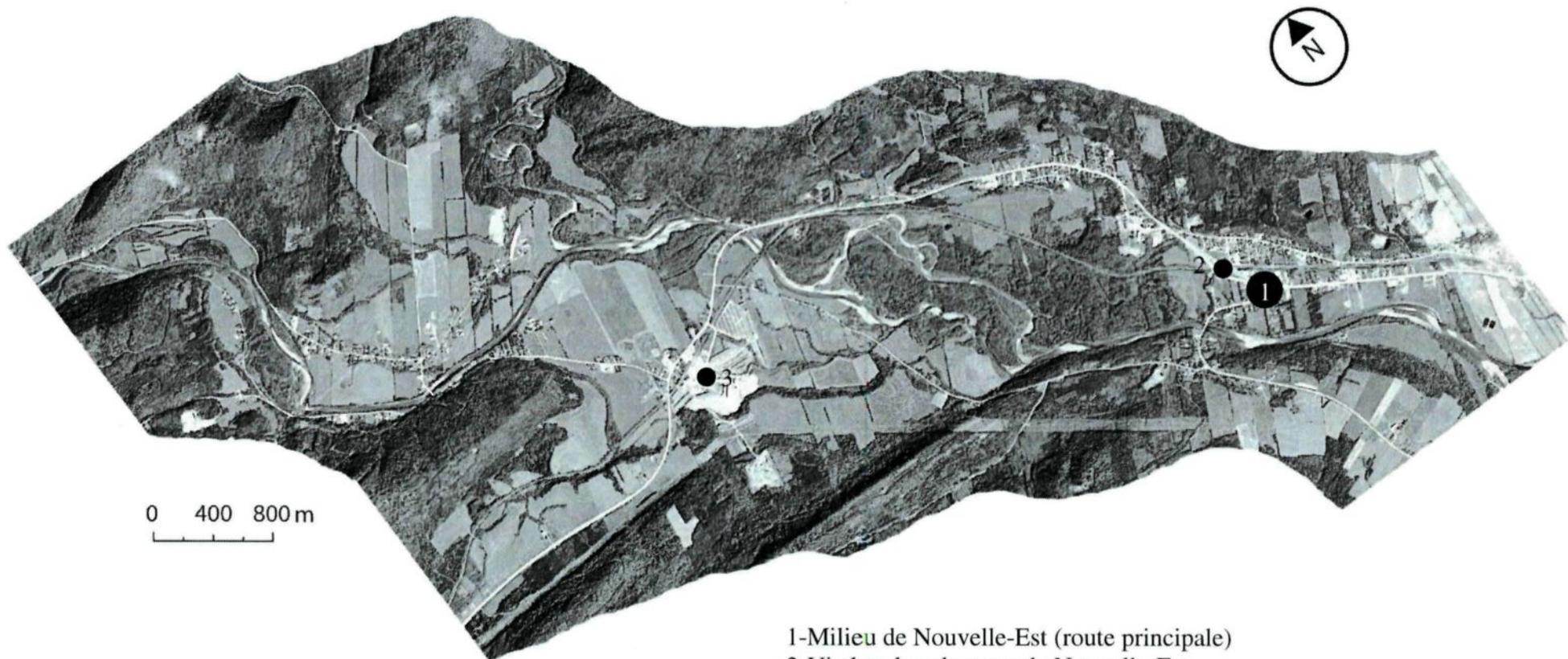


Carte 3- Maria et Gesgapegiag



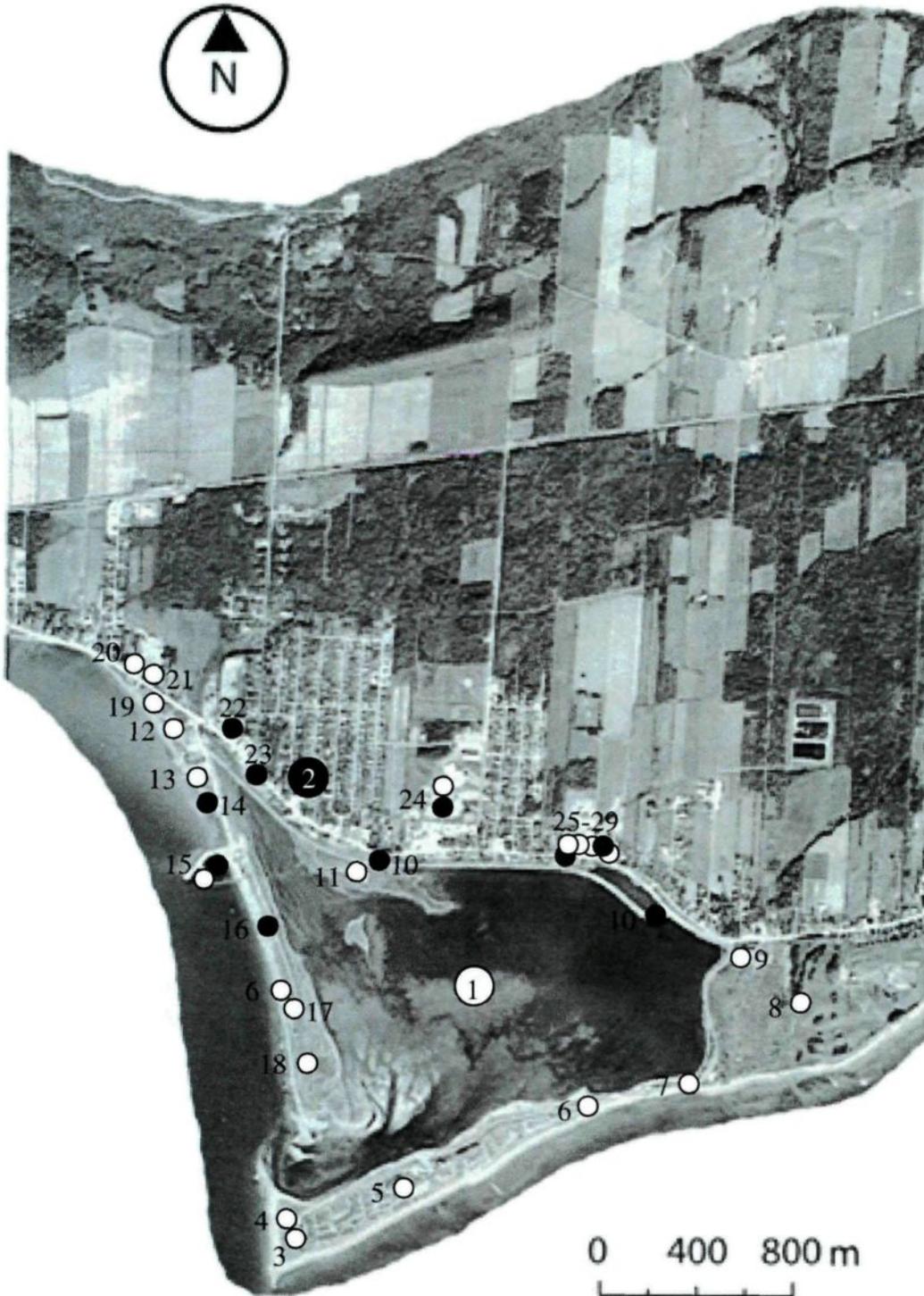
- 1-Milieu de Gesgapegiag (route principale)
- 2-Rivière Grande Caspédia
- 3-Camping de Caspédia

Carte 4- Village Allard, Nouvelle Ouest et Est



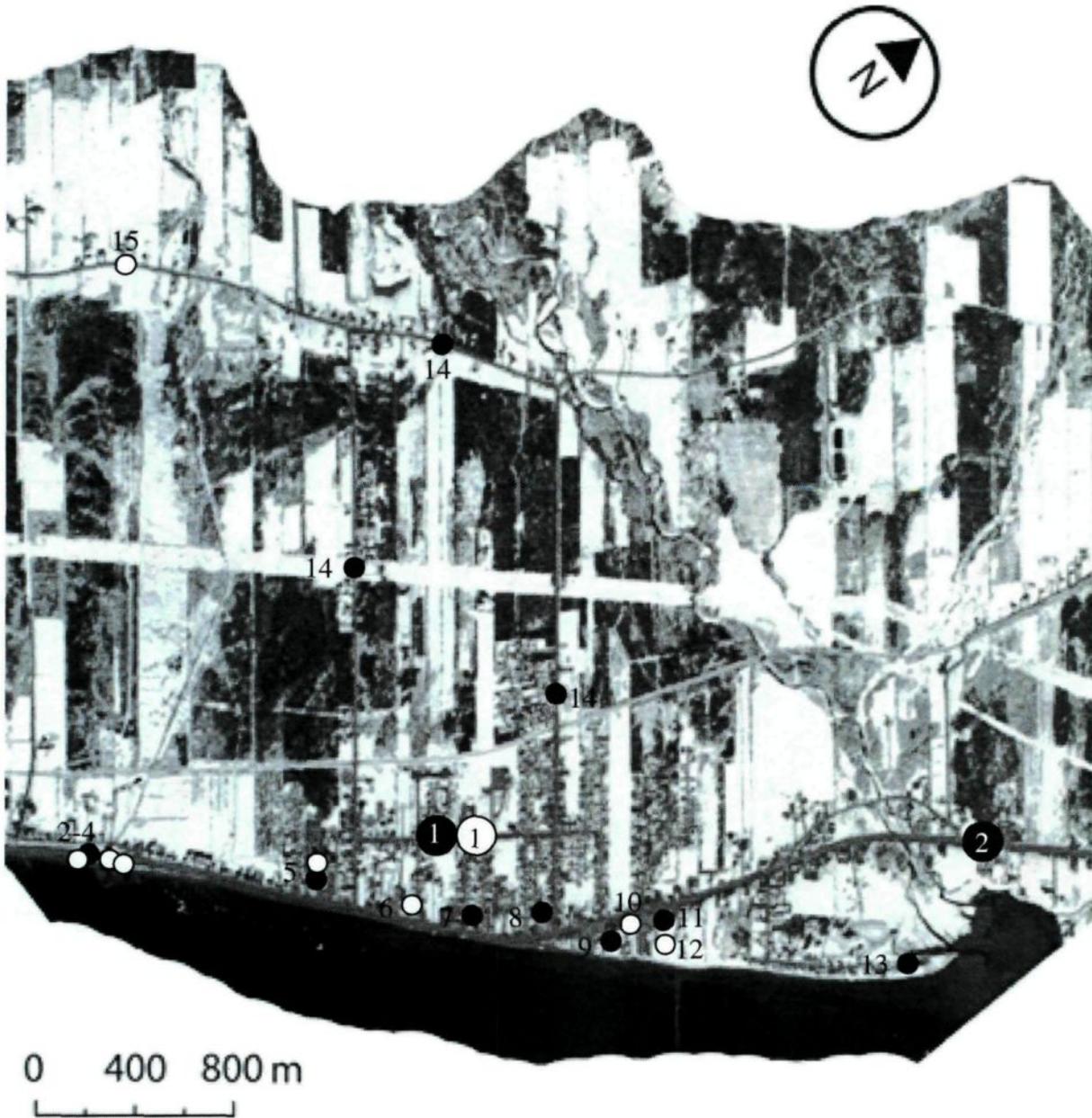
- 1-Milieu de Nouvelle-Est (route principale)
- 2-Viaduc dans le cœur de Nouvelle-Est
- 3-Usine Temrex dans Nouvelle-Ouest

Carte 5- Carleton



- 1- Barachois de Carleton
- 2- Centre de Carleton
- 3- Pointe Tracadigash
- 4- Phare Tracadièche
- 5- Camping de Carleton
- 6- Cabane de pêcheur
- 7- Coude des Bourque
- 8- Golf de Carleton
- 9- Bâtiment Pesca
- 10- Entrée/Sortie- Balade
- 11- Terre des Oishommes
- 12- Plage de Carleton
- 13- Bar St-Barnabé
- 14- Galerie Tremblay
- 15- Quai de Carleton
- 16- Projet immobilier
- 17- Tour d'observation
- 18- Pointe Tlagatigetj
- 19- Bâtiment Écovoile
- 20- Manoir Belle Plage
- 21- Hôtel Baie Bleue
- 22- Salle de Quilles
- 23- Bâtiment SAQ
- 24- École Antoine-Bernard
- 25- Caisse Populaire
- 26- Boutique Serpent-Plume
- 27- Église St-Joseph
- 28- Quai des Arts
- 29- Cégep de Carleton

Carte 6- Maria

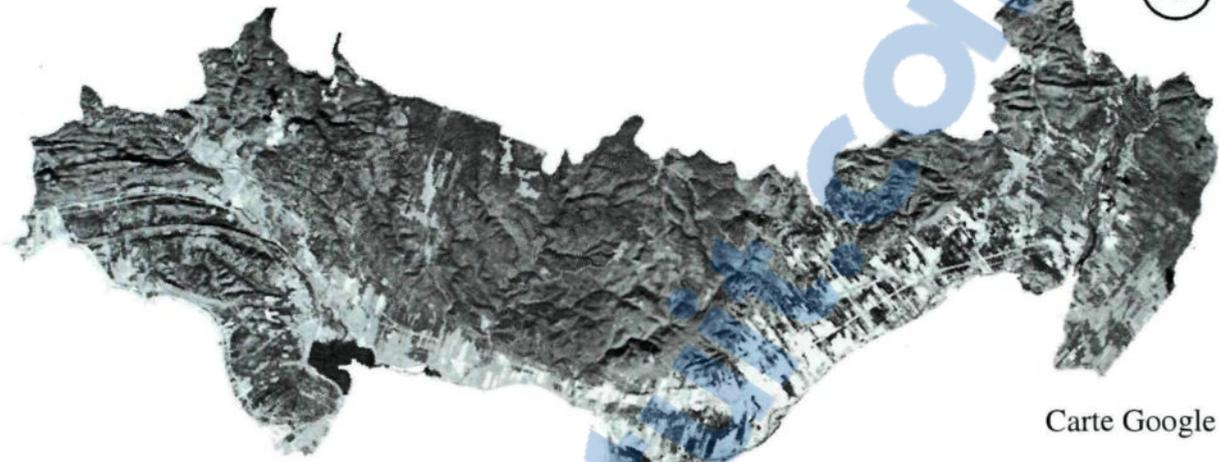


- 1- Centre de Maria
- 2- Entrée/Sortie de Maria
- 2- Plage de Maria
- 3- Halte routière
- 4- Cadre Naturel
- 5- Centre hospitalier BdC
- 6- École Saint-Paul

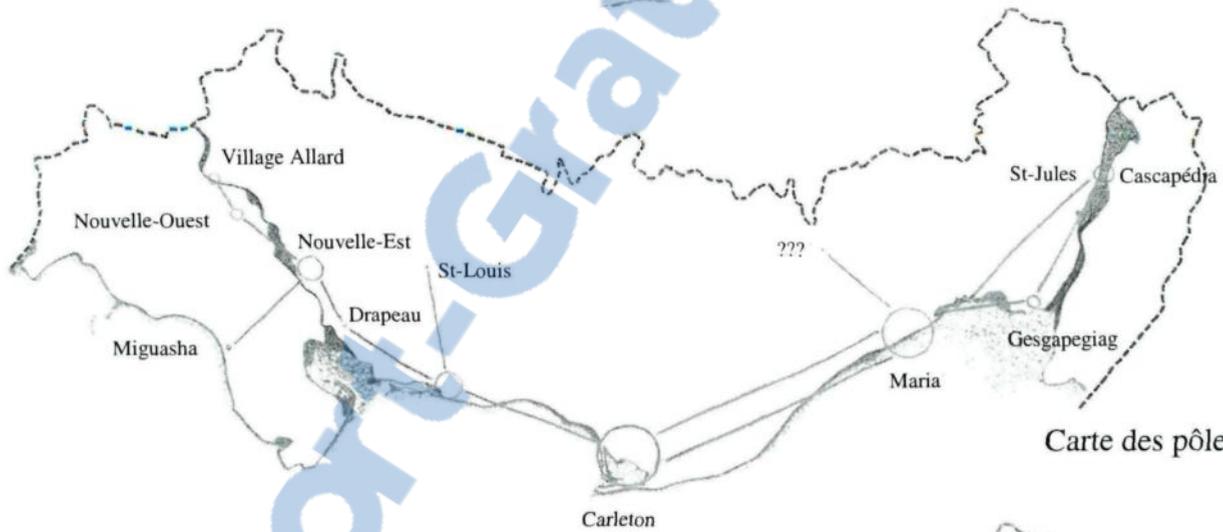
- 7- Quincaillerie ACE
- 8- Station service Irving
- 9- Épicerie IGA
- 10- Auberge du Marchand
- 11- Caisse Populaire
- 12- Parc du Vieux Quai
- 13- Pointe Verte

- 14- Tour du rang
- 15- 2^e rang

Carte 7- Tracadieche



Carte Google Earth



Carte des pôles



Carte des parcours

0 5.0 10.0 km

○ Pôle (agglomération)

..... Parcours directeur

..... Parcours secondaire

----- Parcours tertiaire

- - - - - Parcours de raccordement

— Autres parcours (ex. implantation)

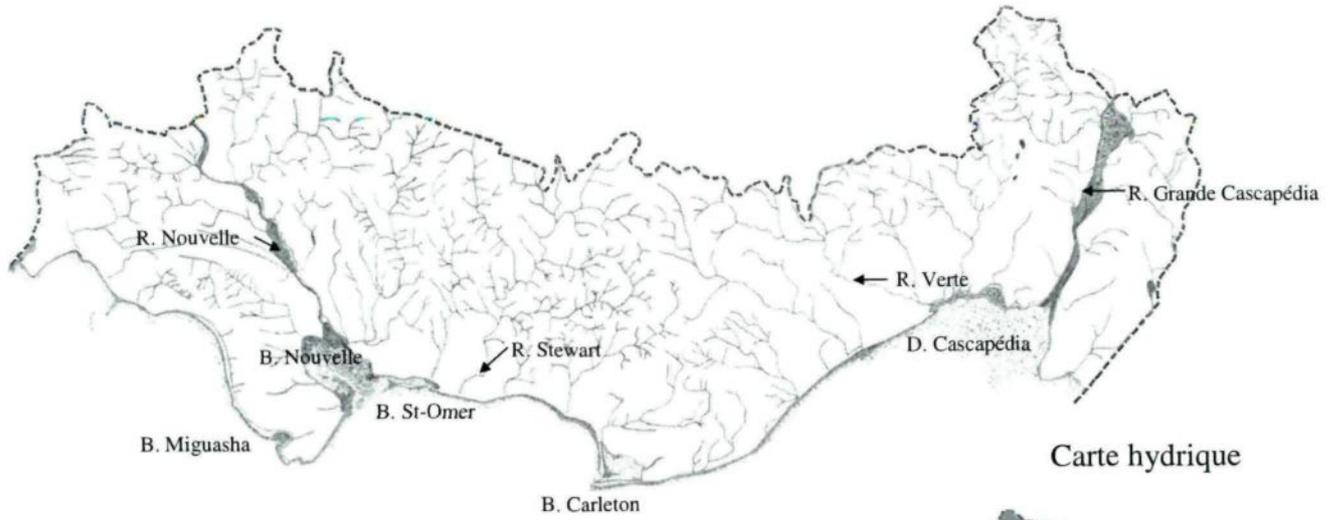
----- Ligne de transmission électrique

— Ligne de chemin de fer

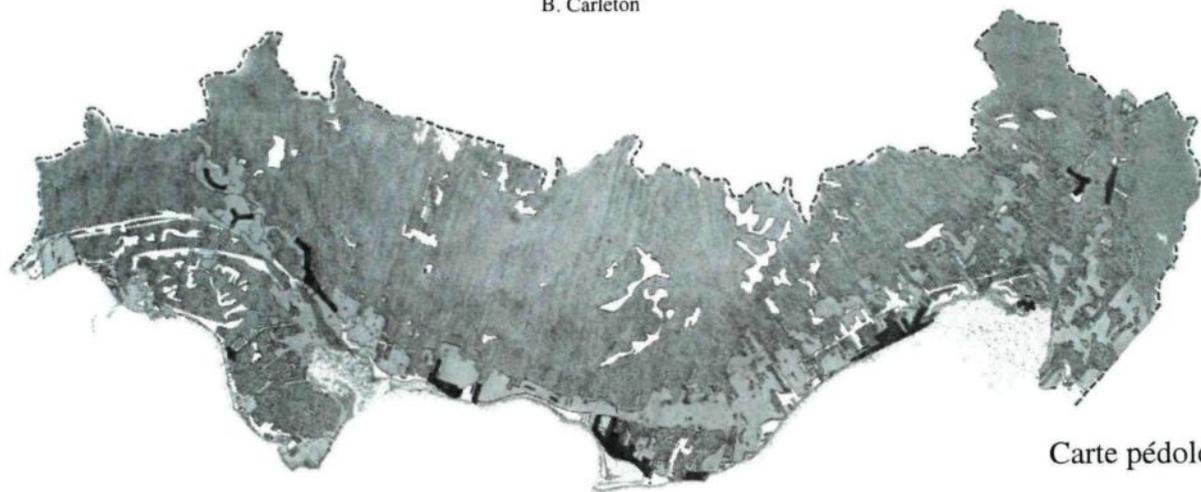
Carte 8- Tracadieche



Carte Google Earth



Carte hydrique



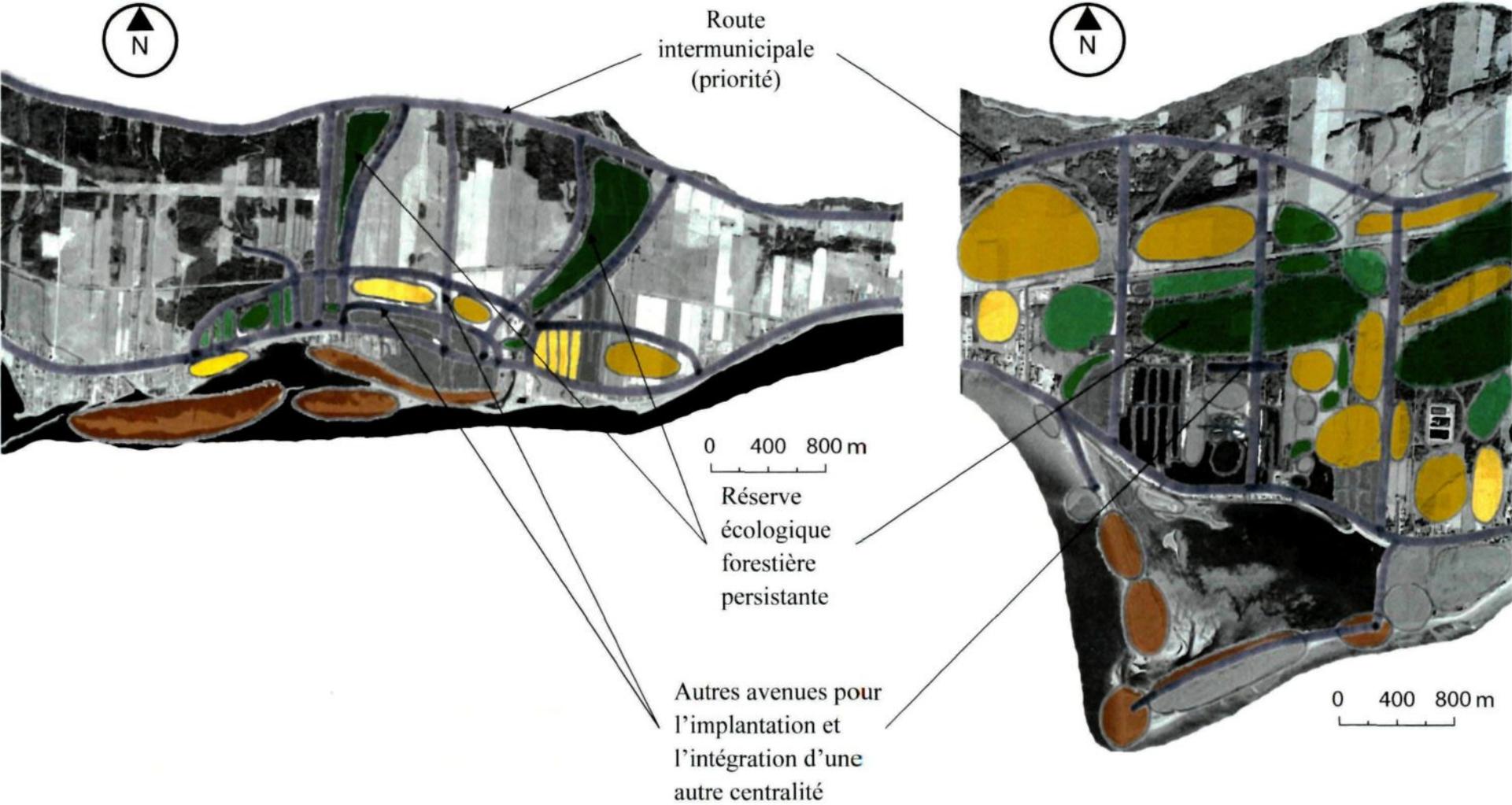
Carte pédologique

0 5.0 10.0 km

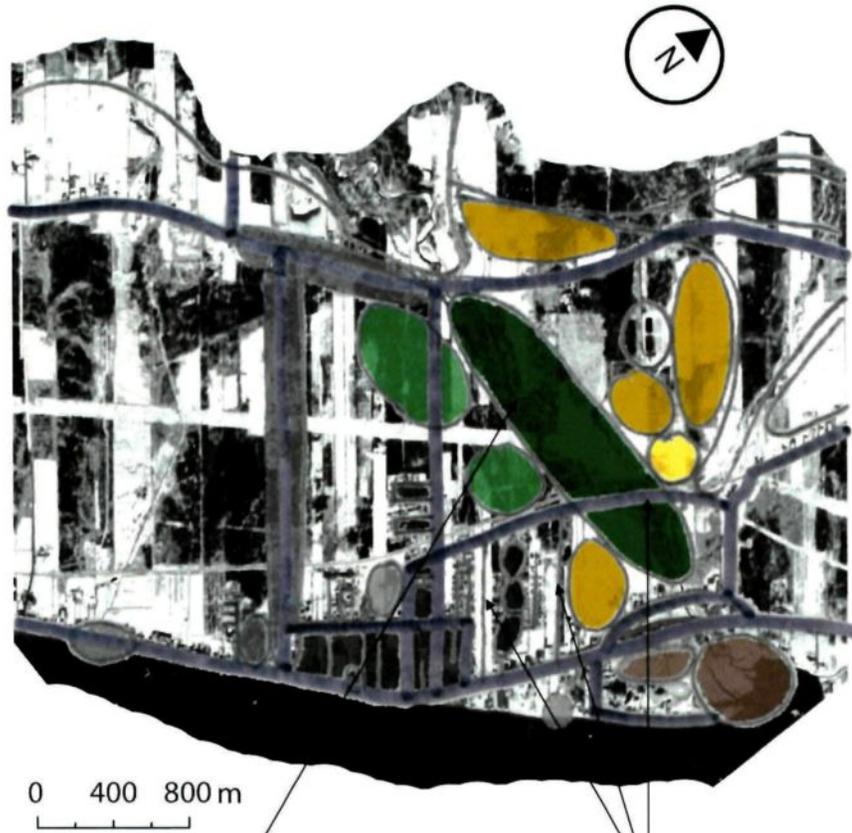
-  Couvert agricole
-  Couvert forestier
-  Noyau d'agglomération

- B - Barachois
- D - Delta
- R - Rivière

Carte 9- Exemples schématiques pour St-Omer et Carleton

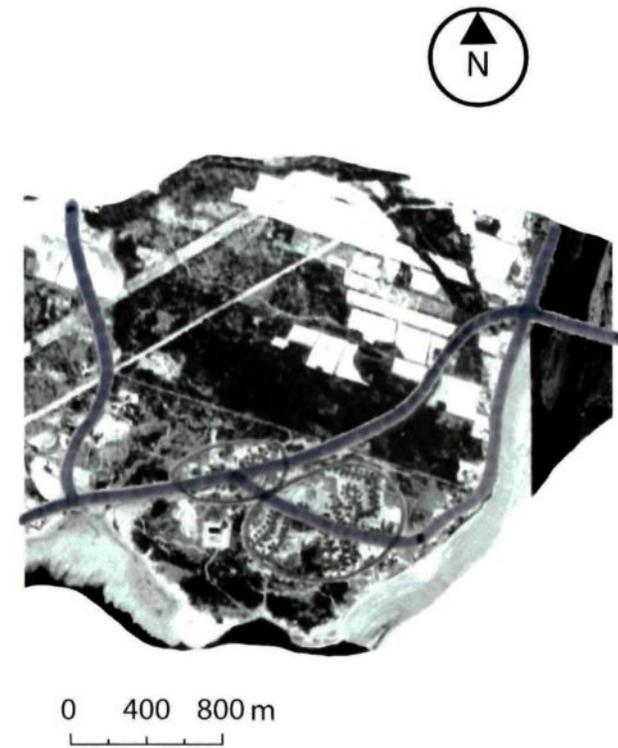


Carte 10- Exemples schématiques pour Maria et Gesgapegiag

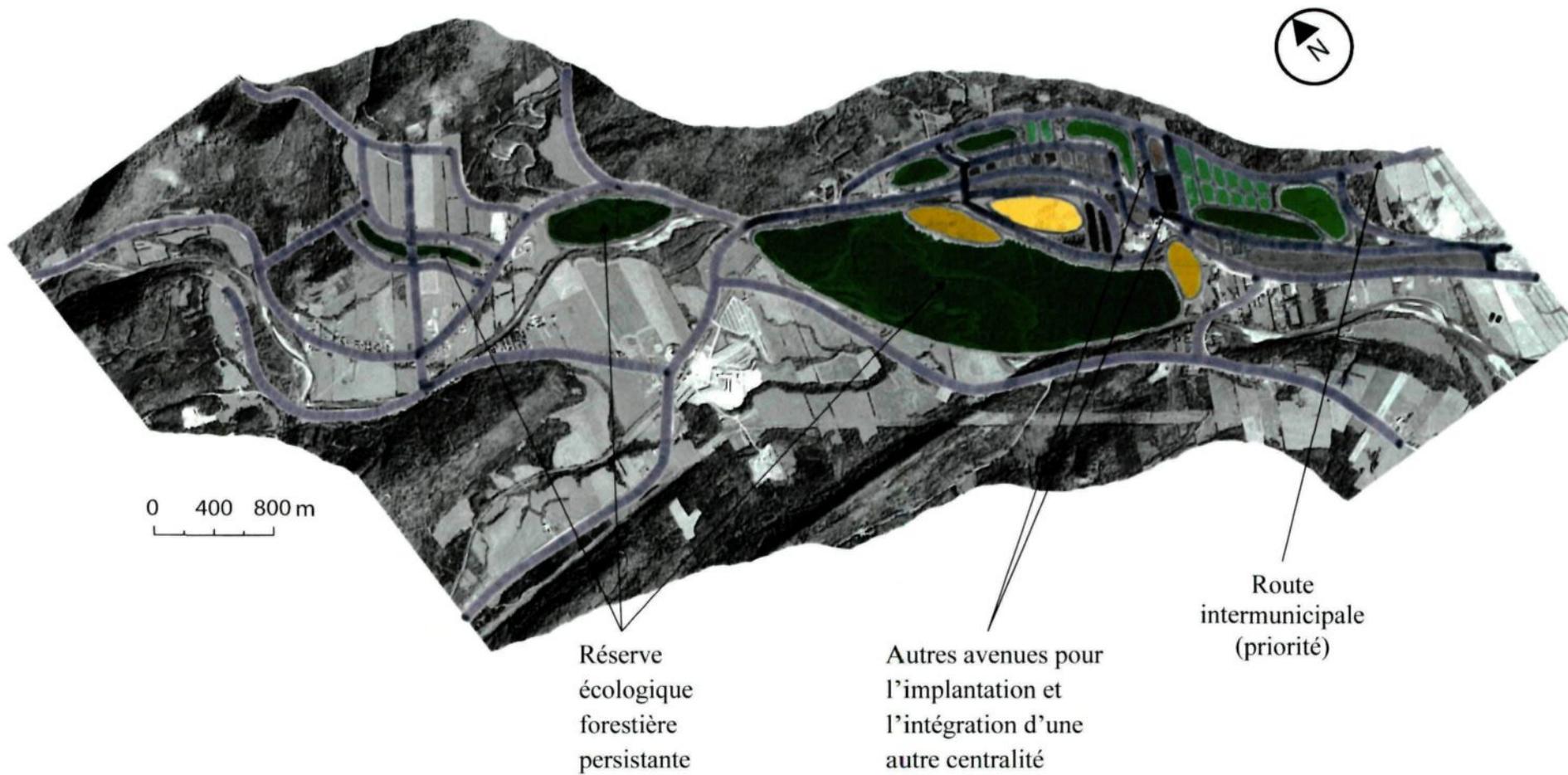


Réserve
écologique
forestière
persistante

Autres avenues pour
l'implantation et
l'intégration d'une
autre centralité



Carte 11- Exemples schématiques pour Village Allard, Nouvelle Ouest et Est



Cette présentation des propositions de l'architecture du territoire et des cités est bien sûr très schématique. Elles ne sont qu'une illustration grossière de certaines idées exposées dans cette recherche.

Autrement, et malgré tout le pragmatisme dont nous sommes soucieux, il ne fallait tout de même pas s'attendre à ce qu'on présente un plan détaillé dans cette recherche (ça serait même contraire au pragmatisme, c'est-à-dire de la conception à l'application), car cette tâche incombe à ceux et celles qui peuvent et qui veulent la mettre en œuvre.

LÉGENDE

 Place civique	 Pré habité	 Boisé habité
 Faible densité de banlieue	 Pré (imité ou apprivoisé)	 Boisé (imité ou apprivoisé)
 Forte densité de banlieue	 Champs agricole (harmonisé ou domestiqué)	 Forêt sylvicole (harmonisé ou domestiqué)
 Marais	 Banc (Barachois)	

Photographie sur Tracadièche

Voir aussi les sites internet et Google Earth

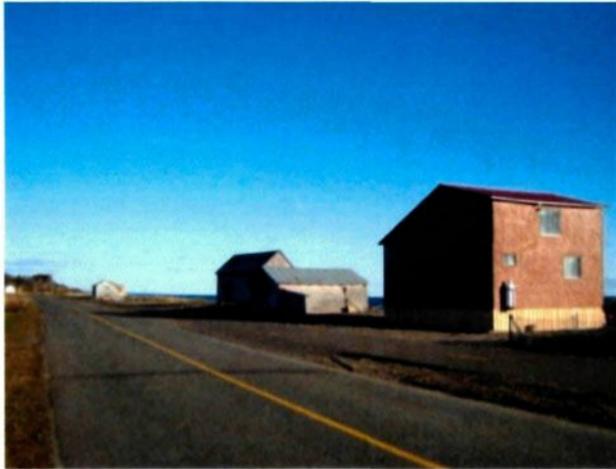
<http://www.carletonsurmer.com/util/album.asp>

<http://www.mariaquebec.com/recherche.aspx>

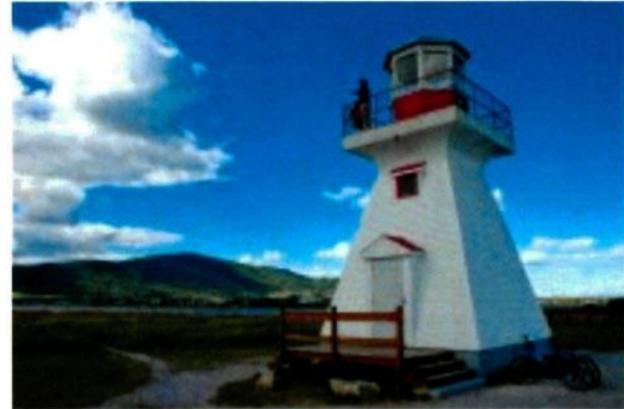
<http://www.nouvellegaspesie.com/Index.aspx>

<http://www.cldavignon.com/> (Découvrir les points forts d'Avignon)

Mi-lieu-bâti vernaculaire



Cabane de pêcheur sur le banc de Larocque



Phare de Tracadieche
Source: Stéphane Gauthier



Cabane de pêcheur sur le banc de Carleton



Maison Mowatt au parc du Vieux Quai

Mi-lieu-bâti commercial



Bâtiment SAQ – façade nord



Épicerie IGA – façade nord



Pharmacie Jean-Coutu – façades nord



Bâtiment SAQ – façade sud



Épicerie IGA – façade sud (à gauche)



Pharmacie Jean-Coutu – façades sud

Mi-lieu-bâti commercial



Brasserie Le Naufrageur



Boulangerie La Mie Véritable



Logement-Atelier-Boutique l'Effet Mer



Atelier-Boutique le Serpent-Plume

Mi-lieu-bâti commercial



Épicerie Provigo (bâtiment vacant)



Quincaillerie ACE



Bar Saint-Barnabé



Galerie Tremblay

Mi-lieu-bâti commercial



Station-service Irving



Auberge du Marchand

Hôtel Baie Bleue et Manoir Belle Plage



Manoir Belle Plage



Hôtel Baie Bleue

Mi-lieu-bâti institutionnel



Caisse Populaire de Maria



Caisse Populaire de Carleton



Caisse Populaire de Nouvelle



Assurance Promutuel



Banque National

Mi-lieu-bâti institutionnel



Bâtiment Pesca



Musée de Miguasha – façade sud



École Saint-Paul



Musée de Miguasha – façade nord

Mi-lieu-bâti institutionnel



Centre hospitalier Baie des Chaleurs



Bâtiment Malloi



Unité de Médecine familiale



École Antoine-Bernard

Mi-lieu-bâti institutionnel



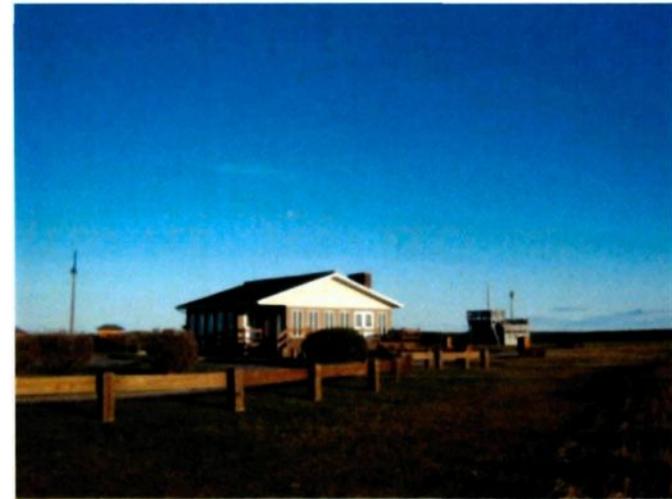
Bâtiment Écovoile



Bâtiment de la Marina à Carleton



Bâtiment d'accueil au camping de Carleton

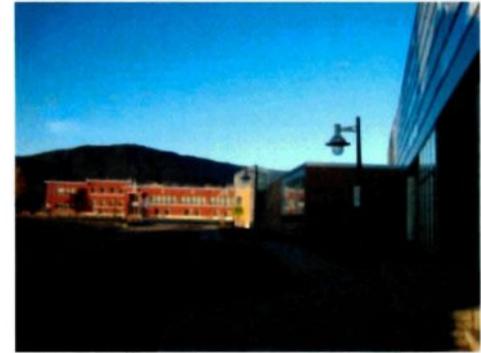


Bâtiment sur la pointe Tracadigash

Quai des Arts



Rhinocéros de mer et strates poétiques (2003) de Roger Gaudreau



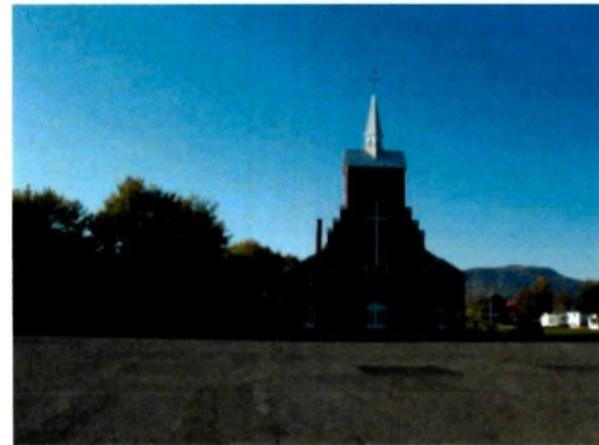
Quelques églises



Église Saint-Joseph de Carleton



Église Saint-Jean l'Évangéliste de Nouvelle Source: Stéphane Gauthier



Église Sainte-Brigitte de Maria

Mi-lieu-bâti industriel



Quelques exemples de bâtiment industriel sur la route principale à Nouvelle-Est



Usine Temrex sur la route principale à Nouvelle-Ouest

Mi-lieu-bâti industriel



Quelques exemples de bâtiment industriel sur la route principale à Maria (entrée/sortie ouest)

Infrastructure



Ligne de transmission à Nouvelle



Ligne de transmission à Nouvelle



Ligne de raccordement des éoliennes à Carleton



La boule de Carleton



Antenne Telus à Nouvelle



Éoliennes à Carleton

Parc du Vieux Quai à Maria



Entrée/Sortie sur la route principale



Maison Mowatt



Une tourelle et une esplanade



Entrée/Sortie sur la route principale

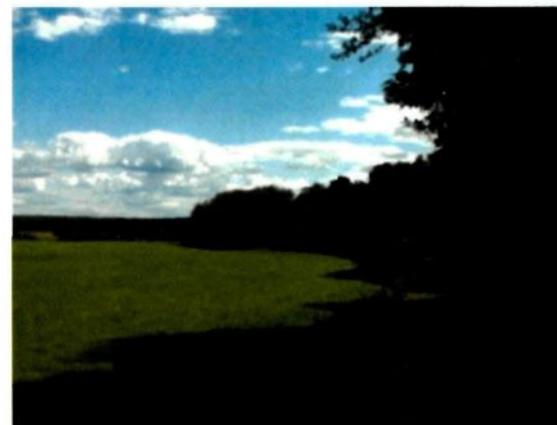


Kiosque d'information touristique et scène



Jeux d'enfant

Le sentier de Shoolbred



Parcours séquentiel du sentier de Shoolbred à travers pré et champs



Parcours séquentiel du sentier de Shoolbred à travers forêt et boisé

Le mont Saint-Joseph (1)



Vue de Maria à partir du mont Saint-Joseph



Vue de Carleton à partir du mont Saint-Joseph



Exemples de mobilier du sentier pédestre

Exemples : peinture et littérature sur fonds de paysage



Chapelle sur le mont Saint-Joseph



Immense plaque d'asphalte

Le mont Saint-Joseph (2)



Parcours séquentiel des sentiers pédestres, exemples de mobilier



Boisé (forêt parsemée) ravagé dans les sentiers pédestres

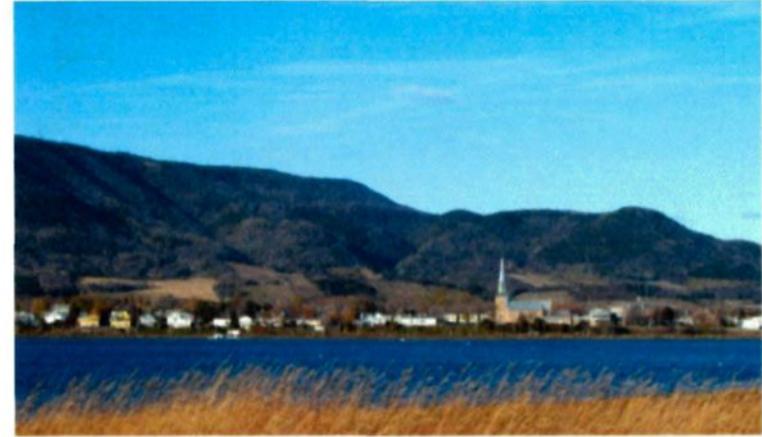


Exemple de trouée béante qui pullule dans les montagnes

Le banc de Larocque



Un paysage bucolique (en harmonie avec le relief)



Un territoire morcelé (selon les frontières des propriétés)



Disposition des fils



Frontière du camping



Piste cyclable grugée par les marées
Source: Kim St-Louis



La lutte épique contre les changements climatiques

La ballade du barachois



La ballade au niveau de la passerelle de la place des Acadiens



Terrain de pétanque et de soccer



Jeux d'enfant



Entrée/Sortie repoussante



Clôture naturelle



Escalier près du parc



Terre des Oishommes

Le banc de Carleton



Tour d'observation, pointe Tlagatigetj, Cabande de pêcheur, route du quai, quai de Carleton



Clôture inutile sur la route du quai

La pointe de Miguasha (1)



Parcours séquentiel de la pointe de Miguasha



Le quai et la plage de Miguasha

La pointe de Miguasha (2)



Parcours séquentiel de la pointe de Miguasha



Parcours séquentiel de la pointe de Miguasha

Le banc et la plage de Maria



Goéland (1985) d'Hugo Chouinard



Cadre Naturel (1995) d'Yves Gonthier